

PROJET:

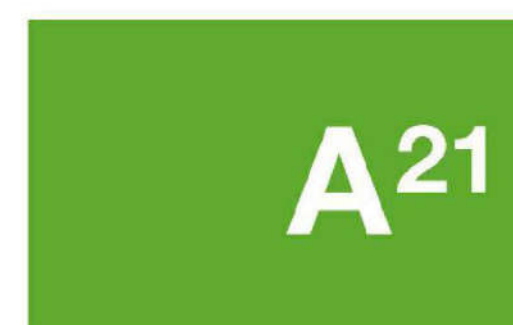
69 LOGEMENTS

47e RUE OUEST

4675, 47e RUE OUEST, QUÉBEC, G1H 6E8



ARCHITECTURE :



ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
800, PLACE D'YOUVILLE, 21^e ÉTAGE / QUÉBEC QC G1R 3P4
T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

MÉCANIQUE & ÉLECTRICITÉ :



1200, av. St-Jean-Baptiste, bur. 116
Québec (Québec)
Canada G2E 5E8
Tél.: 418 871-9330
cbtec.ca

ENTREPRENEUR :

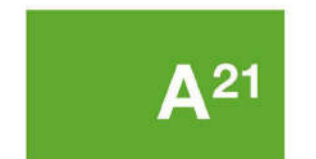


PLANS DE STRUCTURE

LISTE DES PLANS

- S000 PAGE FRONTISPICE
- S001 NOTES GÉNÉRALES
- S100 PLAN DES FONDATIONS
- S101 PLAN DU NIVEAU 0
- S102 PLAN DU NIVEAU 1
- S103 PLAN DU NIVEAU 2
- S104 PLAN DU NIVEAU 3
- S105 PLAN DU NIVEAU 4
- S106 VUE EN PLAN DU TOIT
- S150 TABLEAUX DES COLONNES
- S200 COUPES ET DÉTAILS ARMATURE
- S210 ARMATURE BASSE DALLE NIVEAU 1
- S211 ARMATURE HAUTE DALLE NIVEAU 1
- S212 ARMATURE BASSE DALLE NIVEAU 2
- S213 ARMATURE HAUTE DALLE NIVEAU 2
- S214 ARMATURE BASSE DALLE NIVEAU 3
- S215 ARMATURE HAUTE DALLE NIVEAU 3
- S216 ARMATURE BASSE DALLE NIVEAU 4
- S217 ARMATURE HAUTE DALLE NIVEAU 4
- S218 ARMATURE BASSE DALLE DU TOIT
- S219 ARMATURE HAUTE DALLE DU TOIT
- S300 ÉLEVATIONS MURS DE REFEND
- S301 ÉLEVATIONS MURS DE REFEND
- S320 ÉLEVATIONS DE POUTRES
- S400 AGRANDIES EMPATTEMENT
- S401 COUPES ET DÉTAILS
- S402 COUPES ET DÉTAILS
- S500 DÉTAILS TYPIQUES

Architecte :



ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
800, PLACE D'YOUVILLE, 21^e ÉTAGE / QUÉBEC QC G1R 3P4
T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique :



1200, av. St-Jean-Baptiste, bur. 116
Québec (Québec)
Canada G2E 5E8
Tél.: 418 871-9330
cbtec.ca

Propriétaire :



NE PAS CONSTRUIRE
AVEC CES PLANS

No.	Revisions(s)	Date
1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
		AAAA-MM-JJ



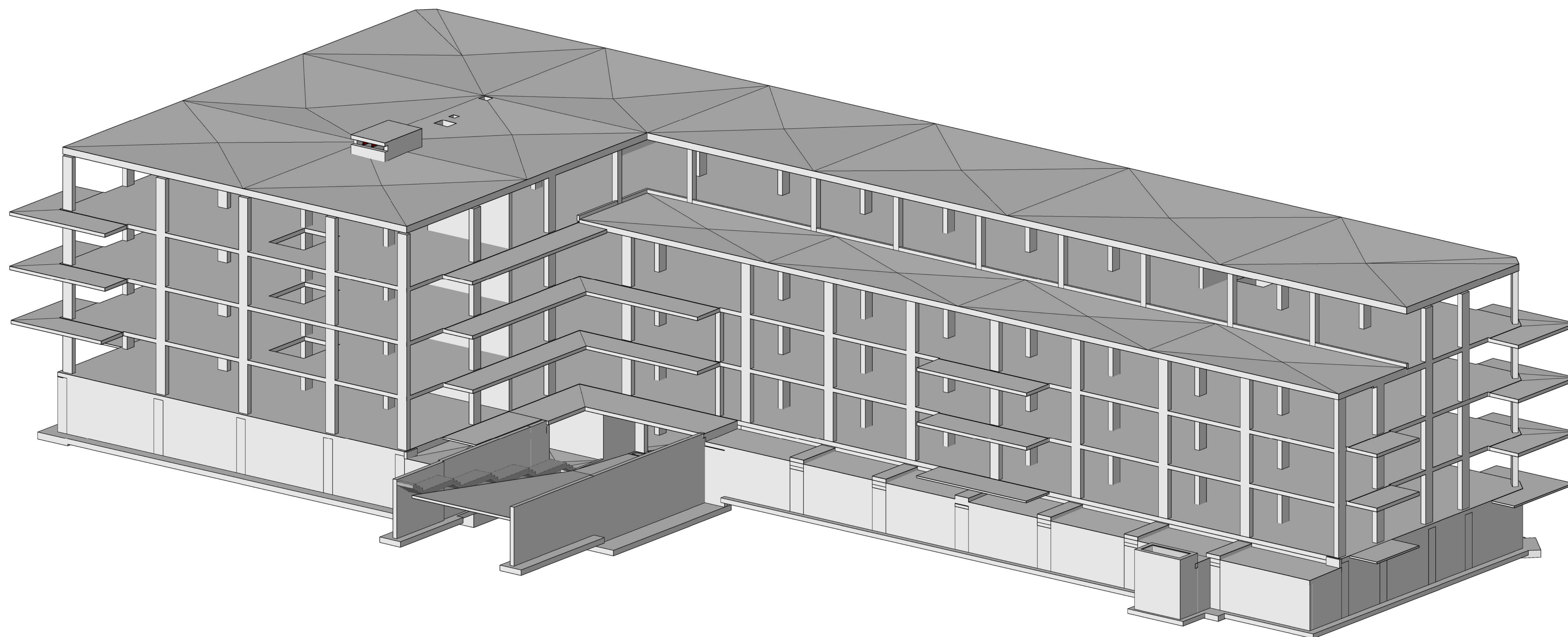
Conçu par: V. GINGRAS, ing.	Dessiné par: A. THIVIERGE, tech.
Vérifié par: S. SAMSON, ing.	

Titre du projet:
69 LOGEMENTS
47e RUE OUEST

Titre du dessin:
PAGE FRONTISPICE

STRUCTURE

Echelle:	Projet No.:	Feuille No.:
Date:	24-7135S	S000
DATE DU PROJET	Nom du Fichier:	



NOTES GÉNÉRALES

1- GÉNÉRALES :

- 1.1 L'ENTREPRENEUR ET LES SOUS-TRAITANTS, AVANT DE DÉBUTER TOUT TRAVAIL, DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES NOTES ET LES DIMENSIONS MONTREES AUX DESSINS AINSI QUE LES DIMENSIONS DU BÂTIMENT ET DES INSTALLATIONS EXISTANTES.
- 1.2 L'ENTREPRENEUR ET LES SOUS-TRAITANTS SONT RESPONSABLES DE TOUTES ERREURS OCCASIONNÉES PAR L'INTERPRÉTATION DES LACUNES OU CONTRADICTIONS DANS LES PLANS ET DEVIS DES DIFFÉRENTS PROFESSIONNELS S'AU PROJET
- 1.3 SI DES ERREURS, CONTRADICTIONS OU OMISSIONS ÉTAIENT RELEVÉES AUX DESSINS, ELLES DEVRAIENT ÊTRE SIGNALÉES AUX INGÉNIEURS.
- 1.4 LES DIMENSIONS NE DOIVENT PAS ÊTRE MESURÉES DIRECTEMENT SUR CE DESSIN.
- 1.5 CES PLANS NE POURRAIENT ÊTRE UTILISÉS POUR LA CONSTRUCTION QU'APRÈS AVOIR ÉTÉ SIGNÉS ET SCÉLLÉS PAR LES PROFESSIONNELS S'Y CONCERNANT.
- 1.6 CES PLANS DOIVENT ÊTRE LUS CONJOINTEMENT AVEC LES PLANS DES AUTRES DISCIPLINES.
- 1.7 L'ENTREPRENEUR ET LES SOUS-TRAITANTS SONT RESPONSABLES DE L'APPLICATION DES MESURES DU CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, CHAPITRE S-2.1, R4.

2- CHARGES DE CONCEPTION

- VILLE DE QUÉBEC :
- 2.1 CHARGE DE NEIGE AU SOL (S_n) 3,6 kPa
 - 2.2 CHARGE DE PLUIE (S_p) 0,6 kPa
 - 2.3 COEFFICIENT DE SURCHARGE DE NEIGE (C_s) 0,8
 - 2.4 PRESSION DE VENT HORISONTALE (P₁₅₀) 0,41 kPa
 - PRESSION DE VENT HORISONTALE (P₁₁₀) 0,32 kPa
 - 2.5 PARAMÈTRES SISMIQUES : CATÉGORIE D'EMPLACEMENT = C
- P_g = 0,32
 S_a (0,2) = 0,50
 S_a (0,4) = 0,28
 S_a (1,0) = 0,13
 S_a (2,0) = 0,06

- 2.6 FACTEUR DE MODIFICATION DE FORCE: Rd = 2,0, R_o = 1,4
- 2.7 LE CALCUL DES COMPOSANTES MONTREES SUR CES DESSINS RESPECTE LES EXIGENCES DU CODE NATIONAL DU BÂTIMENT DU CANADA, ÉDITION 2015.
- 2.8 UTILISER LES DERNIÈRES NORMES EN VIGUEUR.
- 2.9 TEL QUE DÉCRIT À L'ARTICLE 4.1.5.8 DU CNBC, UN COEFFICIENT DE RÉDUCTION DE LA CHARGE VIVE A ÊTRE APPLIQUÉ AUX AIRS TRIBUTAIRES POUR LA CONCEPTION DES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX.

3- EXCAVATION

- 3.1 L'ENTREPRENEUR DEVRA EFFECTUER LES VÉRIFICATIONS POUR LES ÉQUIPEMENTS SOUS-TERRAIN.
- 3.2 L'ENTREPRENEUR DEVRA COORDONNER LES TRAVAUX D'EXCAVATION EN FONCTION DES ÉQUIPEMENTS SOUS-TERRAIN ET VALIDER AVEC LES SERVICES PUBLICS, POUR LES PROCÉDURES À APPLIQUER.
- 3.3 LES INFORMATIONS TRANSMIS SUR CES PLANS SONT À TITRE INFORMATIF SEULEMENT ET DEVRAIENT ÊTRE VALIDÉES SUR LE TERRAIN.

4- FONDATIONS

- 4.1 AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE FONDATIONS, VEUILLEZ CONSULTER LE RAPPORT D'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DE GÉOS (No. Rat-Q-0986-GT1) AINSI QUE LES CORRESPONDANCES RELIÉES AU LABORATOIRE.
- 4.2 VALIDER L'ASPECT ENVIRONNEMENTAL POUR L'EXCAVATION DES REMBLAIS EXISTANTS AVEC LE LABORATOIRE.
- 4.3 L'ASSISE DES FONDATIONS DES MURS ET COLONNES, VOIR ÉTUDE GÉOTECHNIQUE.
- 4.4 REMBLAI SOUS LA DALLE DE BÉTON SUR SOL, VOIR ÉTUDE GÉOTECHNIQUE.
- 4.5 DRAINAGE DES FONDATIONS, VOIR ÉTUDE GÉOTECHNIQUE (SI APPLICABLE).
- 4.6 TOUTE LA TERRE VÉGÉTALE, SABLEUSE ET MATIÈRE ORGANIQUE DEVRA ÊTRE EXCAVÉE SUR TOUTE LA SURFACE DU BÂTIMENT.
- 4.7 LA VALEUR DE RÉACTION GÉOTECHNIQUE AUX ÉTATS LIMITES DE TENUE EN SERVICE D'UTILISATION (ELTS) EST DE 220 kPa.
- 4.8 L'EXCAVATION DEVRA ÊTRE EXÉCUTÉE SELON LES RECOMMANDATIONS DE LA CHESST ET DE L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE.
- 4.9 AVANT D'EXECUTER LES TRAVAUX D'EXCAVATION, L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES POUR LA PROTECTION DES SERVICES SOUTERRAINS.
- 4.10 LES SERVICES SOUTERRAINS MONTRES SUR LES PLANS DE STRUCTURE NE SONT QU'À TITRE INFORMATIF ET DOIVENT ÊTRE VALIDÉS PAR L'ENTREPRENEUR.
- 4.11 LE FOND DES EXCAVATIONS DEVRA ÊTRE INSPECTÉ PAR UN INGÉNIEUR EN GÉOTECHNIQUE AVANT LA MISE EN PLACE DES FONDATIONS, AFIN DE VÉRIFIER LA CAPACITÉ PORTANTE DU SOL ET DES REMBLAIS GRANULAIRES PRÉSENTS.
- 4.12 DISTANCE MAXIMALE ENTRE LES JOINTS DE COUŁŁES DANS LES MURS DE FONDATIONS, VOIR DÉTAIL TYPE SUR S500.
- 4.13 DANS LE CAS OÙ UN MUR DE FONDATION EST REMBLAYÉ SUR UN SEUL CÔTÉ, PLACER LE REMBLAI APRÈS LA MISE EN PLACE COMPLÈTE DE LA STRUCTURE (POUTRE, POUTRELLE, PONTAGE, BÉTON) QUI RETIEN LA TÊTE DU MUR.
- 4.14 LES SEMELLES DES MURS DE FONDATION ET DES COLONNES DU BÂTIMENT SERONT PLACÉES SUR UN MATÉRIAU GRANULAIRE À PARTIR DU SOL EXISTANT NON REMANIÉ.
- 4.15 DRAIN DE FONDATION :
 - 4.15.1 L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR LA MISE EN PLACE DE PUTS D'ACCÈS AFIN DE PERMETTRE L'ENTRÉE ET LE DRAIN DE FONDATION ET LE PASSAGE D'UNE CAMÉRA.
 - 4.15.2 LES CHEMINÉES DOIVENT ÊTRE INSTALLÉES À DES ESPACEMENTS MAXIMALES DE 30 480mm (100'-0")²0". L'INSTALLATION DES CHEMINÉES DOIVENT SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DE LA FICHES S3-34 DE L'APCHQ.
- 4.16 ISOLATION :
 - 4.16.1 POUR L'ISOLATION DES FONDATIONS CONTRE LE GEL, VOIR DÉTAIL TYPE SUR LA FEUILLE S500.
 - 4.16.2 POUR L'ISOLATION ET L'IMPERMÉABILISATION DES FONDATIONS, VOIR ARCHITECTURE.

5- ACIER D'ARMATURE

- 5.1 ACIER D'ARMATURE: BARRES EN ACIER À BILLETTE, DE NUANCE 400 MPa À HAUTE ADHÉRENCE, CONFORME À LA NORME CAN/CSA-G30.18.
- 5.2 TREILLIS EN FILS D'ACIER SOUDÉS, CONFORME À LA NORME CAN/CSA-G30.5, FOURNI EN FEUILLE PLANE.
- 5.3 DÉTAILLER LES BARRES SELON LE MANUEL DES NORMES RECOMMANDÉES DE L'INSTITUT D'ACIER D'ARMATURE DU QUÉBEC.
- 5.4 PROTECTION DES ARMATURES DANS BÉTON COULÉ EN PLACE : VOIR DÉTAIL TYPE SUR LA FEUILLE S500

6- BÉTON

- 6.1 EXECUTER LES TRAVAUX SELON LES NORMES :
 - CAN/CSA-A23.1-H & A23.1-H BÉTON: CONSTITUANTS ET EXECUTION DES TRAVAUX / METHODES D'ESSAIS ET PRATIQUES NORMALISEES POUR LE BÉTON
 - CSA-A23.1-14 CALCUL DES OUVRAGES EN BÉTON
- 6.2 INFORMER L'INGENIEUR AU MOINS 24h AVANT CHAQUE COULÉE.

PARTIE DE L'OUVRAGE	RÉSISTANCE À LA COMPRESSION @ 28 JOURS	CLASSE D'EXPOSITION
BÉTON MAIGRE	15 MPa	N
MUR DE FONDATION	35 MPa	C-1
DALLE SUR SOL INTÉRIEURE (SALLE MÉC, CABINETS...)	25 MPa	C-4
POUTRES INTÉRIEURES	30 MPa	N
POUTRES EXTÉRIEURES	30 MPa	F-2
DALLE STRUCT. INTÉRIEURE	30 MPa	N
DALLE STRUCT. EXTÉRIEURE (MARQUISE, BALCONS...)	30 MPa	F-2
DALLE STRUCT. INT. & POUTRES STATIONNEMENT (VOIR NOTE 3.4)	35 MPa	C-1
DALLE STRUCT. DU TRÉFOND	35 MPa	C-1
COLONNES INTÉRIEURES	VOIR TABLEAU DES COLONNES	NI-C-1 ⁽¹⁾
COLONNES EXTÉRIEURES	VOIR TABLEAU DES COLONNES	F-2(C-1) ⁽¹⁾
MURS DE REFENDS AU-DESSUS DU REZ-DE-CHAUSSEE	30 MPa	N
MURS DE REFENDS DANS LES STATIONNEMENTS	35 MPa	C-1
SEMELLES	35 MPa	N

(1): CLASSE D'EXPOSITION C-1 POUR LES COLONNES DANS LES STATIONNEMENTS.

7- BÉTON (CURE ET PROTECTION):

- 7.1 LORSQUE LE BÉTON A PRIS SUFFISAMMENT, LES SURFACES EXPOSÉES DOIVENT ÊTRE TENUES CONTINUELLEMENT HUMIDES POUR UN MINIMUM DE 7 JOURS APRÈS LA MISE EN PLACE DU BÉTON. UTILISER UNE MEMBRANE DE TYPE "ULTRA CURE" OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ.
- 7.2 UTILISER UN DURCISSEUR TYPE SURFLEX TR DE EUCLID CANADA AU Taux de 4,9 kg /m² LORS DU NIVELLEMENT DU BÉTON POUR LES PLANCHERS COULÉS SUR LE SOL.
- 7.3 UTILISER UN AGENT DE MURISSEMENT DE TYPE "1000 -CLAIR DE SEALTIGHT DE W.R. MEADOWS" POUR LES SURFACES DE BÉTON APPARENTES ET OU SPÉCIFIÉ AU TABLEAU DES FINIS DE L'ARCHITECTE.

8- BÉTON (REINFORCÉ DE FIBRES)

- 8.1 MACRO-FIBRES SYNTHÉTIQUES OU FIBRES D'ACIER: POUR TYPE, VOIR TABLEAU
- 8.2 LES FIBRES DOIVENT ÊTRE INCORPORÉES AU MÉLANGE DE BÉTON EN USINE.

FABRICANT	TYPE	DOSSAGE
GRACE	SYNTHÉTIQUE, STRUX 80140	VOIR FABRICANT
EUCLIDE	SYNTHÉTIQUE, TUF STRAND	VOIR FABRICANT
OPTIMET	ACIER, I11 050	VOIR FABRICANT
TREFFL ARBED	ACIER, TABIX	VOIR FABRICANT

- 8.3 AUCUNE FIBRE NE DOIT ÊTRE APPARENTE À LA SURFACE DES DALLES DE BÉTON.
- 8.4 SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER POUR LA MISE EN PLACE ET LA FINITION DU BÉTON.

9- BÉTON (CONTRÔLE DE LA QUALITÉ)

- 9.1 LE PROPRIÉTAIRE CONFIERA LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DU BÉTON À UN LABORATOIRE SPÉCIALISÉ ET ASSUMERA LES FRAIS DES INSPECTIONS ET DES ESSAIS EFFECTUÉS.
- 9.2 L'INGÉNIEUR OU SON REPRÉSENTANT AUTORISÉ D'UN LABORATOIRE SPÉCIALISÉ QUI VÉRIFIE LE DOSSAGE ET LA MISE EN ŒUVRE DU BÉTON EST, À CE TITRE, AUTORISÉ À METTRE DES DIRECTIVES AUCUNELLES L'ENTREPRENEUR ET SON FOURNISSEUR DE BÉTON SONT TENU DE SE CONFORMER.
- 9.3 SOUMETTRE AU LABORATOIRE POUR APPROBATION : DES ÉCHANTILLONS DU GROS GRANULAT ET DU GRANULAT FIN, LA FORMULE DE DOSSAGE DU BÉTON, LE TYPE ET LA MARQUE DE FABRIQUE DES ADJUVANTS.
- 9.4 AU COURS DE CHAQUE COULÉE, COOPÉRER AVEC LE PERSONNEL DU LABORATOIRE AFIN QUE CELUI-CI PUISSE SURVEILLER CONVENABLEMENT L'EXECUTION DES TRAVAUX ET PRÉLÈVER LES ÉCHANTILLONS REQUIS POUR LES ESSAIS DE CONTRÔLE.
- 9.5 POUR CHAQUE 100 m³ DE BÉTON MIS EN ŒUVRE, LE LABORATOIRE PRÉLÈVERA UN ÉCHANTILLON DE CE BÉTON AVEC LEQUEL IL CONFECTIONNERA QUATRE COULÉES NORMALISÉES QUI SERVIRONT AUX ESSAIS DE RÉSISTANCE À LA COMPRESSION À 7 ET À 28 JOURS. LE LABORATOIRE, GÉRÉDANT, NE PRÉLÈVERA PAS MOINS D'UN (1) ÉCHANTILLON PAR JOUR DU BÉTON MIS EN ŒUVRE DE CHAQUE CLASSE ET DE CHAQUE TYPE DISTINCT DÉLÉMENT.
- 9.6 LE LABORATOIRE EFFECTUERA DES ESSAIS D'AFFAISSEMENT ET DE TENEUR EN AIR CHAQUE FOIS QU'IL PRÉLÈVERA UN ÉCHANTILLON EN VUE D'UN ESSAI DE RÉSISTANCE ET AINSI SOLTANT QUE LA NATURE DE L'OUVRAGE L'EXIGERA.
- 9.7 AINSIQU'IL LES ESSAIS DE MATÉRIAU EFFECTUÉS, DES COPIES CERTIFIÉES DES RAPPORTS CONTENANT TOUTES LES INFORMATIONS PERTINENTES SERONT ENVOYÉES AU PROPRIÉTAIRE, À L'ENTREPRENEUR, À L'INGÉNIEUR ET AU FOURNISSEUR DU BÉTON.
- 9.8 DES ESSAIS SUPPLÉMENTAIRES, EFFECTUÉS À LA DEMANDE DE L'ENTREPRENEUR POUR SES PROPRES BESOINS DEVONT ÊTRE APPROUVÉS PAR L'INGÉNIEUR ET SERONT AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR.
- 9.9 SI LES ESSAIS EFFECTUÉS PAR LE LABORATOIRE DÉMONTRENT QUE LE BÉTON N'EST PAS CONFORME AUX EXIGENCES DU DEVIS, TOUTES VÉRIFICATIONS ADDITIONNELLES EXIGÉES PAR L'INGÉNIEUR ET FAITES PAR LE LABORATOIRE, QUE CE SOIT SUR LES AGREGATS, LE DOSSAGE, LE MALAXAGE, AU CHANTIER OU À L'USINE DE BÉTON PRÉPARE, SERONT AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR.
- 9.10 L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉVOIR SUR LE CHANTIER UN ENDOIT À L'ABRI DES INTÉMPÉRURES OU LES CYLINDRES DE BÉTON POURRONT ÊTRE ENTREPOSÉS À LA TEMPÉRATURE APPROPRIÉE AVANT QU'ILS NE SOIENT EXPÉDIÉS AU LABORATOIRE D'ESSAIS.

10- BÉTON (BÉTONNAGE PAR TEMPS FROID)

- 10.1 LORSQUE LA TEMPÉRATURE DE L'AIR EST À 5°C OU PLUS BAS, OU LORSQU'IL EST PROBABLE QUE LES DIMENSIONS MONTREES AUX DESSINS AINSI QUE LES COFFRAGES OU LA PÉRIODE DE DURCISSEMENT, LES EXIGENCES DE CHAPITRE CONCERNANT LE BÉTON PAR TEMPS FROID S'APPLIQUENT.
- 10.2 TOUT CE QUI EST NÉCESSAIRE À L'EXECUTION DES TRAVAUX DOIT ÊTRE À LA PORTÉE DE LA MAIN LORSQUE LE BÉTON DOIT ÊTRE MIS EN PLACE PAR TEMPS FROID. CET OUTILLAGE ET CES MATÉRIAUX DEVRAIENT POUVOIR MAINTENIR LES TEMPÉRATURES REQUISSES LORS DE LA MISE EN PLACE ET PENDANT LA PÉRIODE DE DURCISSEMENT DU BÉTON. LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE UTILISÉS NE DEVRAIENT PAS AVOIR DES EFFETS NUISIBLES SUR LA QUALITÉ DU BÉTON. NI AFFECTER D'UNE FAÇON QUELCONQUE LES MATÉRIAUX DE FINITION. LES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE DÉGAGENT DU MONOXYDE DE CARBONE NE SERONT PAS ACCEPTÉS.
- 10.3 LE BÉTON NE DEVRA PAS ÊTRE DÉPOSÉ SUR OU CONTRE LES COFFRAGES. LE SOL, L'ACIER D'ARMATURE OU TOUTE SURFACE DONT LA TEMPÉRATURE EST INFÉRIEURE À 5°C.
- 10.4 LA TEMPÉRATURE DU BÉTON FRAIS AU MOMENT DE LA MISE EN PLACE DEVRA SE SITUER ENTRE 15°C ET 30°C. LORSQUE LA TEMPÉRATURE EST RELATIVEMENT BASSE, LA TEMPÉRATURE DU BÉTON DEVRAIT S'APPROCHER DE LA LIMITE SUPÉRIEURE 30°C.
- 10.5 IL FAUT ASSURER DES MOYENS EFFICACES DE MAINTENIR LA TEMPÉRATURE DU BÉTON SUR TOUTES LES SURFACES À 20°C AU MINIMUM POUR TROIS JOURS OU À 10°C AU MINIMUM POUR CINQ JOURS APRÈS LA MISE EN COFFRAGE. ON DEVRA PRENDRE LES MOYENS POUR HUMIDIFIER L'AIR DANS L'ESPACE RENFERMÉ ET MAINTENIR LE BÉTON ET LES COFFRAGES CONTINUELLEMENT HUMIDES SI UN CHALEUR SÈCHE EST EMPLOYÉE.
- 10.6 LE BÉTON DOIT ÊTRE GARDÉ À UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À CELLE DU GEL POUR UNE PÉRIODE DE SEPT (7) JOURS ET IL FAUT OBIÉDIR AU GEL ET AU DÉGEL ALTERNATIFS POUR AU MOINS QUATORZE (14) JOURS APRÈS LA MISE EN PLACE.
- 10.7 METHODES DE PROTECTION :
 - 10.7.1 LES EXIGENCES VISANT LA PROTECTION SPÉCIFIÉE PLUS HAUT PEUVENT ÊTRE MAINTENUES PAR L'EMPLEI D'UN ISOLANT SUPPLÉMENTAIRE SUFFISANT, EN REVERSANT LES SURFACES DE BÉTON AU MOYEN DE BÂCHES ÉLEVÉES. (DES BÂCHES EN CONTACT AVEC LE BÉTON SONT ABSOLUMENT INEFFICACES) OU EN ENMURANT COMPLÈTEMENT LE BÉTON TOUT EN PRÉVOYANT UN ESPACE POUR L'INTRODUCTION DE LA CHALEUR DANS L'ENCLOS, AU BÉSON. REMARQUE : UNE PROTECTION APPROPRIÉE DÉPENDRA DE LA TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE, DE LA VELOCITÉ DU VENT ET DE LA MASSIVITÉ DU BÉTON.
 - 10.7.2 LORSQUE LA TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE PENDANT LA MISE EN PLACE DU BÉTON OU DURANT LA PÉRIODE DE PROTECTION ÉTABLIE PLUS HAUT PEUT DESCENDRE À -4°C, IL FAUDRAIT ALORES RECOUVRIR D'UNE FAÇON SUFFISANTE TOUTES LES SURFACES AVEC DES BÂCHES ÉLEVÉES OU UN ISOLANT, ET UNE SOURCE DE CHALEUR SUPPLÉMENTAIRE DEVRAIT ÊTRE DISPONIBLE.
 - 10.7.3 LORSQUE LA TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE PENDANT LA MISE EN PLACE DU BÉTON OU DURANT LA PÉRIODE DE PROTECTION ÉTABLIE PLUS HAUT PEUT DESCENDRE À -4°C, MAIS NON MOINS DE -12°C, IL FAUDRAIT RECOUVRIR D'UNE FAÇON SATISFAISANTE TOUTES LES SURFACES EN BÉTON AVEC DES BÂCHES ÉLEVÉES OU UN ISOLANT, EN PLUS D'UNE SOURCE DE CHALEUR.
 - 10.7.4 LORSQUE LA TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE PENDANT LA MISE EN PLACE DU BÉTON OU DURANT LA PÉRIODE DE PROTECTION ÉTABLIE PLUS HAUT PEUT DESCENDRE EN BAS DE -12°C, IL FAUDRAIT PRÉVOIR UN ENMURÈMENT COMPLET DE L'OUVRAGE DE BÉTON ANSI QU'UNE SOURCE DE CHALEUR SUPPLÉMENTAIRE.
 - 10.7.5 À LA FIN DE LA PÉRIODE DE PROTECTION SPÉCIFIÉE, LA TEMPÉRATURE DU BÉTON DOIT AVOIR UNE CURE HUMIDE QUEL QUE LE RYTHME NE DÉPASSANT PAS 10°C PAR JOUR, JUSQU'A CE QUE LA TEMPÉRATURE DE L'AIR AMBIANT AIT ÉTÉ ATTEINTE.

- 10.8 LE BÉTON DOIT ÊTRE GARDÉ À UNE TEMPÉRATURE SUPÉRIEURE À CELLE DU GEL POUR UNE PÉRIODE DE SEPT (7) JOURS ET IL FAUT OBIÉDIR AU GEL ET AU DÉGEL ALTERNATIFS POUR AU MOINS QUATORZE (14) JOURS APRÈS LA MISE EN PLACE.

11- BÉTON (BÉTONNAGE PAR TEMPS CHAUD, CONDITIONS SÉVÈRES)

- 11.1 LORSQUE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE EST DE 27°C OU PLUS, DES PRÉCAUTIONS SONT REQUISES. LE BÉTON DOIT AVOIR UNE CURE HUMIDE DES QUE LA TEMPÉRATURE DE L'AIR EST ÉGALE OU SUPÉRIEURE À 20°C AFIN DE MINIMISER L'ÉVAPORATION DE TEMPÉRATURE DUE AU PROCESSUS DE CURE. SE REFERER À L'ARTICLE 4.0 CONCERNANT LA CURE ET LA PROTECTION.
- 11.2 IL EST POSSIBLE QUE DES PRÉCAUTIONS SOIENT REQUISES AUSSI LORS DE CONDITIONS CLIMATIQUES SÉVÈRES (VENTS, TAUX D'HUMIDITÉ DE L'AIR FAIBLE, EXPOSITION DIRECTE AU SOLEIL, ETC.). DES QUE LE TAUX D'ÉVAPORATION EST SUPÉRIEUR À 1,0 (g/m²·h), IL EST IMPÉRATIF D'AJUSTER LA MÉTHODE DE TRAVAIL AFIN DE NE PAS DÉPASSER CE TAUX D'ÉVAPORATION (MURS ÉCRANS, CURE HUMIDE, ETC.).
- 11.3 L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DES PRÉCAUTIONS ET MÉTHODES REQUISES À RÉALISER EN CHANTIER AFIN D'OBTENIR UNE CURE OPTIMALE DU BÉTON. LES MÉTHODES CHOISIES DOIVENT ÊTRE APPROPRIÉES EN FONCTION DES CONDITIONS CLIMATIQUES ET LIMITATIONS PROPRES AU CHANTIER.
- 11.4 EN TOUT TEMPS, LA TEMPÉRATURE DU BÉTON LORS DE LA MISE EN PLACE NE DOIT PAS DÉPASSER LES VALEURS SUIVANTES (TABLEAU 1) CSA A23.1-14):

ÉPAISSEUR DE LA SECTION	TEMPÉRATURE °C	
	MINIMUM	MAXIMUM
< 0,3 m	10	35
0,3 m @ 1,0 m	10	30
1,0 m @ 2,0 m	5	25
2,0 m >	5	20

NOTE 1 : POUR LES FORMULES DE BÉTON HAUTE PERFORMANCE (>50 MPa), LA TEMPÉRATURE NE DOIT JAMAIS EXCÉDER 30°C.

NOTE 2 : DANS LA MESURE DU POSSIBLE, CIBLER LA VALEUR MINIMALE DU TABLEAU AFIN DE FAVORISER LA CURE DU BÉTON LORS DE TEMPS CHAUD ET LA VALEUR MAXIMALE LORS DE TEMPS FROIDS.

12- BÉTON (CONTRÔLE DE PLANITÉ DES DALLES DE BÉTON STRUCTURALES)

- 12.1 CONCERNANT LES TOLÉRANCES DE PLANITÉ, LE TABLEAU 22 DE LA NORME A23.1, 2004 S'APPLIQUE, SELON LA MÉTHODE DE LA RÈGLE DROITE, LA NORME STIPULE QUE LA TOLÉRANCE EST DE 40mm (5/16") POUR UNE RÈGLE DE 3m (PLANCHER DE CLASSE 24), UN MINIMUM DE 5 RELEVÉS AU HASARD PAR SURFACE DE COULÉE POURRA ÊTRE FAIT ET 90% DES MESURES DOIVENT ÊTRE CONFORMES DE PLUS, POUR ÊTRE VALIDES, LES RELEVÉS DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS LORSQUE LA DALLE BÉTONNÉE EST ENCORE ÉTAÉE, DANS UNE DÉLAI DE 72h ± 12h, PLUS UN (1) SAGIT DE TOLÉRANCES RELATIVES À LA FINITION DU BÉTON (VOLET NON STRUCTURAL). CES RELEVÉS SERONT SOUS LA RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE.
- 12.2 RELATIVEMENT AU DÉCOFFRAGE DES DALLES STRUCTURALES, IL POURRA ÊTRE DÉBUTÉ UNIQUEMENT LORSQUE LE BÉTON AURA ATTEINT 75% DE SA RÉSISTANCE EN COMPRESSION DEMANDÉE À 28 JOURS. PROCÉDER PAR PETITES SECTIONS DE 300mm (6x6x6") (20'-0"), RETIREZ LE CONTREPLAQUE ET REMETTRE EN PLACE IMMÉDIATEMENT LES CADRES D'ÉTAIEMENT AVANT DE PASSER UN UN AUTRE SECTEUR. IL EST IMPÉRATIF QUE LES CADRES D'ÉTAIEMENT SOIENT REPLACÉS SOUS LA DALLE EN SUIVANT LA SÉQUENCE SUIVANTE (OU LE NIVEAU 6 EST L'ÉTAGE À COLLER) :
 - NIVEAU 6 : UTILISER 100% DES CADRES PRÉVUS AU PLAN D'ÉTAIEMENT ;
 - NIVEAU 5 : UTILISER 100% DES CADRES PRÉVUS AU PLAN D'ÉTAIEMENT ;
 - NIVEAU 4 : UTILISER 15% DES CADRES PRÉVUS AU PLAN D'ÉTAIEMENT ;
 - NIVEAU 3 : UTILISER 50% DES CADRES PRÉVUS AU PLAN D'ÉTAIEMENT ;
 - NIVEAU 2 : UTILISER 10% DES CADRES PRÉVUS AU PLAN D'ÉTAIEMENT ;
 - NIVEAU 1 : AUCUN SUPPORT REQUIS ; (NIVEAUX À TITRE INDICATIF)
- 12.3 SI NÉCESSAIRE, AVANT LE DÉCOFFRAGE DE LA DALLE, UN RELIÈV DU DESSOUS DU CONTREPLAQUE DU COFFRAGE POURRAIT ÊTRE FAIT. IL SERA ENSUITE COMPARÉ AVEC LE RELIÈV DU DESSUS DE LA DALLE FAIT APRÈS LA COULÉE. NOUS POURRIONS AINSI VÉRIFIER SI LE SAGIT D'AFFAISSEMENT DU COFFRAGE LORS DE LA COULÉE DU BÉTON OU D'UN PROBLÈME DE FINITION DE L'ARMATURE DALLE STRUCTURALE.

13- BÉTON (DALLES STRUCTURALES, STATIONNEMENTS INTÉRIEURES)

- 13.1 PROTECTION ACIER D'ARMATURE : LE RECOUVREMENT MINIMUM DES BARRES D'ARMATURE EST INDICUÉ SUR LES VUES EN PLAN D'ARMATURE.
- 13.2 CURE DU BÉTON SUPPLÉMENTAIRE : DALLE MAINTENUE HUMIDE PENDANT UNE DURÉE DE 7 JOURS ADDITIONNEL À LA CURE DE BASE DE 7 JOURS APRÈS LA COULÉE DE BÉTON OU PENDANT LE TEMPS NÉCESSAIRE POUR ATTEINDRE 70% DE LA RÉSISTANCE SPÉCIFIÉE.
- 13.3 PROTECTION DES DALLES : LE DESSUS DES DALLES DE STATIONNEMENT DES SOUS-SOL, SERONT PROTÉGÉS DES CHLORURES DE LA FAÇON SUIVANTE :
 - SECTEUR AVEC PAVAGE :
 - PRÉPARATION DE LA SURFACE & APPRÊT ;
 - MISE EN PLACE D'UNE MEMBRANE IMPERMÉABLE SOUDÉE DE TYPE "ANTIROCK" DE SOPREMA® SELON LE DEVIS DU MANUFACTURIER ou ÉQUIVALENT APPROUVÉ, VOIR ARCH.
 - LA POSE DE LA MEMBRANE DEVRA ÊTRE INSPECTÉE PAR UN LABORATOIRE.
 - LA MEMBRANE DEVRA ÊTRE INSTALLÉE AU BAS DES COLONNES ET DES MURS SUR UNE HAUTEUR DE 100mm (4")
 - SECTEUR SANS PAVAGE :
 - PRÉPARATION DE LA SURFACE & APPRÊT ;
 - MISE EN PLACE DU SYSTÈME "ASLSAN" DE SOPREMA SELON LE DEVIS DU MANUFACTURIER ou ÉQUIVALENT APPROUVÉ, VOIR ARCH.
 - LA POSE DE LA MEMBRANE DEVRA ÊTRE INSPECTÉE PAR UN LABORATOIRE.
 - LA MEMBRANE DEVRA ÊTRE INSTALLÉE AU BAS DES COLONNES ET DES MURS SUR UNE HAUTEUR DE 100mm (4")

14- BÉTON APPARENT (FINITION ET PRÉPARATION)

- 14.1 POUR LA LOCALISATION DES ÉLÉMENTS STRUCTURAUX EN BÉTON APPARENT, VEUILLEZ RÉFÉRENCEZ LES PLANS D'ARCHITECTURE.
- 14.2 LES COFFRAGES DES ÉLÉMENTS EN BÉTON APPARENT DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS AVEC DES PANNEAUX CONTRÔLÉES NEUF ET LISSÉS, CONFORME AUX NORMES CSA-A23.1A23.2.
- 14.3 LES JOINTS DES COFFRAGES POUR LES ÉLÉMENTS EN BÉTON APPARENT DOIVENT ÊTRE ALIGNÉS ET POSITIONNÉS SYMÉTRIQUEMENT SUR LE LÈMMENT.
- 14.4 LES TRISANTS DE COFFRAGE DES ÉLÉMENTS EN BÉTON APPARENT DOIVENT ÊTRE ÉQUIVÉS DE CÔNES DE PLASTIQUE, AFIN D'ÉVITER LE DÉCOFFRAGE. LES CÔNES DOIVENT ÊTRE RETIRÉS, AUCUN BOUCHON REQUIS.
- 14.5 LES TRISANTS DOIVENT ÊTRE ALIGNÉS ET POSITIONNÉS SYMÉTRIQUEMENT SUR LES PANNEAUX DE COFFRAGE.
- 14.6 UTILISER UN AGENT DE DÉCOFFRAGE, INCOLORE, NON-TOXIQUE ET BIODEGRADABLE.
- 14.7 POUR LES ÉLÉMENTS QUI SERONT EN BÉTON APPARENT, FOURNIR LES DESSINS D'ATELIER (CROQUIS) POUR LA LOCALISATION DES JOINTS DE PANNEAUX ET LES TRISANTS, FAIRE APPROUVER PAR L'INGÉNIEUR ET L'ARCHITECTE.
- 14.8 DÉCOFFRAGE LORSQUE LE BÉTON A ATTEINT PLUS DE 70% DE SA RÉSISTANCE.
- 14.9 APRÈS LE DÉCOFFRAGE, LES SURFACES DE BÉTON APPRÊTES DOIVENT ÊTRE RETIRÉES DE LEUR ASPÉRIÉTÉS, ET LES CAVITÉS DOIVENT ÊTRE RÉPARÉES ET OBTURÉES.
- 14.10 POUR L'APPLICATION DE FINI OU PEINTURE SUR LES SURFACES DE BÉTON APPARENT, VOIR PLANS D'ARCHITECTURE.
- 14.11 LES MURS DE REFEND, COLONNES ET PILASTRES APPARENTS DOIVENT AVOIR UN CHANFREIN SUR LES ARÊTES HORIZONTALES ET VERTICALES.
- 14.12 LES SURFACES DES DALLES DE BÉTON AVEC UN REVÊTEMENT PEINTURE DOIVENT ÊTRE RIGOLUÉE, VOIR EN PLAN LA PRÉPARATION DE LA SURFACE ET VOIR ARCHITECTURE POUR LE REVÊTEMENT.
- 14.13 POUR LES PLAFONDS APPARENTS, UTILISER DES PANNEAUX DE COFFRAGE 1220x2440mm (4'-0" x 8'-0") NON ALTÉRÉS AFIN D'OBTENIR UN BÉTON APPARENT DE MEILLEUR FINI ET UN ESPACEMENT MAXIMAL ENTRE LES JOINTS DES PANNEAUX.

15- BÉTON (FINI DE PLANCHER)

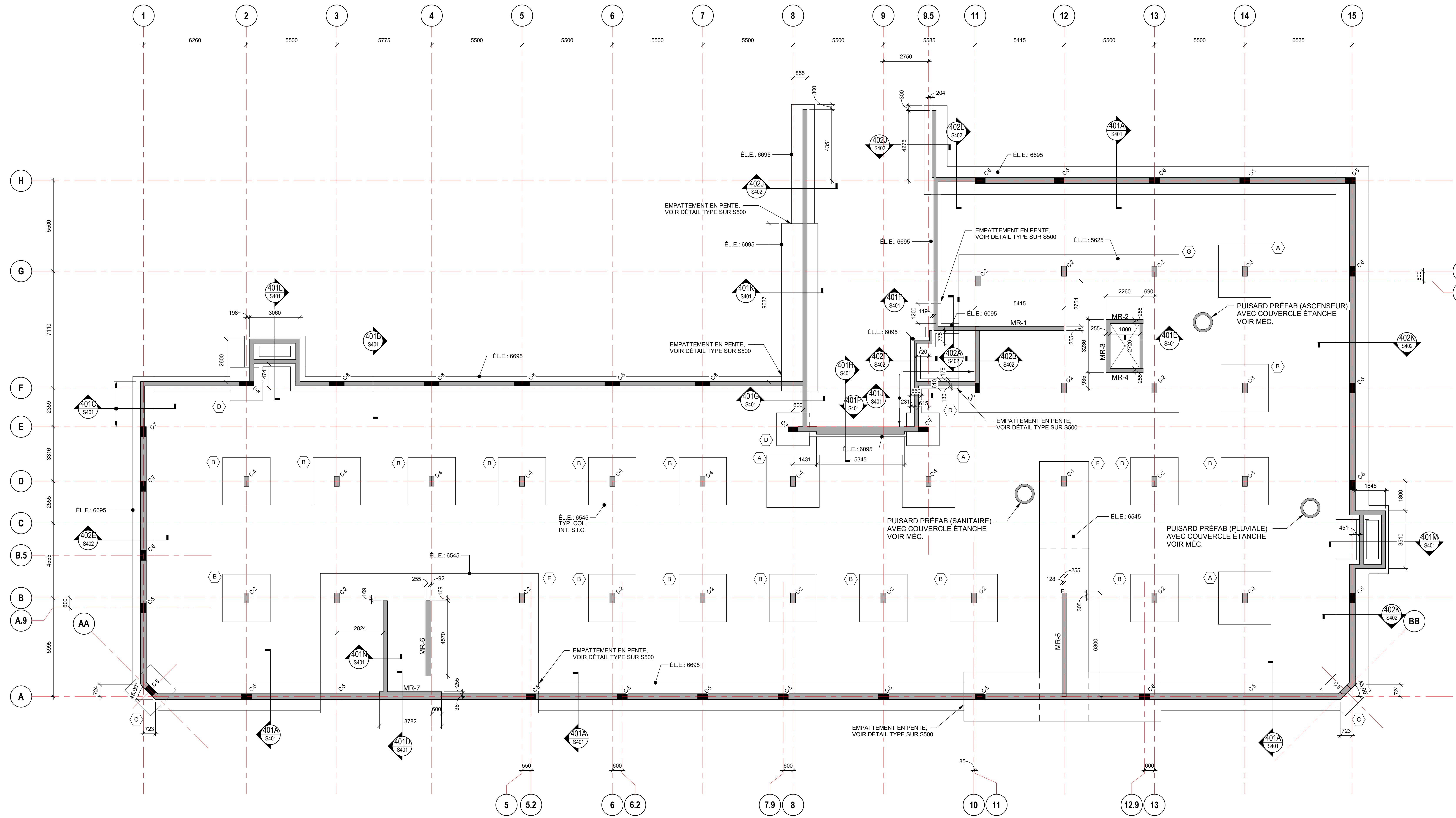
- 15.1 EFFECTUER LA FINITION DU BÉTON CONFORMEMENT À LA NORME CAN/CSA-A23.1. LA TOLÉRANCE DE FINI DE LA DALLE SERA DE 5mm (3/16") DANS 3m (9'-10") LE FINI SERA DE TYPE "FINI TRUËLÉ D'ACIER".
- 15.2 NE PAS SAUPOUDRER DU CIMENT SEC OU UN MÉLANGE DE CIMENT SEC ET DE SABLE SUR LES SURFACES DE BÉTON ET NE PAS AJOUTER D'EAU.
- 15.3 À MOINS INDICATIONS CONTRAIRES, LAISSER DURCIR LE BÉTON CONFORMEMENT À LA NORME CAN/CSA-A23.1 ET MAINTENIR LE BÉTON 7 JOURS HUMIDES APRÈS LA COULÉE DE LA DALLE AVEC DE LA JUTE MAINTENUE CONSTamment HUMIDE.

16- JOINTS DE CONSTRUCTION

- 16.1 L'EMPLACEMENT DES JOINTS DE CONSTRUCTION DÉLIMITANT CHAQUE COULÉE DE BÉTON DOIT ÊTRE APPROUVÉ PAR L'INGÉNIEUR. CELUI-CI, S'IL LE JUGE À PROPOS, POURRA EXIGER QUE CES JOINTS SOIENT APPROCHÉS OU DISPOSÉS DIFFÉREMMENT.
- 16.2 AUCUN DES JOINTS DE CONSTRUCTION DÉJÀ INDICUÉS SUR LES PLANS NE DOIT ÊTRE DÉPLACÉ OU RETRANCÉ SANS UNE AUTORISATION PRÉALABLE DE L'INGÉNIEUR.
- 16.3 FAÇONNER LES JOINTS HORIZONTAUX ET VERTICAUX DE CONSTRUCTION REQUIS DANS LES MURS SUIVANT LES DÉTAILS TYPÉES MONTRES SUR LES PLANS.
- 16.4 IMMÉDIATEMENT AVANT DE REPRENDRE LE BÉTONNAGE CONTRE UN JOINT DE CONSTRUCTION, NETTOYER ET SCRAPER LA SURFACE DU BÉTON DURCI DE FAÇON À ÉLIMINER TOUT FRAGMENT LIBRE ET TOUTE TRACÉ DE LAITANCE. APPLIQUER UN AGENT DE LIANSONNEMENT SUR LA SURFACE DE BÉTON DURCI AVANT LA MISE EN PLACE DU BÉTON FRAIS. EXECUTER CES TRAVAUX CONFORMEMENT AUX RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.
- 16.5 ASSUMER TOUTS LES FRAIS OCCASIONNÉS POUR LA RÉALISATION DES JOINTS DE CONSTRUCTION. AUCUNE RÉCLAMATION NE SERA ACCEPTÉE POUR LES JOINTS DÉPLACÉS OU AJOUTÉS SUIVANT LES DIRECTIVES DE L'INGÉNIEUR.

17- MAÇONNERIE (MORTIER)

- 17.1 EXECUTER LES TRAVAUX SELON LES NORMES CAN/CSA S-304-1-04, CAN/CSA-A370, CAN/CSA-A371.
- 17.2 MORTIER
 - 19.2.1 EXECUTER LES TRAVAUX SELON LES NORMES CAN/CSA A 179-04.
 - 19.2.2 BLOC DE MAÇONNERIE, CONFORME À LA NORME CAN/CSA-A-165.
 - 19.2.3 APPLIQUER LES ÉTAMIEMENTS TEMPORAIRES POUR LES LINTEAUX, PORTIER ET AUTRES ÉLÉMENTS DE MAÇONNERIE.
 - 19.2.4 LES MESURES TEMPORAIRES POUR LA STABILITÉ DES OUVRAGES DE MAÇONNERIE SONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR.
 - 19.2.5 LES PAROIS DE MAÇONNERIE NON-PORTÉES DOIVENT ÊTRE RETENUES LATÉRALEMENT TEL QU'INDIQUÉ AU PLAN.
 - 19.2.6 LES PAROIS DE MAÇONNERIE NON-PORTÉES DOIVENT AVOIR UN ESPACE LIBRE ENTRE LE



VUE EN PLAN DES FONDATIONS
Echelle: 1 : 100

LÉGENDE :

- ⊕ TYPE DE COLONNE, VOIR TABLEAU SUR S150
- ÉL. E.: XXX : ÉLÉVATION DESSUS EMPATTEMENT
- MR-XX : MUR DE REFEND, VOIR ÉLÉVATION SUR S300
- ⊗ TYPE D'EMPATTEMENT, VOIR TABLEAU

TABLEAU D'EMPATTEMENTS

TYPE	LARGEUR	LONGUEUR	ÉPAISSEUR	ARMATURE
A	3200	3200	700	17-20M BAS CH. SENS
B	2900	2900	650	<multiple>
C	2200	2200	400	9-20M BAS CH. SENS
D	2000	2000	300	9-20M BAS CH. SENS
E				VOIR AGRANDIE SUR S400 VOIR SUR S400
F				VOIR AGRANDIE SUR S400 VOIR SUR S400
G				VOIR AGRANDIE SUR S400 VOIR SUR S400

Architecte : **A21**
ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
880, PLACE D'ORVILLE, 21^e ÉTAPE / QUÉBEC QC G1R 3P4
T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique : **CBTEC.**
1100, rue St-Jean-Baptiste, tour 110
1200, rue St-Jean-Baptiste, tour 110
Québec (Québec)
Canada G1R 3H8
T: 418 871 9330
cbtec.ca

Propriétaire : **garoy CONSTRUCTION**

NE PAS CONSTRUIRE
AVEC CES PLANS

No.	Revision(s)	Date
1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
		AAAA-MM-JJ



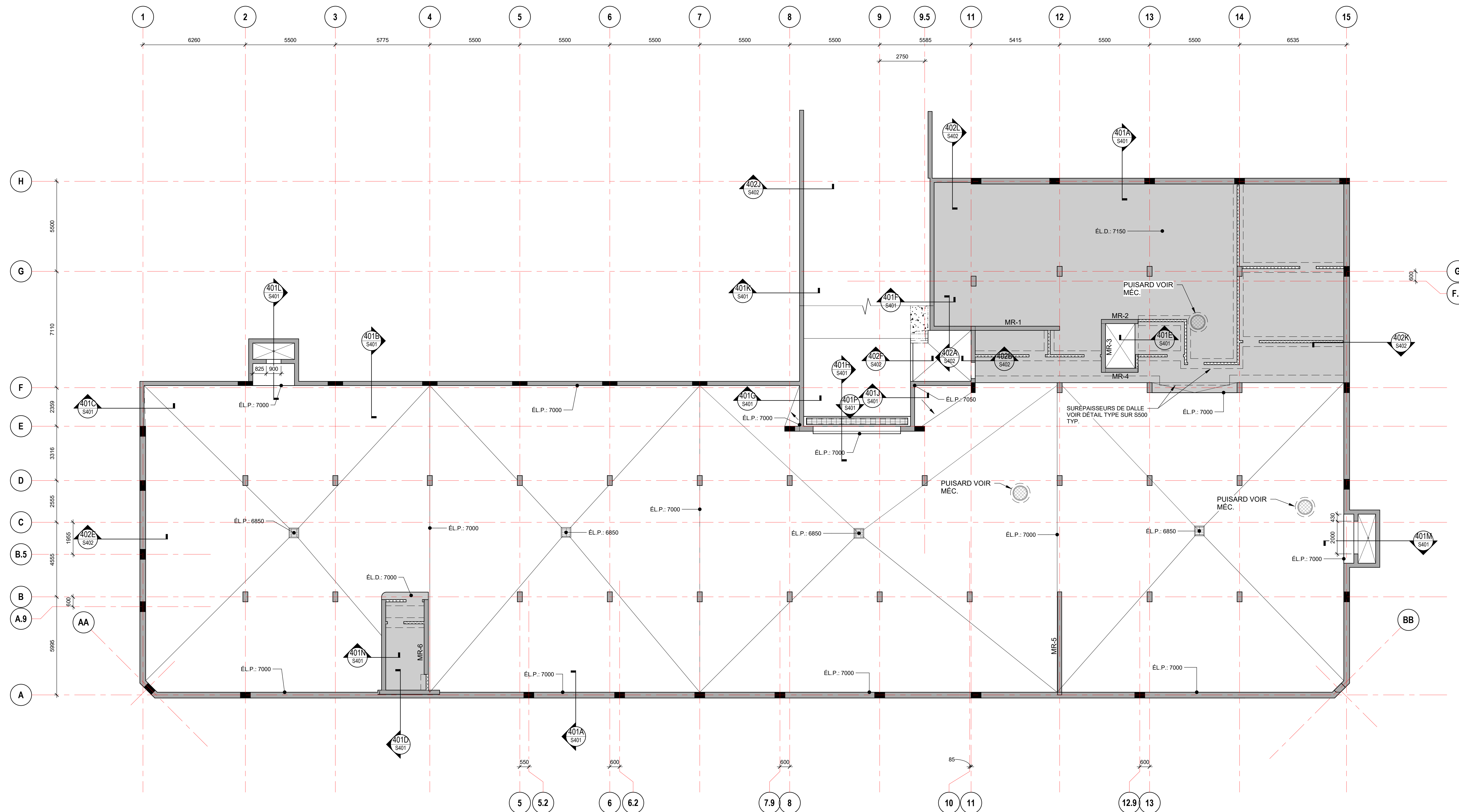
SID
INGÉNIEURS
418-781-9798 WWW.GROUPESID.CA

Conçu par : V. GINGRAS, ing. Dessiné par : A. THIVIERGE, tech.
Vérifié par : S. SAMSON, ing.

Titre du projet : **69 LOGEMENTS**
47e RUE OUEST
Titre du dessin : **PLAN DES FONDATIONS**

STRUCTURE

Echelle:	Projet No.:	Feuille No.:
Comme indiqué	24-7135S	S100
Date:	Nom du Fichier:	
DATE DU PROJET		



VUE EN PLAN NIVEAU 0
Échelle: 1 : 100

NOTES DALLE SUR SOL :

- DESSUS DALLE EL. VOIR PLAN
- DALLE DE BÉTON SUR SOL 100mm ÉP. FINI À LA TRUIELLE D'ACIER
- TREILLIS MÉTALLIQUE, VOIR DÉTAIL TYPE DALLE SUR SOL SUR S500
- REMBLAIS SOUS DALLE, VOIR DÉTAIL TYPE SUR S500

NOTES PAVAGES BITUMEUX (STATIONNEMENT):

- DESSUS PAVAGE EL. VOIR PLAN
- PAVAGE VOIR ÉTUDE GÉOTECHNIQUE
- REMBLAI SOUS PAVAGE VOIR DÉTAIL TYPE SUR S500

LÉGENDE :

- EL.P.: XXX : ÉLÉVATION DESSUS PAVAGE
- EL.D.: XXX : ÉLÉVATION DESSUS DALLE
- MR-XX : MUR DE REFEND, VOIR ÉLÉVATION SUR S300

Architecte : **A²¹**
ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
680, PLACE D'ORVILLE, 2^E ÉTAPE / QUÉBEC QC G1R 3P4
T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique : **CBTEC.**
1200, av. St-Jean-Baptiste, bur. 116
Québec (Québec) Canada G1R 3H8
T: 418 871 9330
cbtec.ca

Propriétaire : **garoy**
CONSTRUCTION INC.

NE PAS CONSTRUIRE
AVEC CES PLANS

1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
No.	Revisions(s)	AAAA-MM-JJ



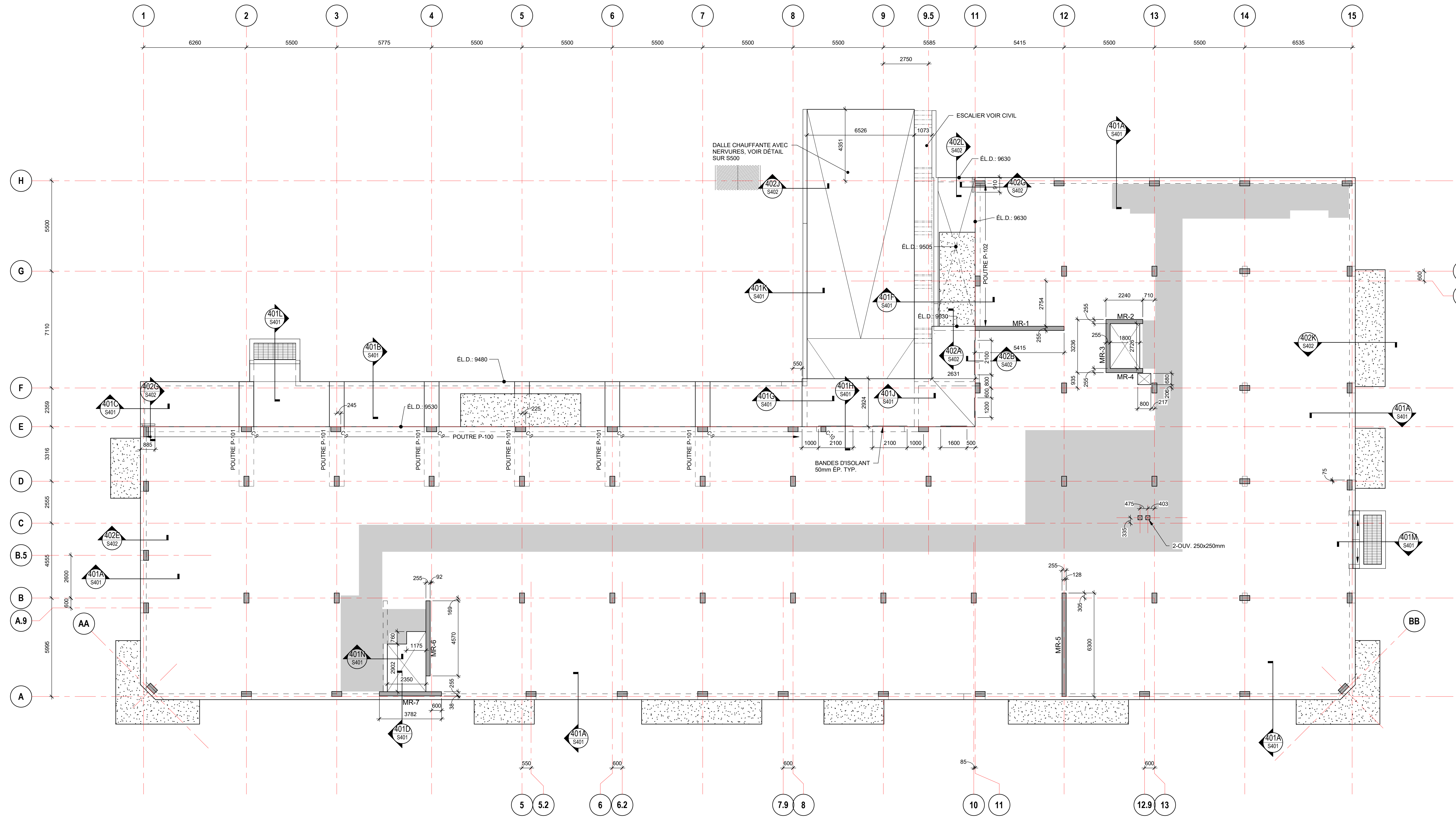
SID
INGÉNIEURS
418-781-9798 WWW.GROUPESID.CA

Conçu par : V. GINGRAS, ing. Dessiné par : A. THIVIERGE, tech.
Vérifié par : S. SAMSON, ing.

Titre du projet: **69 LOGEMENTS**
47e RUE OUEST
Titre du dessin: **PLAN DU NIVEAU 0**

STRUCTURE

Échelle: Comme indiqué	Projet No.: 24-7135S	Feuille No.: S101
Date: DATE DU PROJET	Nom du Fichier:	



VUE EN PLAN NIVEAU 1
Échelle: 1 : 100

NOTES DALLES STRUCTURALES:

- DESSUS DALLE NIVEAU 0 EL. 10,000
- DALLE STRUCTURALE 255mm D'ÉPAIS
- CHARGES DE CONCEPTION
- SURCHARGE MORTES: 1.3 kPa
- CHARGES VIVES: 1.9 kPa
- CIRCULATION, AIRE COMMUNE: 4.8 kPa

NOTES DALLES TERRASSES:

- DESSUS DALLE VOIR PLAN
- DALLE STRUCTURALE 255mm EP.
- CHARGES DE CONCEPTION
- SURCHARGE MORTES: 5.4 kPa INCLUANT BÉTON ET 200mm REMBLAIS MAX.
- CHARGES VIVES: 12.0 kPa

LÉGENDE:

- : TYPE DE COLONNE, VOIR TABLEAU SUR S150
- ÉL.D. XXX : ÉLÉVATION DESSUS DALLE
- ÉL.D. XXX : ÉLÉVATION DESSOUS DALLE
- MR-XX : MUR DE REFEND, VOIR ÉLÉVATION SUR S300
- P-XXX : POUTRE DE BÉTON, VOIR ÉLÉVATION SUR S320

NOTE JOINTS DE COULÉE:

L'ENTREPRENEUR EN COFFRAGE DOIT PRÉVOIR UN NOMBRE SUFFISANT DE JOINTS DE COULÉE DANS LES DALLES STRUCTURALES. LA QUANTITÉ ET LA POSITION DES JOINTS DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL, L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE ET LE FOURNISSEUR DE BÉTON.

NOTES OUVERTURES MÉCANIQUES DANS LES DALLES ET MURS DE BÉTON:

LE NOMBRE, LA POSITION ET LES DIMENSIONS DES OUVERTURES DEVONT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LES PLANS DE L'INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET VALIDER AU CHANTIER PAR L'ENTREPRENEUR.

POUR L'ARMATURE SUPPLÉMENTAIRE AUTOUR DES OUVERTURES, VOIR DÉTAILS TYPES SUR S200, SAUF INDICATION CONTRAIRE MONTREE EN PLAN.

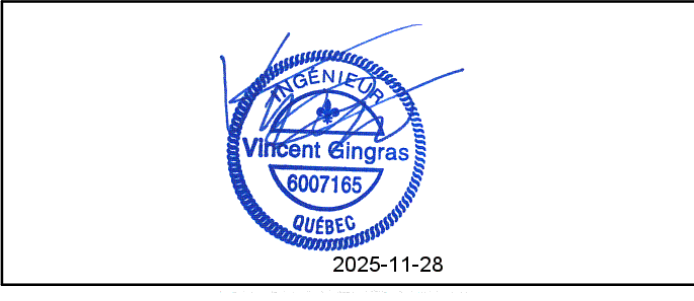
Architecte : **A21**
ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
880, PLACE D'ORVILLE, 21^E ÉTAPE / QUÉBEC QC G1R 3P4
T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique : **CBTEC.**
1200, av. St-Jean-Baptiste, bur. 116
Québec (Québec)
Canada G1R 3H8
T 418 871 9330
cbtec.ca

Propriétaire : **garoy CONSTRUCTION**

NE PAS CONSTRUIRE
AVEC CES PLANS

1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
No.	Revisions(s)	AAAA-MM-JJ



SID
INGÉNIEURS
418-781-9798 WWW.GROUPESID.CA

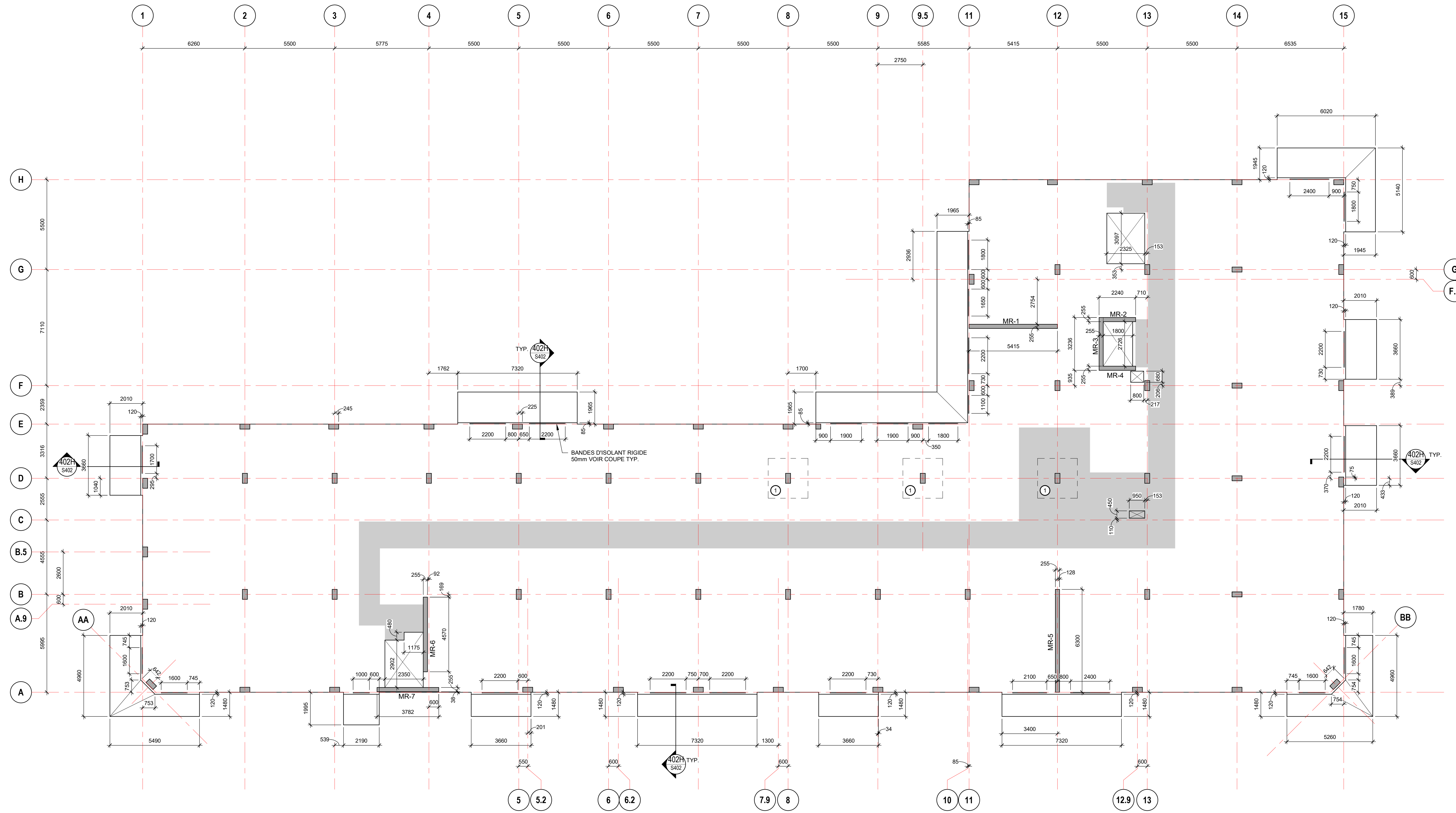
Conçu par : V. GINGRAS, ing.
Dessiné par : A. THIVIERGE, tech.
Vérifié par : S. SAMSON, ing.

Titre du projet : **69 LOGEMENTS**
47e RUE OUEST

Titre du dessin : **PLAN DU NIVEAU 1**

STRUCTURE

Échelle: Comme indiqué	Projet No.: 24-7135S	Feuille No.: S102
Date: DATE DU PROJET	Nom du Fichier:	



VUE EN PLAN NIVEAU 2
Echelle: 1 : 100

NOTES DALLES STRUCTURALES:

- DESSUS DALLE NIVEAU 2 : EL. 13000
- DALLE STRUCTURALE 230mm D'ÉPAIS
- CHARGES DE CONCEPTION
- SURCHARGE MORTES: 1.32 kPa
- CHARGES VIVES: 1.9 kPa
- CIRCULATION, AIRE COMMUNE: 4.8 kPa

NOTE JOINTS DE COULÉE:

L'ENTREPRENEUR EN COFFRAGE DOIT PRÉVOIR UN NOMBRE SUFFISANT DE JOINTS DE COULÉE DANS LES DALLES STRUCTURALES. LA QUANTITÉ ET LA POSITION DES JOINTS DOIVENT ÊTRE COORDONNÉS AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRALE, L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE ET LE FOURNISSEUR DE BÉTON.

TABLEAU PANNEAUX SURBAISSÉS	
TYPES	DIMENSIONS
⊙	2400x2400x100 EP.

NOTES OUVERTURES MÉCANIQUES DANS LES DALLES ET MURS DE BÉTON:

- LE NOMBRE, LA POSITION ET LES DIMENSIONS DES OUVERTURES DEVONT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LES PLANS DE L'INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET VALIDER AU CHANTIER PAR L'ENTREPRENEUR.

- POUR L'ARMATURE SUPPLÉMENTAIRE AUTOUR DES OUVERTURES, VOIR DÉTAILS TYPES SUR S200, SAUF INDICATION CONTRAIRE MONTÉE EN PLAN.

Architecte :

A21

ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
850, PLACE D'ORVILLE, 21^E ÉTAPE / QUÉBEC Q.C. H1R 3P4
T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique :

CBTEC.

1200, av. St-Jean-Baptiste, bur. 116
Québec (Québec)
Canada Q.C. H1R
T: 418 871 8330
cbtec.ca

Propriétaire :

garoy
CONSTRUCTION

NE PAS CONSTRUIRE
AVEC CES PLANS

No.	Revisions(s)	2025-11-28	AAAA-MM-JJ
1	POUR SOUMISSION	2025-11-28	AAAA-MM-JJ



SID
INGÉNIEURS
418-781-9798 WWW.GROUPESID.CA

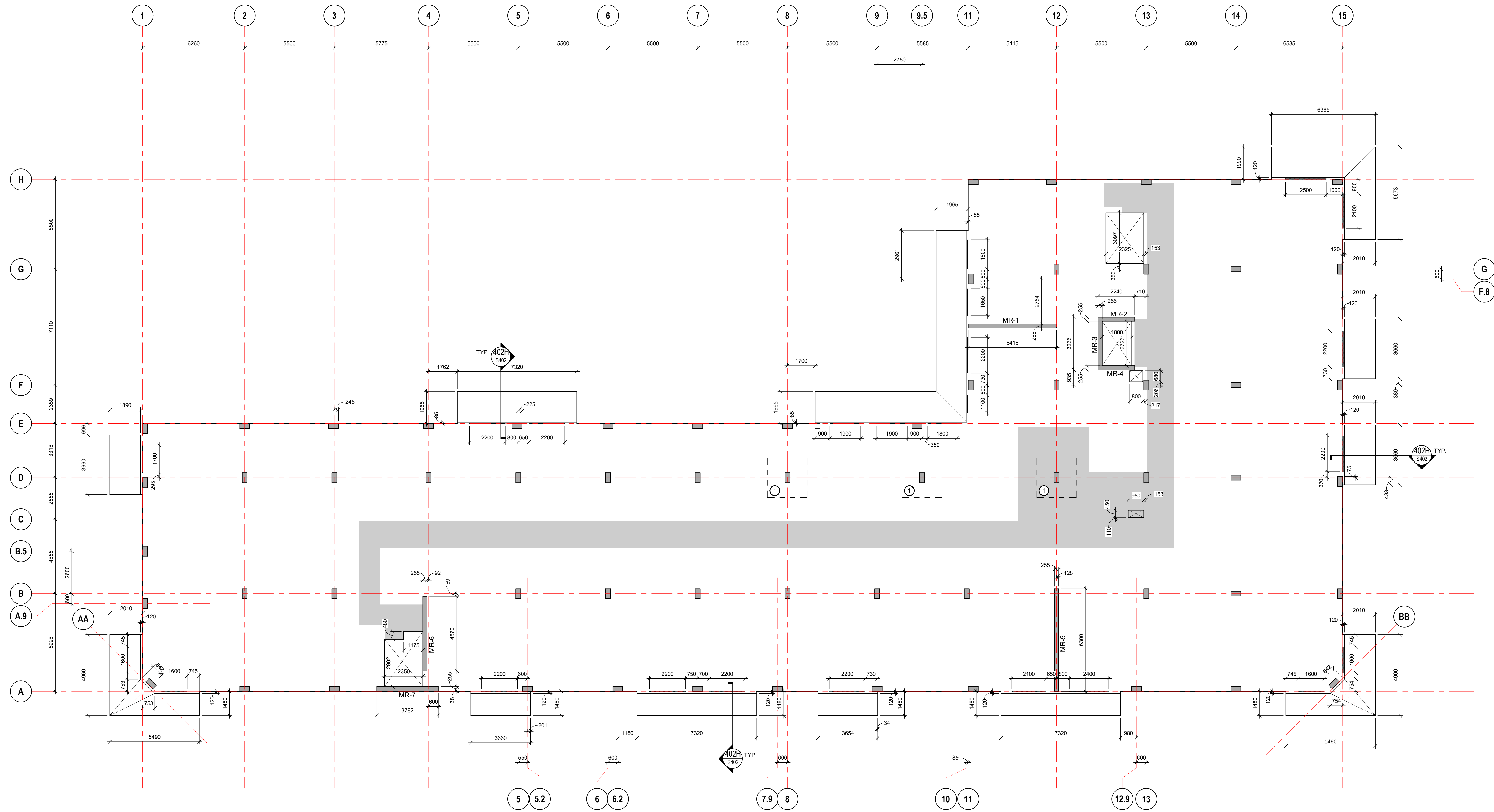
Conçu par: V. GINGRAS, ing. Dessiné par: A. THIVIERGE, tech.
Vérifié par: S. SAMSON, ing.

Titre du projet:
69 LOGEMENTS
47e RUE OUEST

Titre du dessin:
PLAN DU NIVEAU 2

STRUCTURE

Echelle: Comme indiqué	Projet No.: 24-7135S	Feuille No.: S103
Date: DATE DU PROJET	Nom du Fichier:	



VUE EN PLAN NIVEAU 3
Échelle: 1 : 100

NOTES DALLES STRUCTURALES:

- DESSUS DALLE NIVEAU 3 - EL. 16000
- DALLE STRUCTURALE 230mm D'ÉPAIS
- CHARGES DE CONCEPTION
- SURCHARGE MORTES: 1.32 kPa
- CHARGES VIVES: 1.9 kPa
- CIRCULATION, AIRE COMMUNE: 4.8 kPa

NOTE JOINTS DE COULÉE :

L'ENTREPRENEUR EN COFFRAGE DOIT PRÉVOIR UN NOMBRE SUFFISANT DE JOINTS DE COULÉE DANS LES DALLES STRUCTURALES. LA QUANTITÉ ET LA POSITION DES JOINTS DOIVENT ÊTRE COORDONNÉES AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRALE, L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE ET LE FOURNISSEUR DE BÉTON.

TABLEAU PANNEAUX SURBAISSÉS

TYPES	DIMENSIONS
①	2400x2400x100 ÉP.

NOTES OUVERTURES MÉCANIQUES DANS LES DALLES ET MURS DE BÉTON :

- LE NOMBRE, LA POSITION ET LES DIMENSIONS DES OUVERTURES DEVONT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LES PLANS DE L'INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET VALIDER AU CHANTIER PAR L'ENTREPRENEUR.
- POUR L'ARMATURE SUPPLÉMENTAIRE AUTOUR DES OUVERTURES, VOIR DÉTAILS TYPES SUR S200, SAUF INDICATION CONTRAIRE MONTRE EN PLAN.

Architecte :

A21

ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
850, PLACE D'ORVILLE, 21^E ÉTAPE | QUÉBEC QC G1R 3P4
T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique :

CBTEC.

1200, av. St-Jean-Baptiste, bur. 116
Québec (Québec)
Canada Q1R 3H8
T: 418 971 9330
cbtec.ca

Propriétaire :

garoy
CONSTRUCTION

1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
No.	Revision(s)	AAAA-MM-JJ



SID
INGÉNIEURS
418-781-9798 WWW.GROUPESID.CA

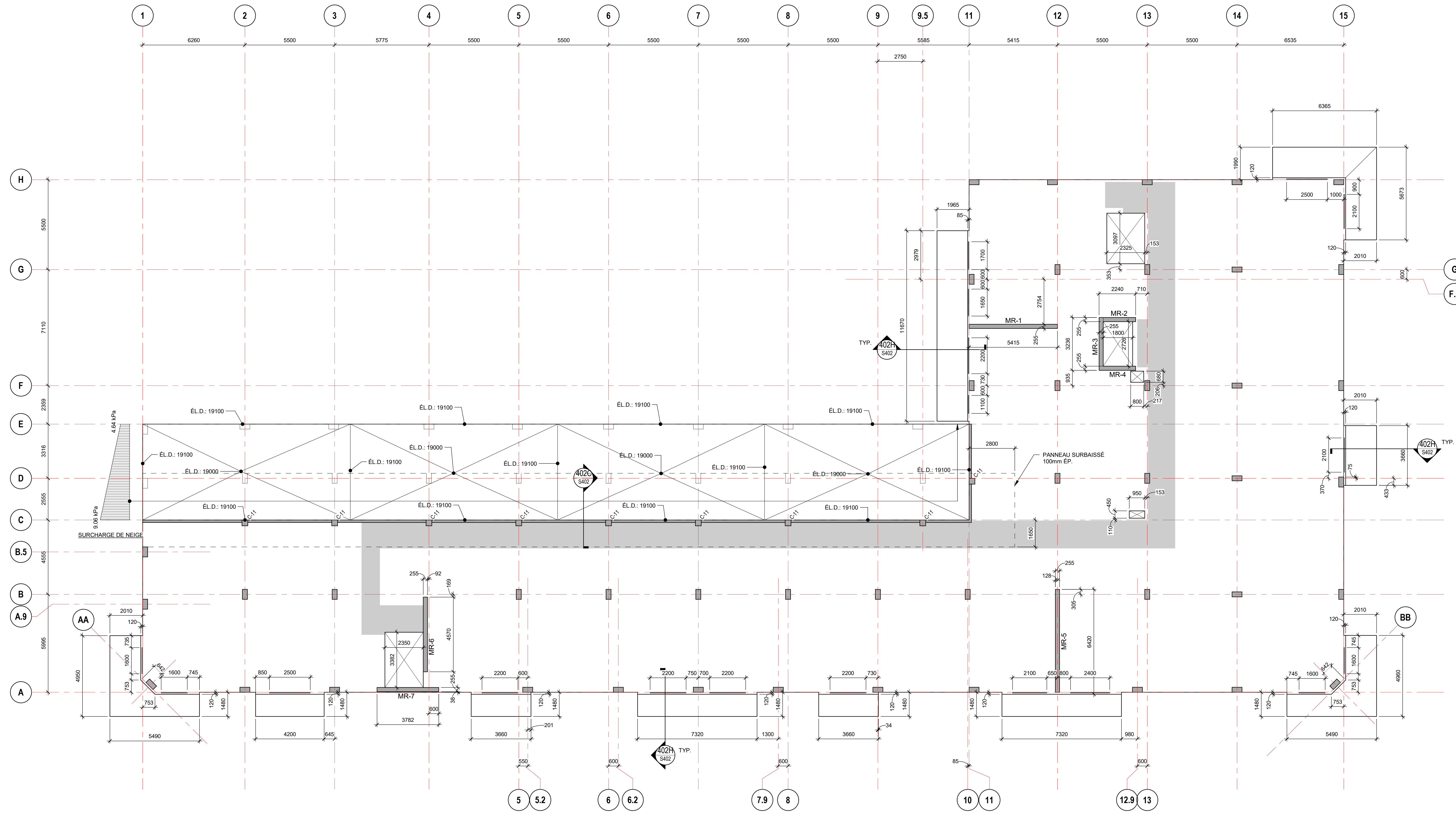
Conçu par: V. GINGRAS, ing.	Dessiné par: A. THIVIERGE, tech.
Vérifié par: S. SAMSON, ing.	

Titre du projet:
69 LOGEMENTS
47e RUE OUEST

Titre du dessin:
PLAN DU NIVEAU 3

STRUCTURE

Échelle: Comme indiqué	Projet No.: 24-7135S	Feuille No.: S104
Date: DATE DU PROJET	Nom du Fichier:	



VUE EN PLAN NIVEAU 4
Echelle: 1 : 100

NOTES DALLES STRUCTURALES:

- DESSUS DALLE EL. 19000
- DALLE STRUCTURALE 230mm D'ÉPAIS
- CHARGES DE CONCEPTION
- SURCHARGE MORTES: 1.32 kPa
- CHARGES VIVES: 1.9 kPa
- CHARGES DE NEIGE: 4.8 kPa
- CIRCULATION, AIRE COMMUNE: 4.8 kPa

NOTE JOINTS DE COULÉE:

L'ENTREPRENEUR EN COFFRAGE DOIT PRÉVOIR UN NOMBRE SUFFISANT DE JOINTS DE COULÉE DANS LES DALLES STRUCTURALES. LA QUANTITÉ ET LA POSITION DES JOINTS DOIVENT ÊTRE COORDONNÉES AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE ET LE FOURNISSEUR DE BÉTON.

NOTES DALLE TERRASSE:

- DESSUS DALLE EL. VOIR PLAN
- DALLE STRUCTURALE 230mm @ 330mm D'ÉPAIS
- CHARGES DE CONCEPTION
- SURCHARGE MORTES: 2.00 kPa
- CHARGES VIVES: 4.8 kPa
- CHARGES DE NEIGE: 3.48 kPa + ACC. (VOIR DIAGRAMME)

NOTES OUVERTURES MÉCANIQUES DANS LES DALLES ET MURS DE BÉTON:

- LE NOMBRE, LA POSITION ET LES DIMENSIONS DES OUVERTURES DEVONT ÊTRE COORDONNÉES AVEC LES PLANS DE L'INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET VALIDER AU CHANTIER PAR L'ENTREPRENEUR.
- POUR L'ARMATURE SUPPLÉMENTAIRE AUTOUR DES OUVERTURES: VOIR DÉTAILS TYPÉS SUR S200, SAUF INDICATION CONTRAIRE MONTREE EN PLAN.

Architecte :

A21

ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
850, PLACE D'ORVILLE, 21^E ÉTAPE / QUÉBEC QC H1R 3P4
T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique :

CBTEC.

1200, av. St-Jean-Baptiste, bur. 116
Québec (Québec)
Canada Q1R 5H8
T: 418 871 9330
cbtec.ca

Propriétaire :

garoy
CONSTRUCTION

NE PAS CONSTRUIRE
AVEC CES PLANS

1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
No.	Revision(s)	AAAA-MM-JJ



SID
INGÉNIEURS
418-781-9798 WWW.GROUPESID.CA

Conçu par: V. GINGRAS, ing.
Vérifié par: S. SAMSON, ing.

Dessiné par: A. THIVIERGE, tech.

Titre du projet:
69 LOGEMENTS
47e RUE OUEST

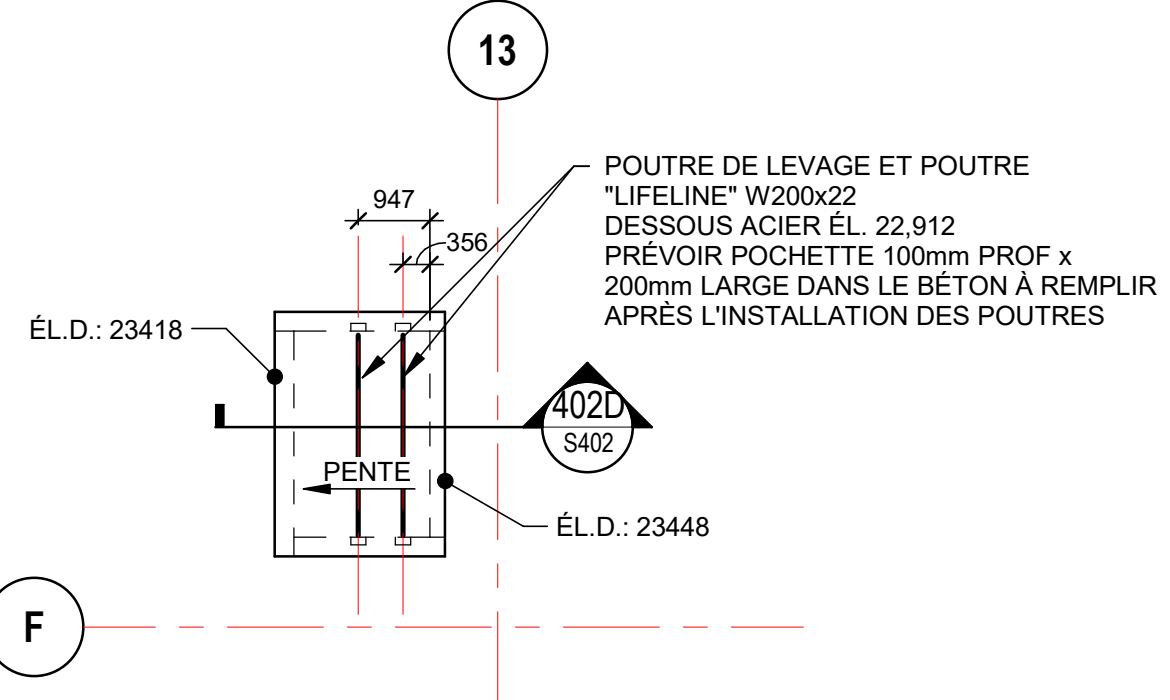
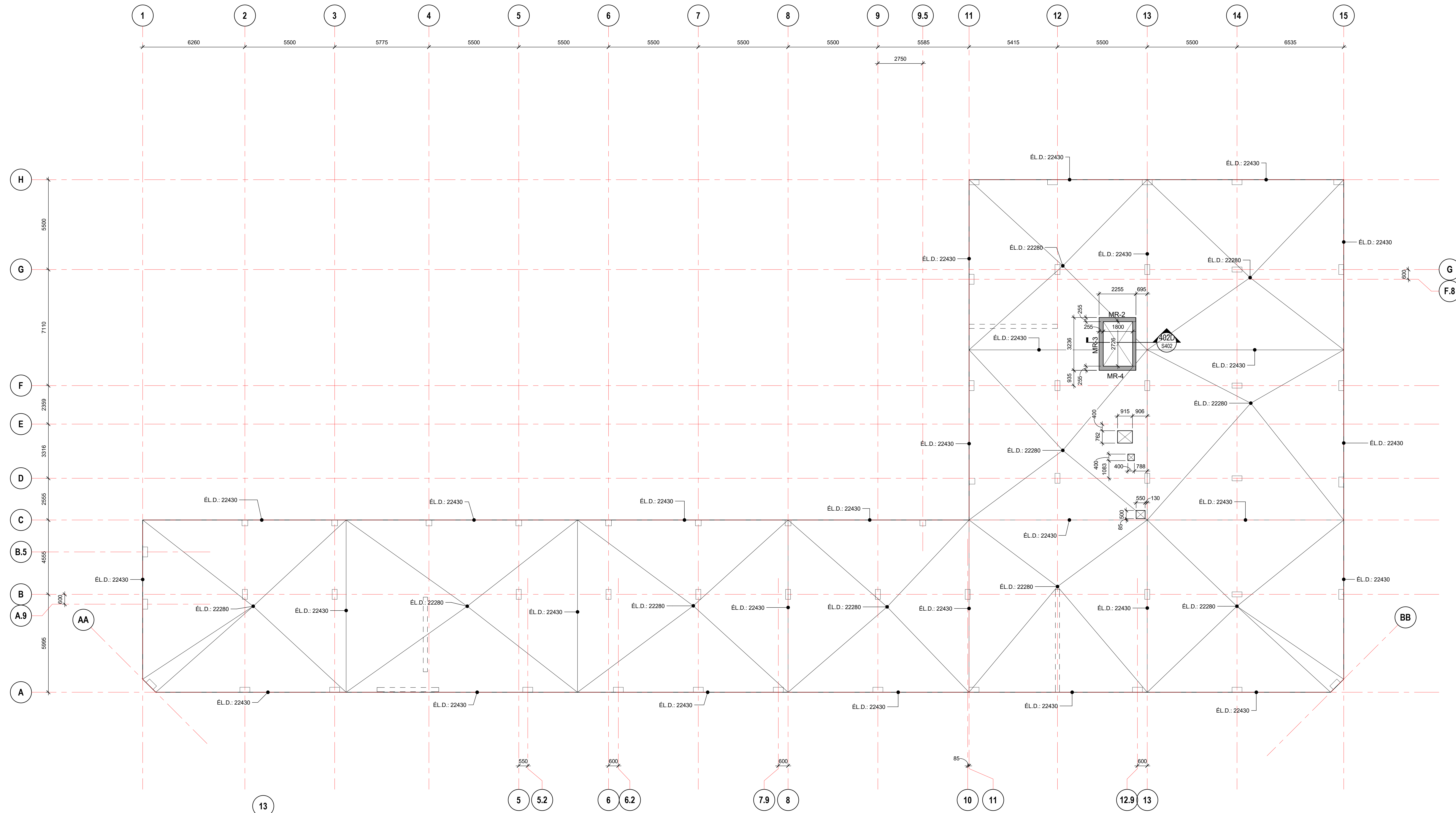
Titre du dessin:
PLAN DU NIVEAU 4

STRUCTURE

Echelle: Comme indiqué
Date: DATE DU PROJET

Projet No.: 24-7135S
Nom du Fichier:

Feuille No.: **S105**



VUE EN PLAN DU TOIT-ASC.
Echelle: 1 : 100

NOTES TOIT - ASC.

- DESSUS DALLE ÉL. VOIR PLAN
- DESSOUS DALLE ÉL. 23372mm
- DALLE STRUCTURALE 200 @ 230mm D'ÉPAIS

VUE EN PLAN DU TOIT
Echelle: 1 : 100

NOTES DALLES STRUCTURALES:

- DESSUS DALLE ÉL. VOIR PLAN
- DESSOUS DALLE ÉL. 22950mm
- DALLE STRUCTURALE 230 @ 380mm D'ÉPAIS
- CHARGES DE CONCEPTION SURCHARGE MORTES: 0.8 kPa + BÉTON DE PENTE
- CHARGES DE NEIGE: 3.48 kPa

NOTE JOINTS DE COULÉE:

L'ENTREPRENEUR EN COFFRAGE DOIT PRÉVOIR UN NOMBRE SUFFISANT DE JOINTS DE COULÉE DANS LES DALLES STRUCTURALES. LA QUANTITÉ ET LA POSITION DES JOINTS DOIVENT ÊTRE COORDONNÉES AVEC L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL, L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE ET LE FOURNISSEUR DE BÉTON.

NOTES OUVERTURES MÉCANIQUES DANS LES DALLES ET MURS DE BÉTON:

- LE NOMBRE, LA POSITION ET LES DIMENSIONS DES OUVERTURES DEVRAIENT ÊTRE COORDONNÉES AVEC LES PLANS DE L'INGÉNIEUR MÉCANIQUE ET VALIDER AU CHANTIER PAR L'ENTREPRENEUR.
- POUR L'ARMATURE SUPPLÉMENTAIRE AUTOUR DES OUVERTURES, VOIR DÉTAILS TYPÉS SUR S200, SAUF INDICATION CONTRAIRE MONTRE EN PLAN.

Architecte :

A21

ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
690, PLACE D'ORVILLE, 21^e ÉTAPE / QUÉBEC QC G1R 3P4
T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique :

CBTEC.

1200, av. St-Jean-Baptiste, bur. 116
Québec (Québec)
Canada G1R 3H9
Tél. 418 971 9330
cbtec.ca

Propriétaire :

garoy
CONSTRUCTION

NE PAS CONSTRUIRE
AVEC CES PLANS

1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
No.	Revisions(s)	AAAA-MM-JJ



SID
INGÉNIEURS
418-781-9798 WWW.GROUPESID.CA

Conçu par : V. GINGRAS, ing.
Vérifié par : S. SAMSON, ing.

Dessiné par : A. THIVIERGE, tech.

Titre du projet:
69 LOGEMENTS
47e RUE OUEST

Titre du dessin:
VUE EN PLAN DU TOIT

STRUCTURE

Echelle:	Projet No.:	Feuille No.:
Comme indiqué	24-71355	S106
Date:	Nom du Fichier:	
DATE DU PROJET		

Architecte : **A21**
 ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
 680, PLACE D'IVOUILLE, 21^e ETAGE / QUÉBEC QC G1R 3P4
 T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique : **CBTEC**
 1200, av. St-Jean Baptiste, boul. 116,
 Québec (Québec)
 Canada Q1R 3H8
 Tél. 418 971-9330
 cbtec.ca

Propriétaire : **garoy CONSTRUCTION**

	RESISTANCE EN COMPRESSION	COLONNE C-01	COLONNE C-02	COLONNE C-03	COLONNE C-04	COLONNE C-05	COLONNE C-06	COLONNE C-07	COLONNE C-08	COLONNE C-09	COLONNE C-10	COLONNE C-11	
TOIT													
NIVEAU 4	F _c = 30 MPa	DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : A	DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : A	DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : B		DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : A	DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : A					DIM : 305 x 305 ARM : 4-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : C FICHES : 4-20M	
NIVEAU 3		DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : A	DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : A	DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : B		DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : A	DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : A						
NIVEAU 2		DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : A	DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : A	DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : B		DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : A	DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : A						DIM : 305 x 305 ARM : 4-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : C
NIVEAU 1		DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : A	DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : A	DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : B	(DT-1)	DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : A	DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : A						DIM : 305 x 305 ARM : 4-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : C
NIVEAU 0	F _c = 35 MPa	DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : A	DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : A	DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : B		DIM : 305 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 305 TYPE : A	DIM : 255 x 610 ARM : 6-20M ETRIERS : 10M @ 255 TYPE : A					DIM : 255 x 900 ARM : 8-20M ETRIERS : 10M @ 255 TYPE : B	
		FICHES : 6-20M	FICHES : 6-20M	FICHES : 8-20M		FICHES : 6-20M	FICHES : 6-20M					FICHES : 6-20M	

NOTE :
 POUR L'ESPACEMENT DES ETRIERS DANS LE HAUT DES COLONNES À CHAQUE NIVEAU, VOIR TYPES D'ARMATURE DES COLONNES.
 POUR LES TYPES DE POSITION DE L'ARMATURE DANS LES COLONNES, VOIR DÉTAIL.
 POUR LES TYPES DE FORMULE DE BÉTON À UTILISER DANS LES COLONNES, VOIR TABLEAU SUR S5-4_BETON.
 POUR LES COLONNES INTÉGRÉES DANS LES MURS, UTILISER LA FORMULE DE BÉTON DES MURS.

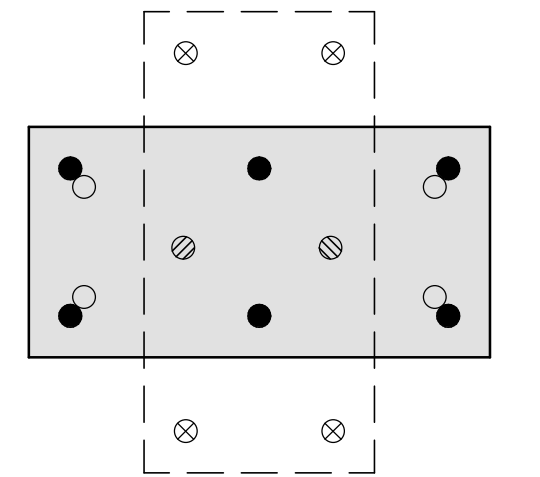
LÉGENDE : TABLEAU DES COLONNES
 DIM : DIMENSIONS DE LA COLONNE DE BÉTON
 ARM : NOMBRE ET DIAMÈTRE DES ARMATURES LONGITUDINALES
 ETRIERS : DIAMÈTRE ET ESPACEMENT DES ETRIERS ET ÉPARGLES
 TYPE : DISPOSITION DES ARMATURES LONGITUDINALES ET ETRIERS, VOIR DÉTAILS
 DT : DÉTAIL DE TRANSITION

LÉGENDE : ARMATURE DE TRANSITION

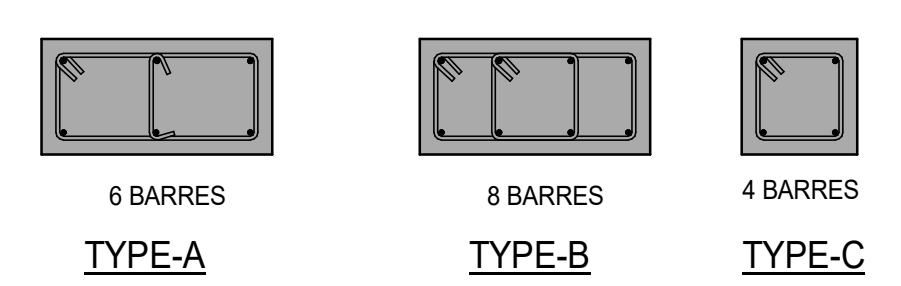
- T1 : ARMATURE LONGITUDINALE DE LA COLONNE INFÉRIEURE PLIÉE DANS LA DALLE.
- T2 : ARMATURE LONGITUDINALE DE LA COLONNE INFÉRIEURE SE PROLONGEANT DANS LA COLONNE AU-DESSUS (PLIÉE OU DROITES)
- T3 : NOUVELLES FICHES DANS LA DALLE AVEC CROCHET STANDARD.
- T4 : FICHES ADDITIONNELLES ENTRE LA COLONNE INFÉRIEURE ET LA COLONNE SUPÉRIEURE.
- T5 : ARMATURE LONGITUDINALE DE LA COLONNE AU-DESSUS.

☐ : COLONNE EN-DESSOUS.
 ■ : COLONNE AU-DESSUS.

- CE PLAN DOIT ÊTRE LU CONJOINTEMENT AVEC LA SÉRIE DE PLAN S100 POUR L'ORIENTATION EXACTE DES TRANSITION.
 - RECOUVREMENT DES ARMATURES, VOIR FEUILLE S200 S.I.C.

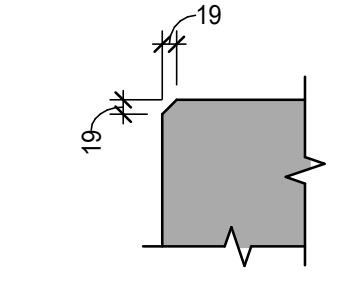


DÉTAIL DT-1
C-03 NIV. 1

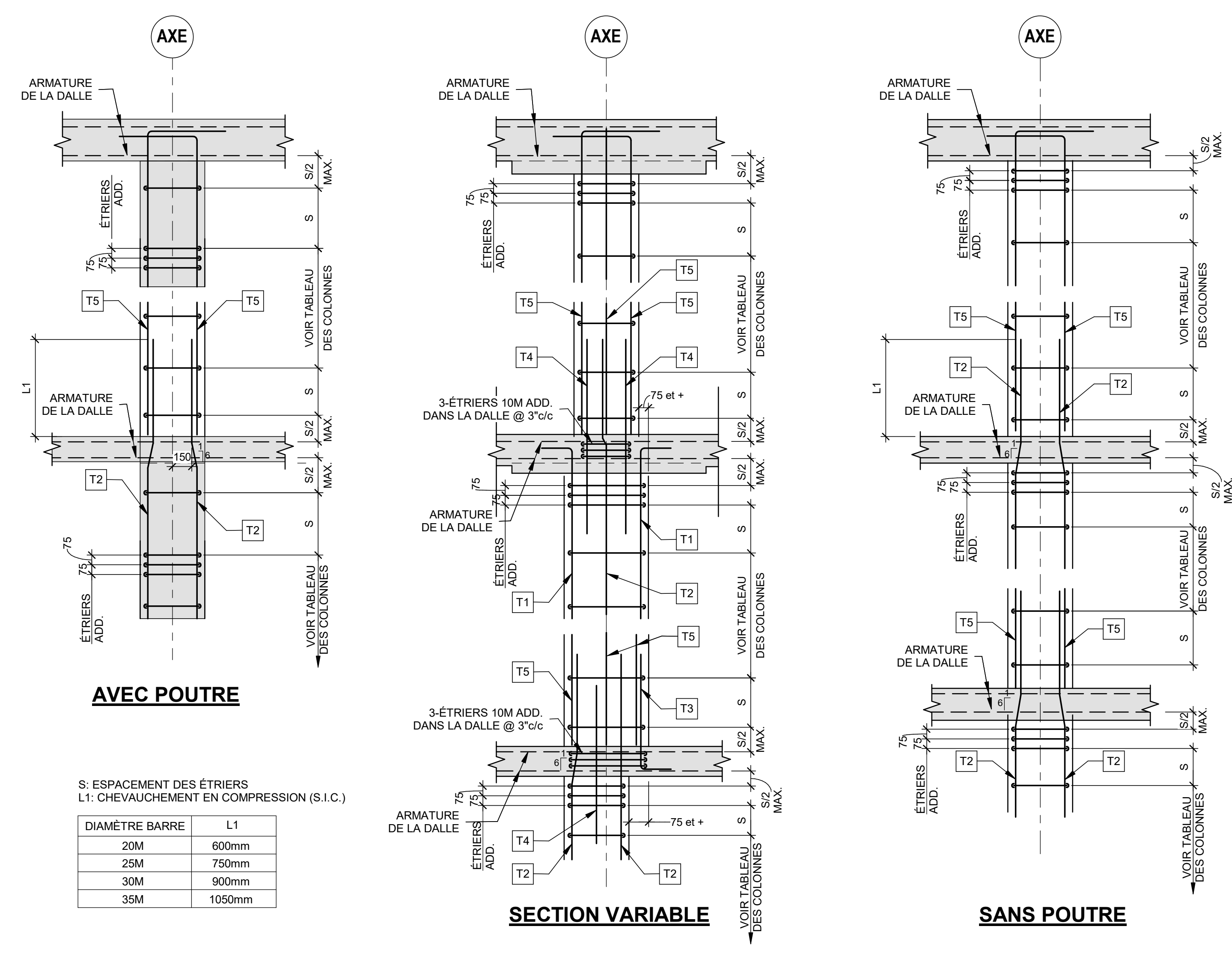


NOTES:
 - DIMENSIONS ET ARMATURE DES COLONNES, VOIR TABLEAU
 - ALTERNER LA POSITION DES CROCHETS POUR LES ÉPARGLES ET LES ETRIERS
 - POUR LE RECOUVREMENT DE L'ARMATURE, VOIR DÉTAIL TYPE SUR S500

DÉTAIL TYPE - ARMATURE CONCENTRÉ
Echelle: 1 = 20



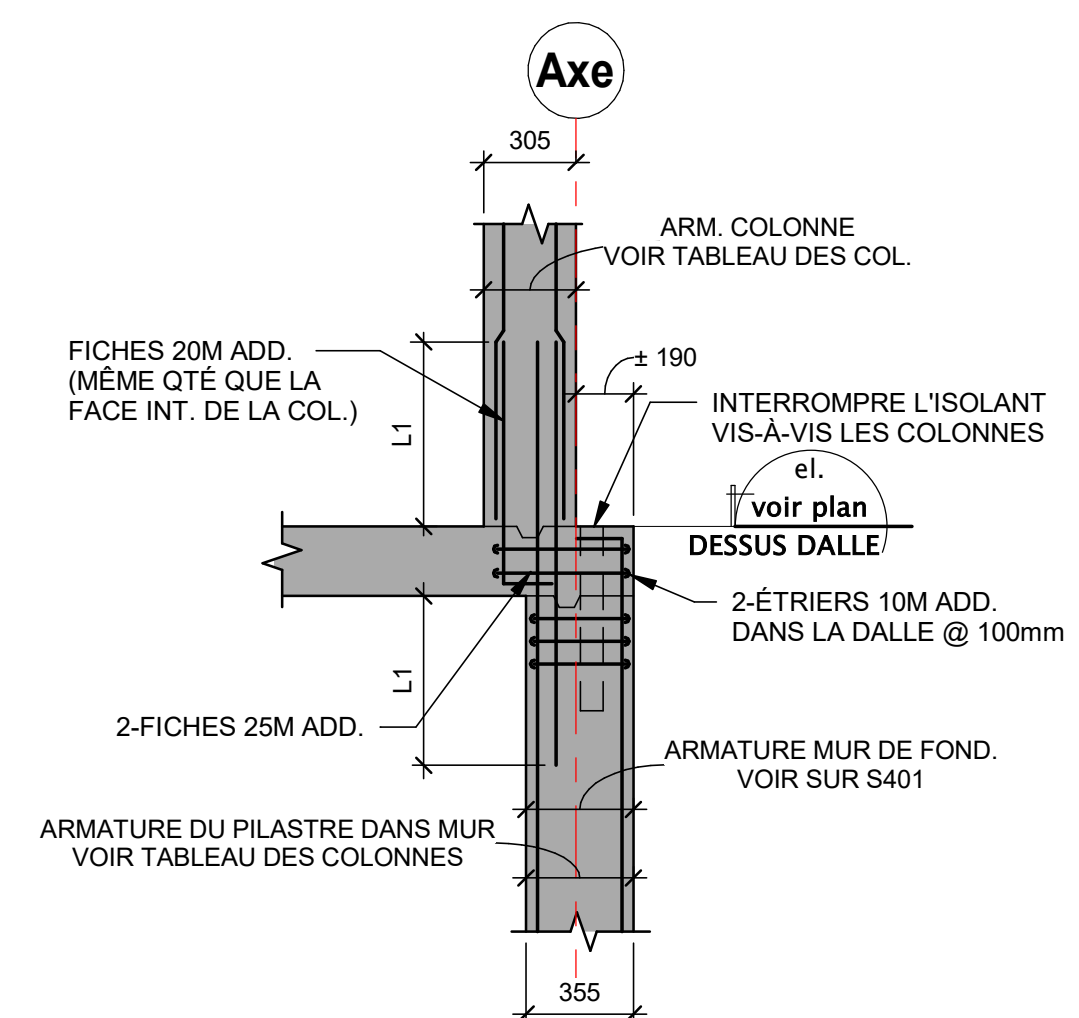
DÉTAIL TYPE - CHANFREIN
Echelle: AUCUNE



S. ESPACEMENT DES ETRIERS
 L1: CHEVAUCHEMENT EN COMPRESSION (S.I.C.)

DIAMÈTRE BARRE	L1
20M	600mm
25M	750mm
30M	900mm
35M	1050mm

DÉTAIL TYPE D'ARMATURE DANS COLONNES DE BÉTON
Echelle: 1 = 25



DÉTAIL COLONNE CHANGEMENT DE DIM. 150A S150
Echelle: 1 = 25

NE PAS CONSTRUIRE AVEC CES PLANS

1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
No.	Revisions(s)	AAAA-MM-JJ



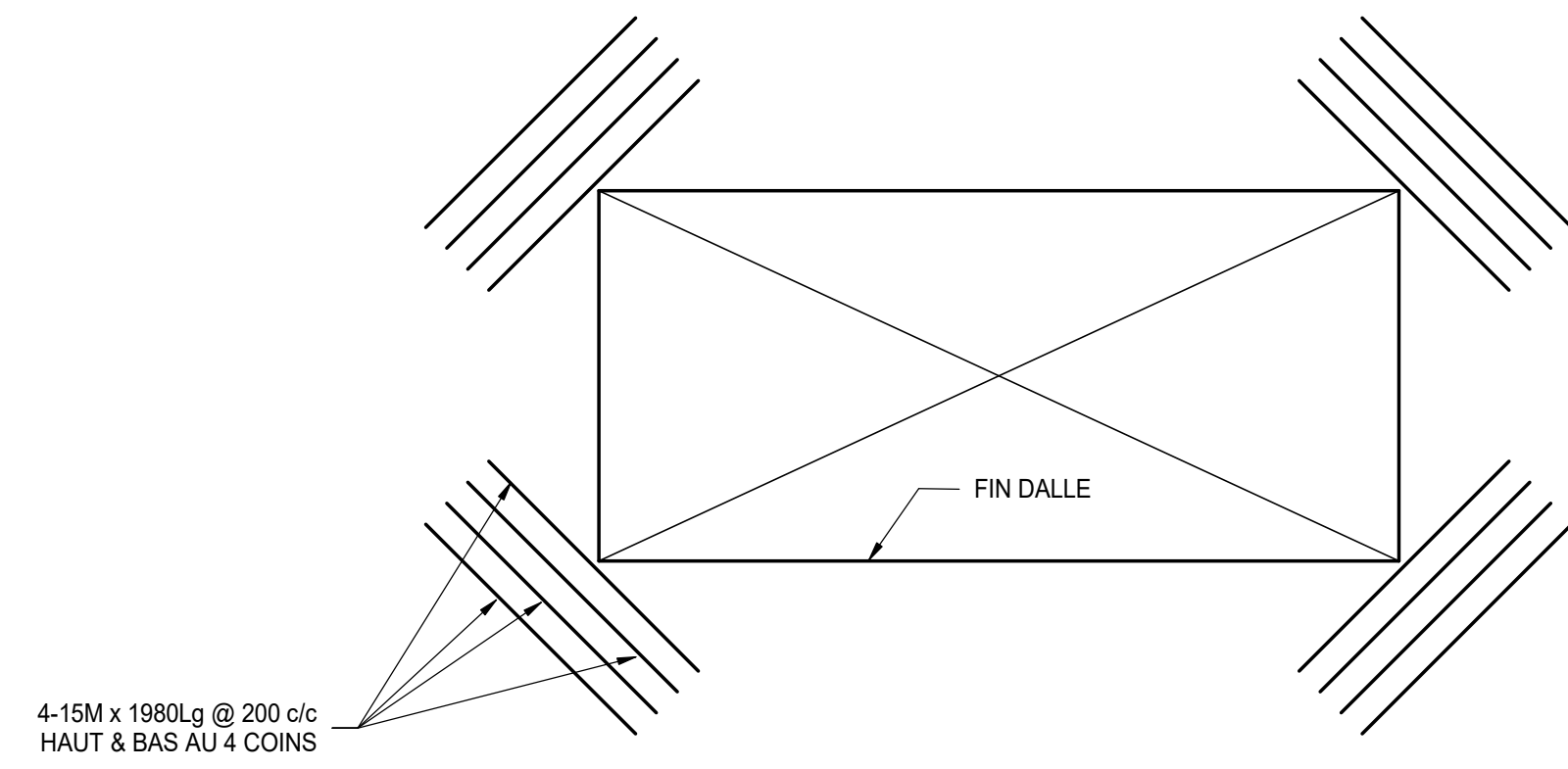
SID
 INGÉNIEURS
 418-781-9798 WWW.GROUPESID.CA

Conçu par : V. GINGRAS, ing.
 Dessiné par : A. THIVIERGE, tech.
 Vérifié par : S. SAMSON, ing.

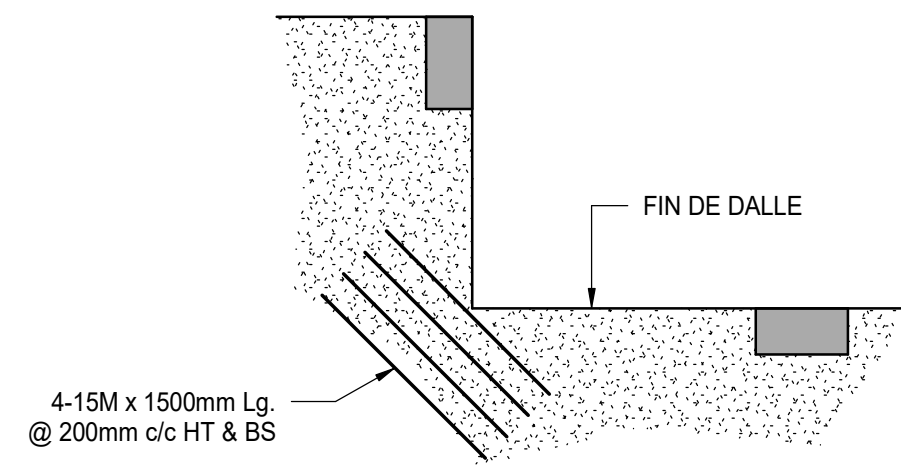
Titre du projet : **69 LOGEMENTS**
47e RUE OUEST
 Titre du dessin : **TABLEAUX DES COLONNES**

STRUCTURE

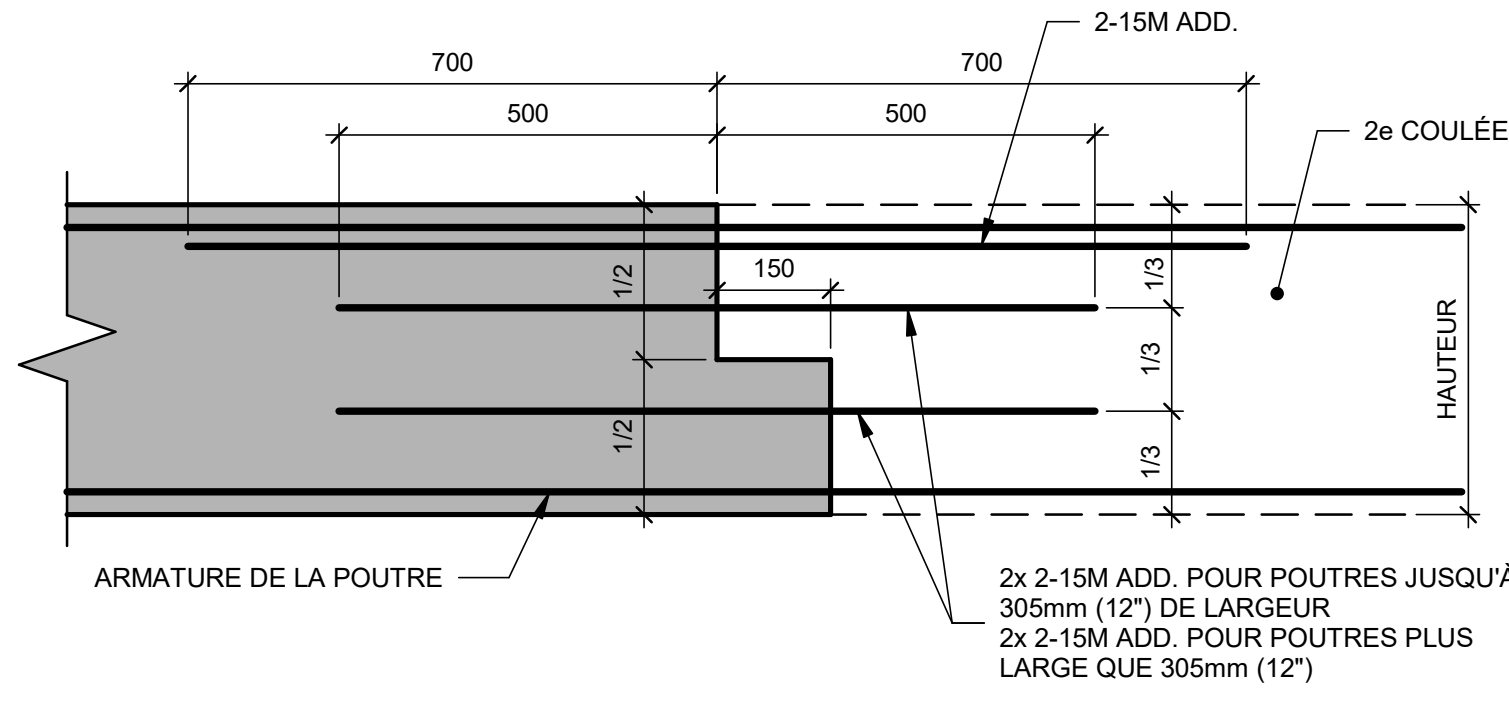
Echelle:	Projet No.:	Feuille No.:
Comme indiqué	24-7135S	S150
Date:	Nom du Fichier:	
DATE DU PROJET		



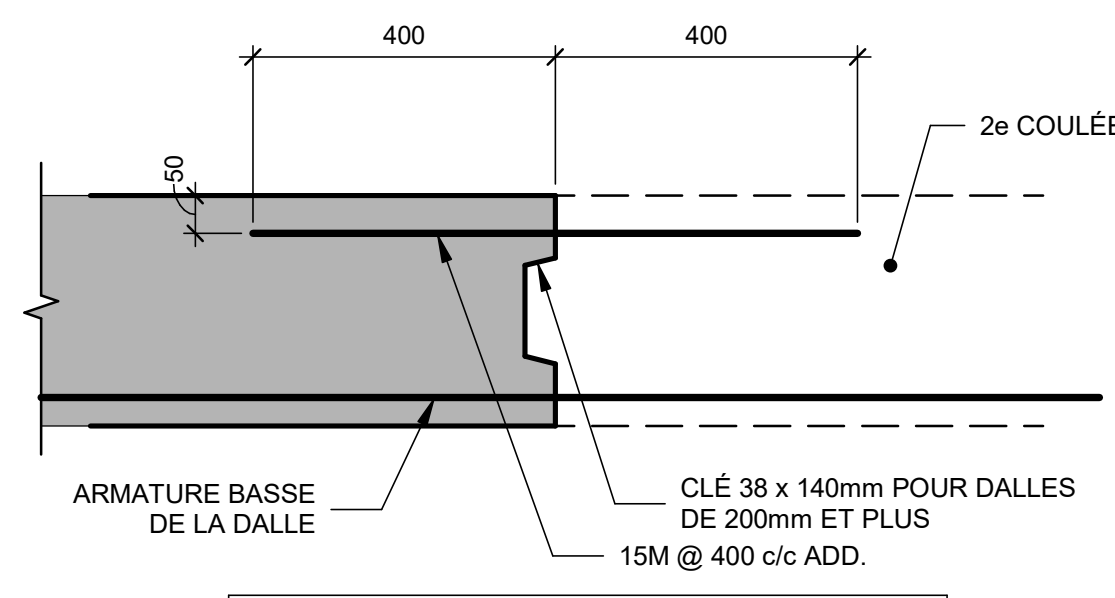
DÉTAIL TYPE - ARM. ADD. AUTOUR DES GRANDES OUVERTURES
Echelle: 1 : 50



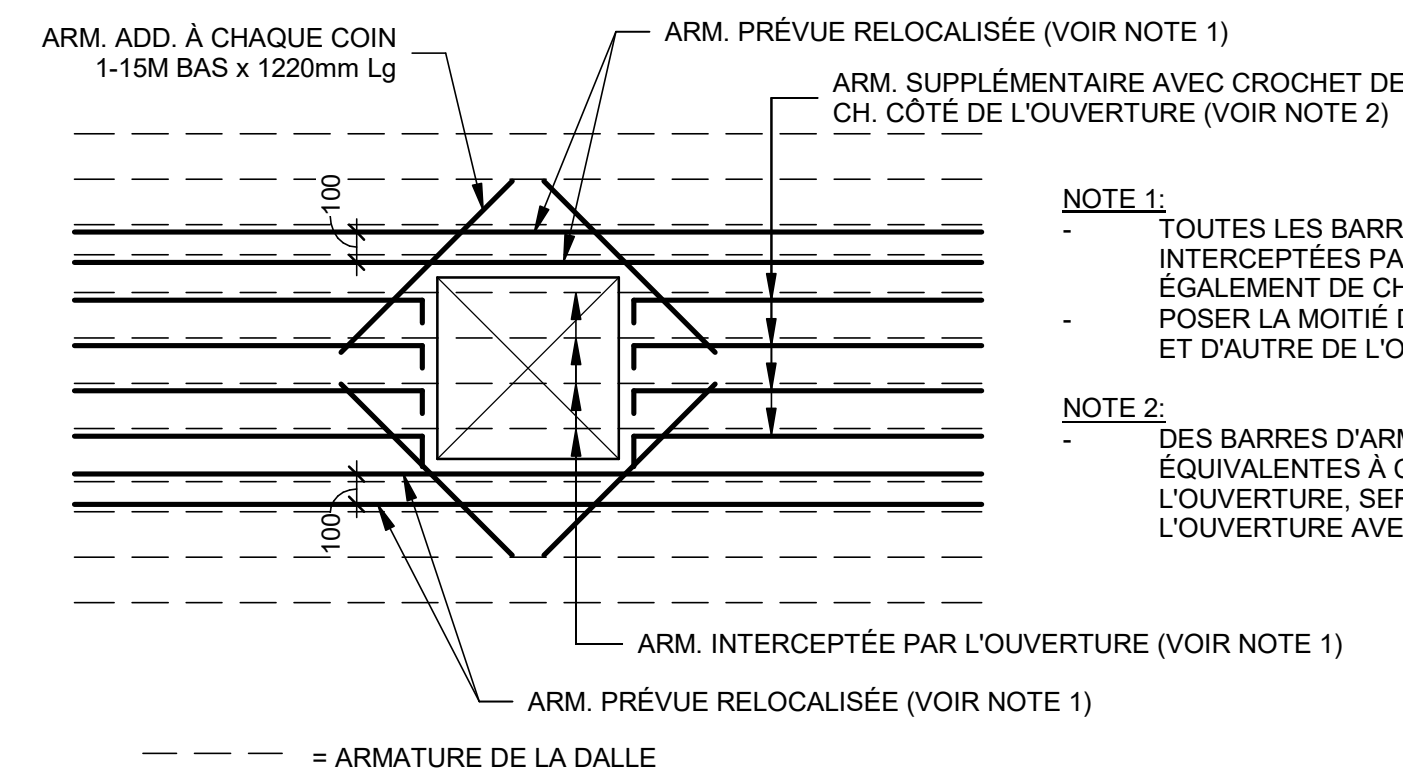
DÉTAIL TYPE - ARMATURE ADD. COIN INTÉRIEUR
Echelle: 1 = 50
COIN DE DALLE SAILLANT



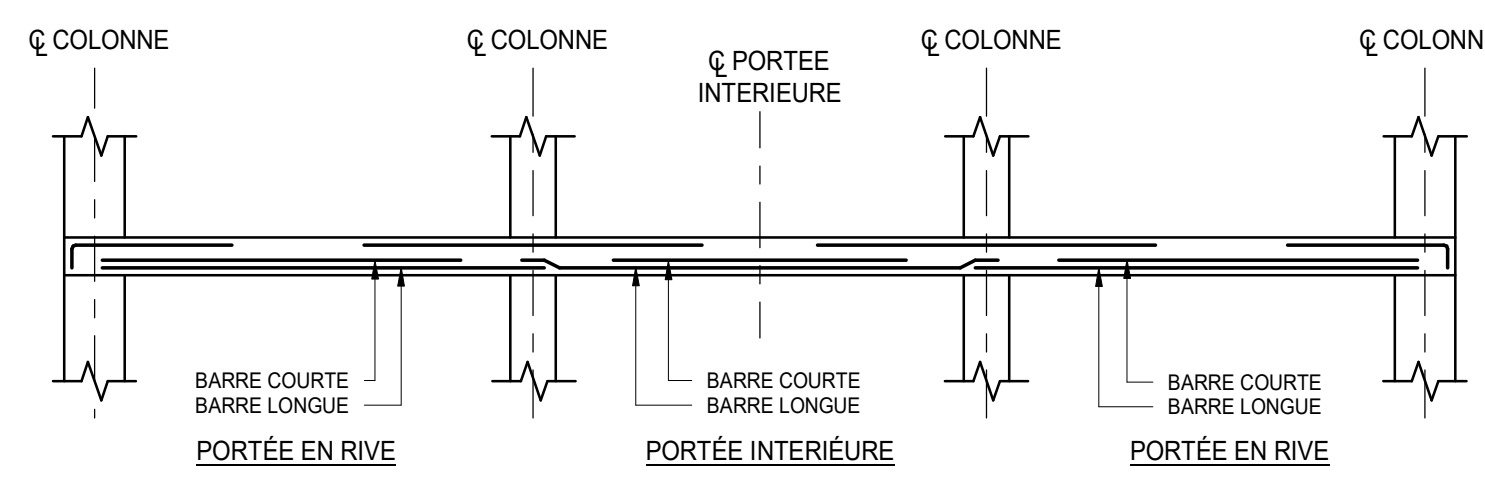
DÉTAIL TYPE - JOINT DE CONSTRUCTION - POUTRE
Echelle: 1 : 10



DÉTAIL TYPE JOINT DE CONSTRUCTION - DALLE STRUCTURALE
Echelle: 1 : 10



DÉTAIL TYPE - ARMATURE SUPPLÉMENTAIRE AUX OUVERTURES
Echelle: 1 : 25



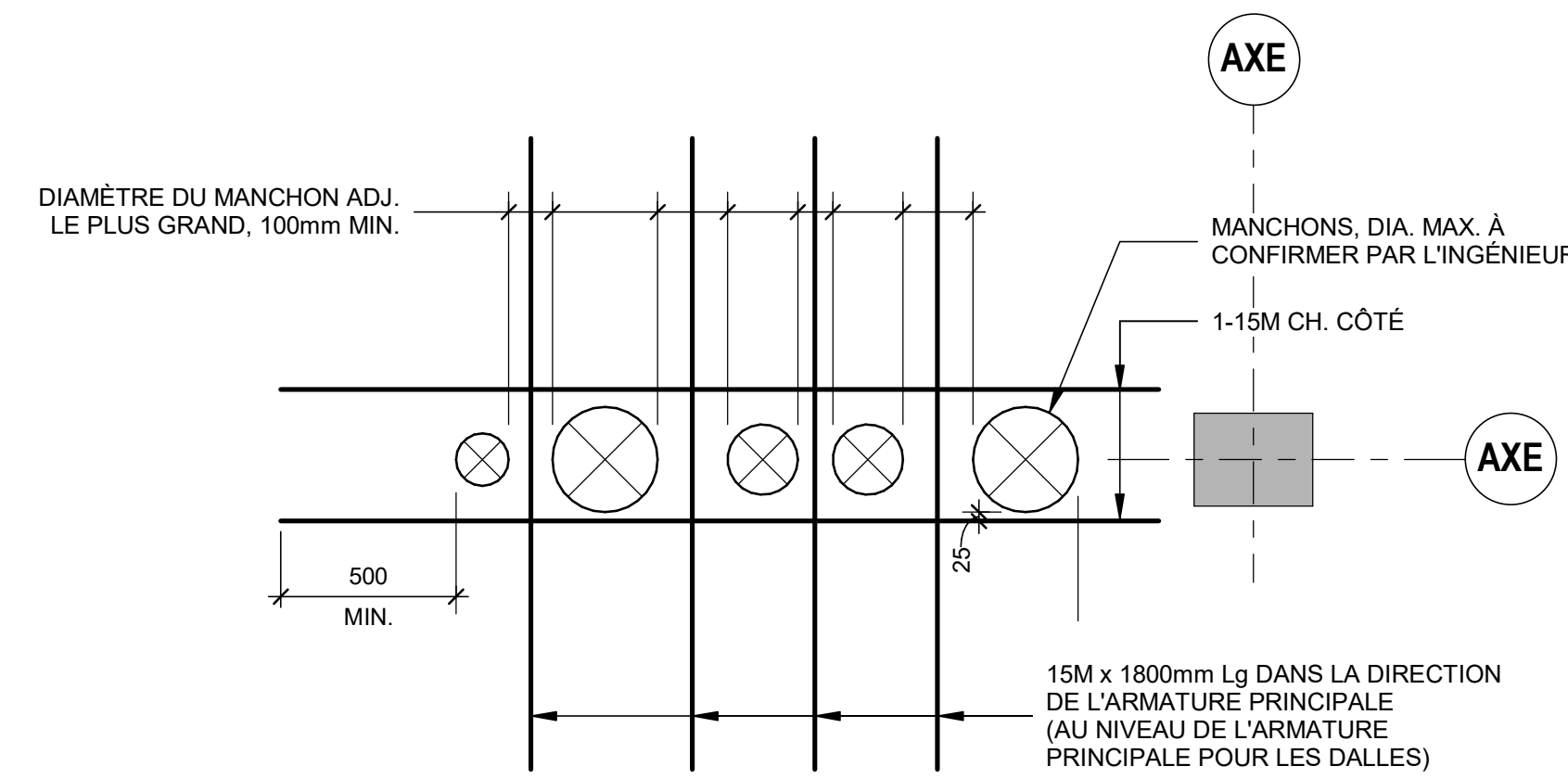
REPRÉSENTATION DES BARRES CENTRÉES PAR RAPPORT AUX AXES OU PERPENDICULAIRE À UN BORD DE DALLE

NB (H ou B) L1/L2
NB = NOMBRE TOTAL DE BARRES
DIAMÈTRE TYPIQUE DES BARRES = 19M S.I.C
(H ou B) = BARRES HAUTES (H) OU BARRES BASSES (B)
L1/L2 = LONGUEUR DES BARRES EN MÈTRE 50% DES BARRES ONT UNE LONGUEUR L1 ET LE RESTE ONT UNE LONGUEUR L2

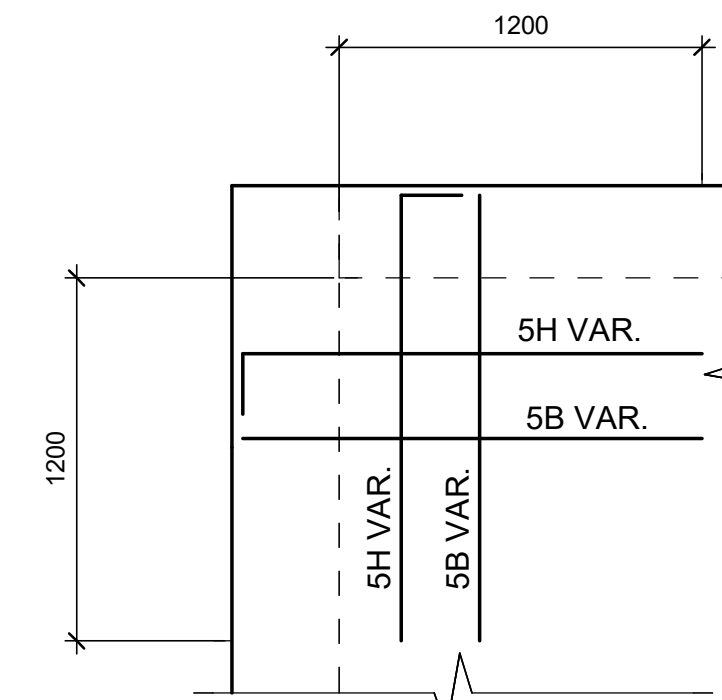
EXEMPLE : 12H 5.2/4 8 REPRÉSENTE 6-15M HAUTE x 5.2m Lg
6-15M HAUTE x 4.8m Lg
9B 6.5/5 9 REPRÉSENTE 5-15M BASSE x 6.5m Lg
4-15M BASSE x 5.8m Lg

NOTES :
- LES LONGUEURS DES BARRES DONNÉES N'INCLUENT PAS LE CROCHET.
- L'ORDRE DES POSES ET LE RECouvreMENT, VOIR DÉTAIL POSITION DE L'ARMATURE DANS LA DALLE.
- POUR LA DISTANCE LIBRE MINIMALE À FOURNIR ENTRE LES OUVERTURES ET LES FACES DES COLONNES, VOIR LES DÉTAILS TYPES ARMATURE SUPPLÉMENTAIRE AUX OUVERTURES.
- POUR L'ARMATURE D'INTÉGRITÉ, VOIR DÉTAIL TYPE.

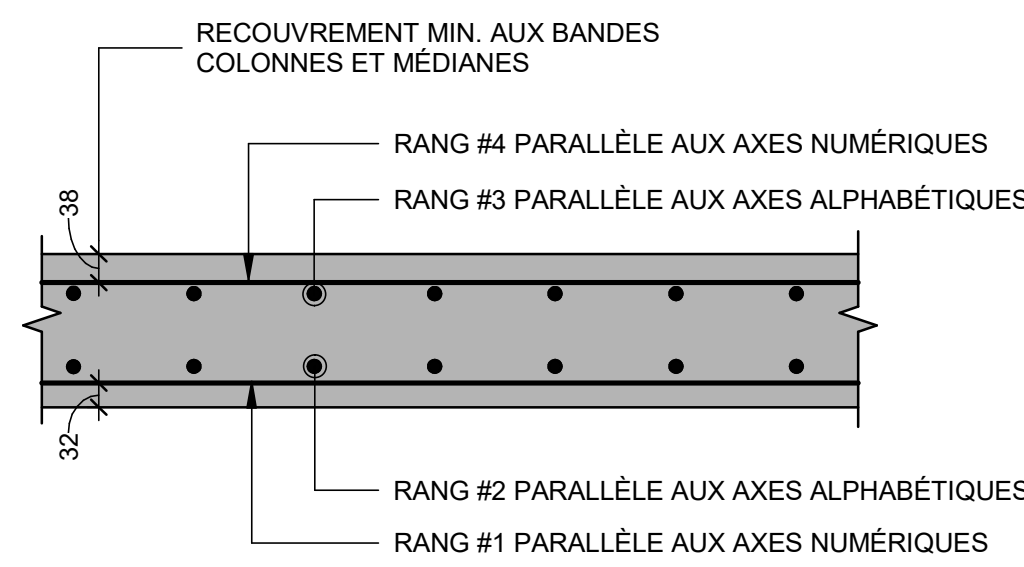
DÉTAIL TYPE - REPRÉSENTATION DES ARMATURES (DALLE)
Echelle: 1 = 50



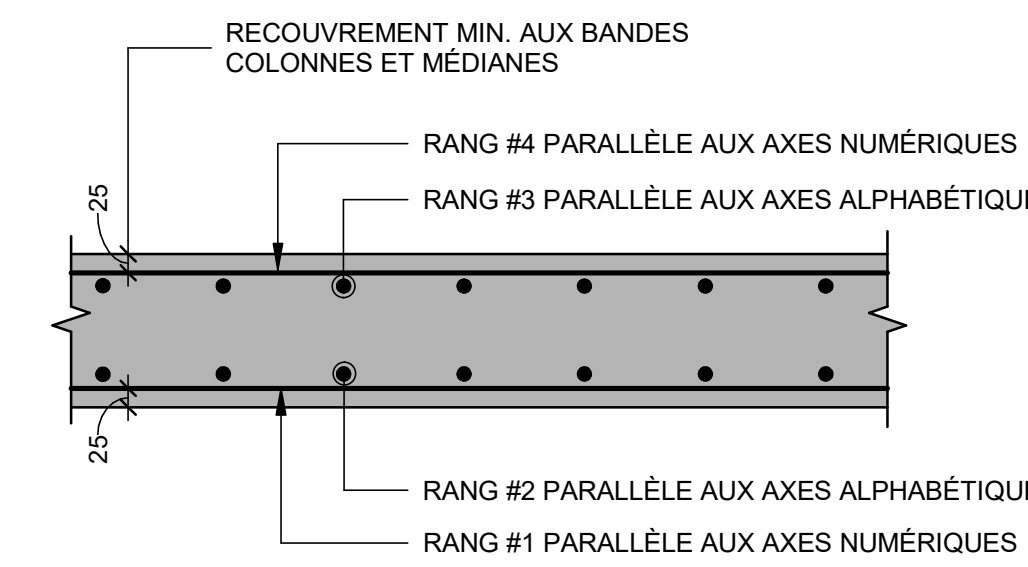
DÉTAIL TYPE - RENFORT AUTOUR DES PETITES OUVERTURES
Echelle: 1 : 20



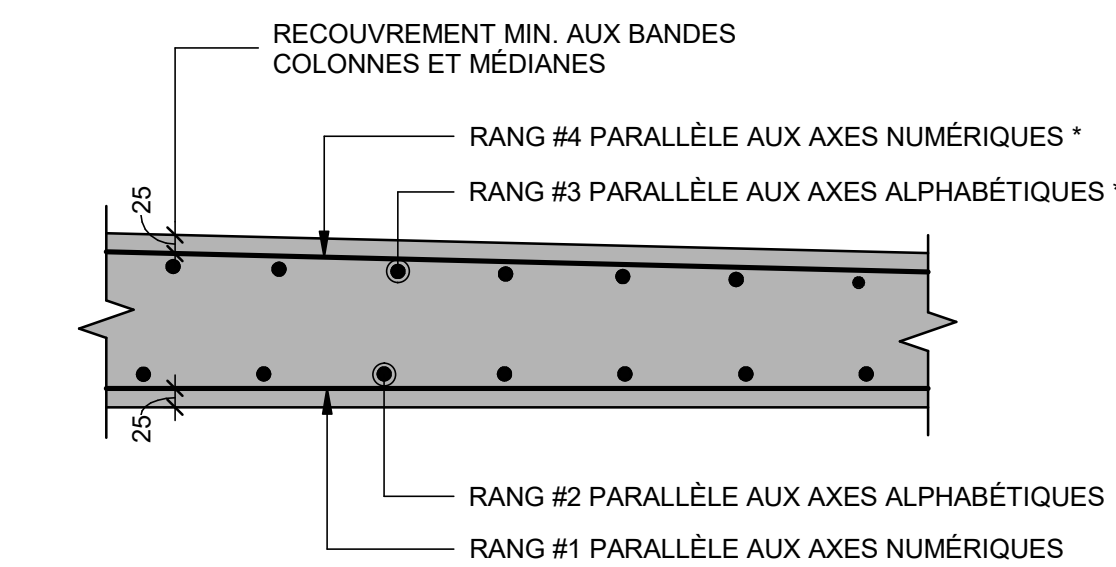
ARM. SUPPL. DE COIN 200A S210
Echelle: 1 : 25



DALLE-TERRASSE NIVEAU 1

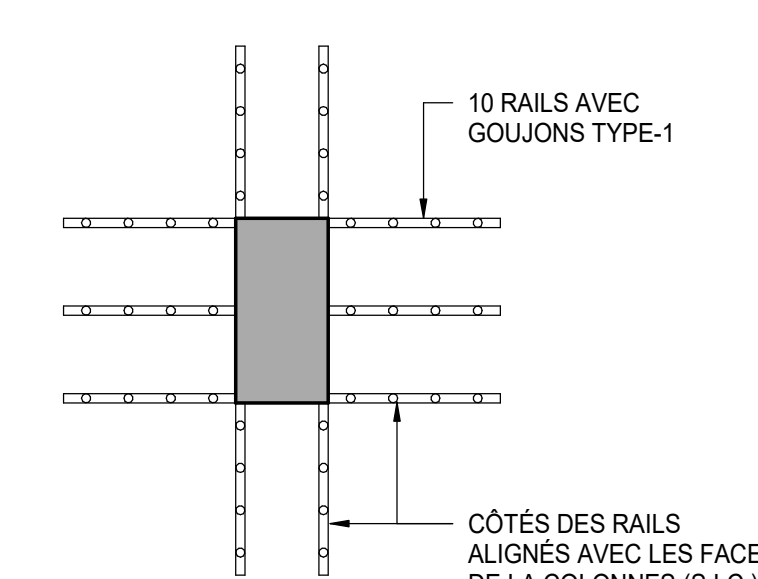


DALLE NIVEAU 1 @ 4 (INTÉRIEUR)

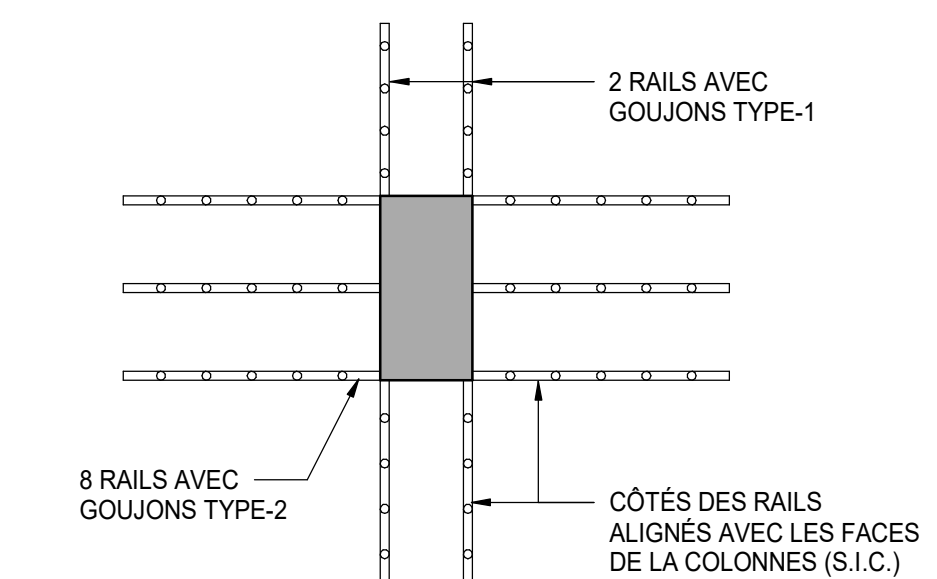


DALLE-TERRASSE NIV. 4 & TOIT
* = LES ARMATURES HAUTES DOIVENT SUIVRE LES PENTES

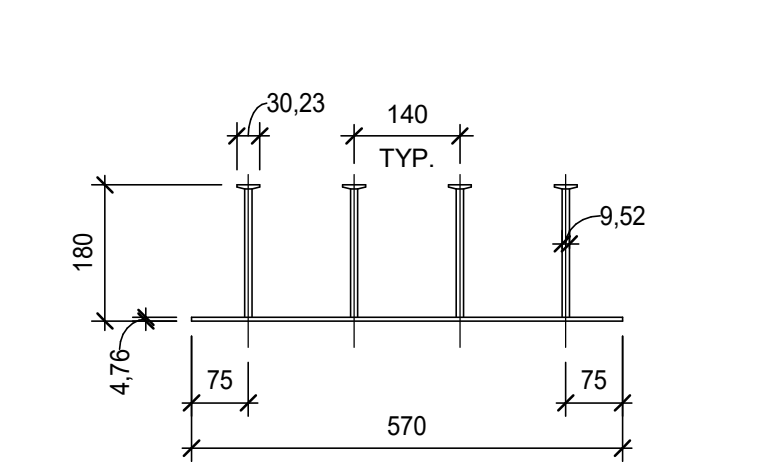
POSITION DE L'ARMATURE DANS LES DALLES STRUCTURALES
Echelle: 1 : 10



COLONNE AVEC GOUJONS TYPE-1 200B S216
Echelle: 1 : 25

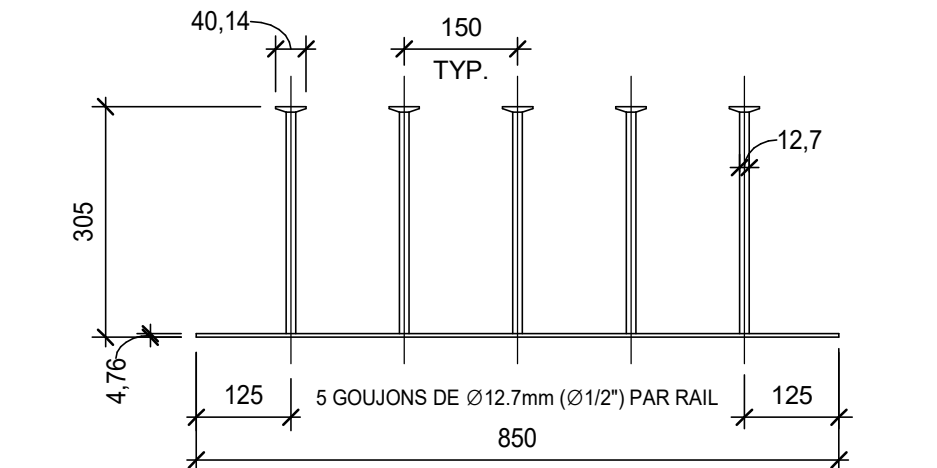


COLONNE AVEC GOUJONS TYPE-2 200C S216
Echelle: 1 : 25



NOTE:
NOMBRE DE RAILS PAR COLONNE, VOIR DÉTAILS COLONNE AVEC GOUJONS

GOUJONS TYPE-1
Echelle: 1 = 10



NOTE:
NOMBRE DE RAILS PAR COLONNE, VOIR DÉTAILS COLONNE AVEC GOUJONS

GOUJONS TYPE-2
Echelle: 1 = 10

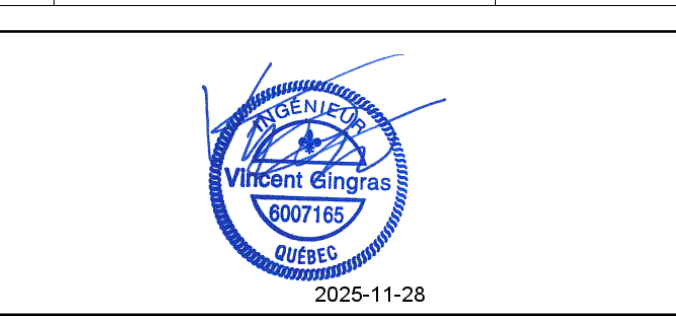
Architecte : **A21**
ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
680, PLACE D'ORVILLE, 21^e ÉTAPE / QUÉBEC QC G1R 3P4
T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique : **CBTEC.**
1200, av. St-Jean-Baptiste, bur. 116
Québec (Québec)
Canada G1R 3S8
TÉL. 418 971-9330
cbtec.ca

Propriétaire : **garoy CONSTRUCTION**

NE PAS CONSTRUIRE AVEC CES PLANS

1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
No.	Revisions(s)	AAAA-MM-JJ



Conçu par : V. GINGRAS, ing. Dessiné par : A. THIVIERGE, tech.
Vérifié par : S. SAMSON, ing.

Titre du projet : **69 LOGEMENTS**
47e RUE OUEST

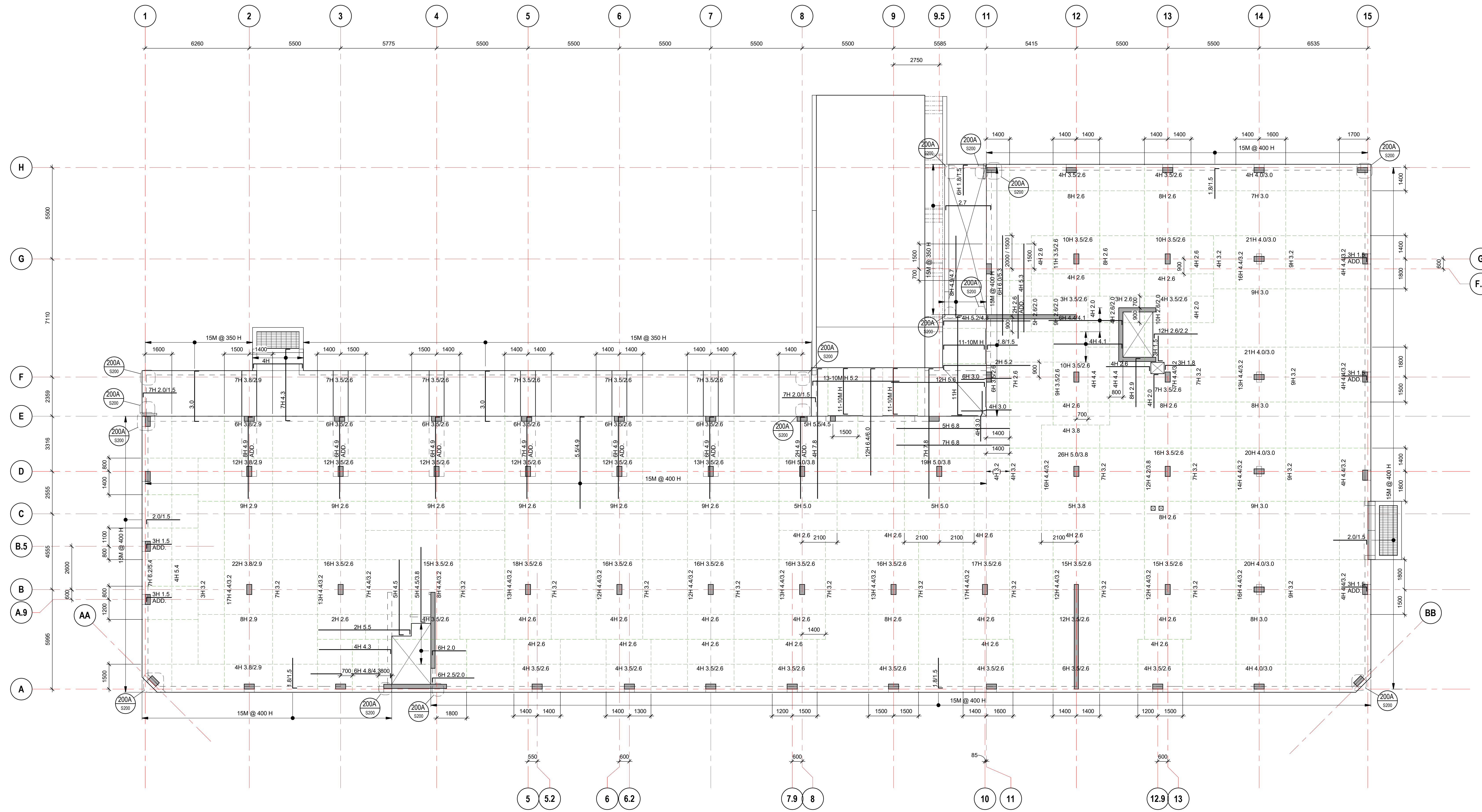
Titre du dessin : **COUPES ET DÉTAILS ARMATURE**

STRUCTURE

Echelle: Comme indiqué
Date: DATE DU PROJET

Projet No.: **24-7135S**
Nom du Fichier:

Feuille No.: **S200**



ARMATURE HAUTE DALLE NIVEAU 1
Echelle: 1 : 100

Architecte :

A21

ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
850, PLACE D'ORVILLE, 21^e ETAGE / QUÉBEC QC G1R 3P4
T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique :

CBTEC.

1200, av. St-Jean-Baptiste, bur. 116
Québec (Québec)
Canada G1R 3H8
T: 418 971 9330
cbtec.ca
Canada G1R 3H8
T: 418 971 9330
cbtec.ca

Propriétaire :

garoy
CONSTRUCTION

NE PAS CONSTRUIRE
AVEC CES PLANS

1 POUR SOUMISSION	2025-11-28
No. Revisions(s)	AAAA-MM-JJ



SID
INGÉNIEURS
418-781-9798 WWW.GROUPESID.CA

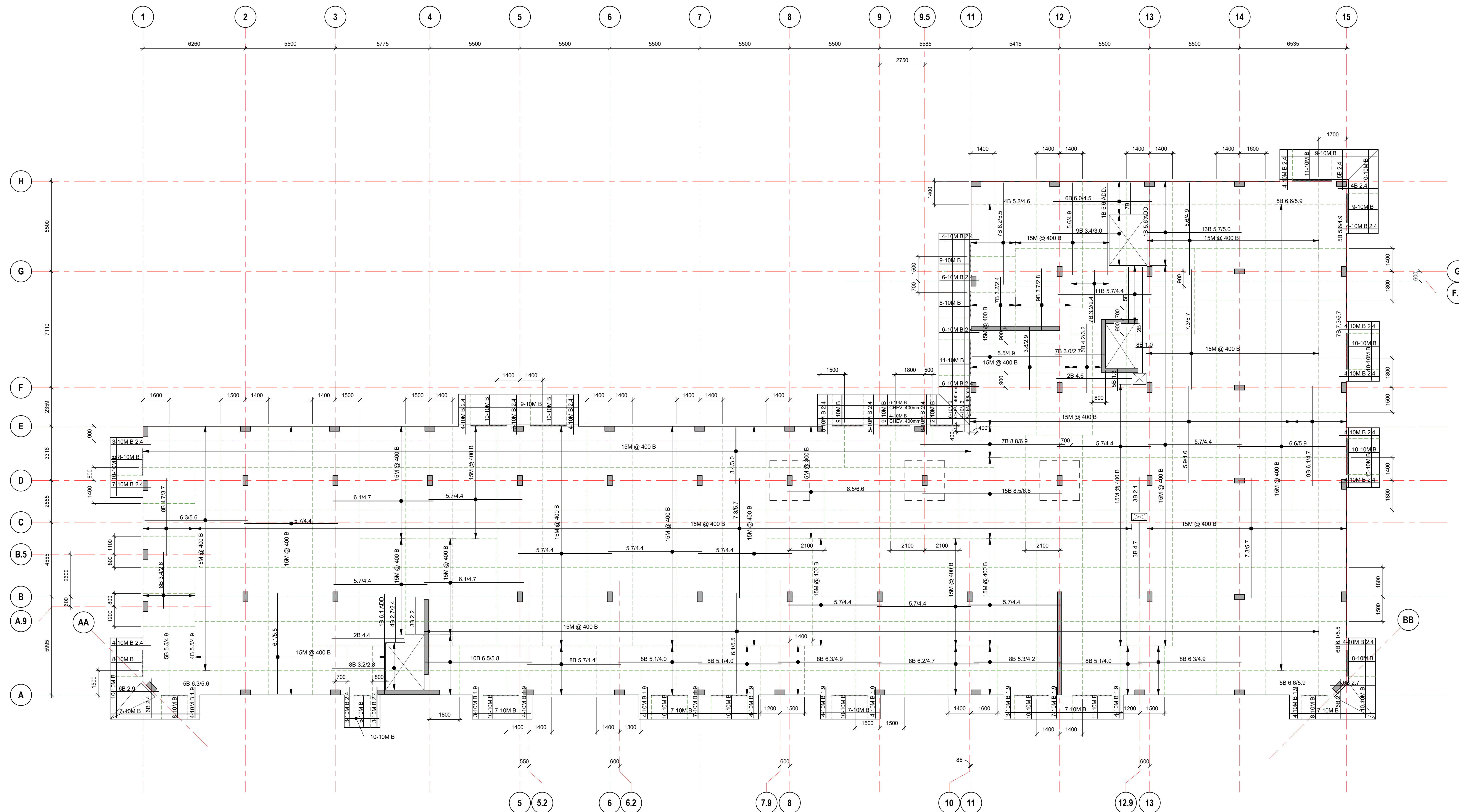
Conçu par: V. GINGRAS, ing.	Dessiné par: A. THIVIERGE, tech.
Vérifié par: S. SAMSON, ing.	

Titre du projet:
69 LOGEMENTS
47e RUE OUEST

Titre du dessin:
ARMATURE HAUTE DALLE NIVEAU 1

STRUCTURE

Echelle: 1 : 100	Projet No.:	Feuille No.:
Date:	24-7135S	S211
DATE DU PROJET	Nom du Fichier:	



ARMATURE BASSE DALLE NIVEAU 2

Échelle: 1 : 100

Architecte :

ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
850, PLACE D'ORVILLE, 21^e ÉTAGE / QUÉBEC QC G1R 3P4
T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique :

1200, av. St-Jean-Baptiste, boul. 116,
Québec (Québec)
Canada Q1R 3H8
T 418 871 9330
cbtec.ca

Propriétaire :

NE PAS CONSTRUIRE AVEC CES PLANS

1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
No.	Revisions(s)	AAAA-MM-JJ

2025-11-28

418-781-9798 WWW.GROUPESID.CA

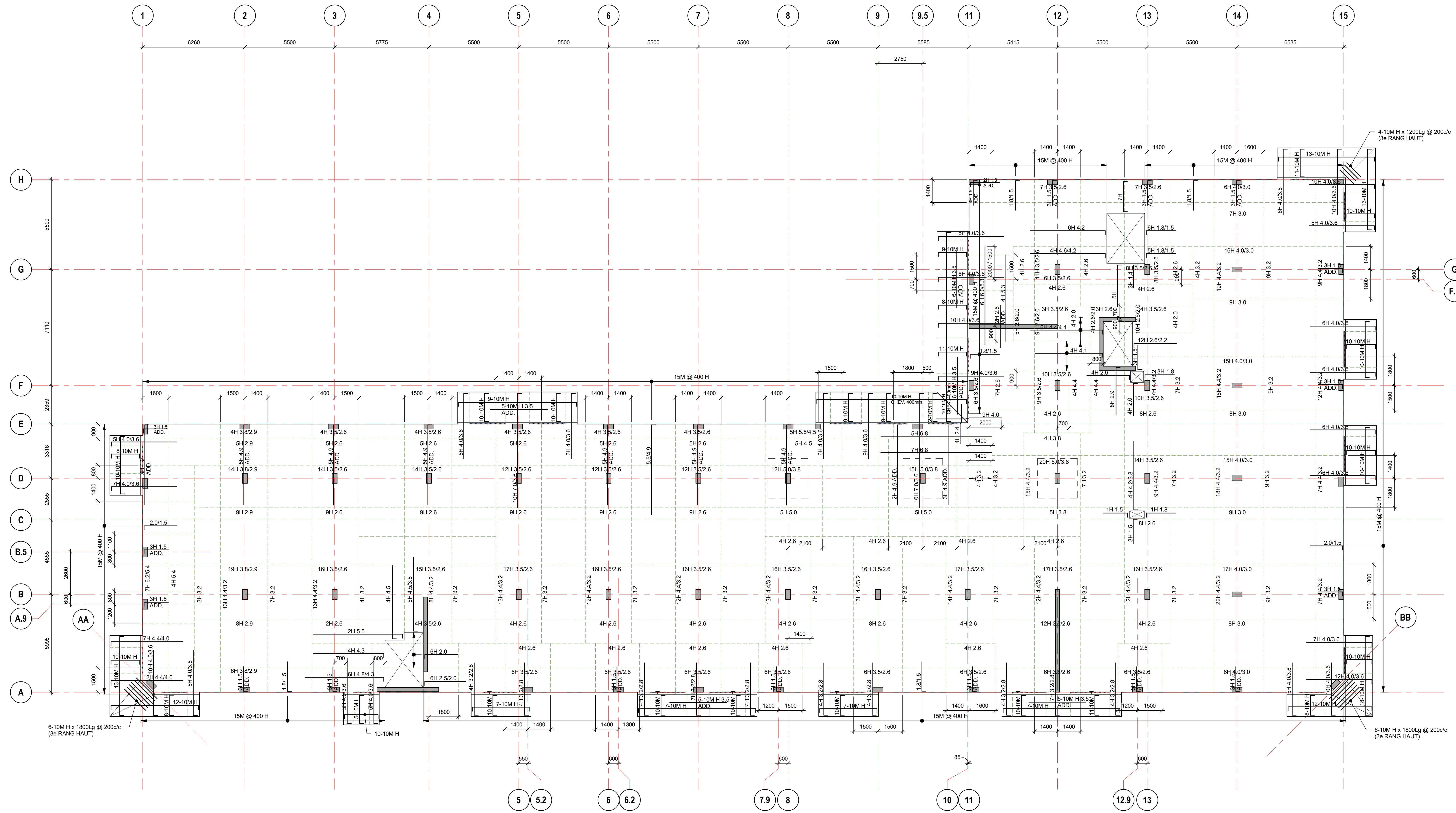
Conçu par: V. GINGRAS, ing.	Dessiné par: A. THIVIERGE, tech.
Vérifié par: S. SAMSON, ing.	

Titre du projet:
69 LOGEMENTS
47e RUE OUEST

Titre du dessin:
ARMATURE BASSE DALLE NIVEAU 2

STRUCTURE

Échelle: 1 : 100	Projet No.: 24-7135S	Feuille No.: S212
Date: DATE DU PROJET	Nom du Fichier:	



ARMATURE HAUTE DALLE NIVEAU 2
Echelle: 1 : 100

Architecte :

A21

ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
850, PLACE D'ORVILLE, 21^e ETAGE / QUÉBEC QC G1R 3P4
T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique :

CBTEC

1200, av. St-Jean-Baptiste, bur. 116
Québec (Québec)
Canada G2K 3H8
Tél. 418 971 9330
cbtec.ca
Tél. 418 971 9330
cbtec.ca

Propriétaire :

garoy
CONSTRUCTION

NE PAS CONSTRUIRE
AVEC CES PLANS

1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
No. Revisions(s)		AAAA-MM-JJ



SID
INGÉNIEURS
418-781-9798 WWW.GROUPESID.CA

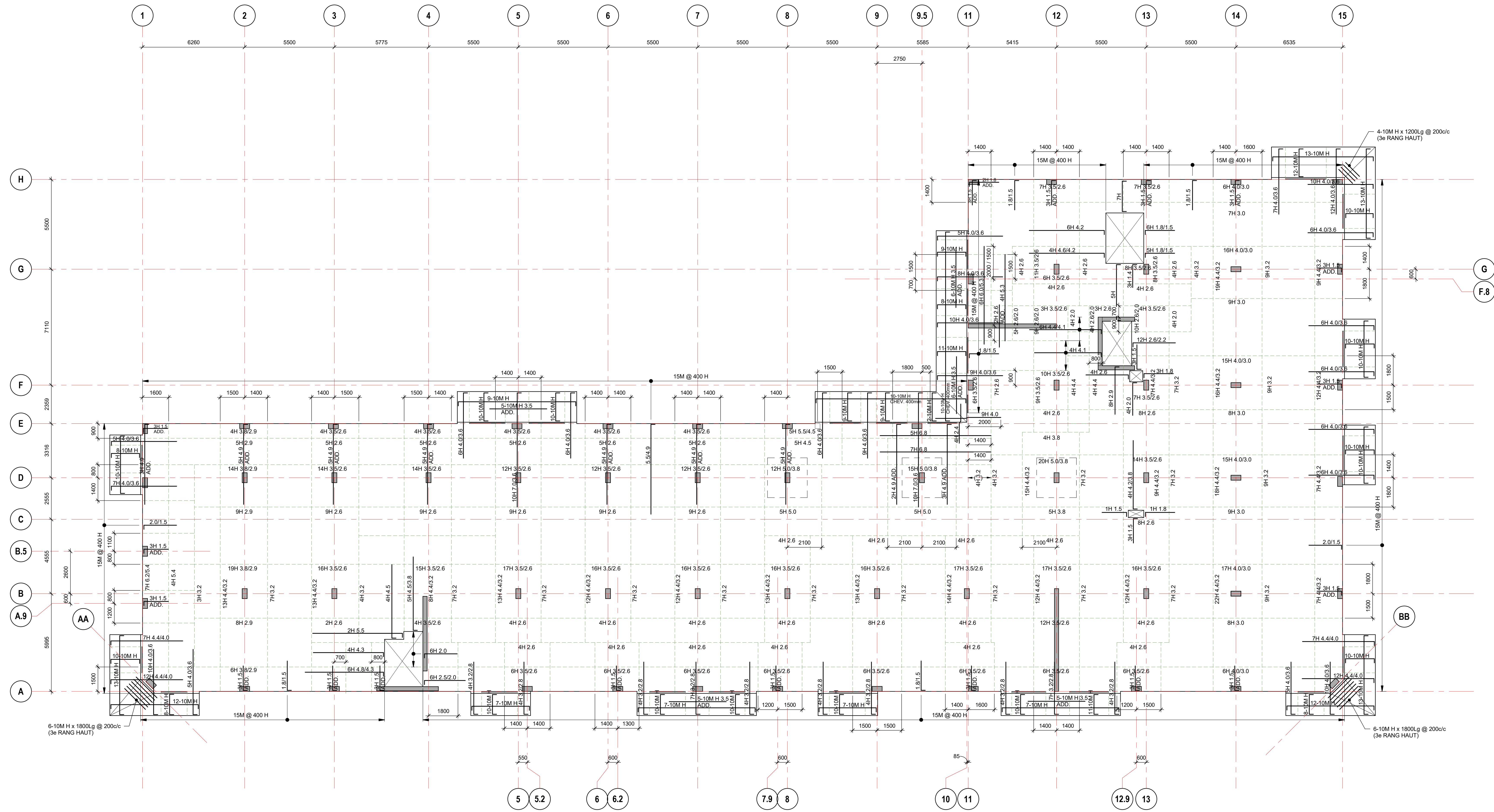
Conçu par : V. GINGRAS, ing. Dessiné par : A. THIVIERGE, tech.
Vérifié par : S. SAMSON, ing.

Titre du projet : **69 LOGEMENTS**
47e RUE OUEST

Titre du dessin : **ARMATURE HAUTE DALLE NIVEAU 2**

STRUCTURE

Echelle: 1 : 100	Projet No.: 24-7135S	Feuille No.: S213
Date: DATE DU PROJET	Nom du Fichier:	



ARMATURE HAUTE DALLE NIVEAU 3
Echelle: 1 : 100

Architecte : **A21**
ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
850, PLACE D'AVOUILLES, 21^e ETAGE / QUÉBEC QC G1R 3P4
T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique : **CBTEC.**
1200, av. St-Jean-Baptiste, boîte 116
Québec (Québec)
Canada Q1R 3S8
T 418 871-9330
cbtec.ca

Propriétaire : **garoy**
CONSTRUCTION INC.

NE PAS CONSTRUIRE
AVEC CES PLANS

1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
No. Revisions(s)		AAAA-MM-JJ



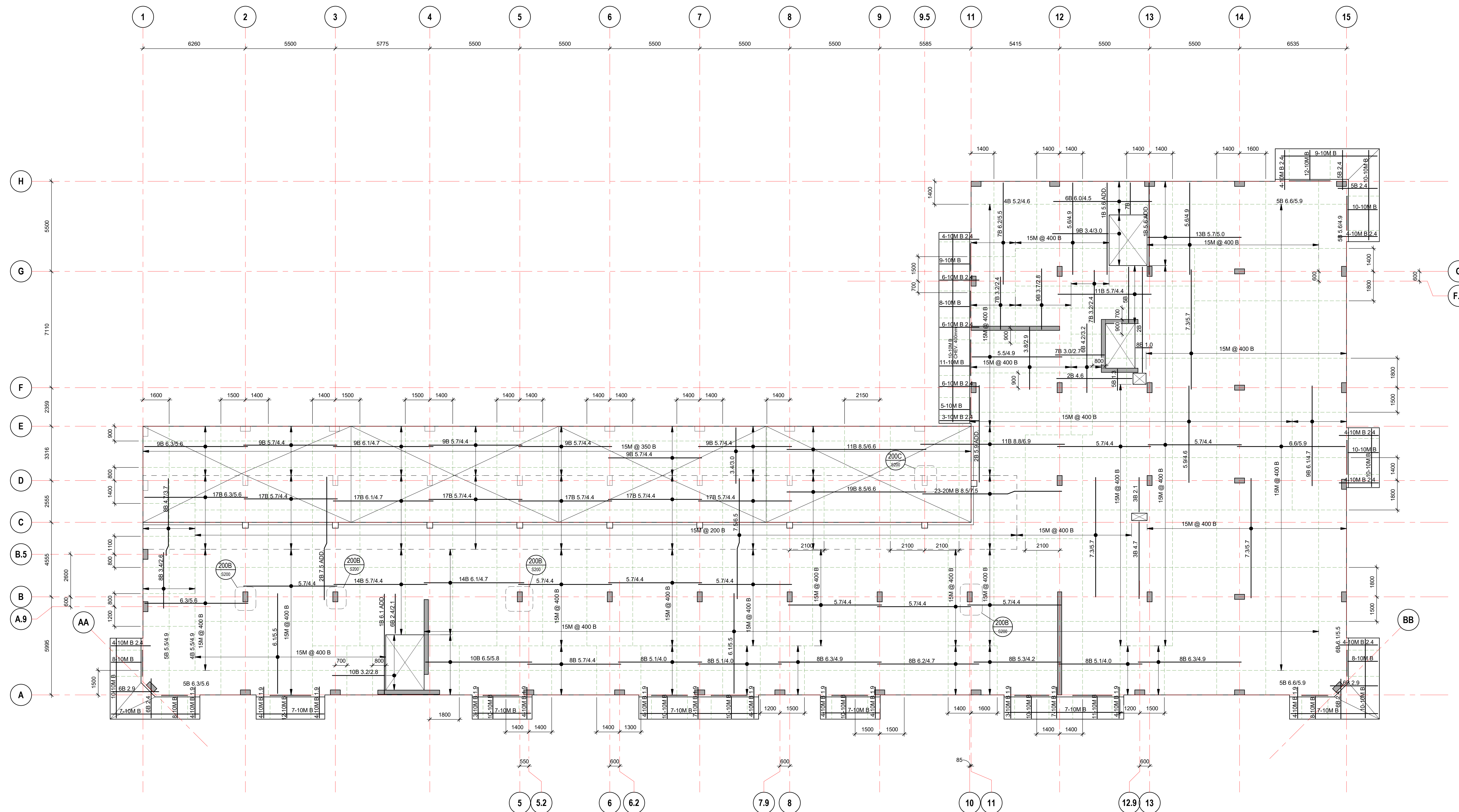
Conçu par : V. GINGRAS, ing.
Vérifié par : S. SAMSON, ing.

Dessiné par : A. THIVIERGE, tech.

Titre du projet : **69 LOGEMENTS**
47e RUE OUEST

Titre du dessin : **ARMATURE HAUTE DALLE NIVEAU 3**

STRUCTURE		
Echelle: 1 : 100	Projet No.: 24-7135S	Feuille No.: S215
Date: DATE DU PROJET	Nom du Fichier:	



ARMATURE BASSE DALLE NIVEAU 4
 Echelle: 1 : 100

Architecte :
A21
 ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
 880, PLACE D'ORFÈVRES, 21^e ÉTAPE / QUÉBEC QC G1R 3P4
 T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique :
CBTEC.
 1200, av. St-Jean-Baptiste, boul. 116,
 Québec (Québec)
 Canada G2K 5H8
 Tél. 418 871 8330
 cbtec.ca

Propriétaire :
garoy
 CONSTRUCTION

NE PAS CONSTRUIRE
 AVEC CES PLANS

1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
No.	Revisions(s)	AAAA-MM-JJ

VERIFIÉ
 Vérifié enregistrement
 200765
 2025-11-28

SID
 INGÉNIEURS
 418-781-9798 WWW.GROUPESID.CA

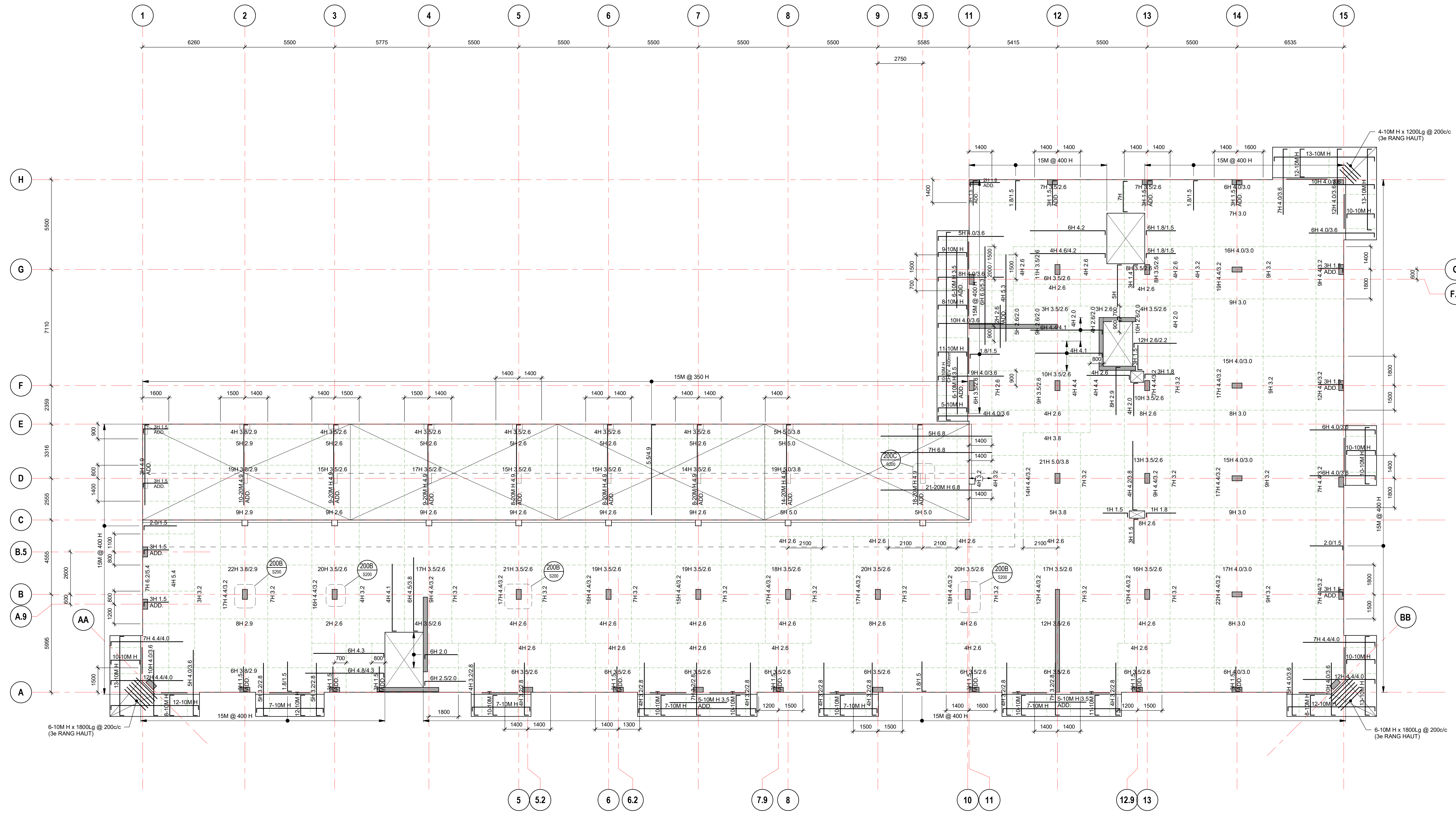
Conçu par: V. GINGRAS, ing.	Dessiné par: A. THIVIERGE, tech.
Vérifié par: S. SAMSON, ing.	

Titre du projet:
69 LOGEMENTS
47e RUE OUEST

Titre du dessin:
ARMATURE BASSE DALLE NIVEAU 4

STRUCTURE

Echelle: 1 : 100	Projet No. : 24-7135S	Feuille No. : S216
Date: DATE DU PROJET	Nom du Fichier:	



ARMATURE HAUTE DALLE NIVEAU 4
Échelle: 1 : 100

Architecte :
A21
ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
850, PLACE D'ORVILLE, 21^e ÉTAPE / QUÉBEC Q.C. H1B 3P4
T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique :
CBTEC.
1200, av. St-Jean-Baptiste, boul. 116, 116
Québec (Québec)
Canada Q1R 1R8
T 418 375 9330
cbtec.ca

Propriétaire :
garoy
CONSTRUCTION

NE PAS CONSTRUIRE
AVEC CES PLANS

1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
No. Revisions(s)		AAAA-MM-JJ



Conçu par : V. GINGRAS, ing.
Vérifié par : S. SAMSON, ing.

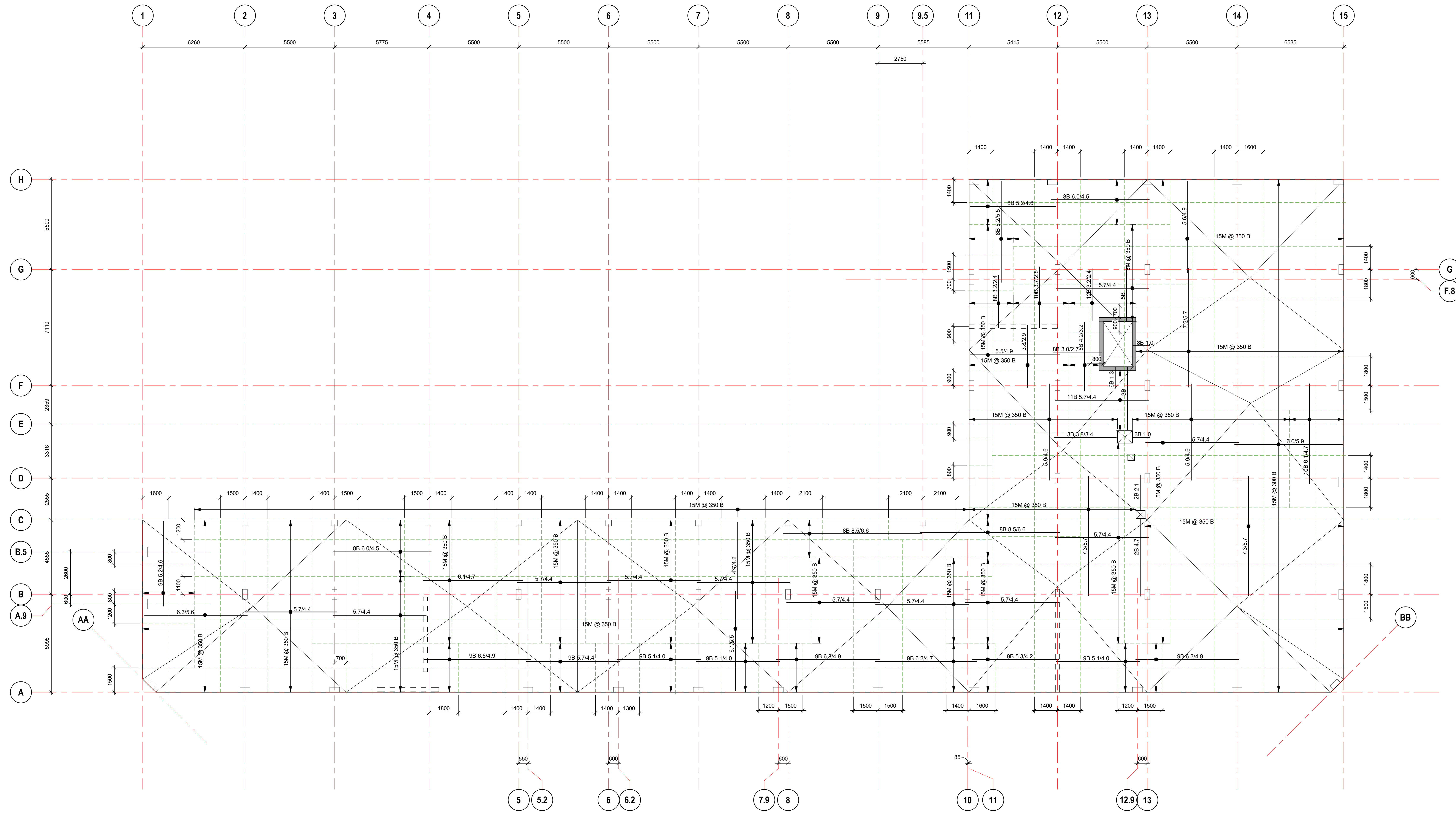
Dessiné par : A. THIVIERGE, tech.

Titre du projet :
69 LOGEMENTS
47e RUE OUEST

Titre du dessin :
ARMATURE HAUTE DALLE NIVEAU 4

STRUCTURE

Échelle: 1 : 100	Projet No.: 24-7135S	Feuille No.: S217
Date: DATE DU PROJET	Nom du Fichier:	



ARMATURE BASSE DALLE DU TOIT
Echelle: 1 : 100

ARMATURE BASSE DALLE TOIT-ASC.
Echelle: 1 : 100

Architecte :



ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
850, PLACE D'YVOUILLE, 21^e ETAGE / QUÉBEC QC G1R 3P4
T 418 688-2050 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique :



1200, av. St-Jean-Baptiste, bur. 116
Québec (Québec)
Canada G1R 3H8
T: 418 871 9330
cbtec.ca

Propriétaire :



NE PAS CONSTRUIRE
AVEC CES PLANS

1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
No.	Revisions(s)	AAAA-MM-JJ



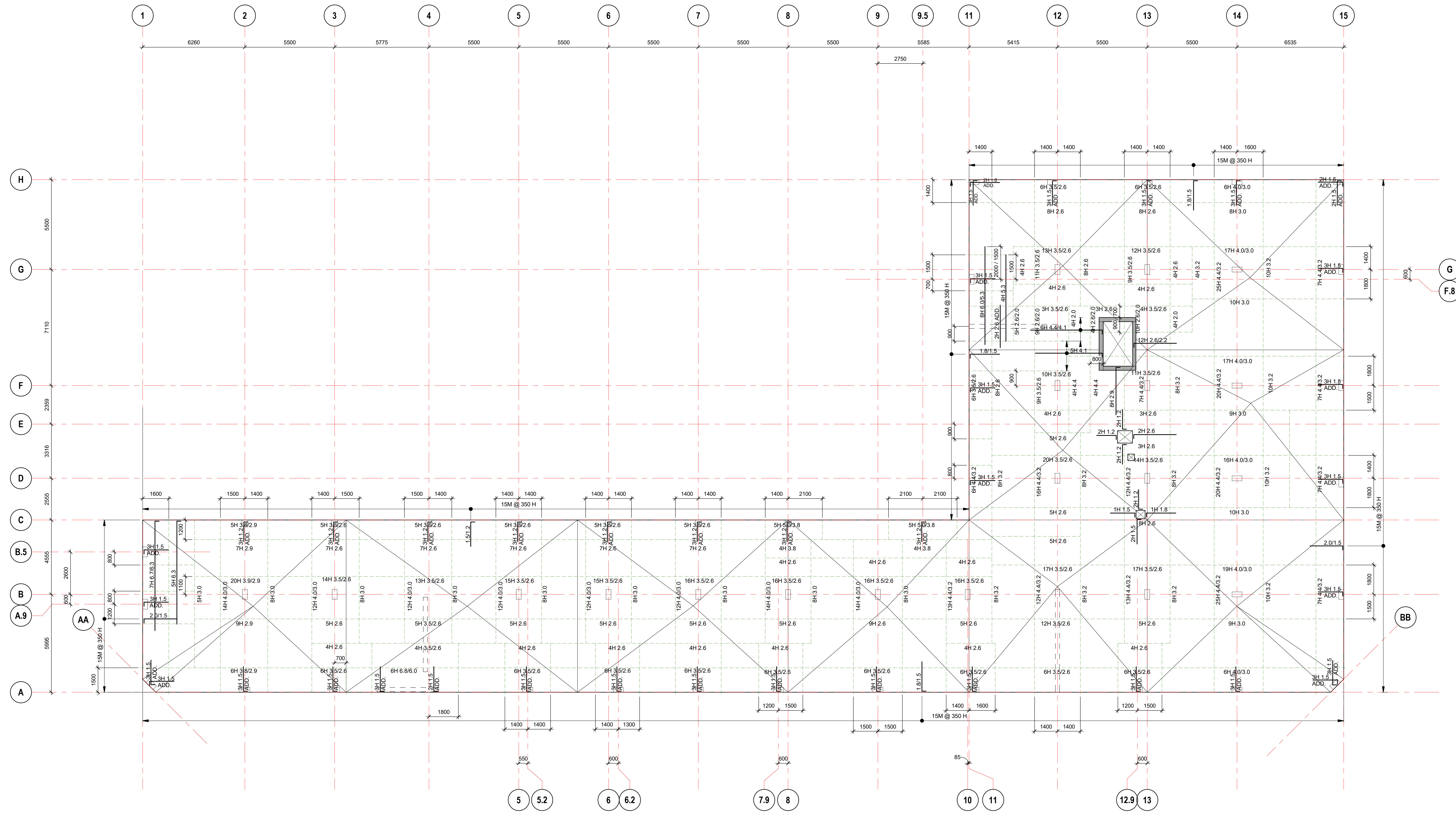
Conçu par : V. GINGRAS, ing. Dessiné par : A. THIVIERGE, tech.
Vérifié par : S. SAMSON, ing.

Titre du projet:
69 LOGEMENTS
47e RUE OUEST

Titre du dessin:
ARMATURE BASSE DALLE DU TOIT

STRUCTURE

Echelle: 1 : 100	Projet No.: 24-7135S	Feuille No.: S218
Date: DATE DU PROJET	Nom du Fichier:	



ARMATURE HAUTE DALLE DU TOIT
Echelle: 1 : 100

ARMATURE HAUTE DALLE TOIT-ASC.
Echelle: 1 : 100

Architecte :
A21
ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
850, PLACE D'YVOUILLE, 21^E ETAGE / QUÉBEC QC G1R 3P4
T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique :
CBTEC.
1200, av. St-Jean-Baptiste, bur. 116
Québec (Québec)
Canada G1R 3H8
T 418 871-9330
cbtec.ca

Propriétaire :
garoy
CONSTRUCTION

NE PAS CONSTRUIRE
AVEC CES PLANS

1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
No.	Revisions(s)	AAAA-MM-JJ



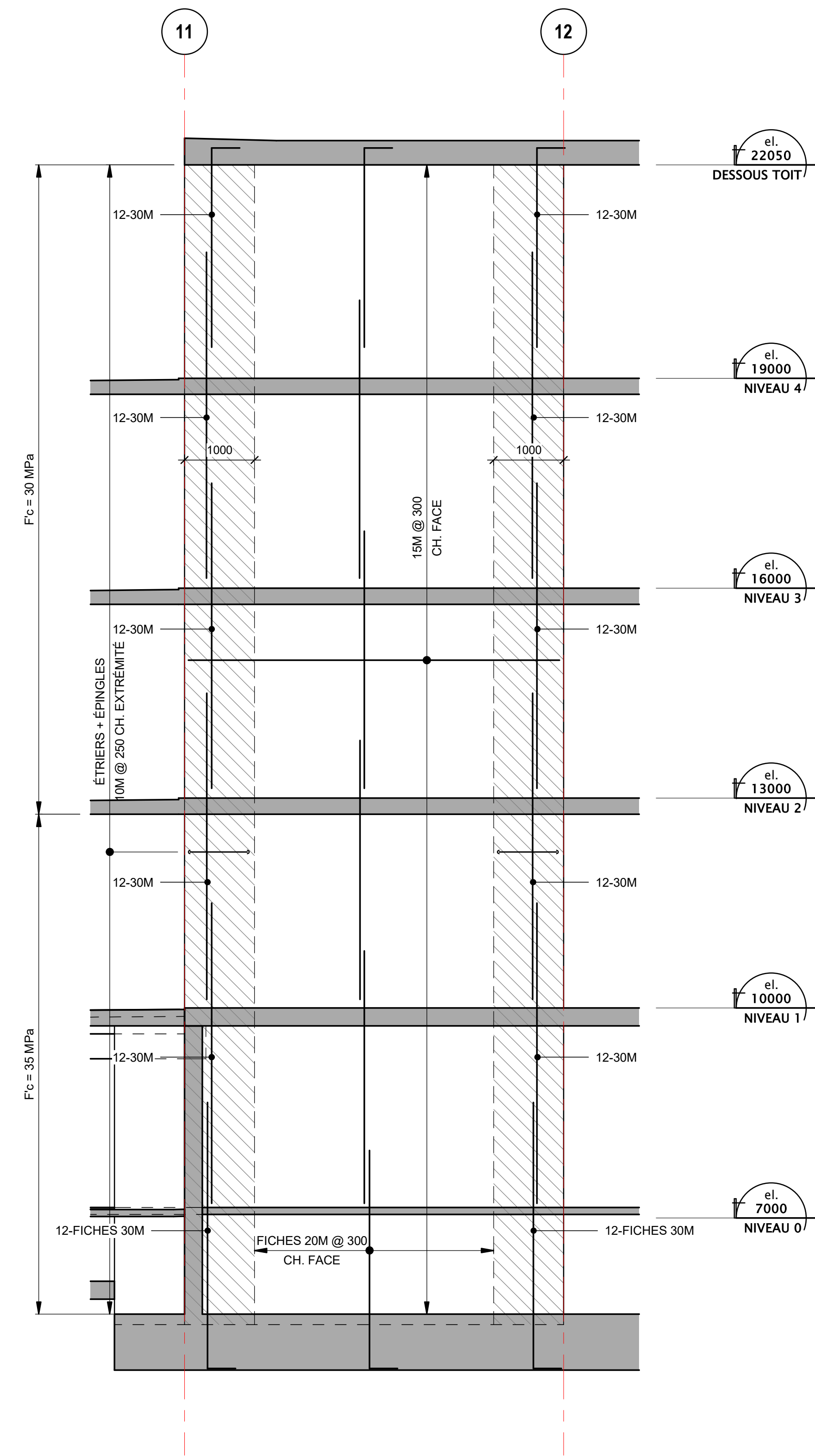
SID
INGÉNIEURS
418-781-9798 WWW.GROUPESID.CA

Conçu par: V. GINGRAS, Ing.	Dessiné par: A. THIVIERGE, tech.
Vérifié par: S. SAMSON, Ing.	

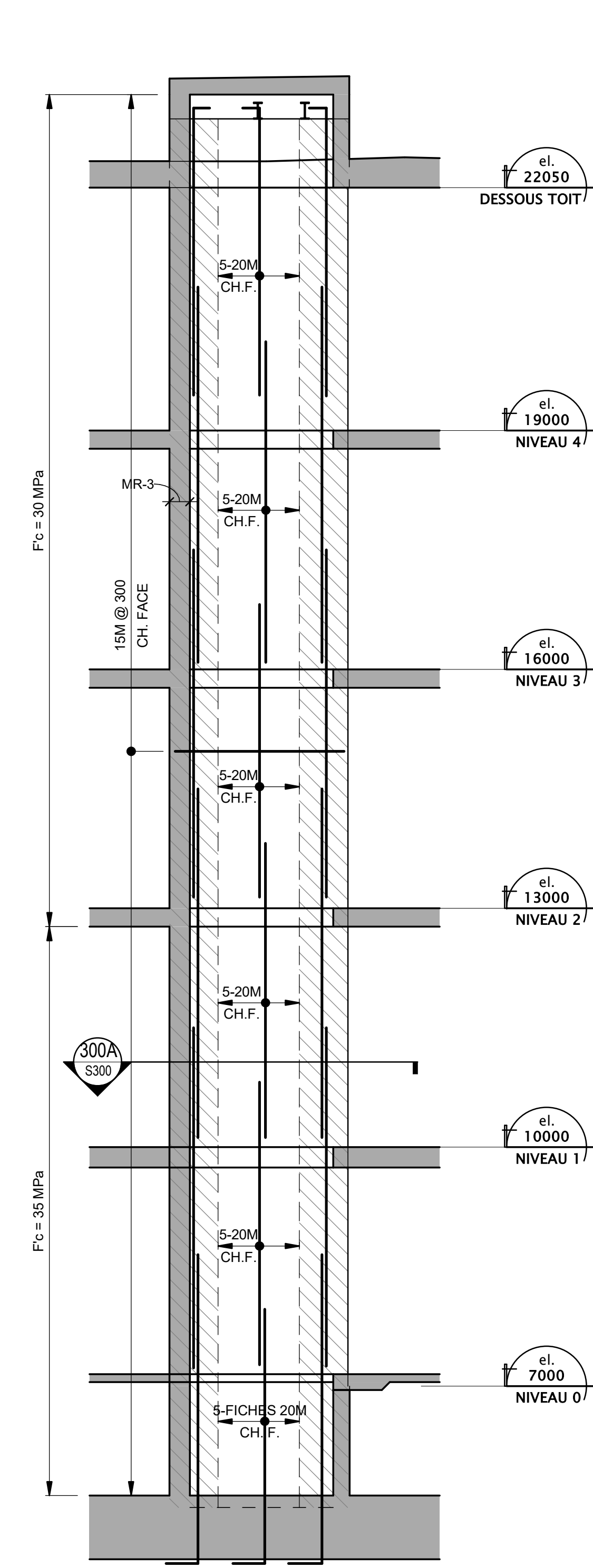
Titre du projet:
69 LOGEMENTS
47e RUE OUEST

Titre du dessin:
ARMATURE HAUTE
DALLE DU TOIT

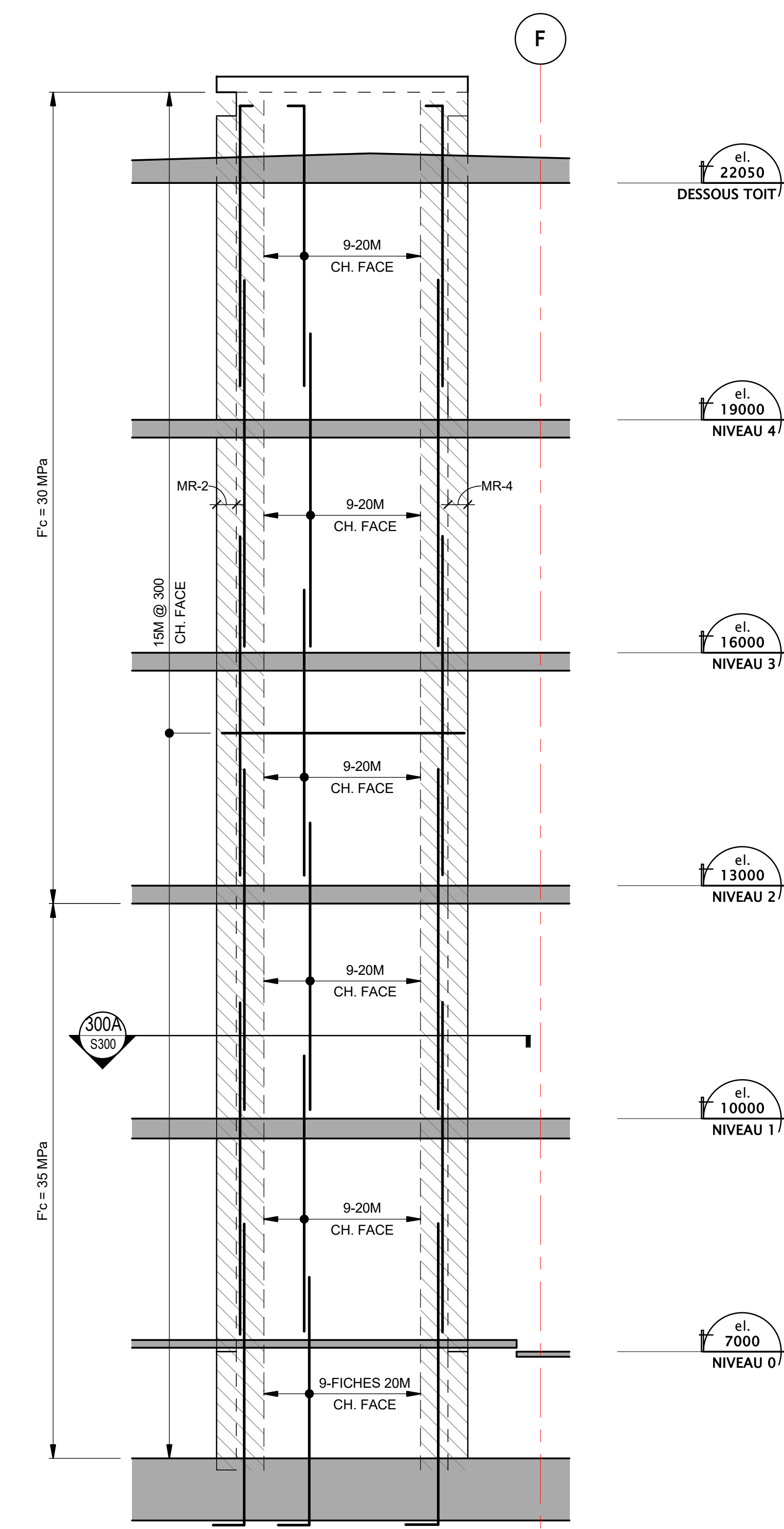
STRUCTURE		
Echelle: 1 : 100	Projet No.:	Feuille No.:
Date:	24-7135S	S219
DATE DU PROJET	Nom du Fichier:	



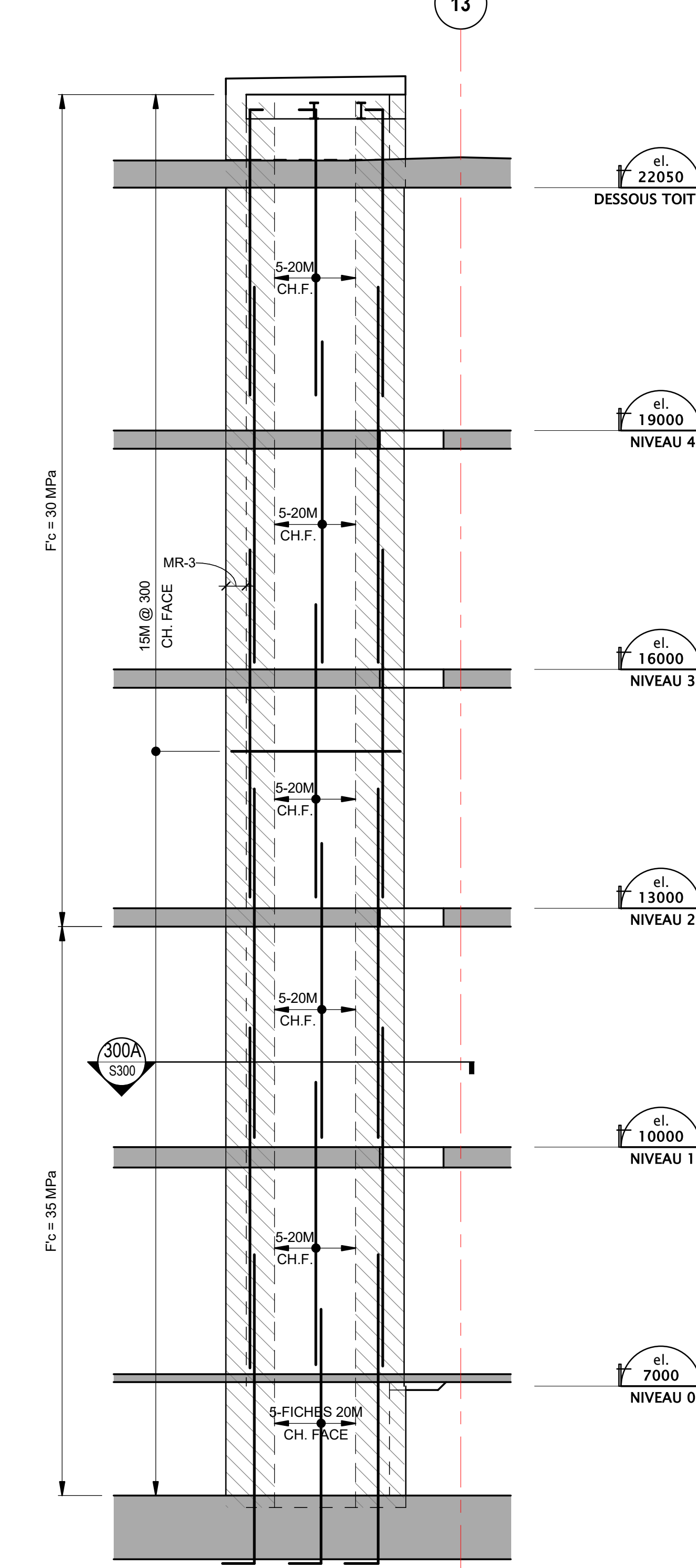
MUR DE REFEND MR-1
Échelle: 1 : 50



MUR DE REFEND MR-2
Échelle: 1 : 50

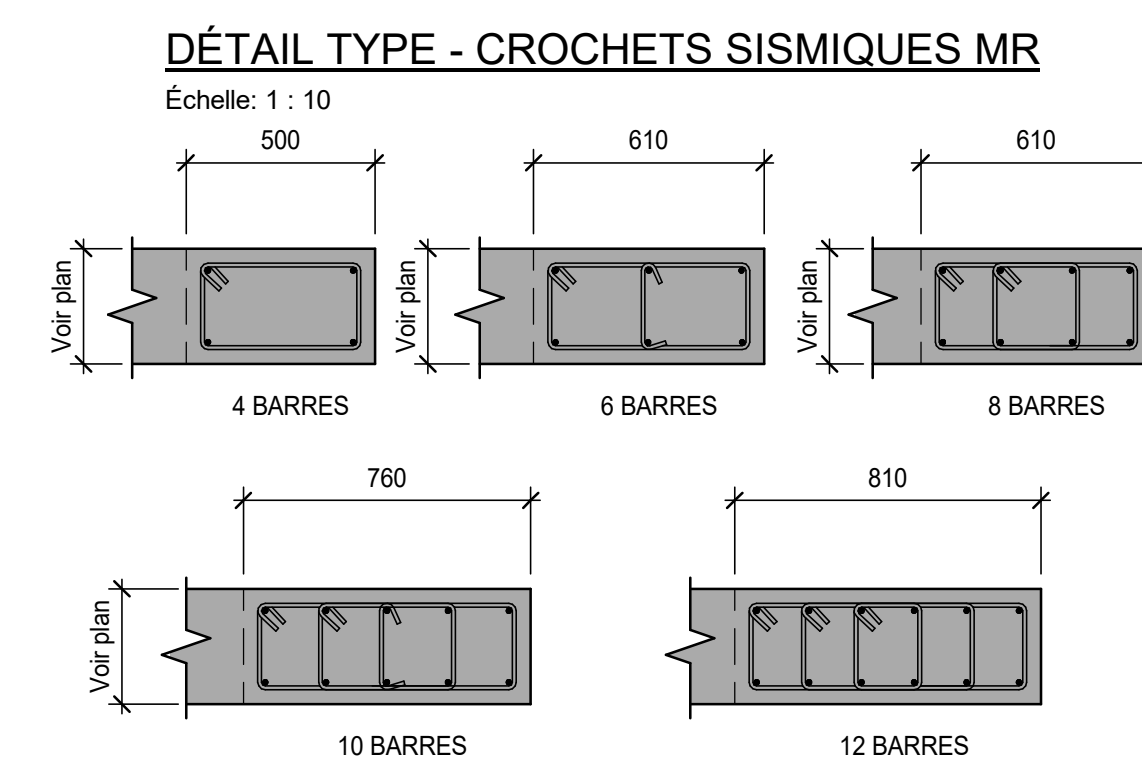
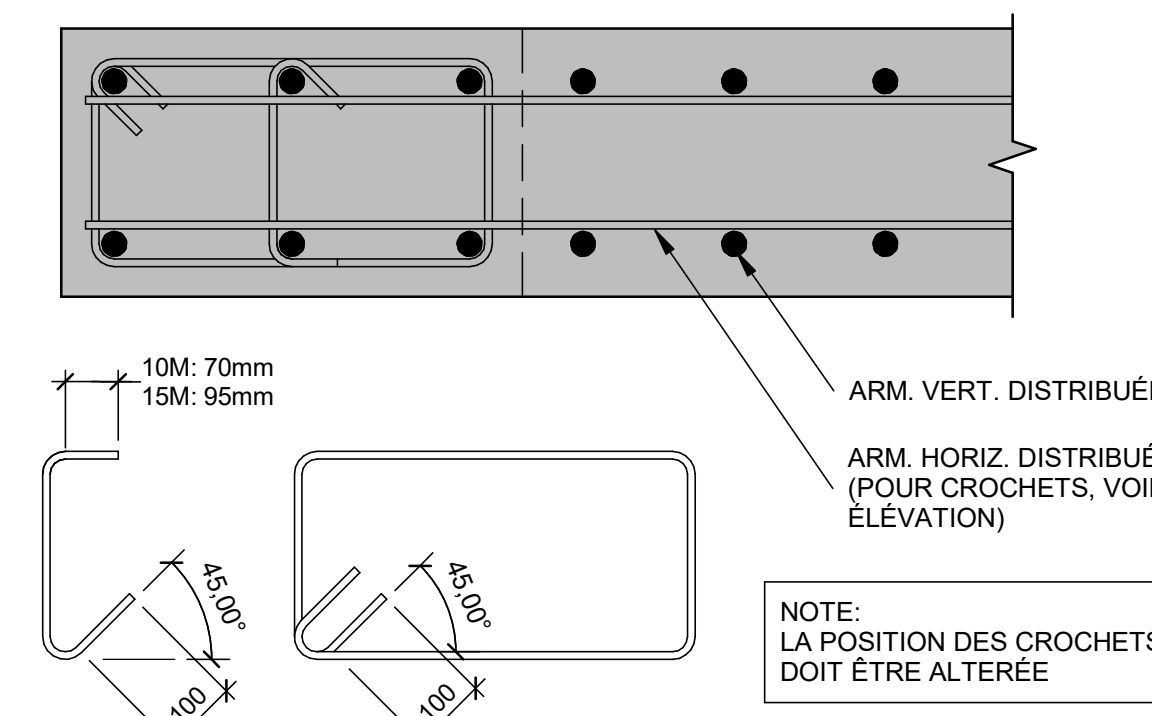


MUR DE REFEND MR-3
Échelle: 1 : 50

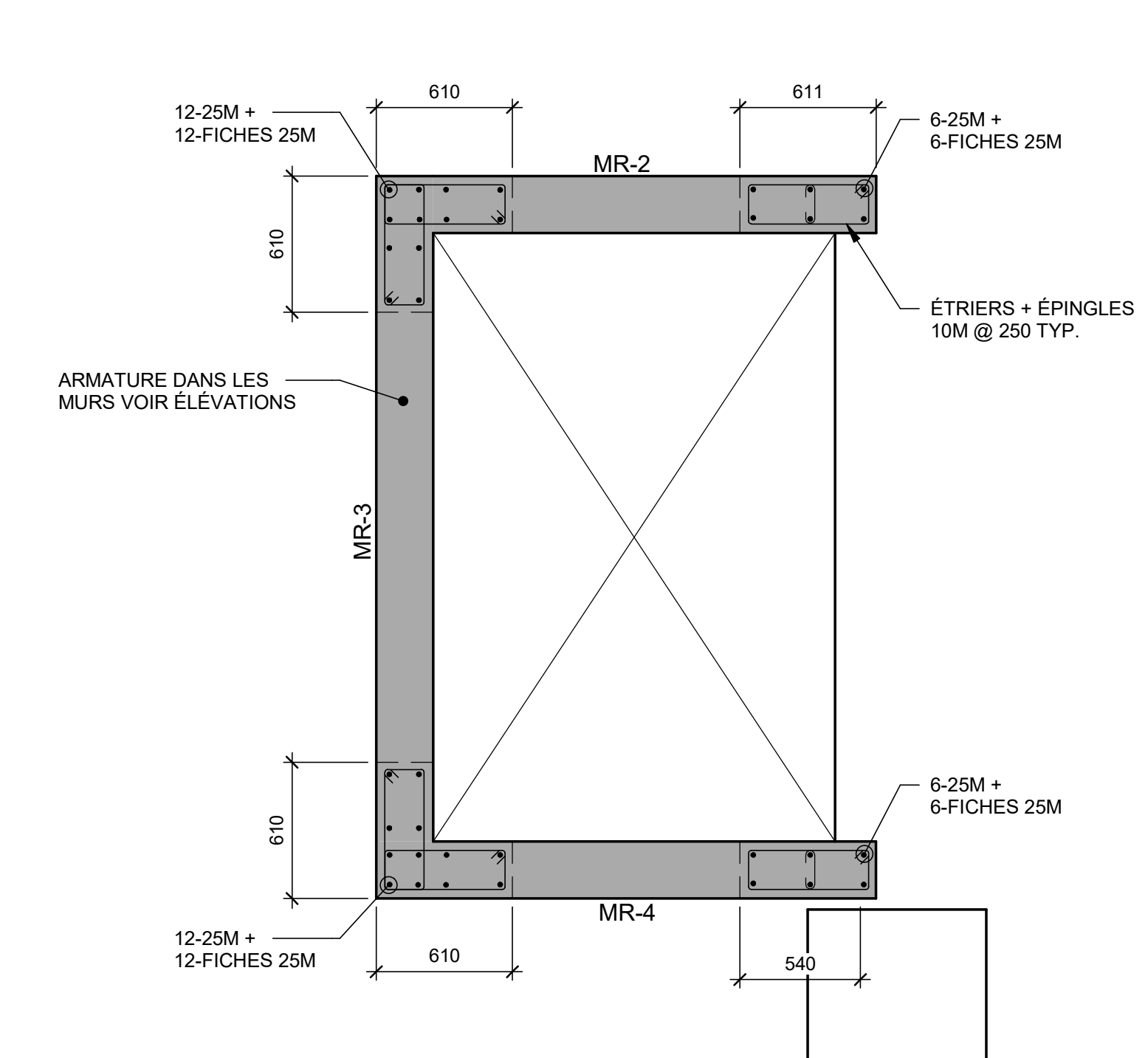


MUR DE REFEND MR-4
Échelle: 1 : 50

DIAMÈTRE	LONGUEUR
10M	450mm
15M	610mm
20M	815mm
25M	1275mm
30M	1500mm
35M	1725mm



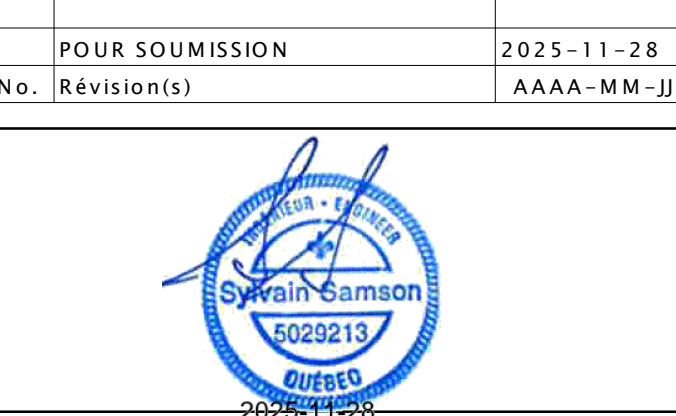
DÉTAIL TYPE - ARMATURE CONCENTRÉE
ÉCHELLE: 1 = 20



COUPE
Échelle: 1 : 25

1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
No.	Revisions(s)	AAAA-MM-JJ

NE PAS CONSTRUIRE
AVEC CES PLANS

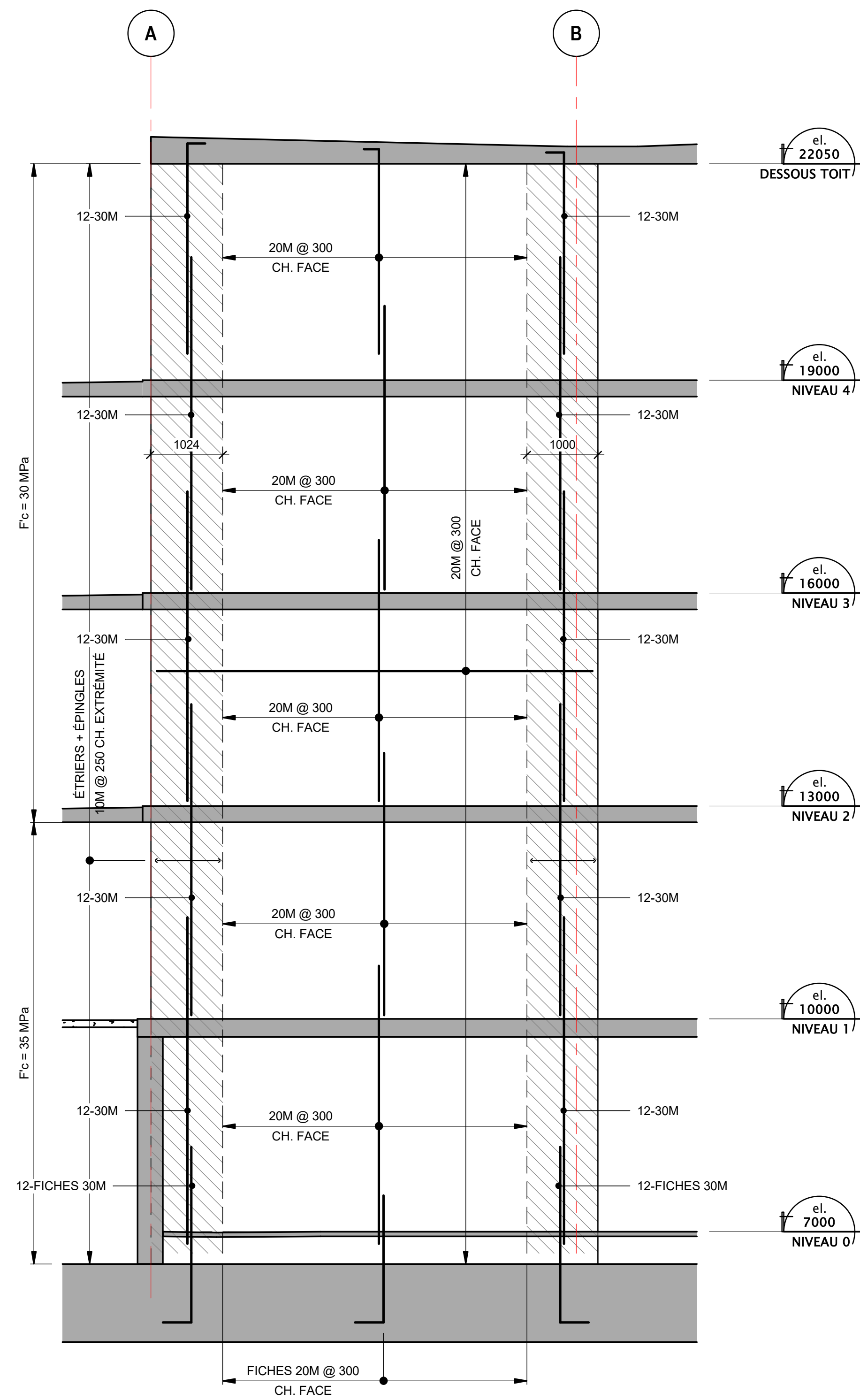


Conçu par : N. BRETON, ing.
Vérifié par : S. SAMSON, ing.
Dessiné par : A. THIVIERGE, tech.

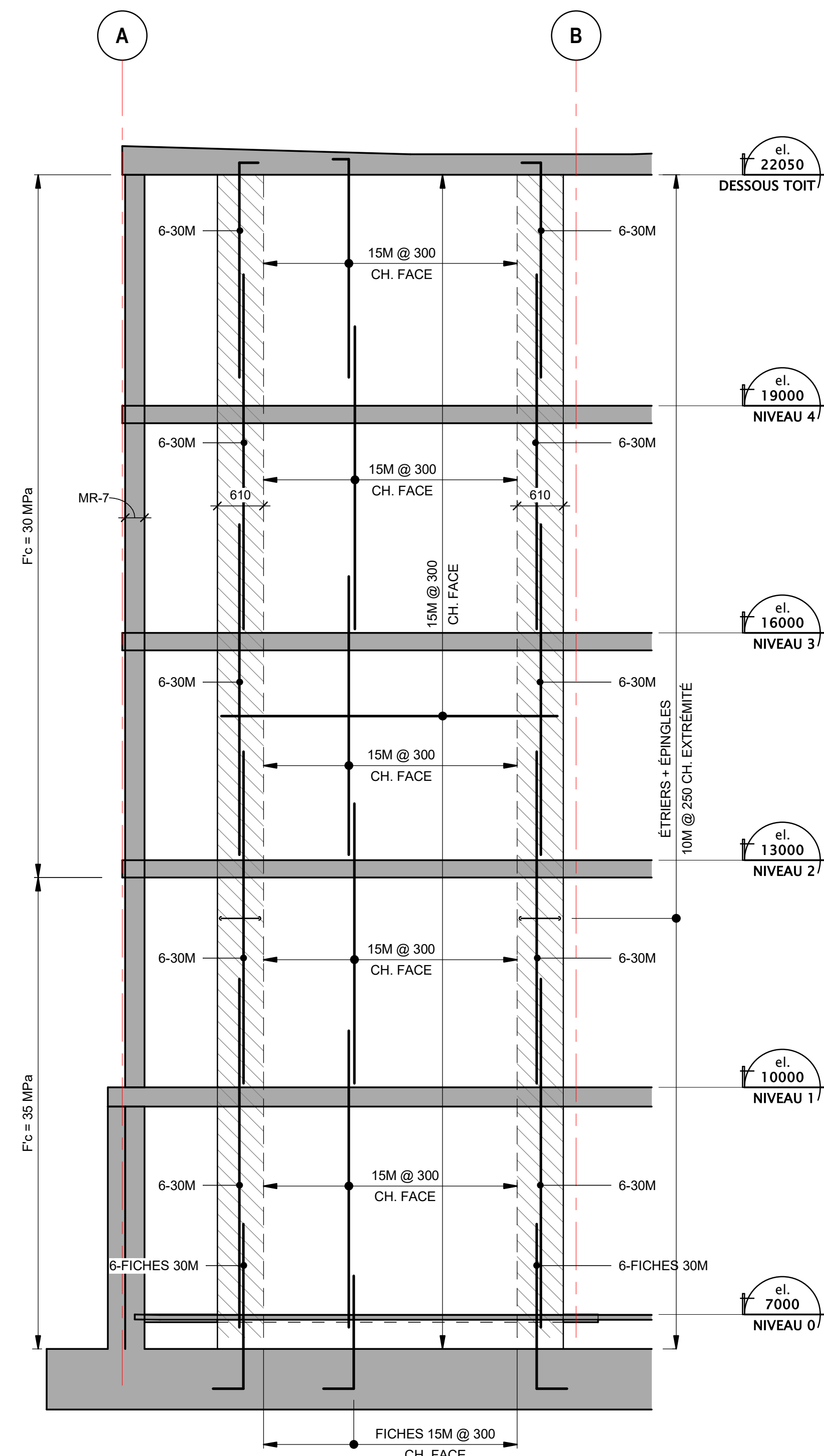
Titre du projet :
69 LOGEMENTS
47e RUE OUEST
Titre du dessin :
ÉLÉVATIONS MURS DE REFEND

STRUCTURE

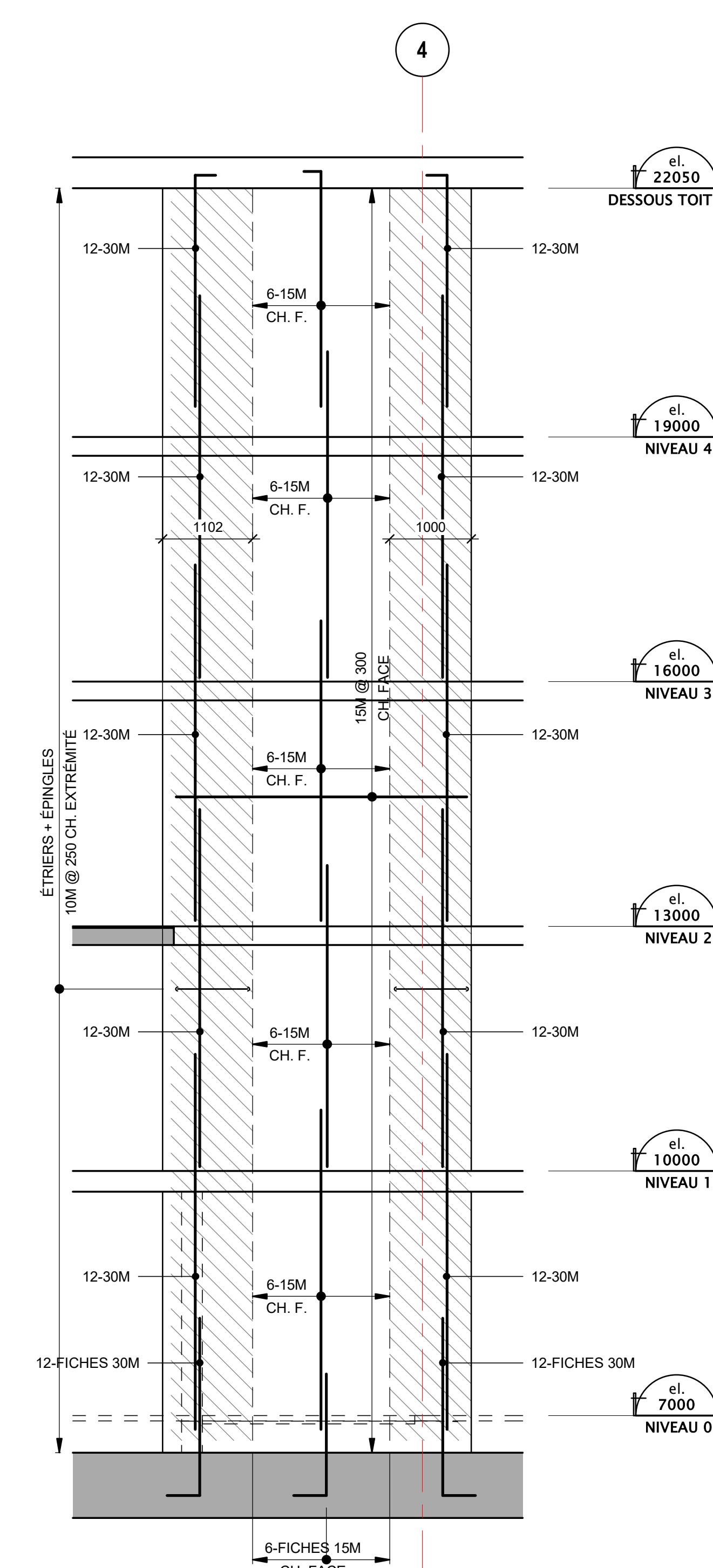
Échelle: Comme indiqué
Date: DATE DU PROJET
Projet No.: 24-7135S
Nom du Fichier:
Feuille No.: **S300**



MUR DE REFEND MR-5
Échelle: 1 : 50



MUR DE REFEND MR-6
Échelle: 1 : 50



MUR DE REFEND MR-7
Échelle: 1 : 50

Architecte :
A21
ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
650, PLACE D'UNIONVILLE, 21^e ÉTAGE / QUÉBEC QC G1R 3P4
T 418 688-2050 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique :
CBTEC.
1200, av. St-Jean-Baptiste, bur. 116
1200, av. St-Jean-Baptiste, bur. 116
Québec (Québec)
Canada G1R 3H8
T: 418 971-9330
cbtec.ca

Propriétaire :
garoy
CONSTRUCTION

NE PAS CONSTRUIRE
AVEC CES PLANS

1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
No.	Revisions(s)	AAAA-MM-JJ



SID
INGÉNIEURS
418-781-9798 WWW.GROUPE.SID.CA

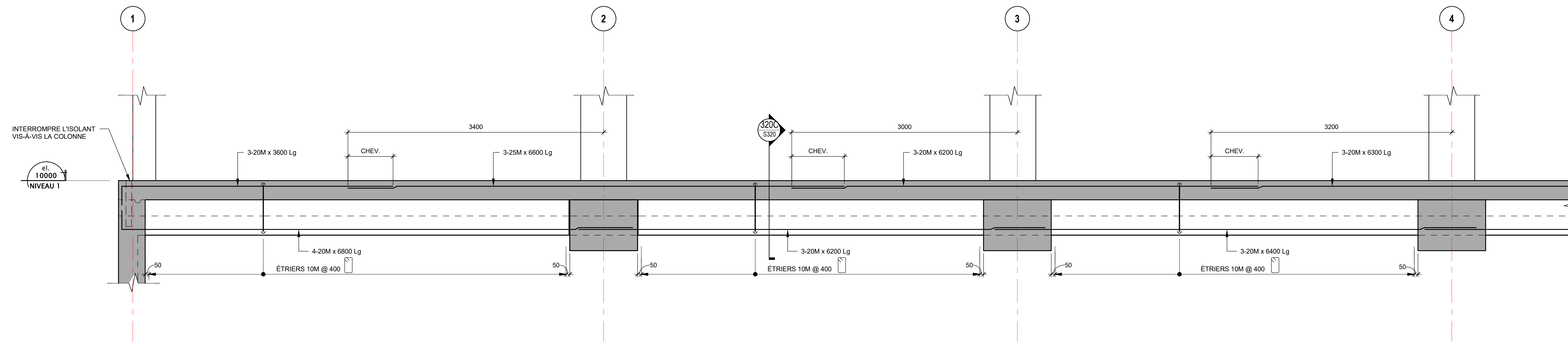
Conçu par : N. BRETON, ing.	Dessiné par : A. THIVIERGE, tech.
Vérifié par : S. SAMSON, ing.	

Titre du projet:
69 LOGEMENTS
47e RUE OUEST

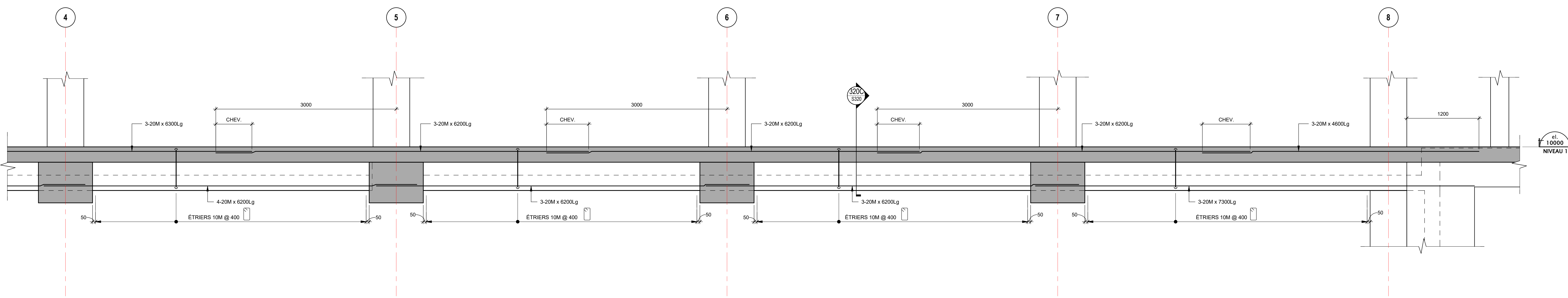
Titre du dessin:
ÉLÉVATIONS MURS DE REFEND

STRUCTURE

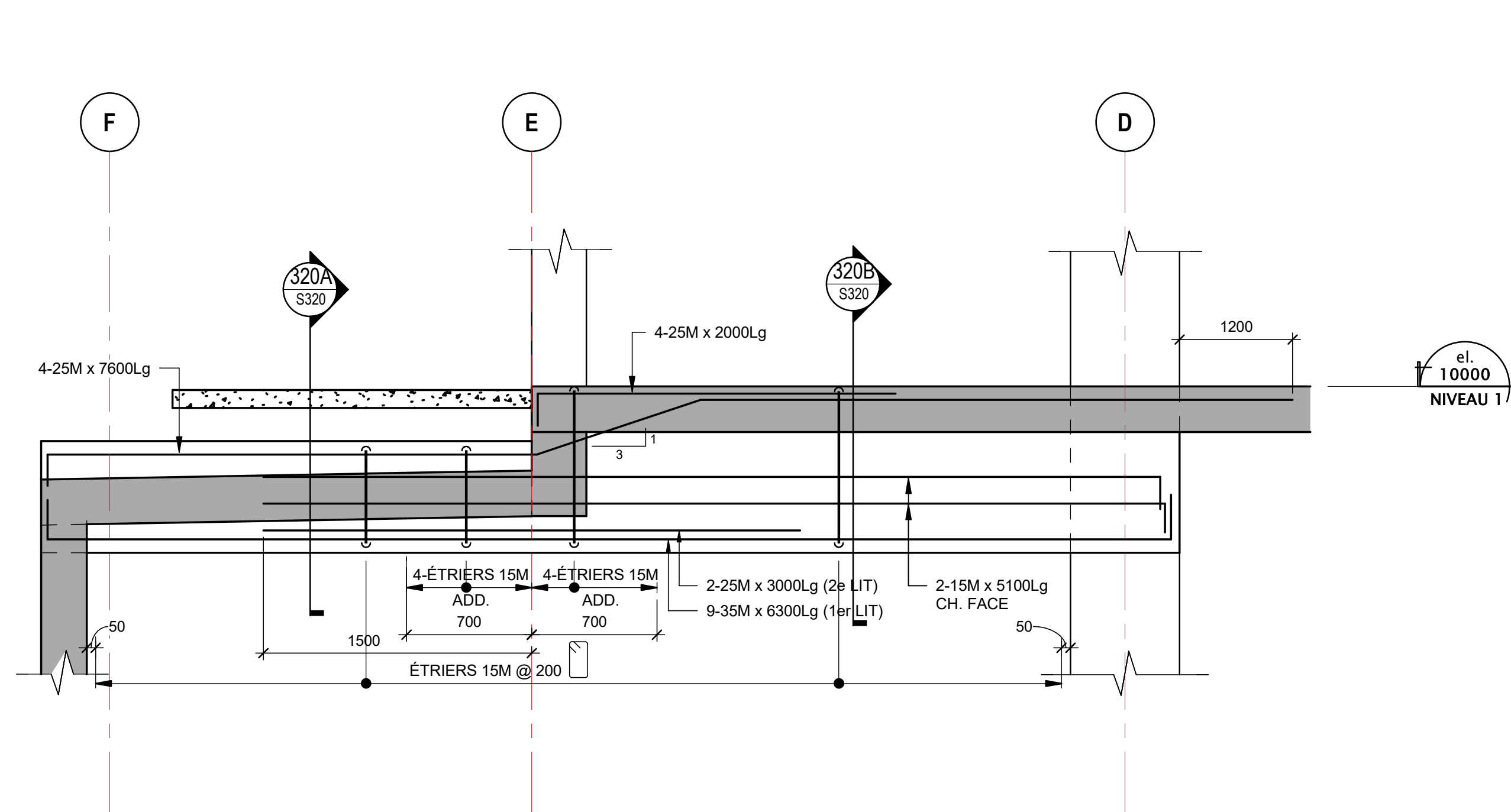
Échelle: 1 : 50	Projet No. : 24-7135S	Feuille No. : S301
Date: DATE DU PROJET	Nom du Fichier:	



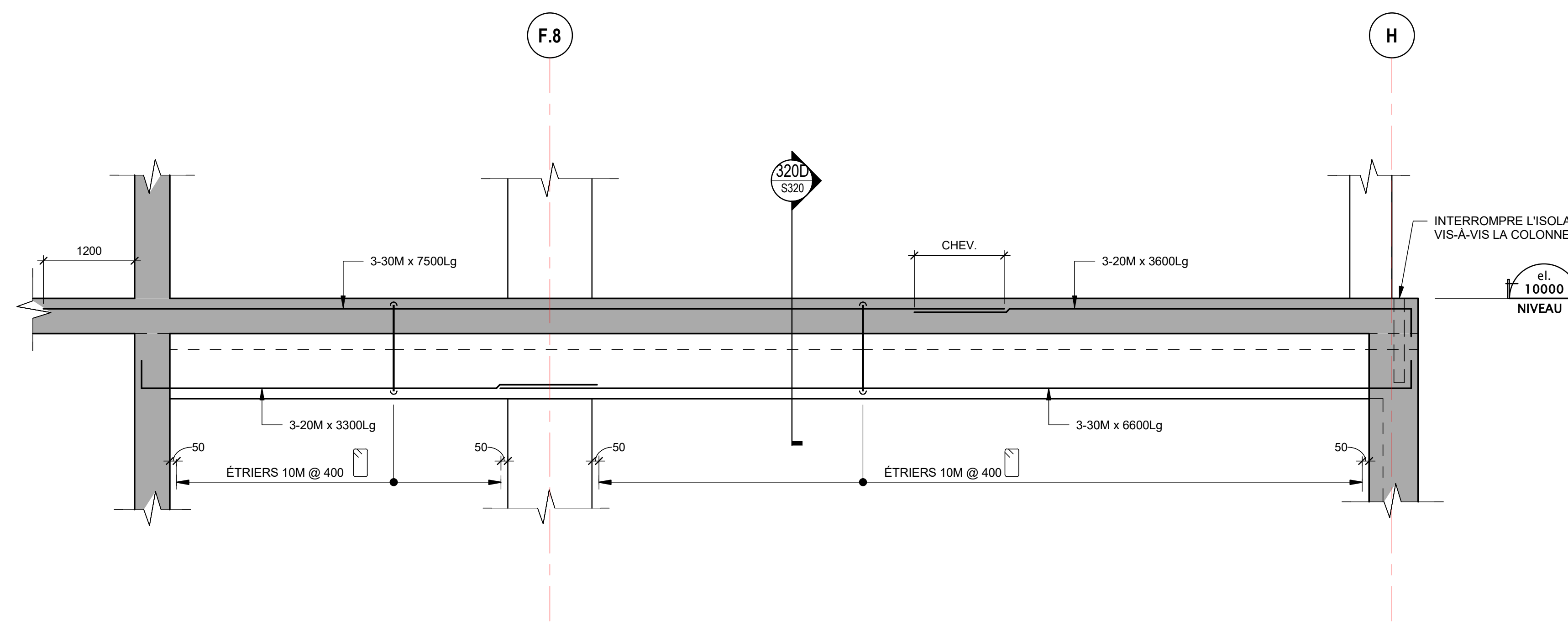
ÉLEVATION POUTRE P-100
Échelle: 1 : 25



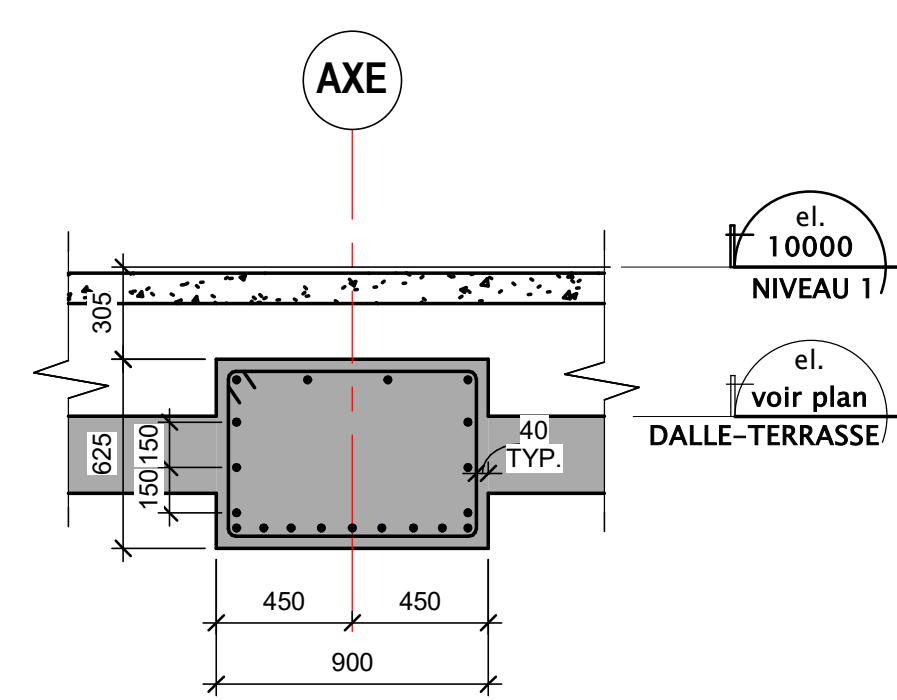
ÉLEVATION POUTRE P-100 (SUITE)
Échelle: 1 : 25



ÉLEVATION POUTRE P-101
Échelle: 1 : 25

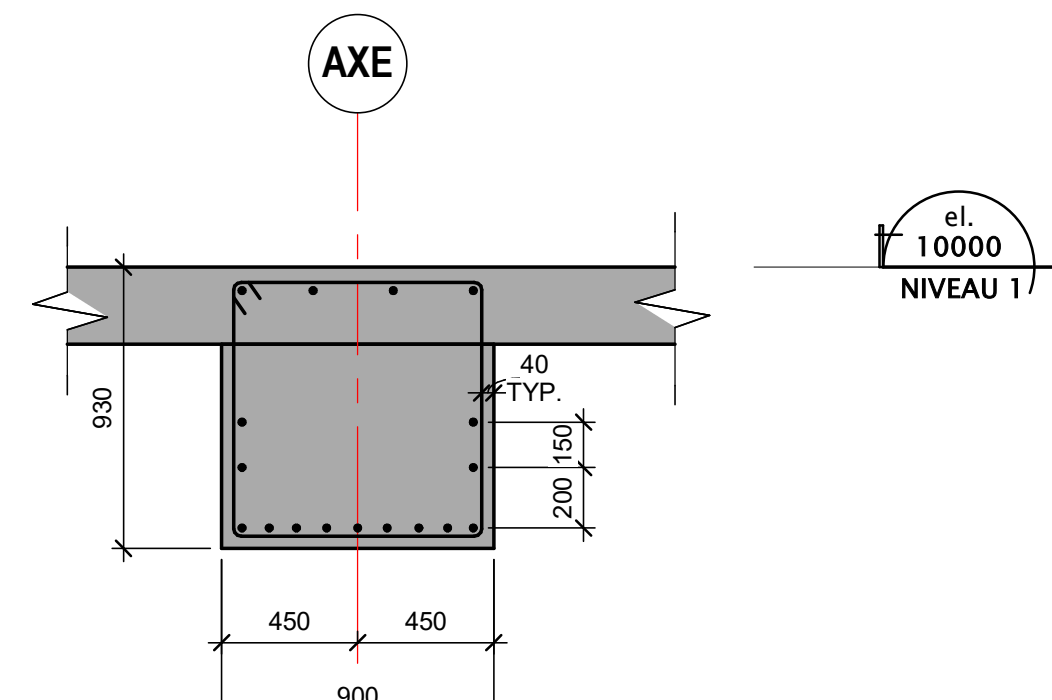


ÉLEVATION POUTRE P-102
Échelle: 1 : 25



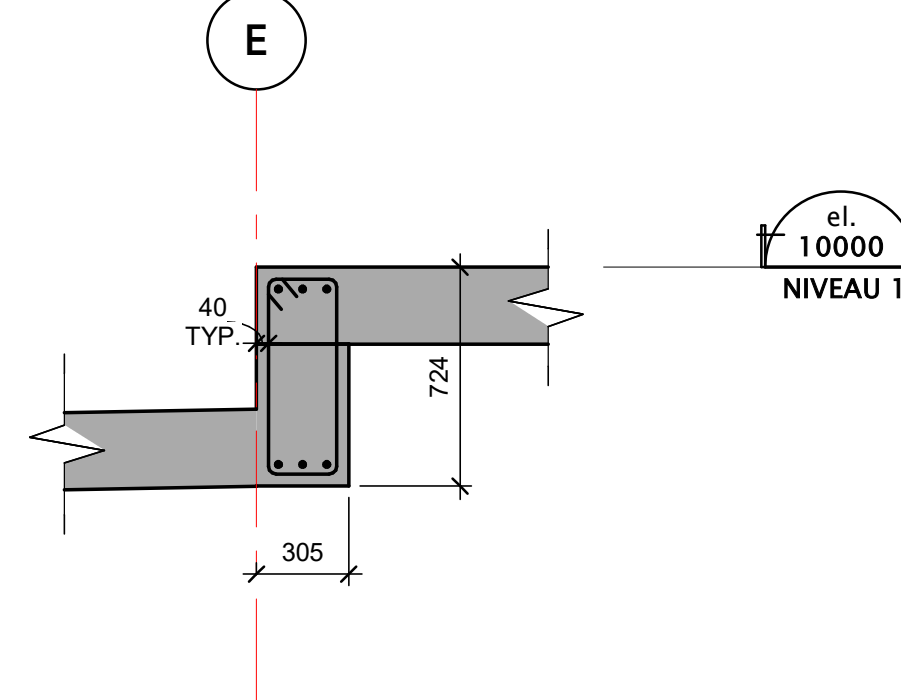
COUPE
Échelle: 1 : 25

320A
S320



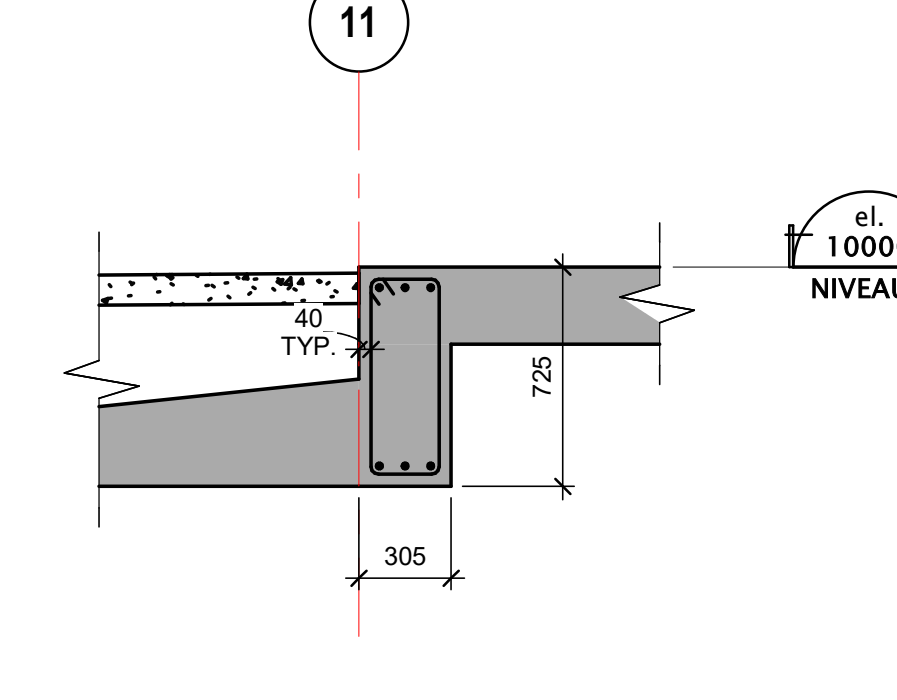
COUPE
Échelle: 1 : 25

320B
S320



COUPE
Échelle: 1 : 25

320C
S320



COUPE
Échelle: 1 : 25

320D
S320

Architecte :
A21
ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
680, PLACE D'ORVILLE, 21^e ÉTAPE / QUÉBEC QC G1R 3P4
T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique :
CBTEC.
1200, av. St-Jean-Baptiste, bur. 116
Québec (Québec)
Canada G2K 5H8
T: 418 971 9330
cbtec.ca

Propriétaire :
garoy
CONSTRUCTION

NE PAS CONSTRUIRE
AVEC CES PLANS

1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
No. Revisions(s)		AAAA-MM-JJ



SID
INGÉNIEURS
418-781-9798 WWW.GROUPESID.CA

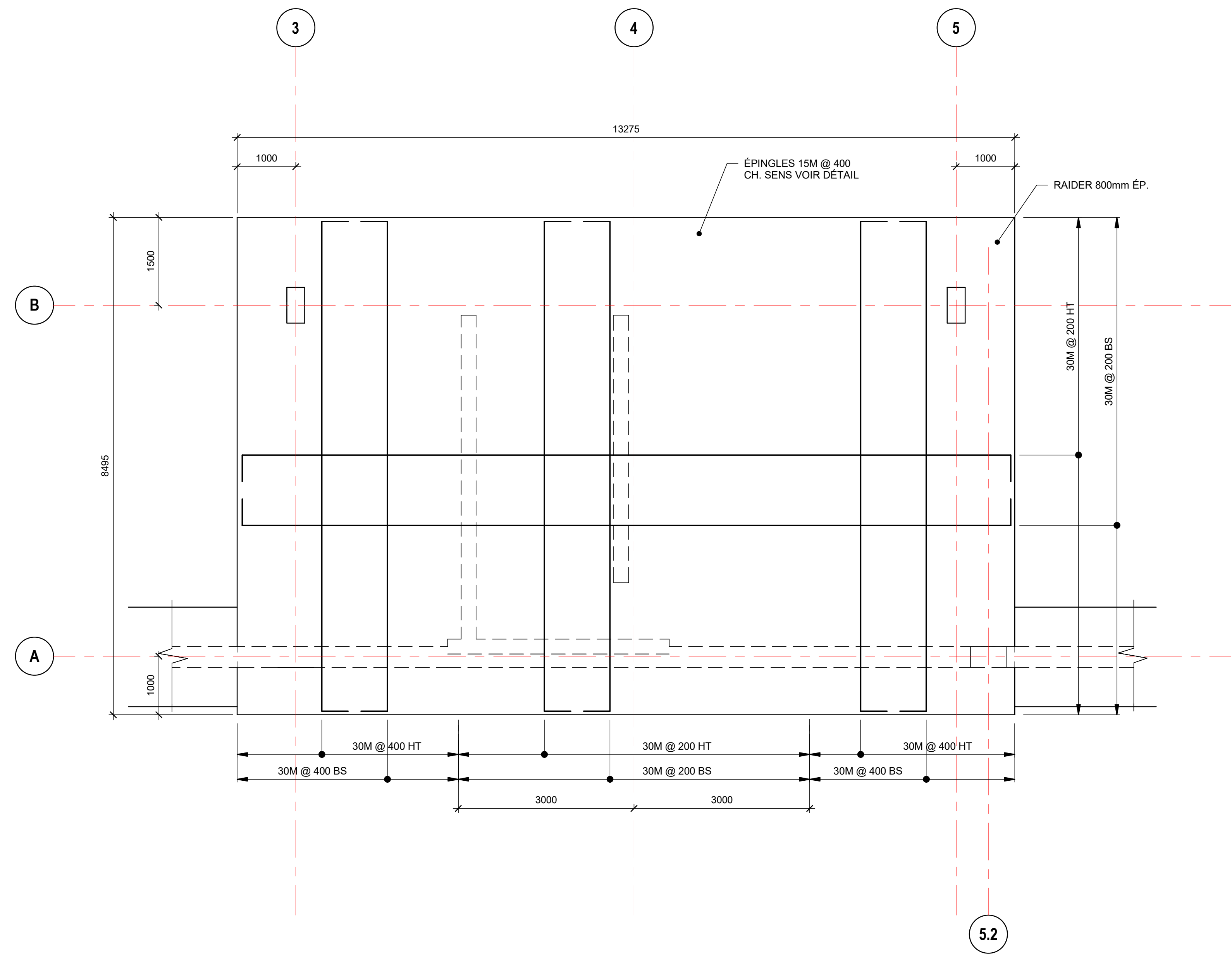
Conçu par : V. GINGRAS, ing.
Vérifié par : S. SAMSON, ing.
Dessiné par : A. THIVIERGE, tech.

Titre du projet:
69 LOGEMENTS
47e RUE OUEST

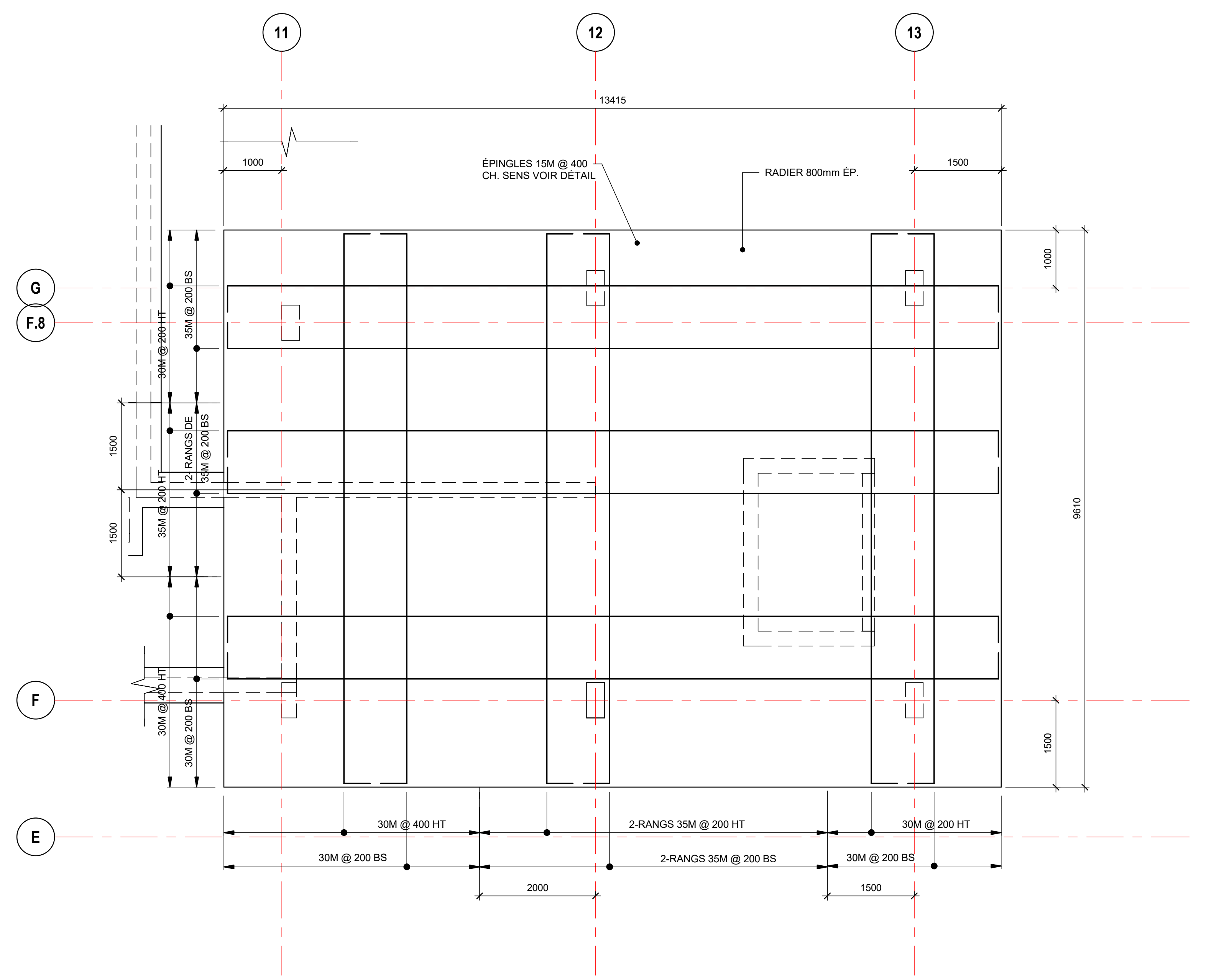
Titre du dessin:
ÉLÉVATIONS DE POUTRES

STRUCTURE

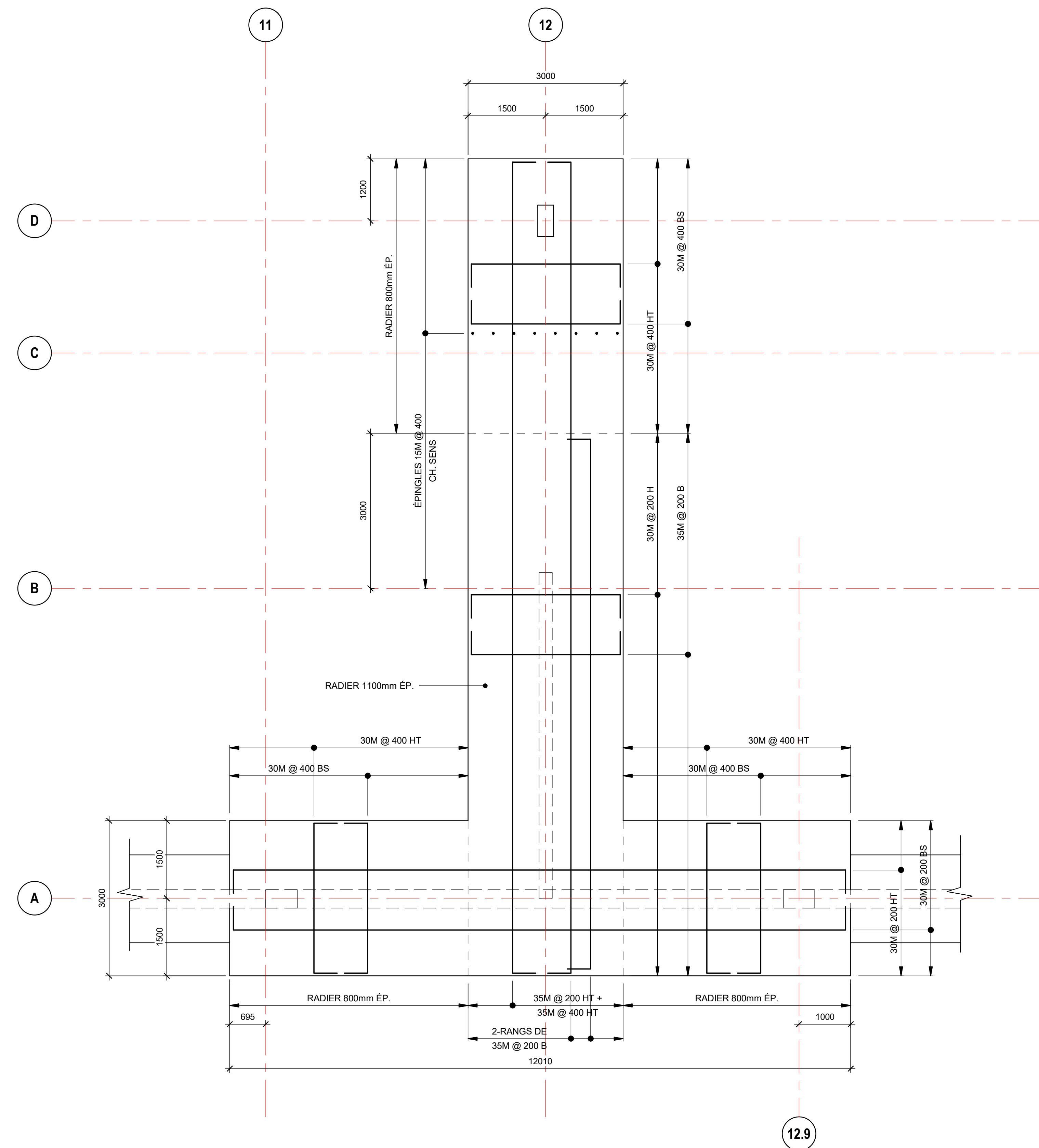
Échelle: 1 : 25
Date: DATE DU PROJET
Projet No.: 24-7135S
Nom du Fichier:
Feuille No.: **S320**



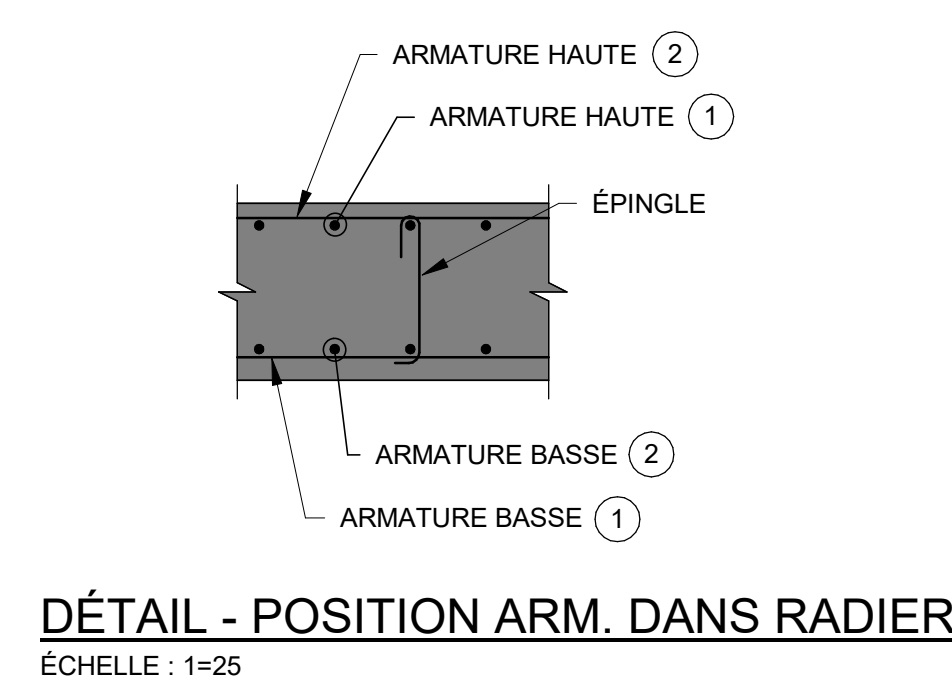
EMPATTEMENT TYPE E
Échelle: 1 : 50



EMPATTEMENT TYPE G
Échelle: 1 : 50



EMPATTEMENT TYPE F
Échelle: 1 : 50



DÉTAIL - POSITION ARM. DANS RADIER
ÉCHELLE: 1=25

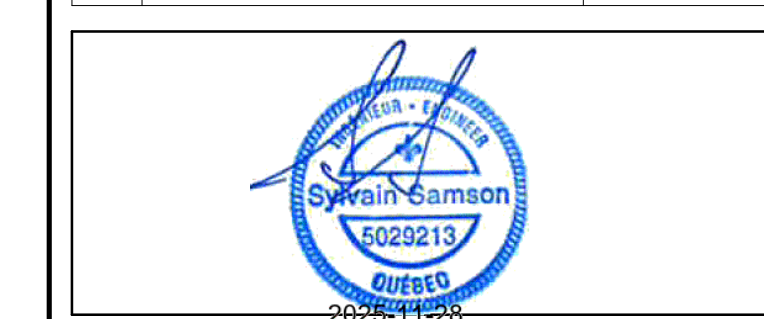
Architecte : **A²¹**
 ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
 850, PLACE D'YVOUILLE, 21^e ÉTAPE / QUÉBEC QC G1R 3P4
 T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique : **CBTEC.**
 1200, av. St-Jean-Baptiste, box 116,
 Québec (Québec)
 Canada G2K 5E8
 Tél. 418 871 9330
 cbtec.ca

Propriétaire : **garoy**
 CONSTRUCTION INC.

NE PAS CONSTRUIRE
 AVEC CES PLANS

1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
No. Revisions)		AAAA-MM-JJ

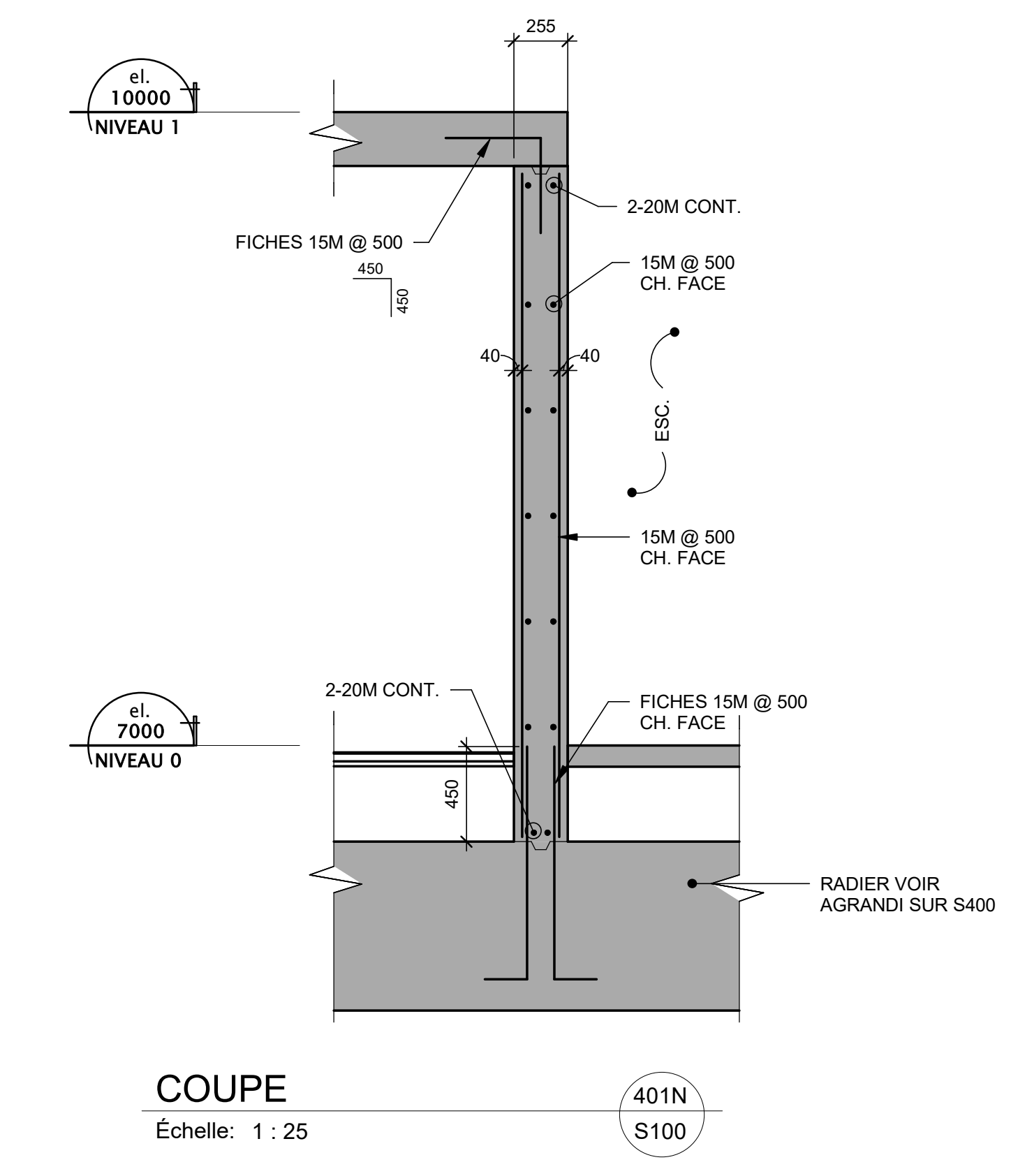
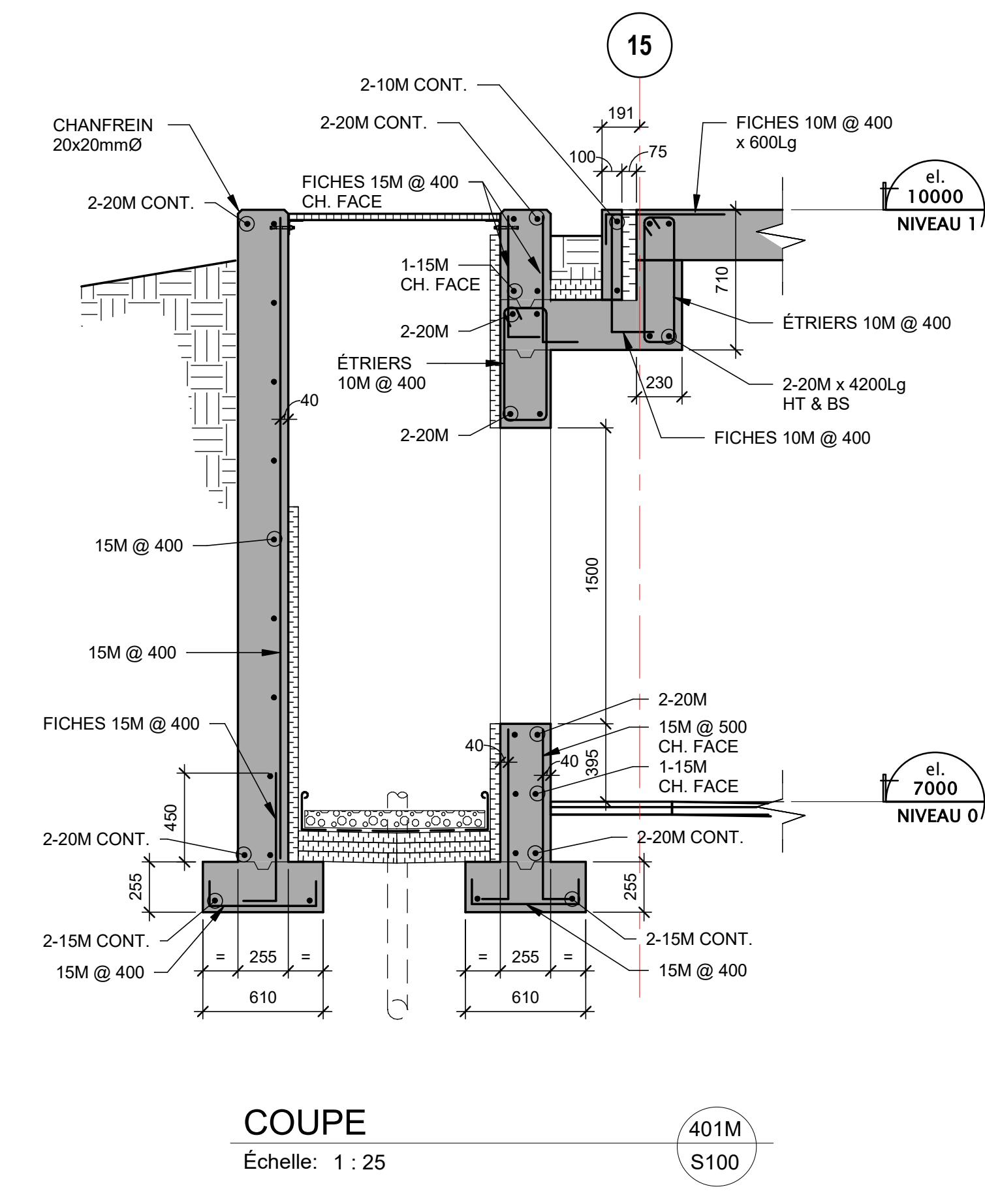
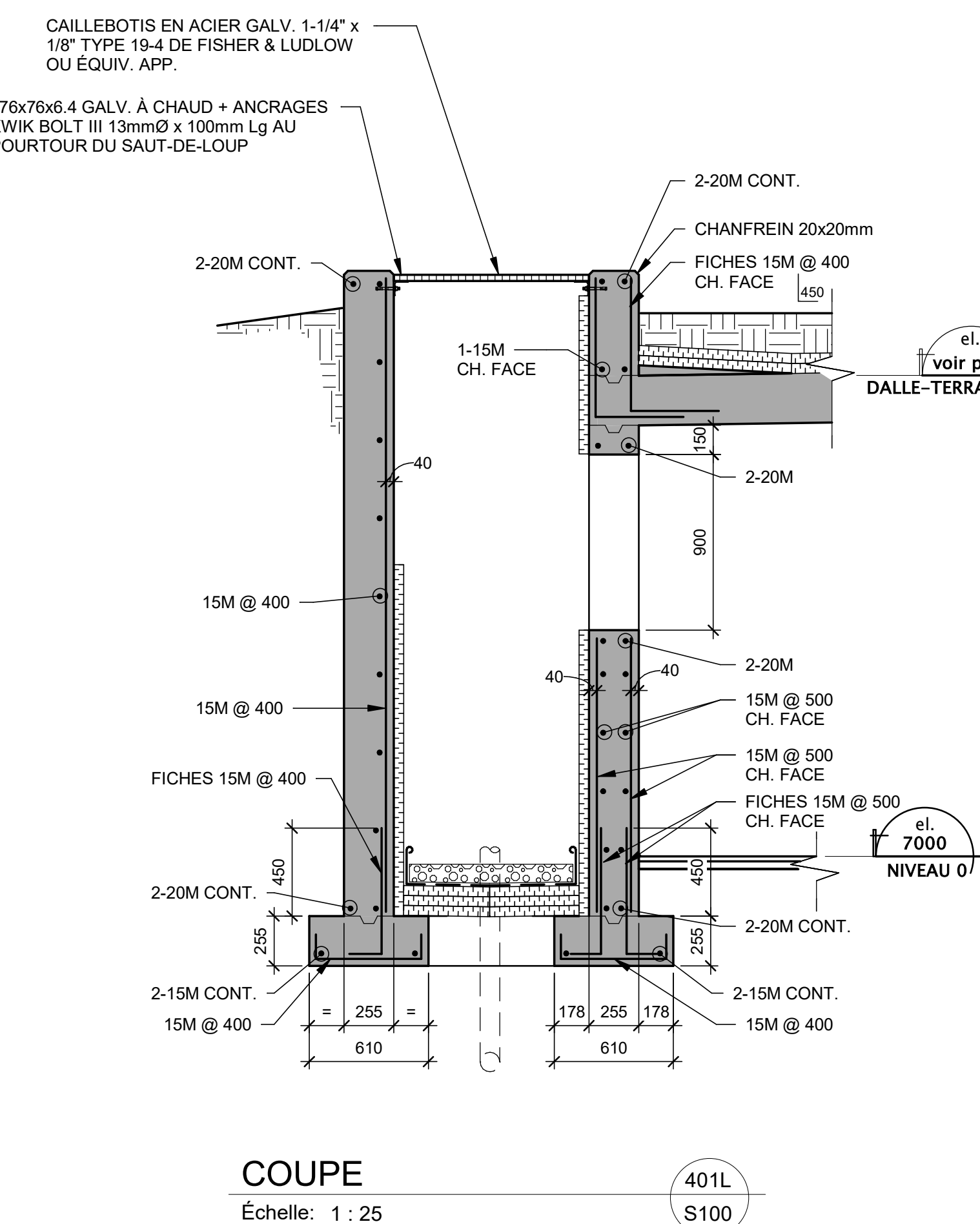
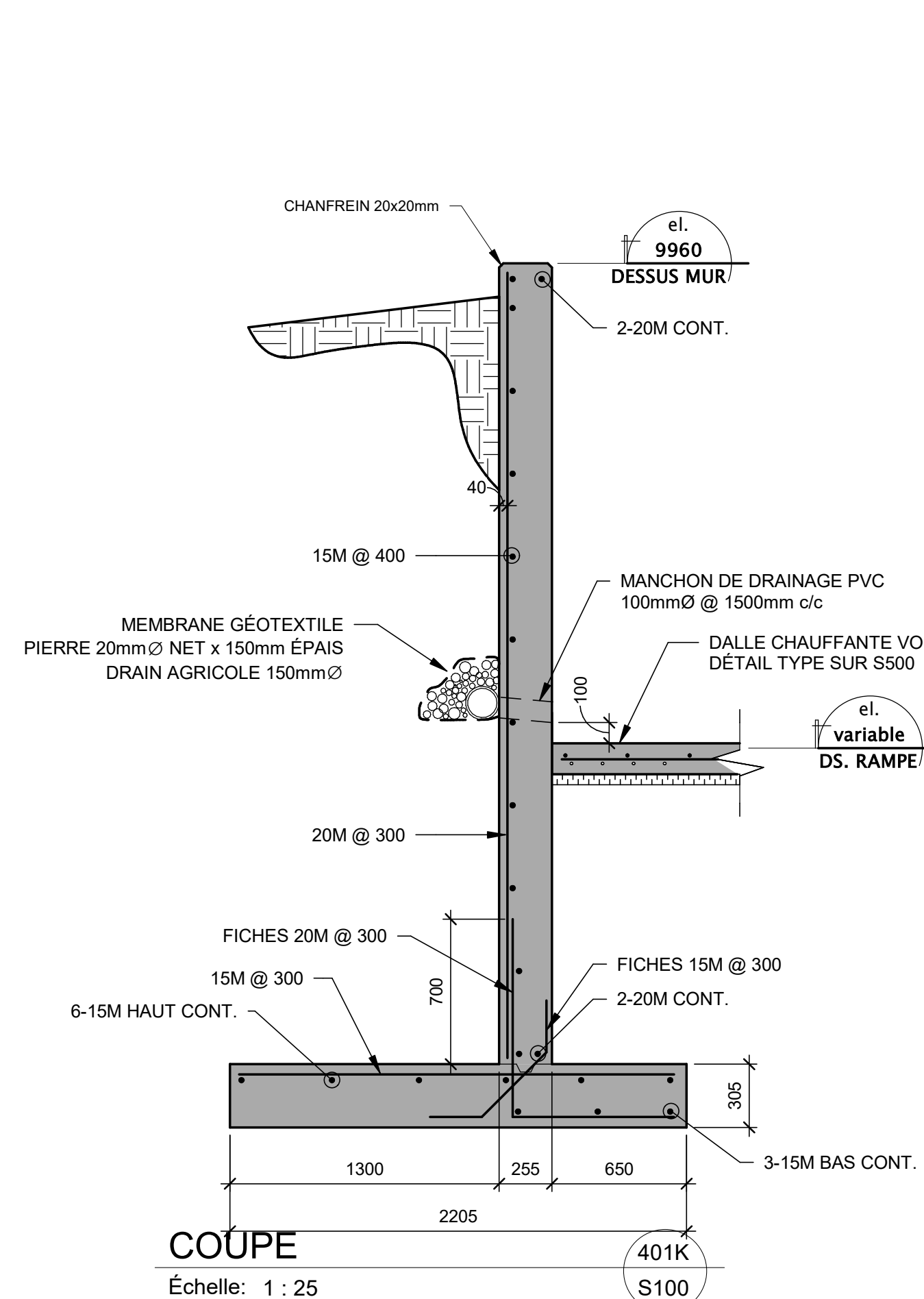
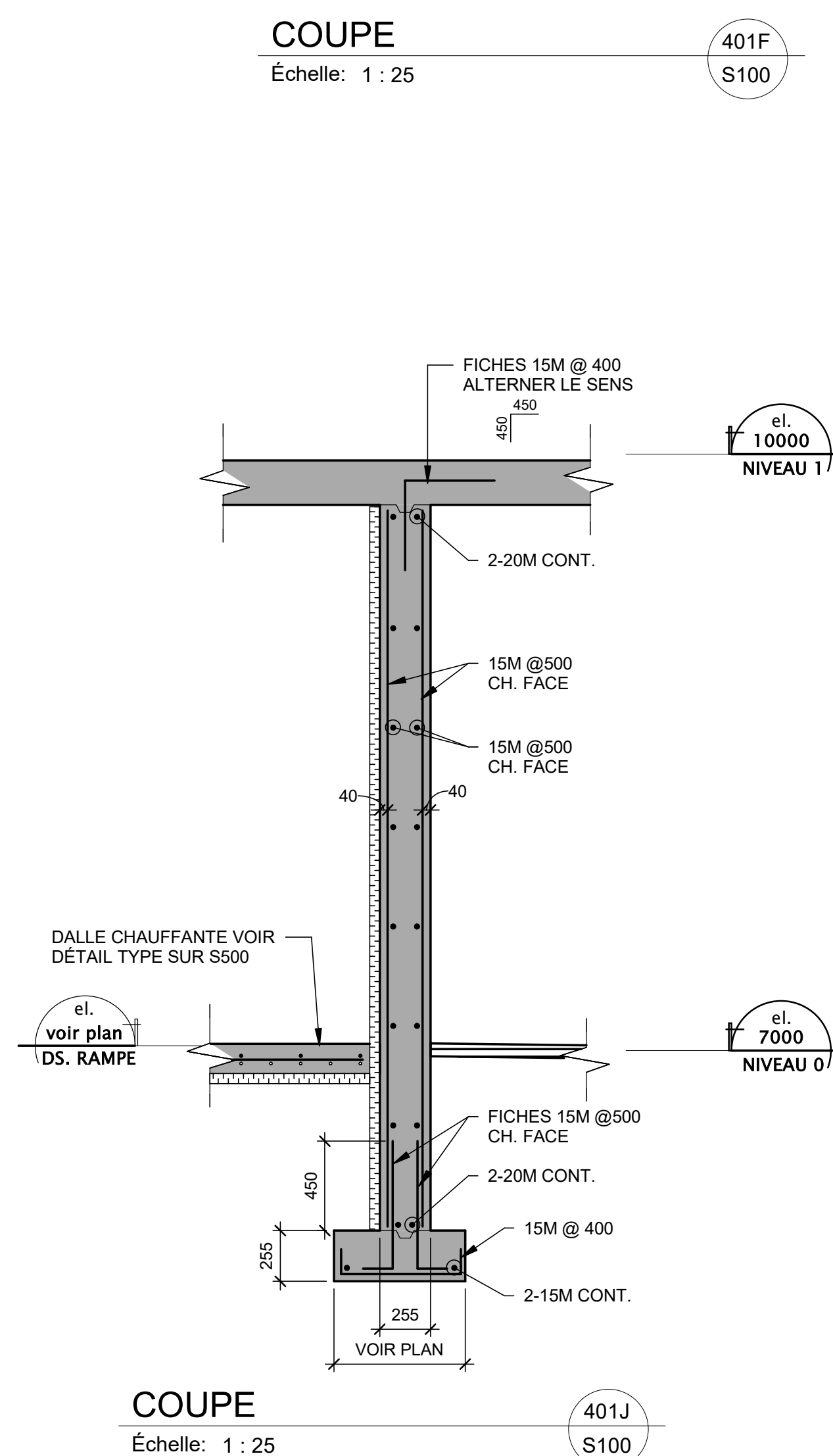
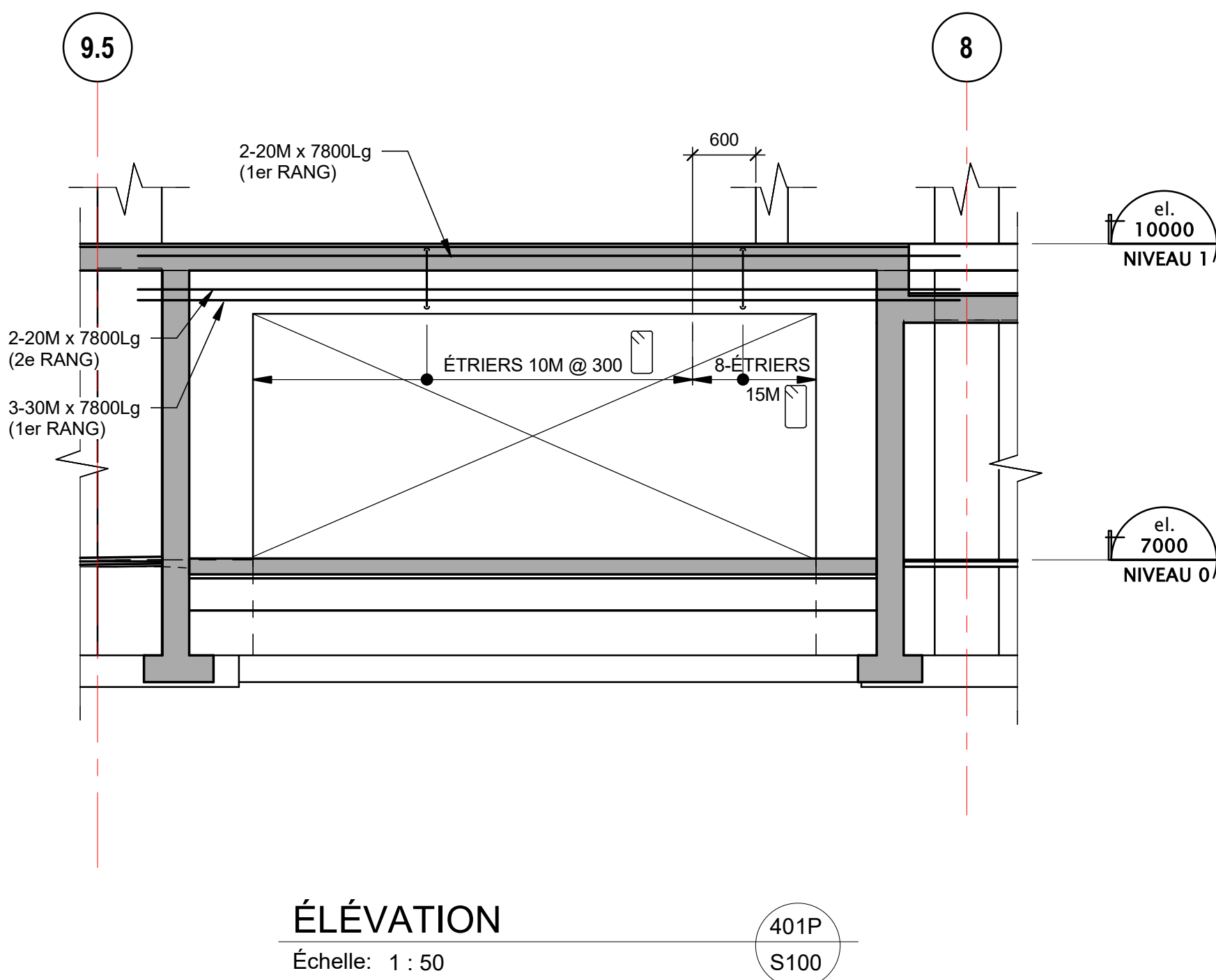
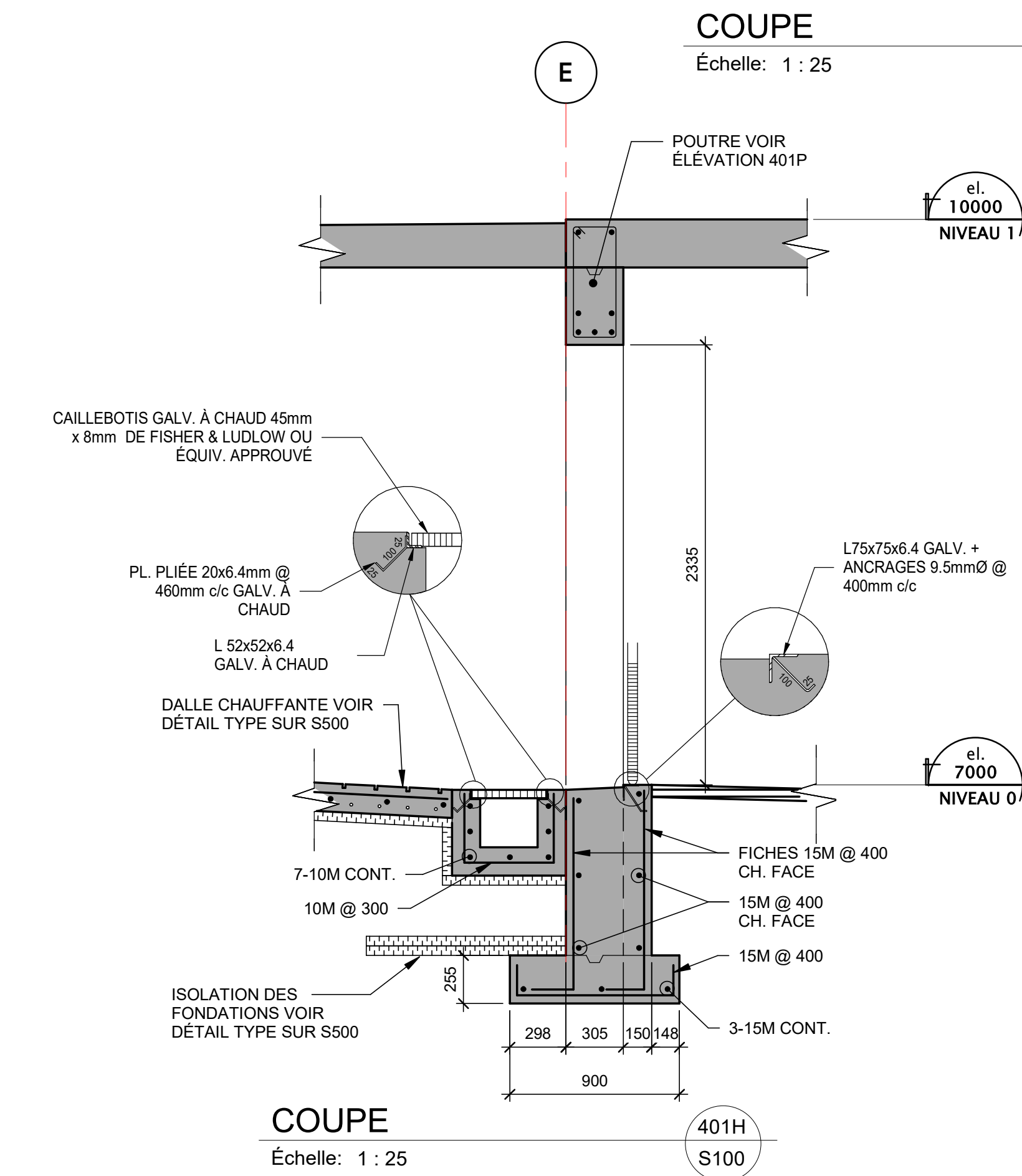
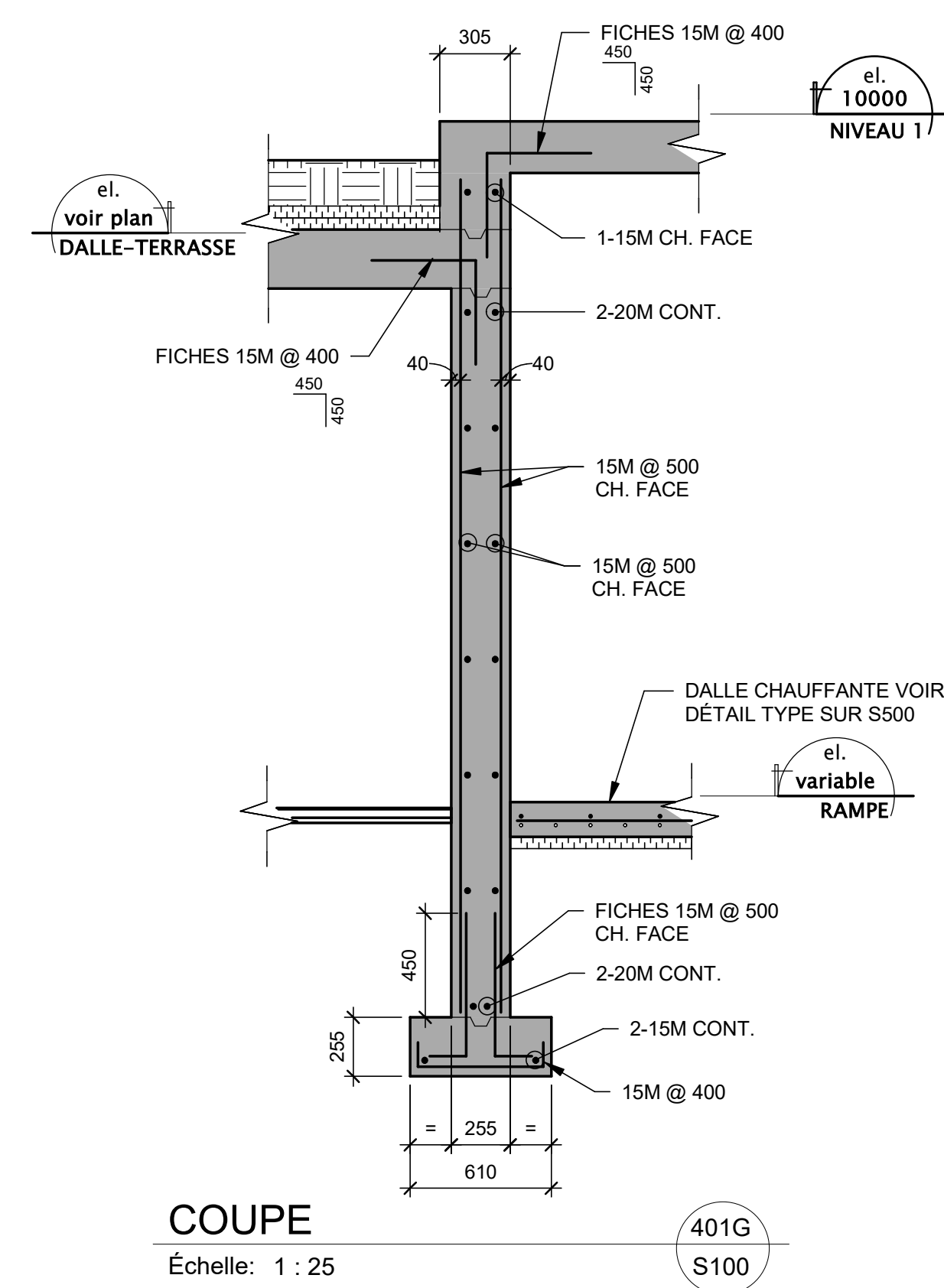
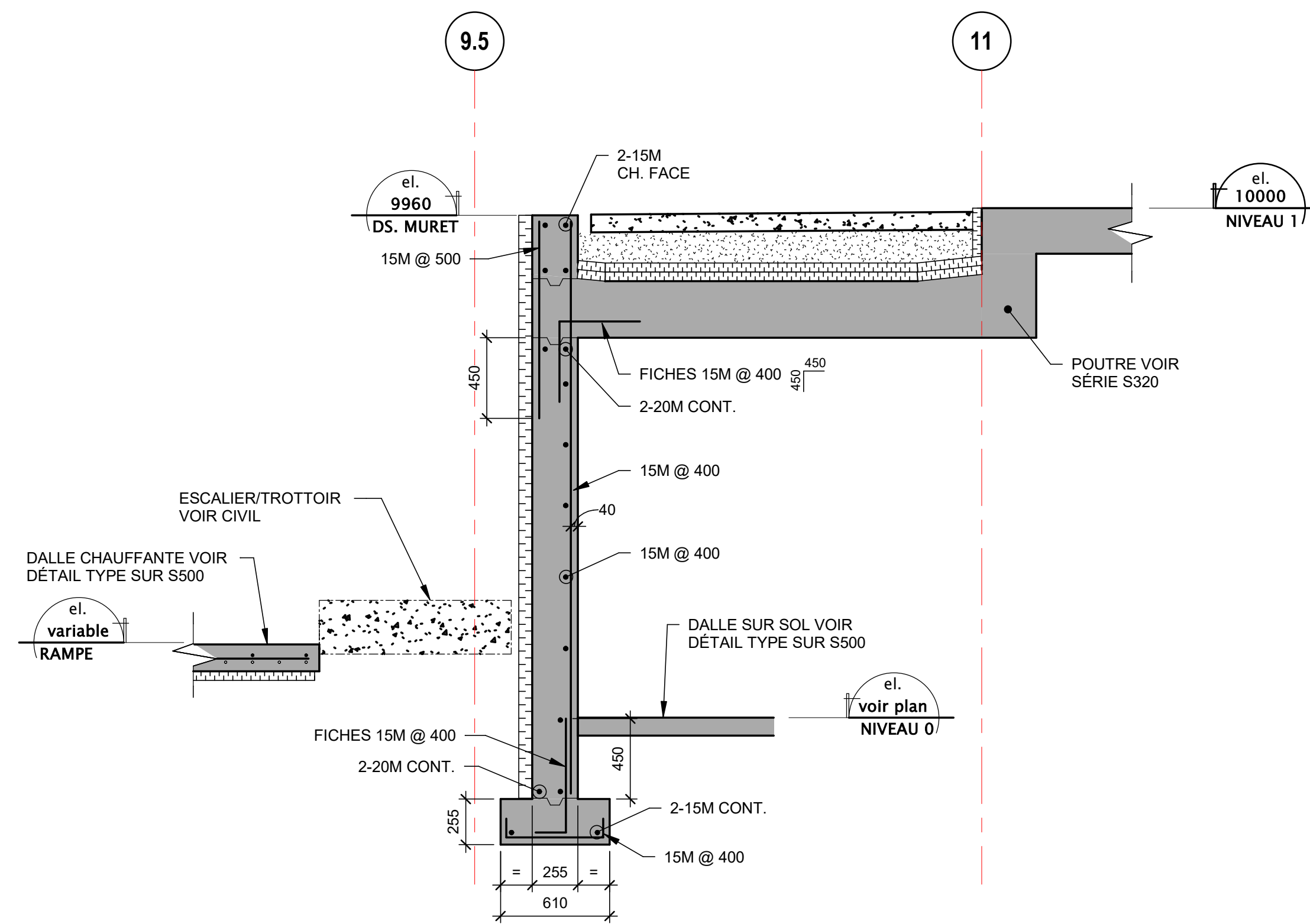
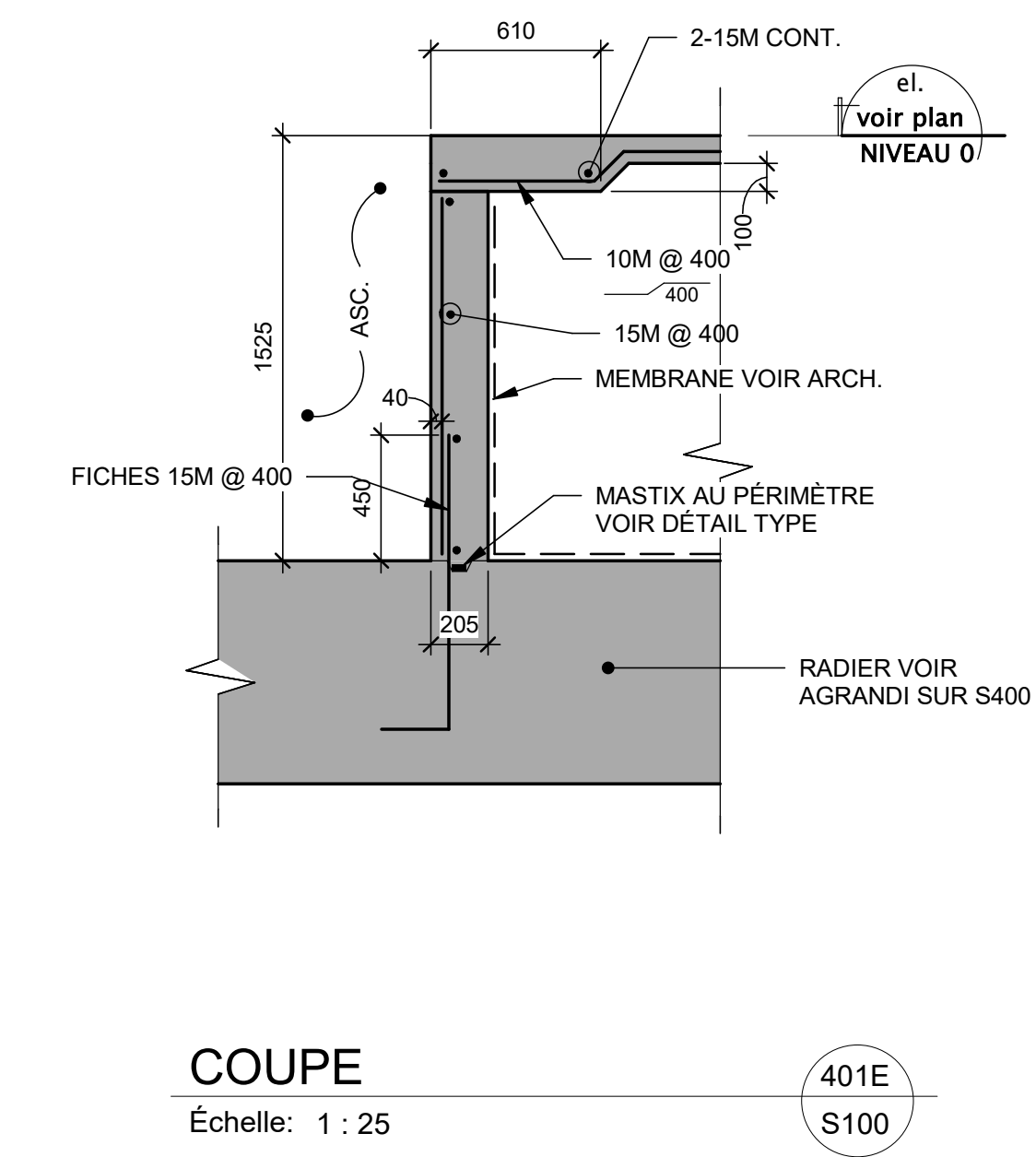
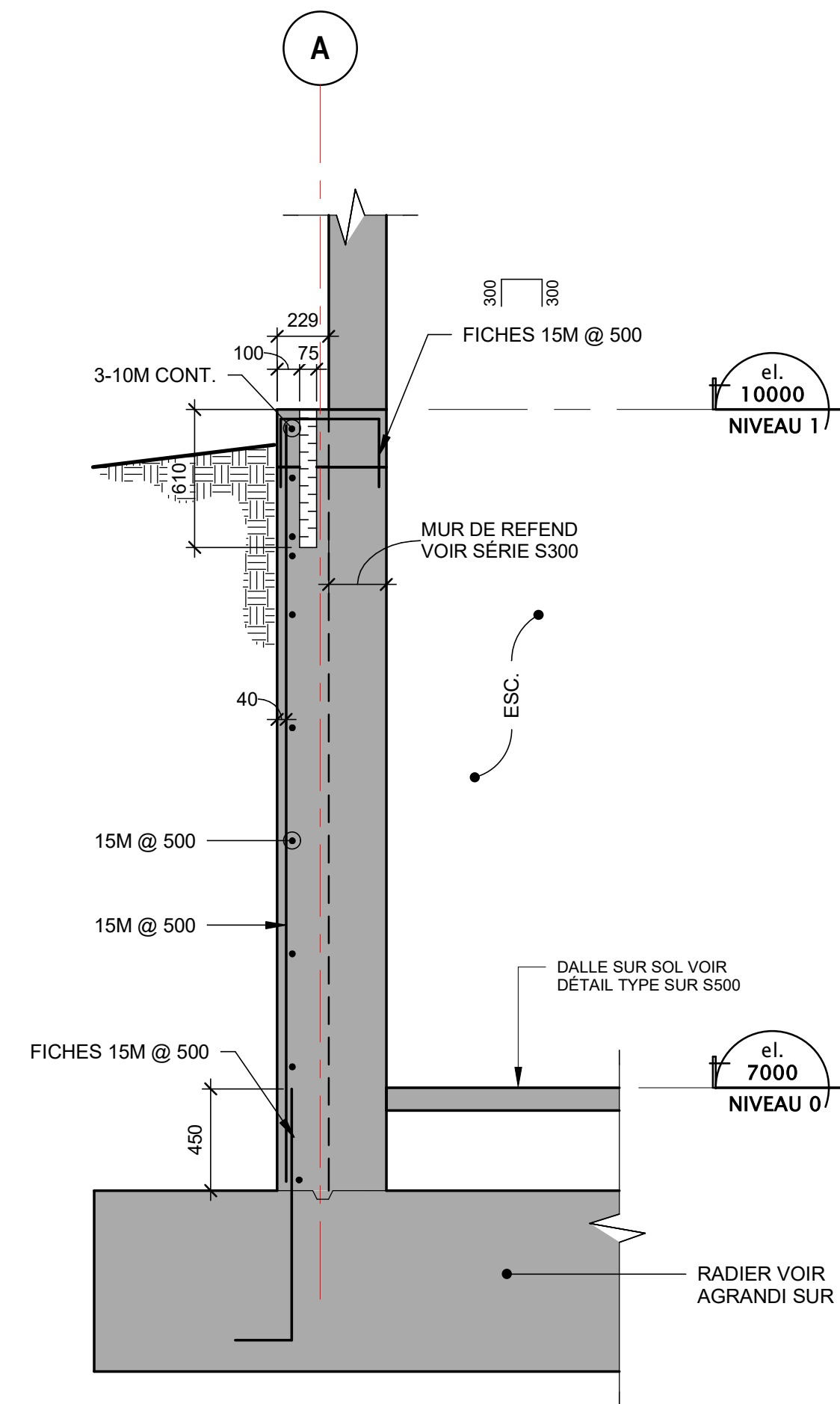
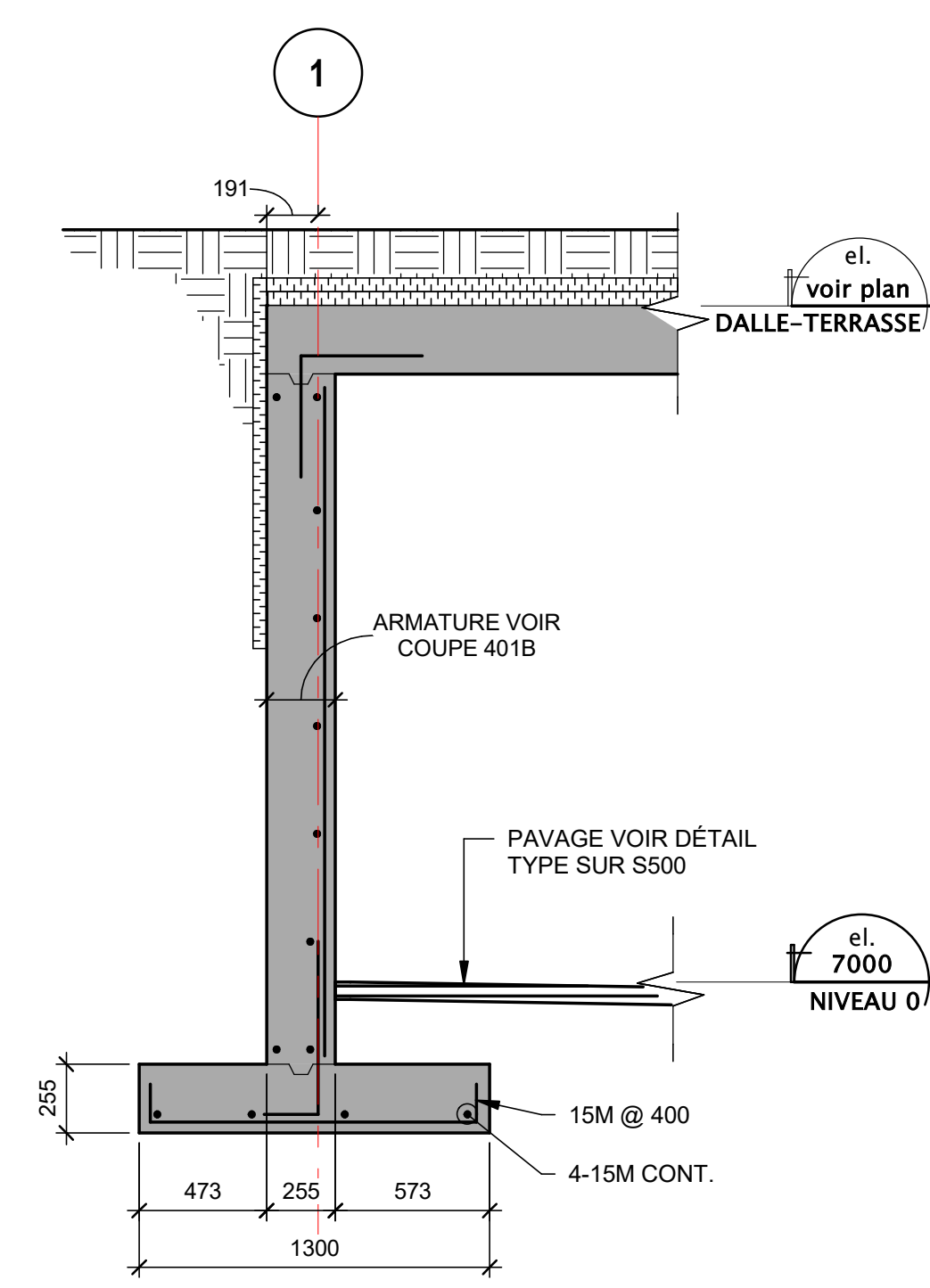
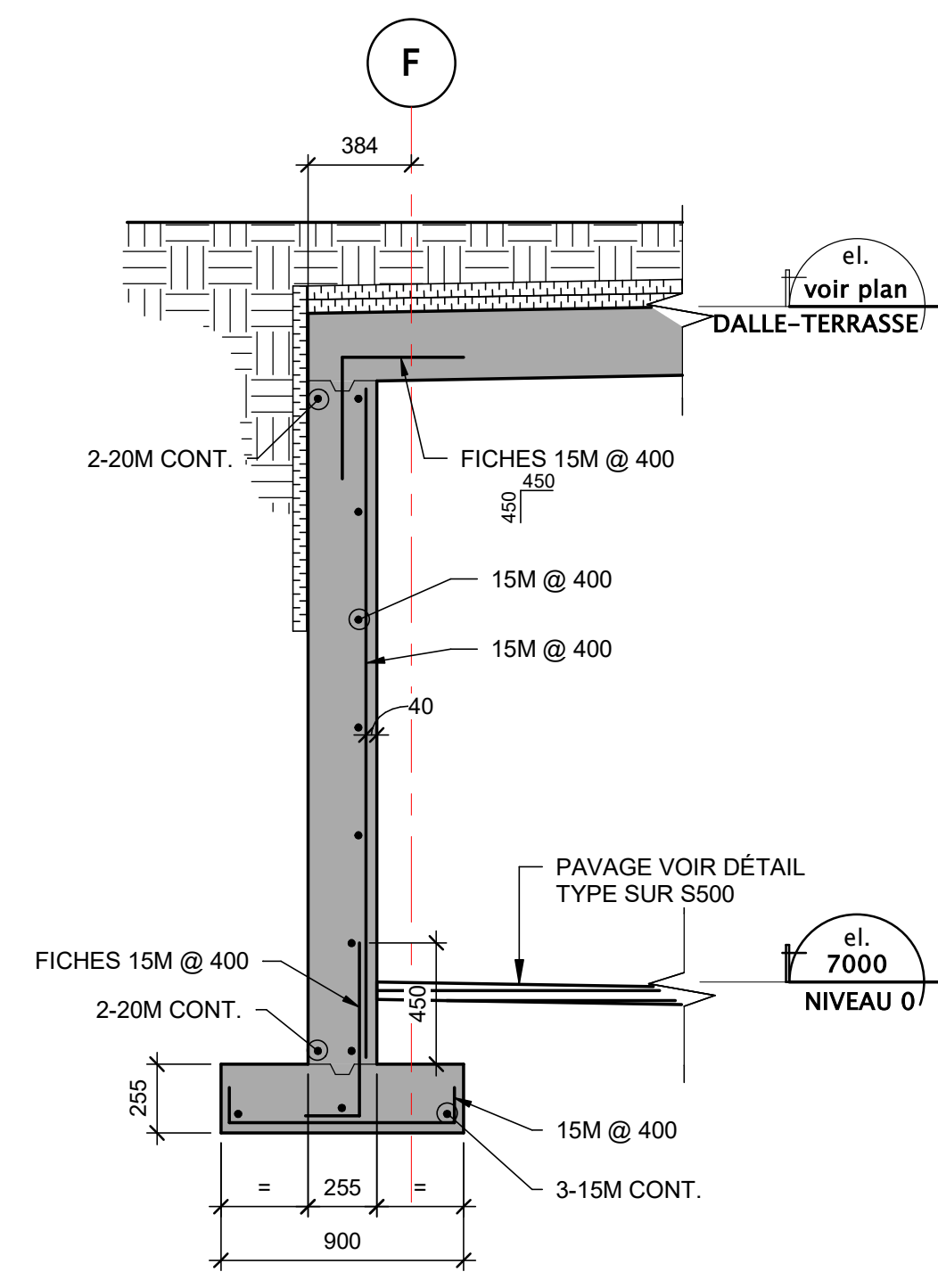
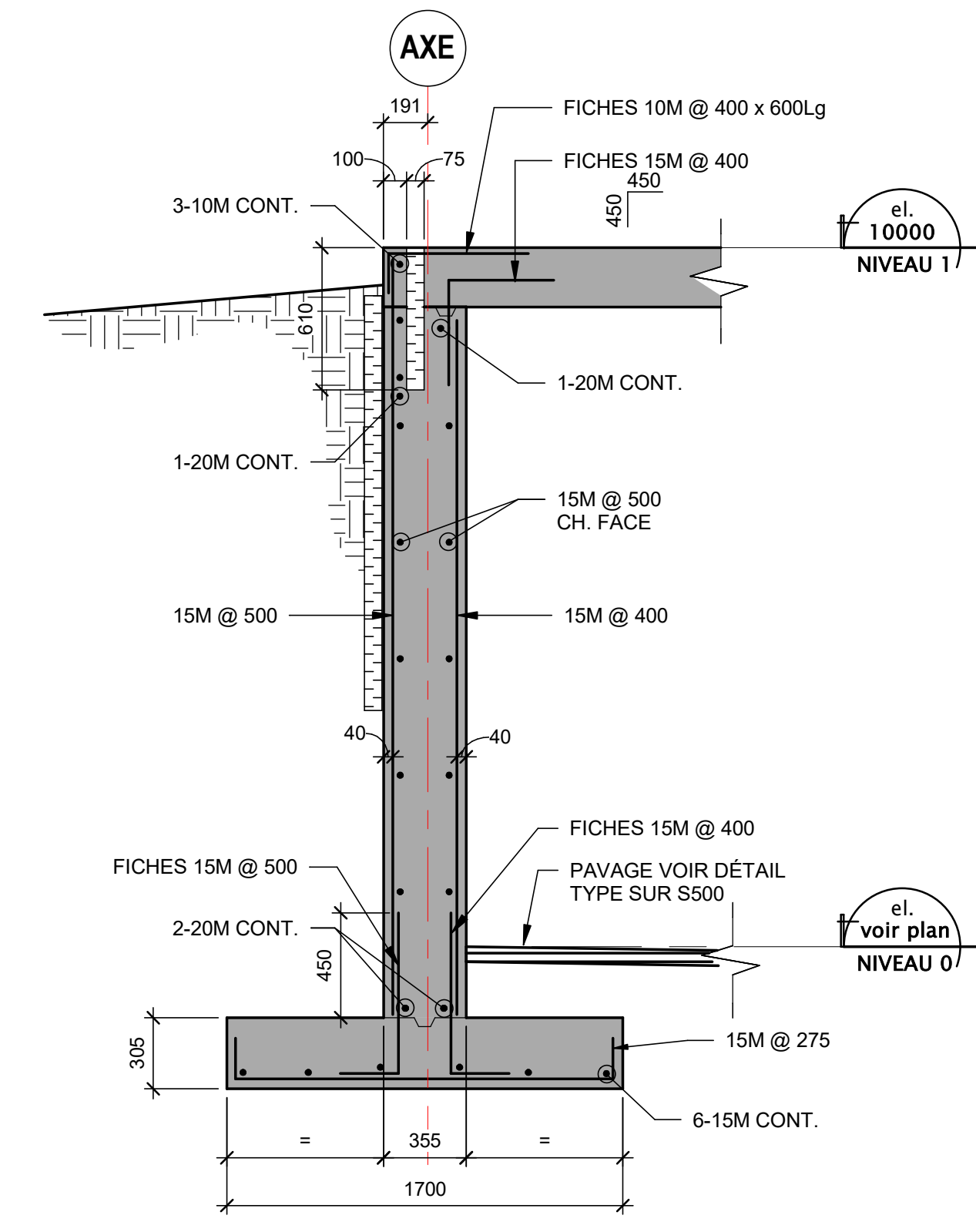


Conçu par : N. BRETON, ing. Dessiné par : A. THIVIERGE, tech.
 Vérifié par : S. SAMSON, ing.

Titre du projet : **69 LOGEMENTS**
47e RUE OUEST

Titre du dessin : **AGRANDIES EMPATTEMENT**

STRUCTURE		
Échelle: Comme indiqué	Projet No.: 24-7135S	Feuille No.: S400
Date: DATE DU PROJET	Nom du Fichier:	



Architecte :
A21
ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
680, PLACE D'ORVILLE, 21^e ÉTAPE / QUÉBEC QC G1R 3P4
T 418 688-2050 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique :
CBTEC.
1200, av. St-Jean-Baptiste, boul. 116,
Québec (Québec)
Canada G1R 3H8
Tél. 418 873 9330
cbtec.ca

Propriétaire :
garoy
CONSTRUCTION

NE PAS CONSTRUIRE
AVEC CES PLANS

1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
No. Revisions(s)	AAAA-MM-JJ	

SID
INGÉNIEURS
418-781-9798 WWW.GROUPESID.CA

Conçu par :
V. GINGRAS, ing.
Vérifié par :
S. SAMSON, ing.

Dessiné par :
A. THIVIERGE, tech.

Titre du projet :
69 LOGEMENTS
47e RUE OUEST

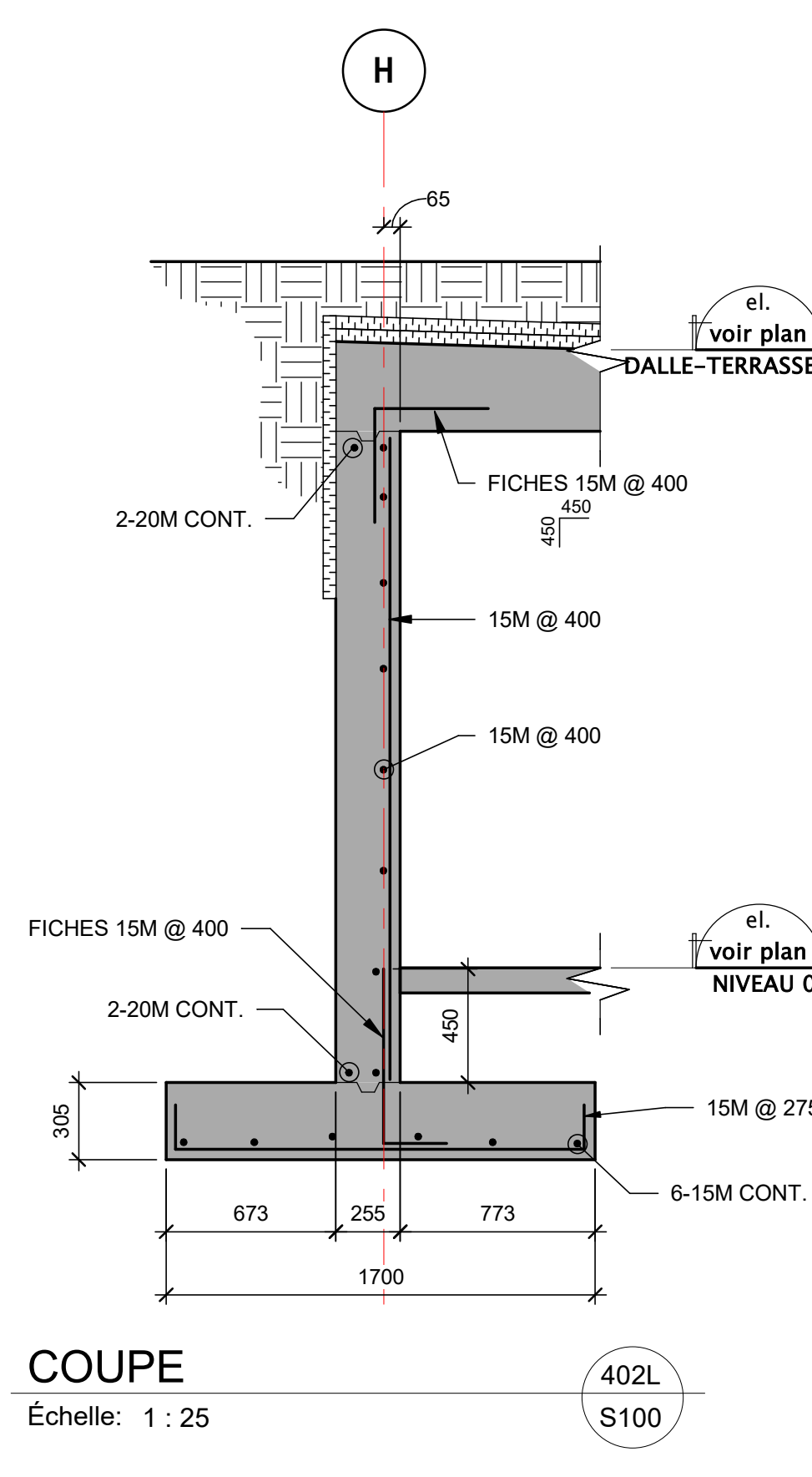
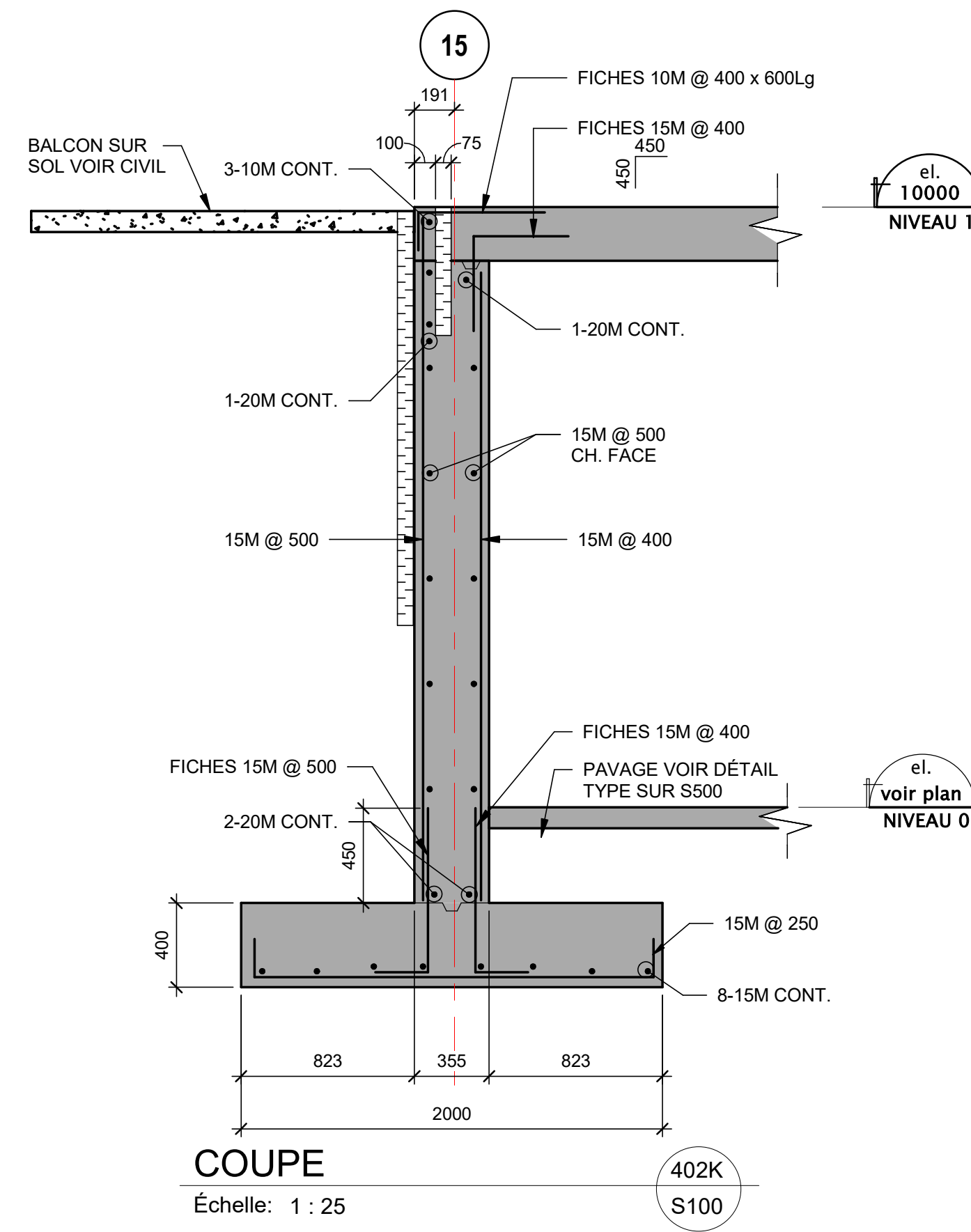
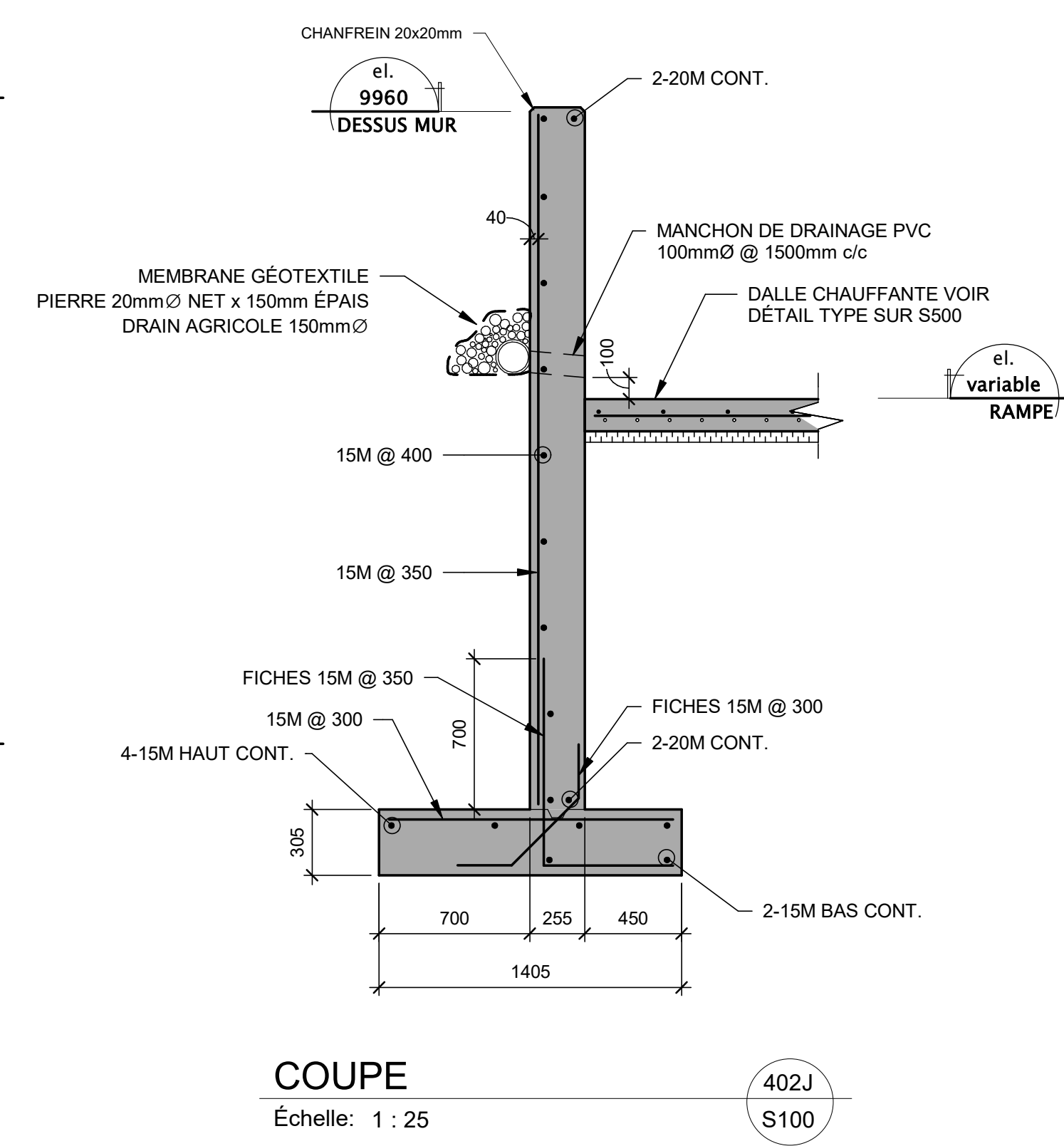
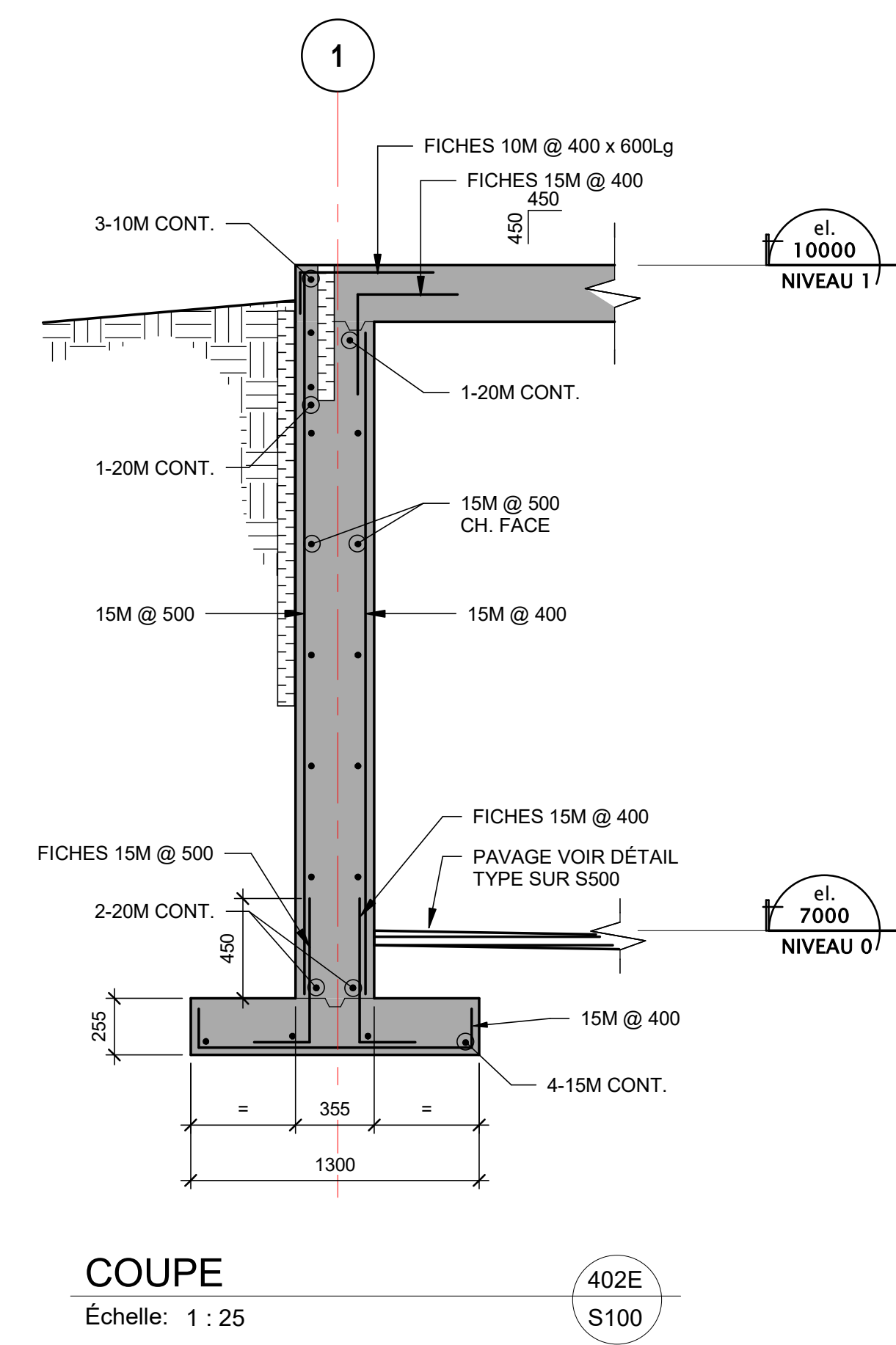
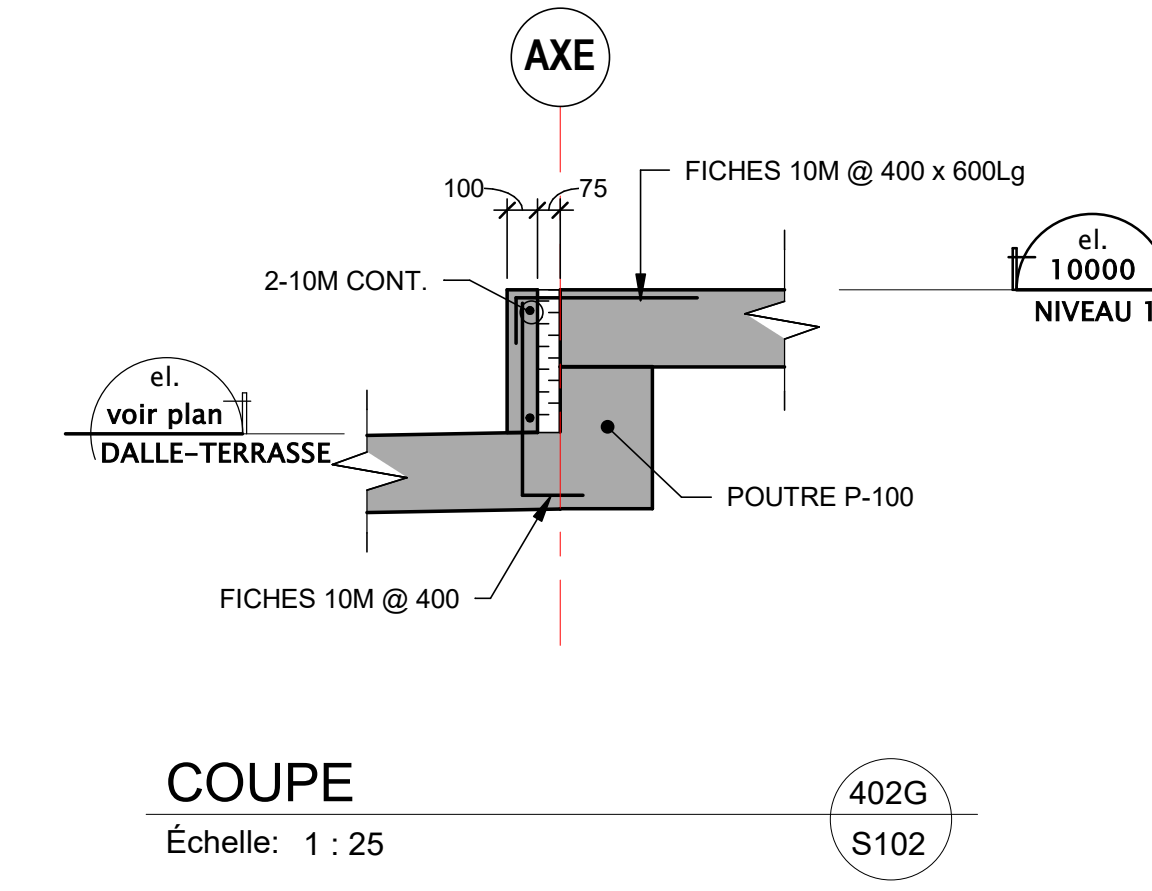
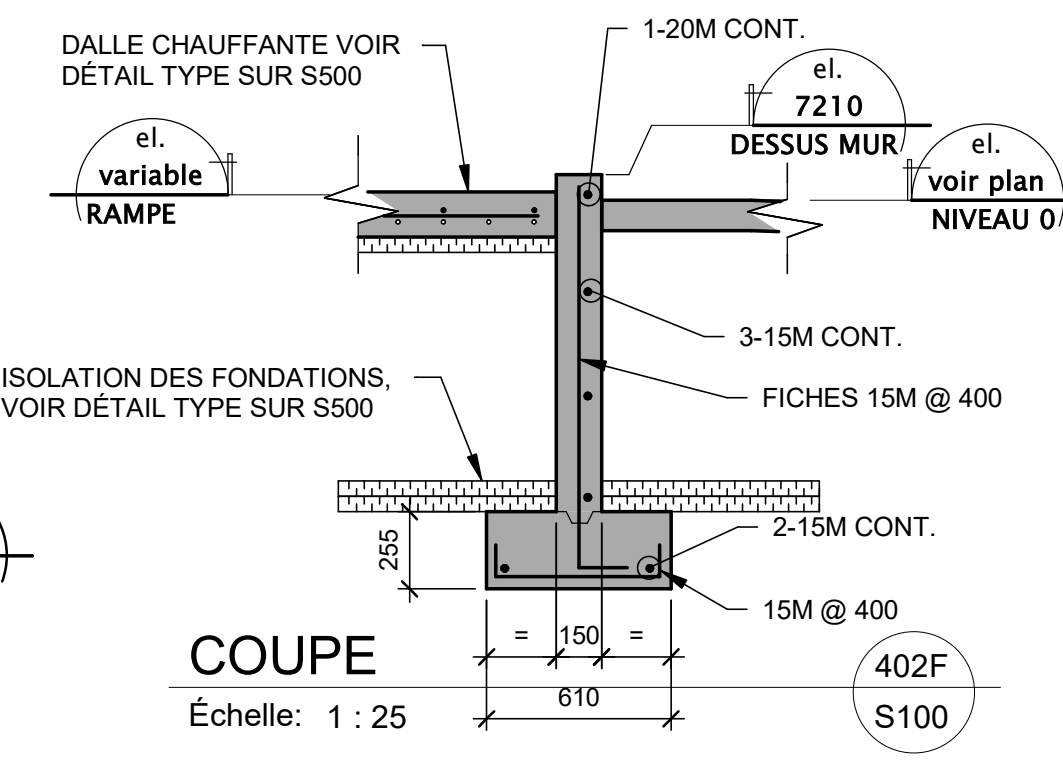
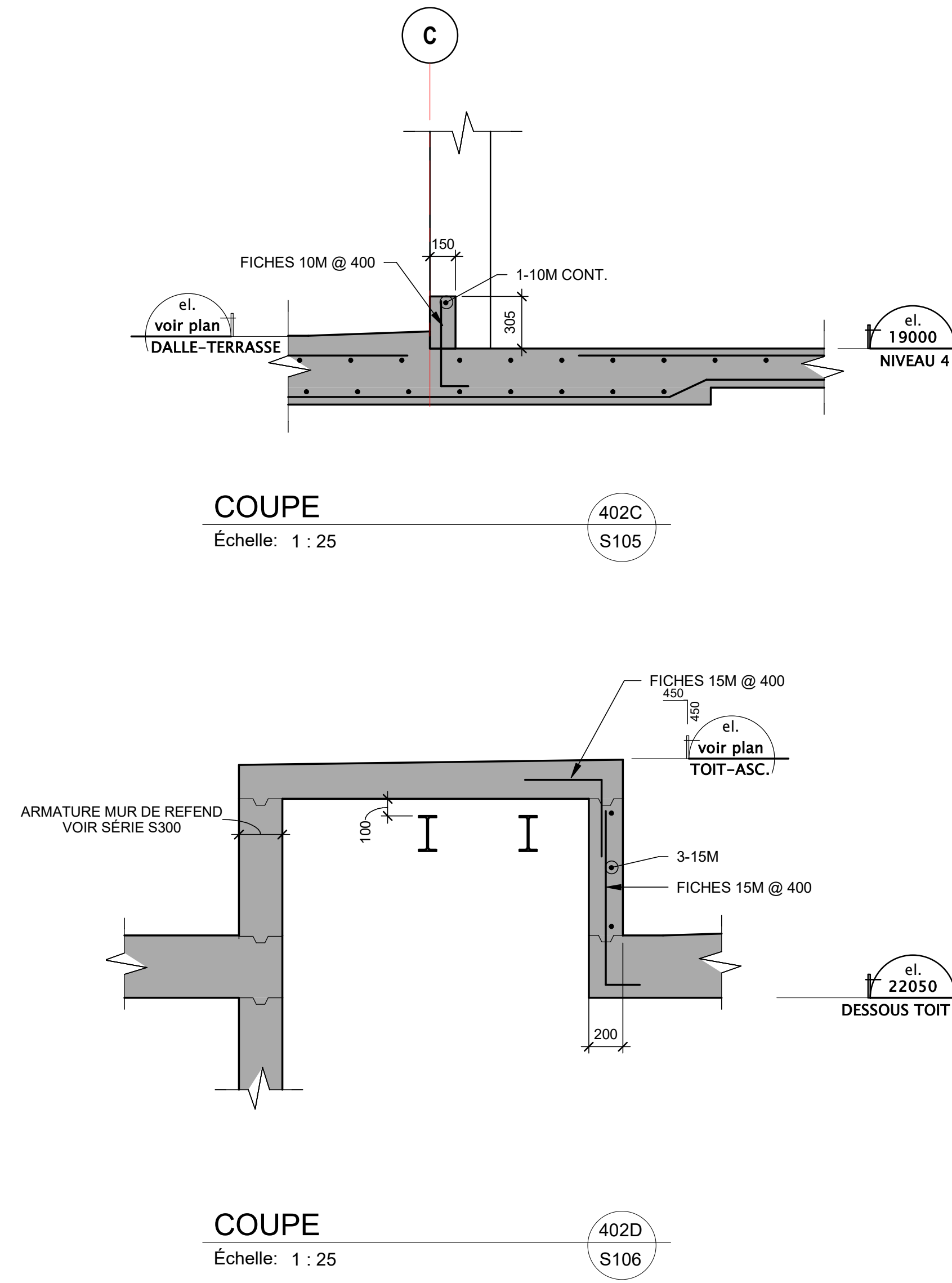
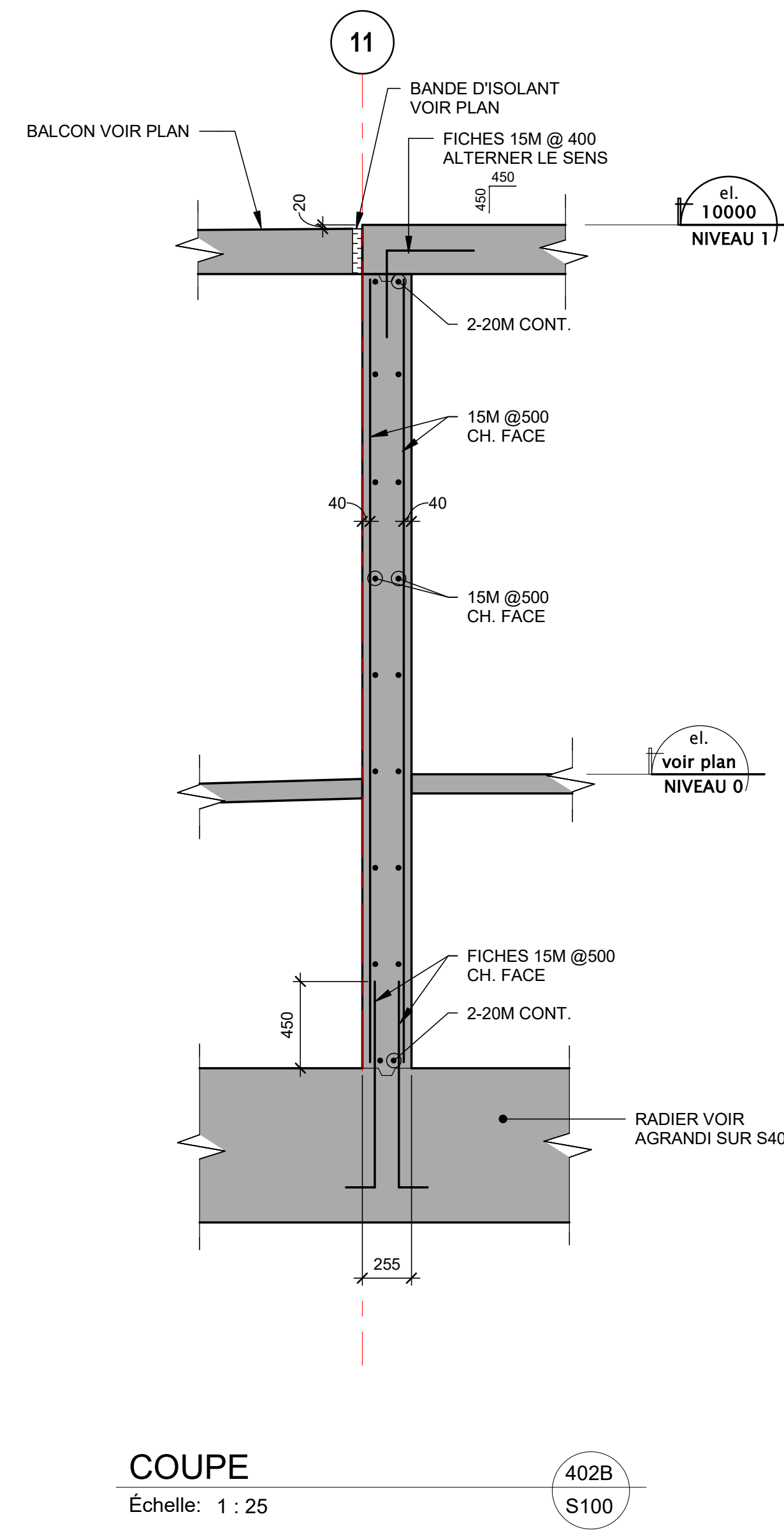
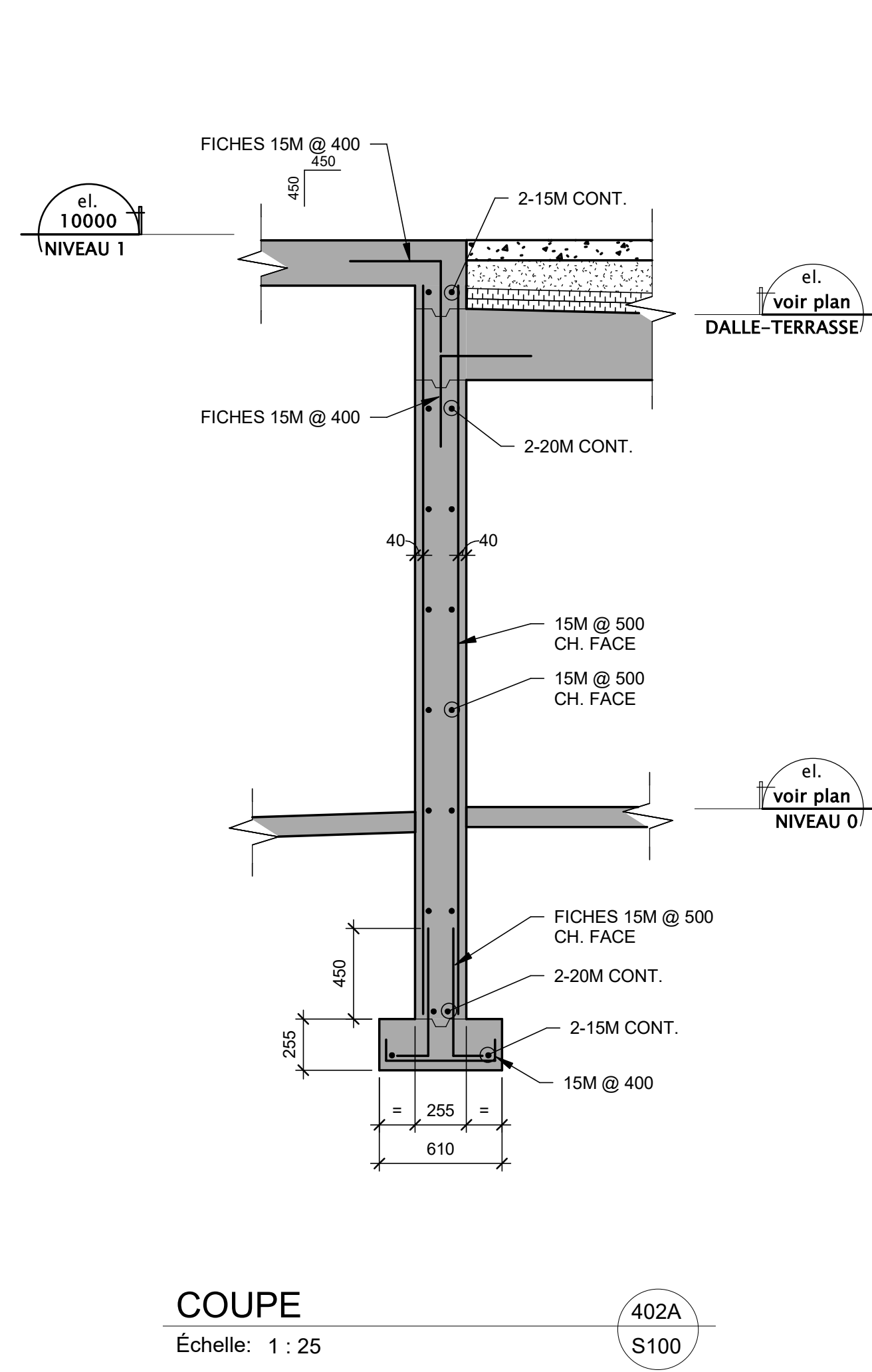
Titre du dessin :
COUPES ET DÉTAILS

STRUCTURE

Échelle: Comme indiqué
Date: DATE DU PROJET

Projet No.: 24-7135S
Nom du Fichier:

Feuille No.: **S401**



Architecte :
A21

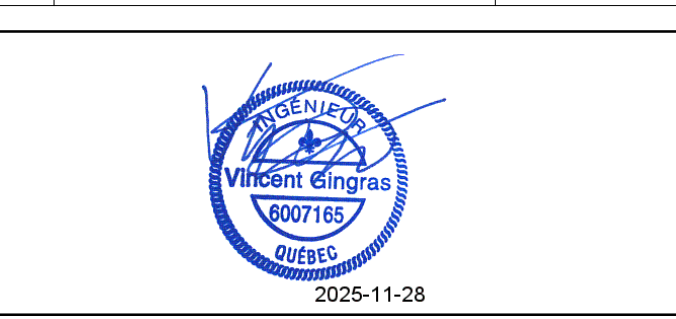
ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
680, PLACE D'ORVILLE, 21^e ÉTAPE / QUÉBEC QC G1R 3P4
T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique :
CBTEC.
1200, av. St-Jean-Baptiste, bur. 116
Québec (Québec)
Canada G2K 5H8
TÉL. 418 973 9330
cbtec.ca

Propriétaire :
garoy
CONSTRUCTION

NE PAS CONSTRUIRE
AVEC CES PLANS

1	POUR SOUMISSION	2025-11-28
No.	Revisions(s)	AAAA-MM-JJ



SID
INGÉNIEURS
418-781-9798 WWW.GROUPESID.CA

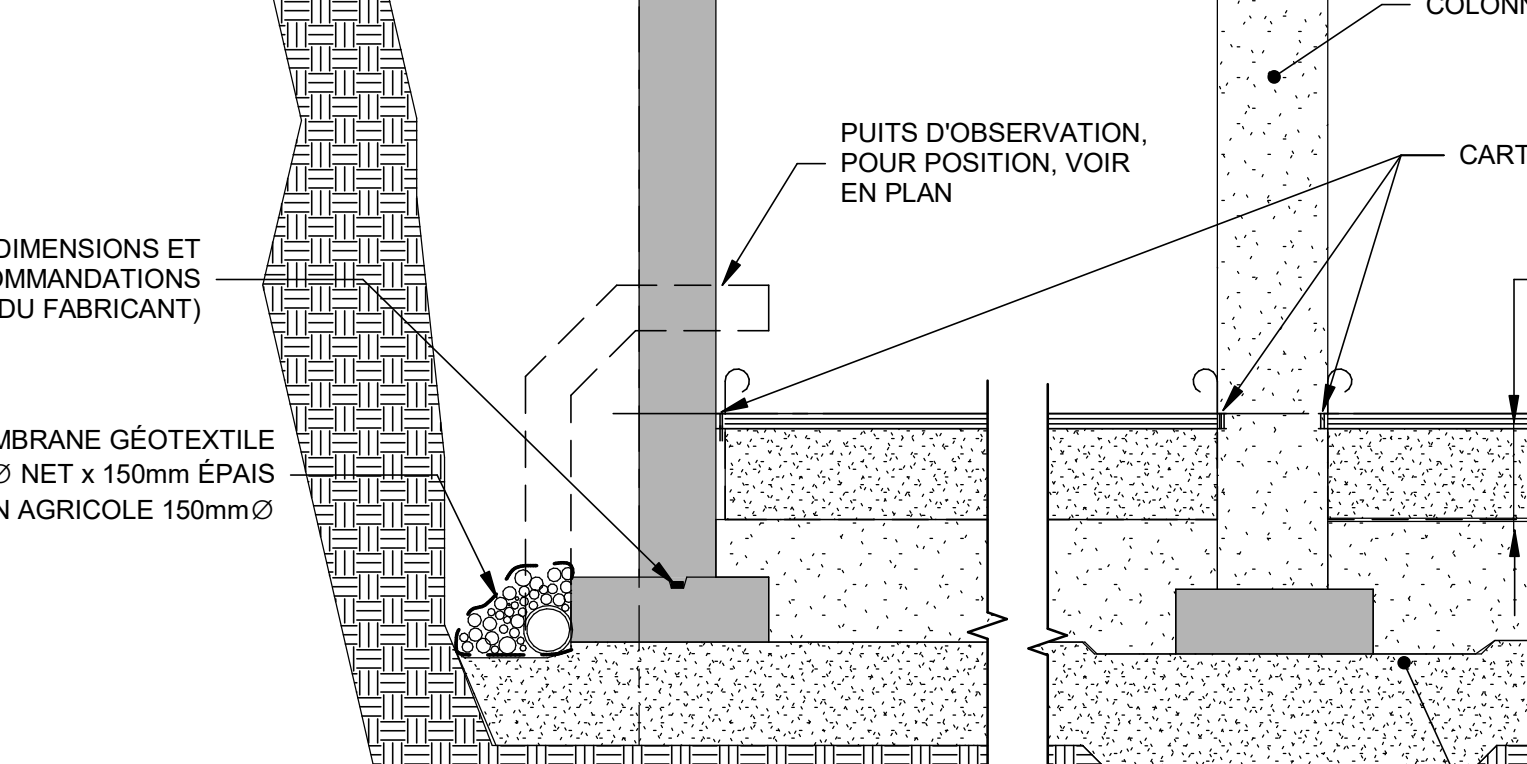
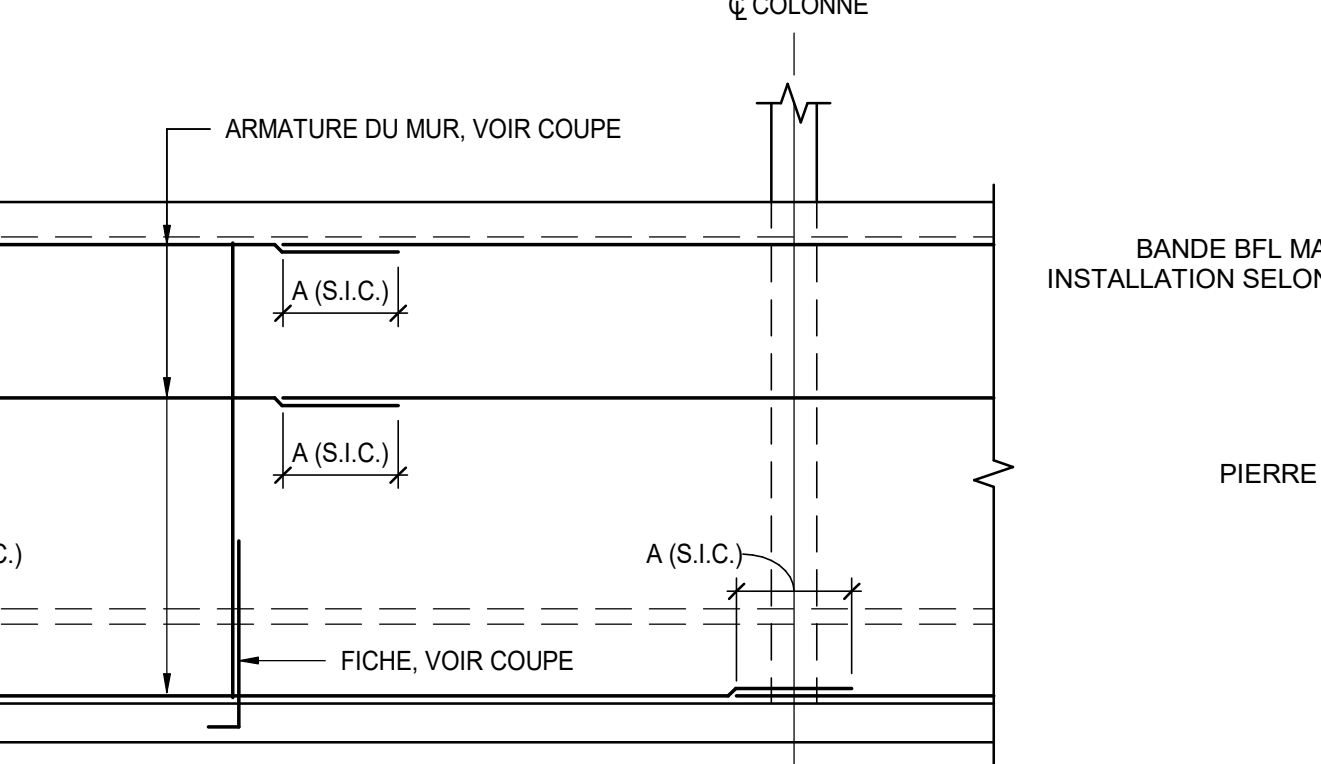
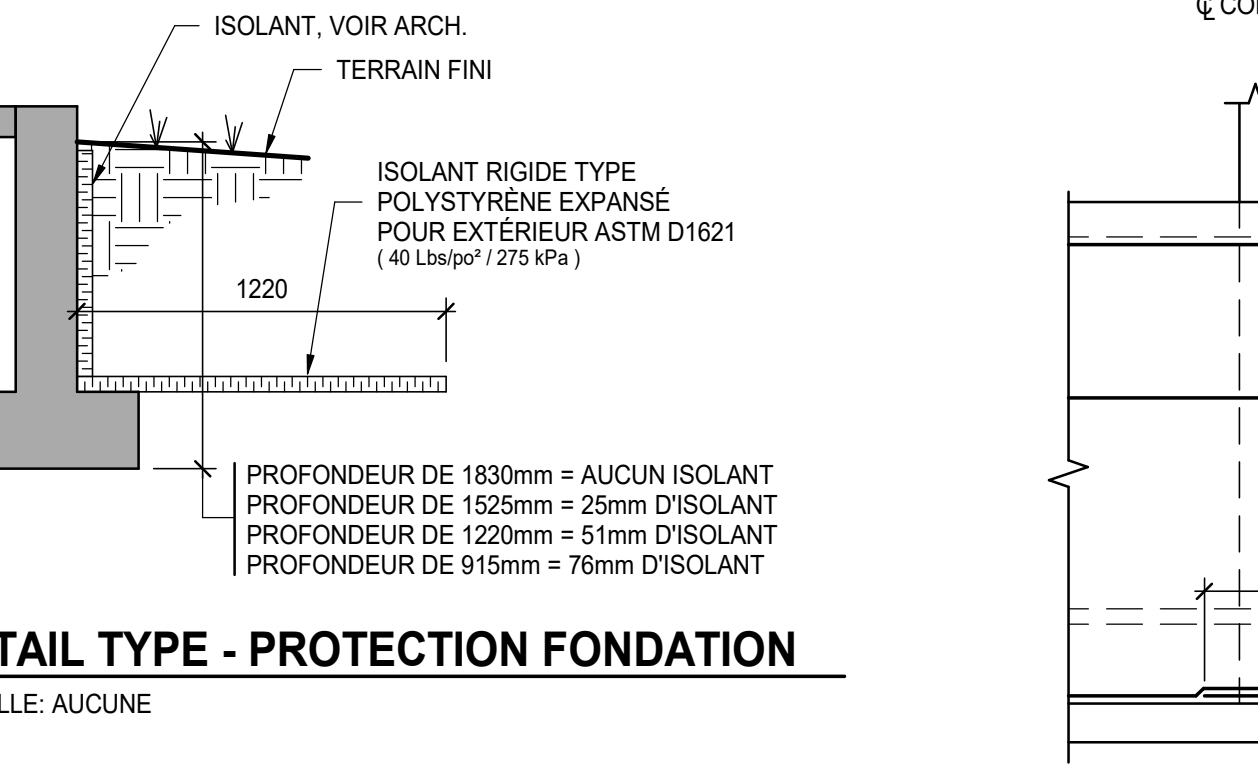
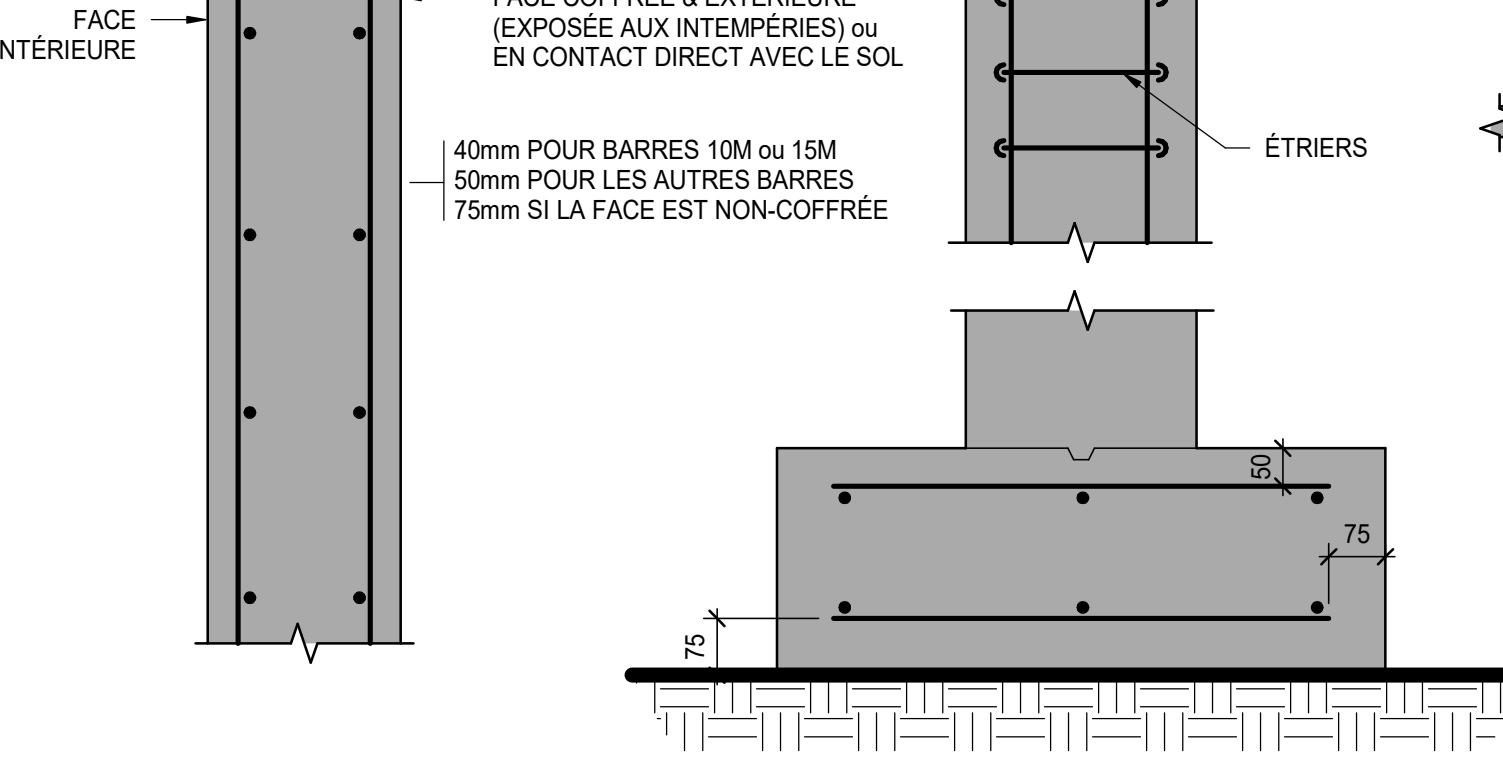
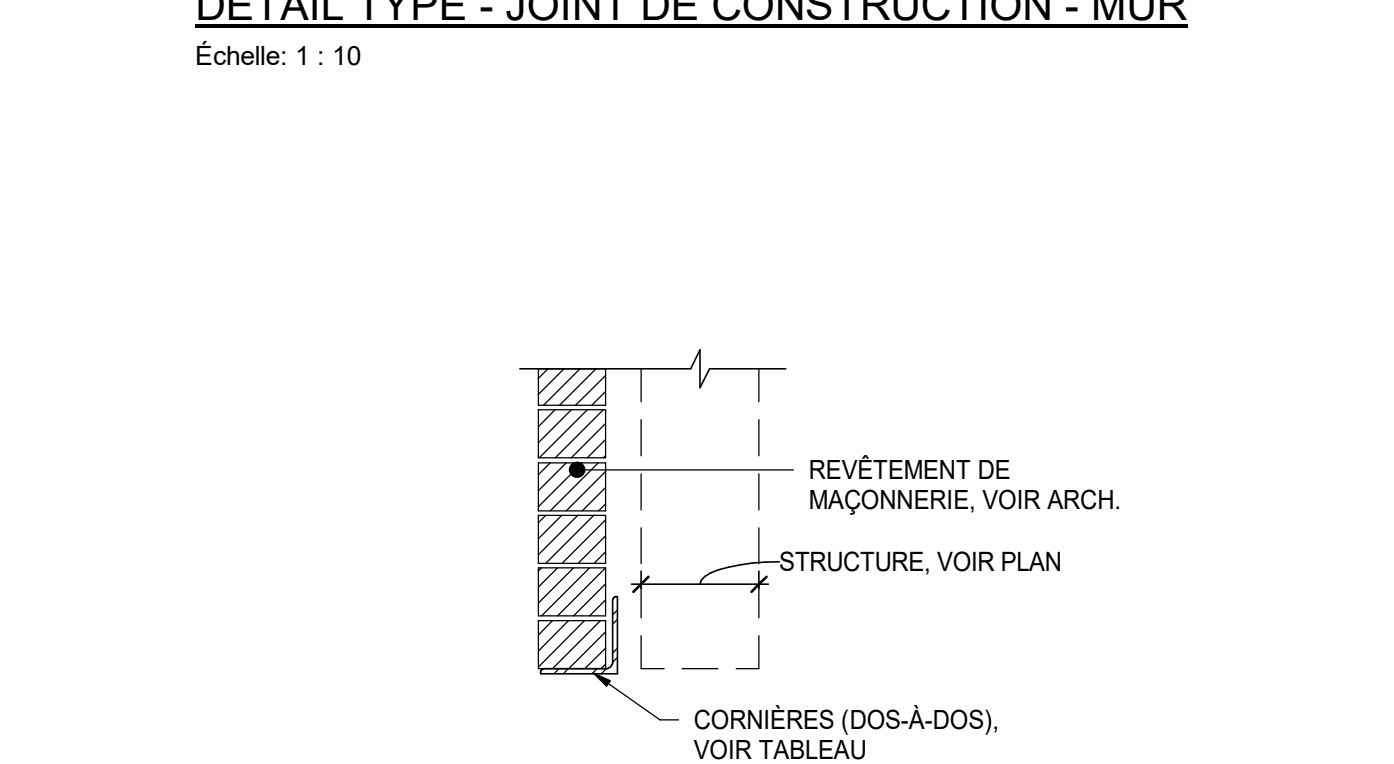
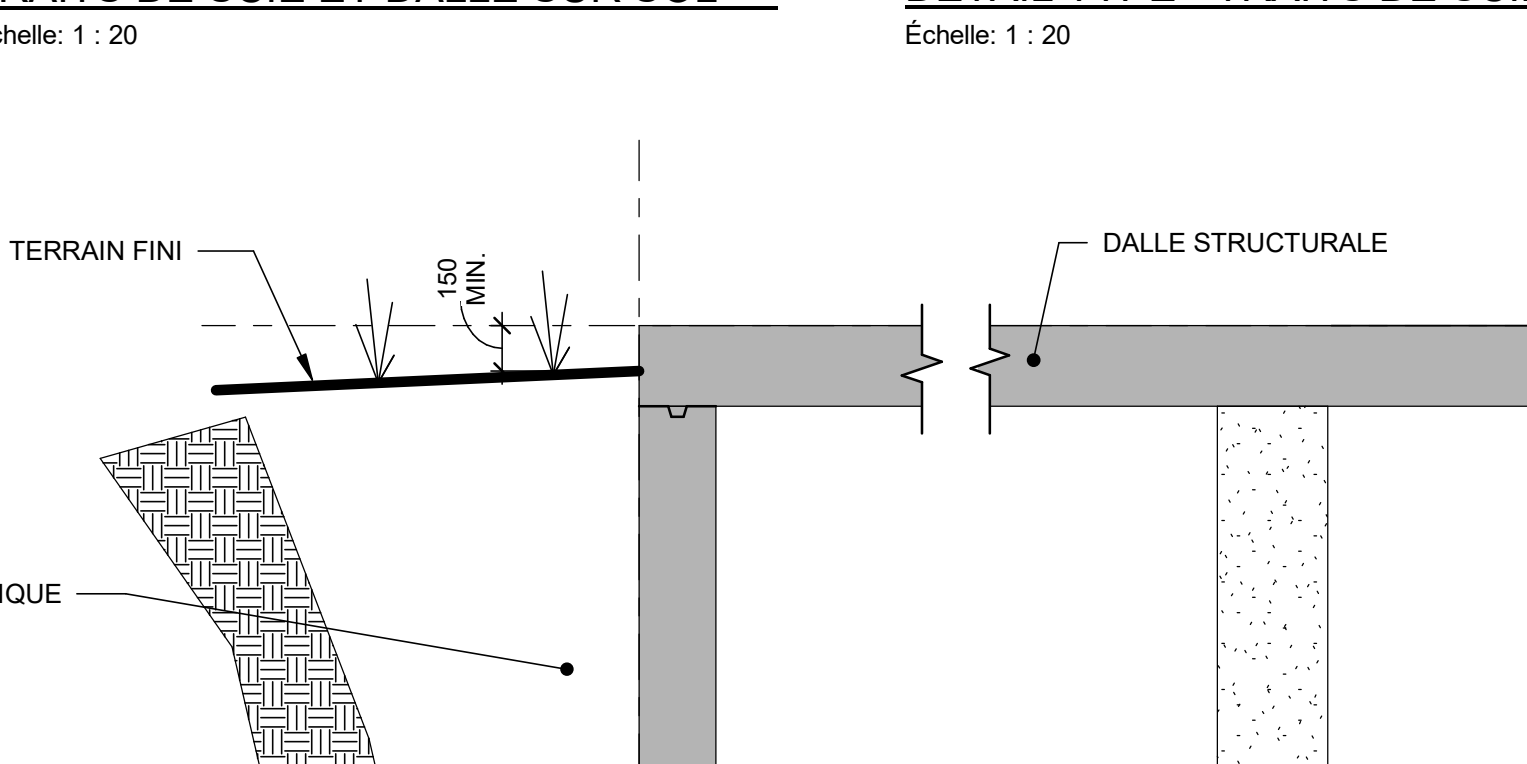
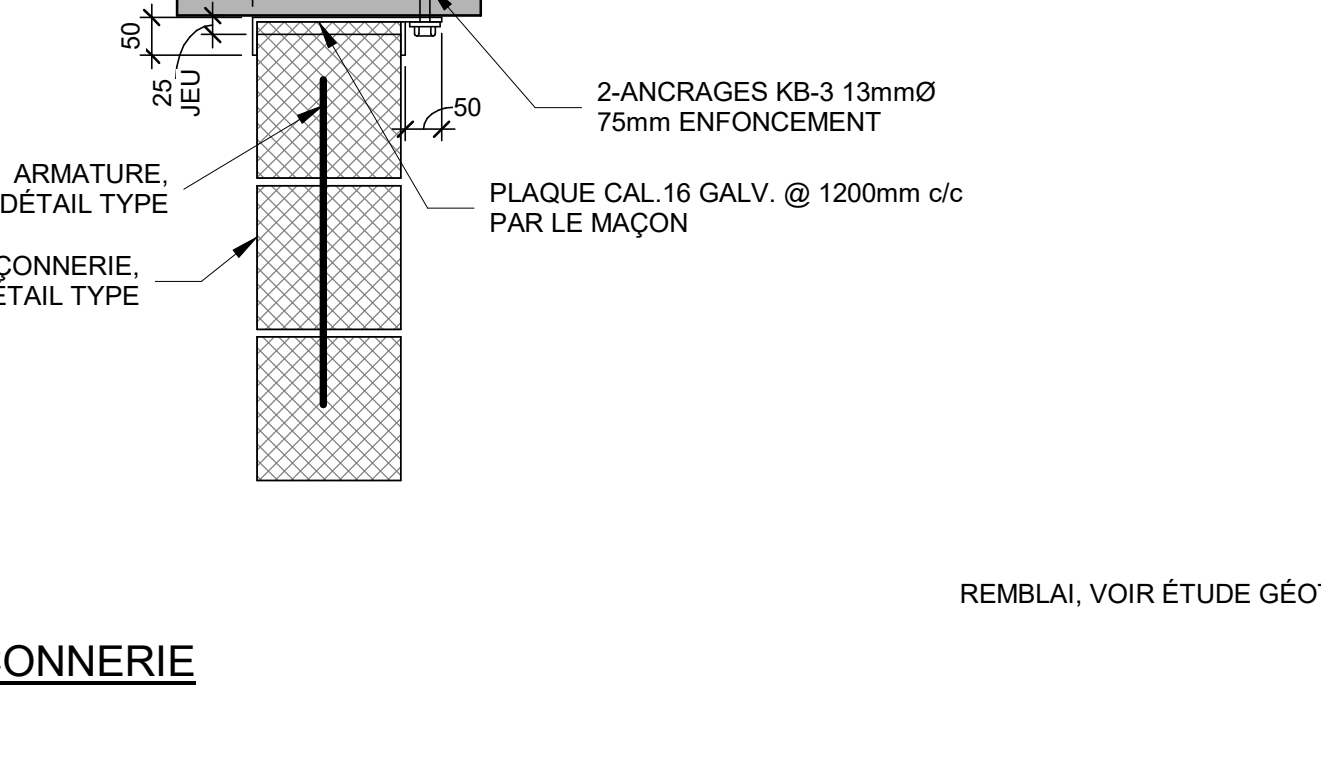
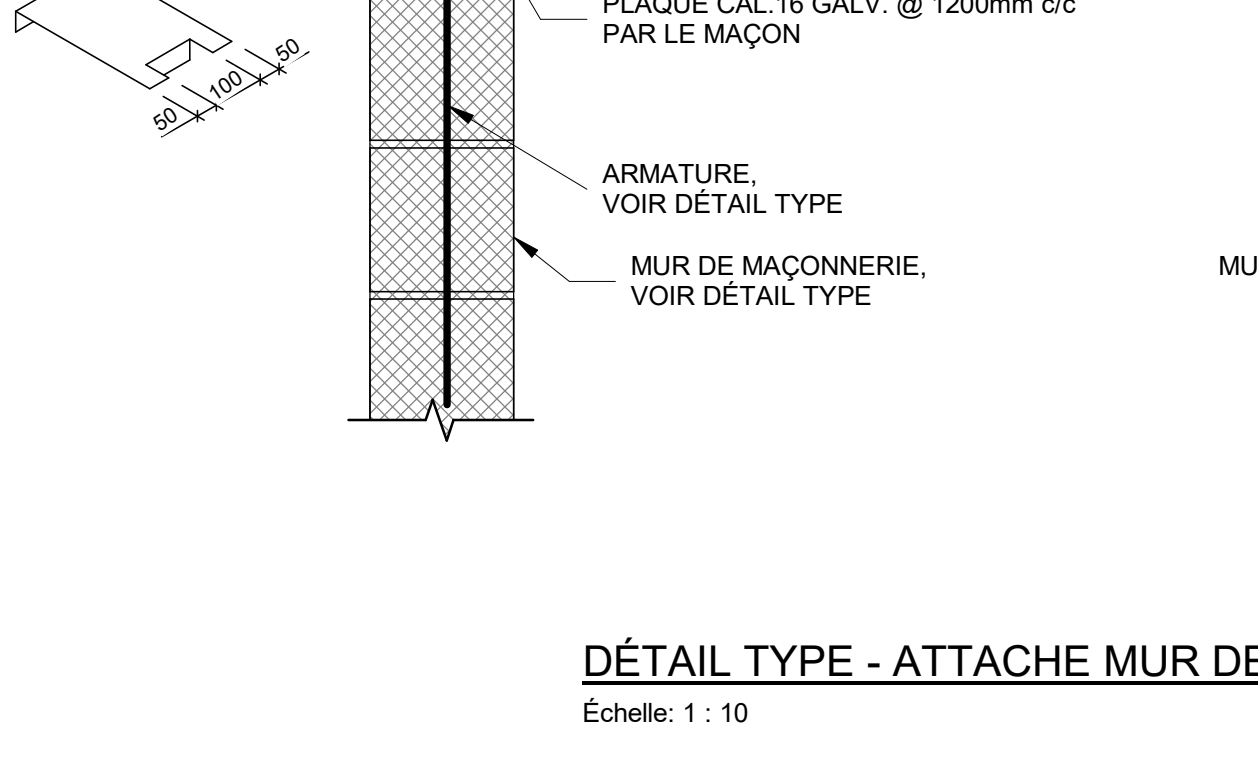
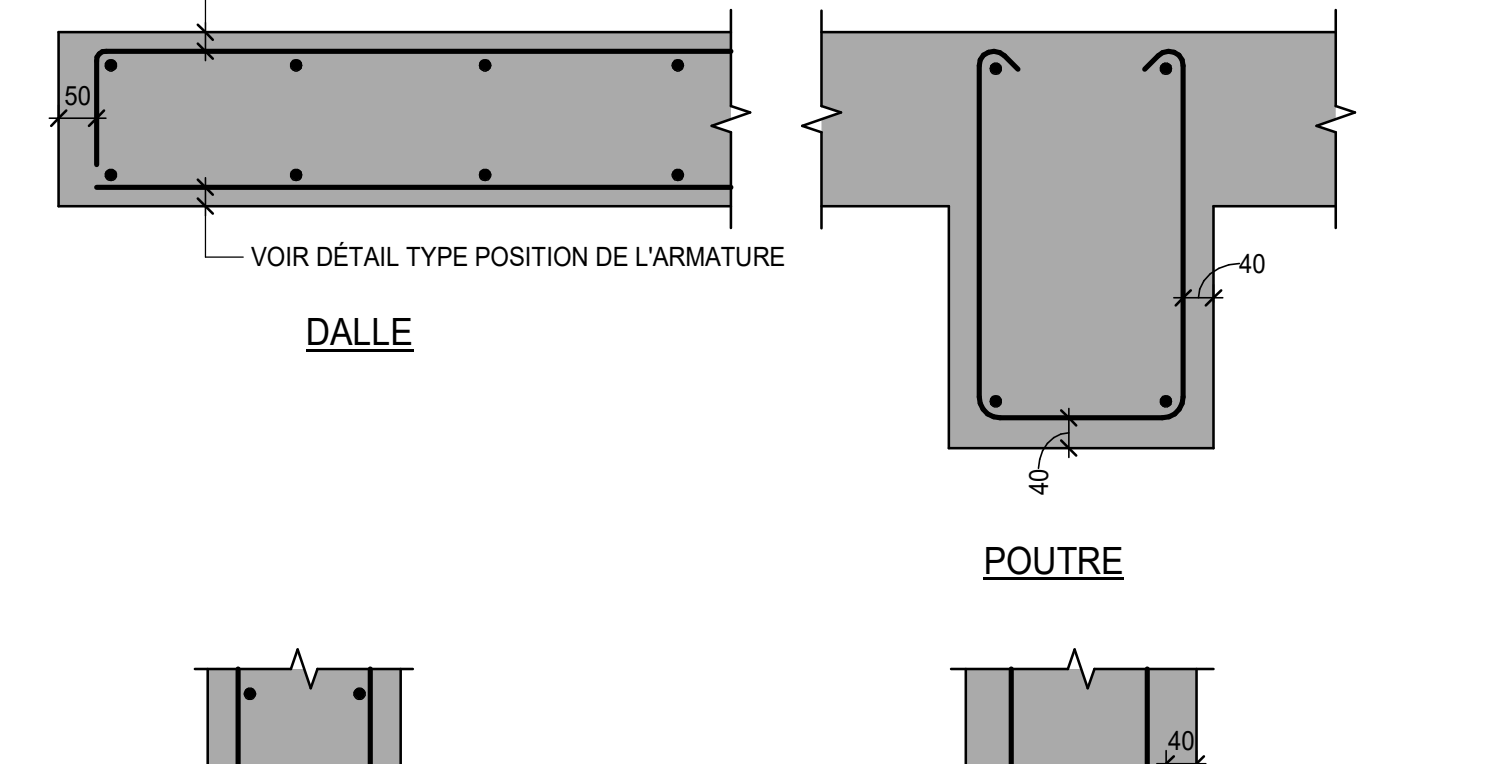
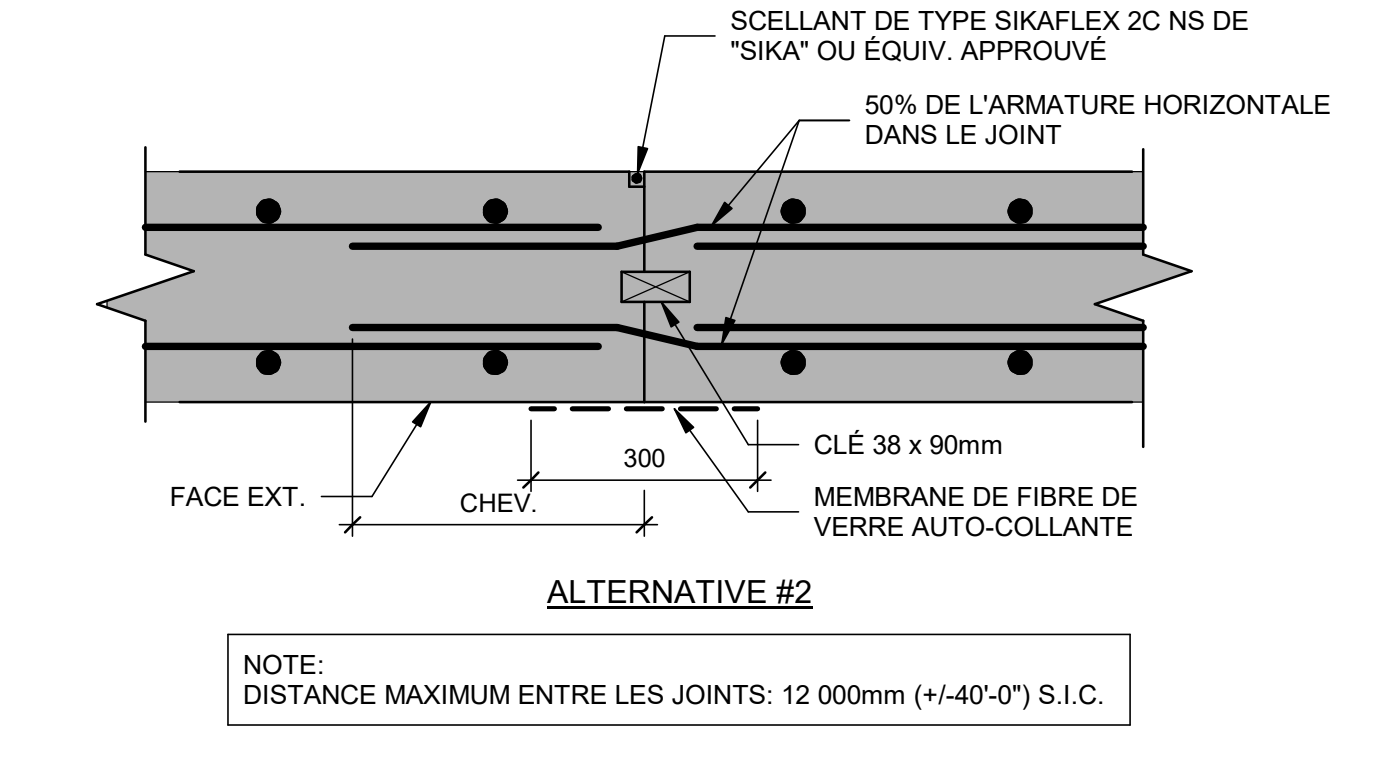
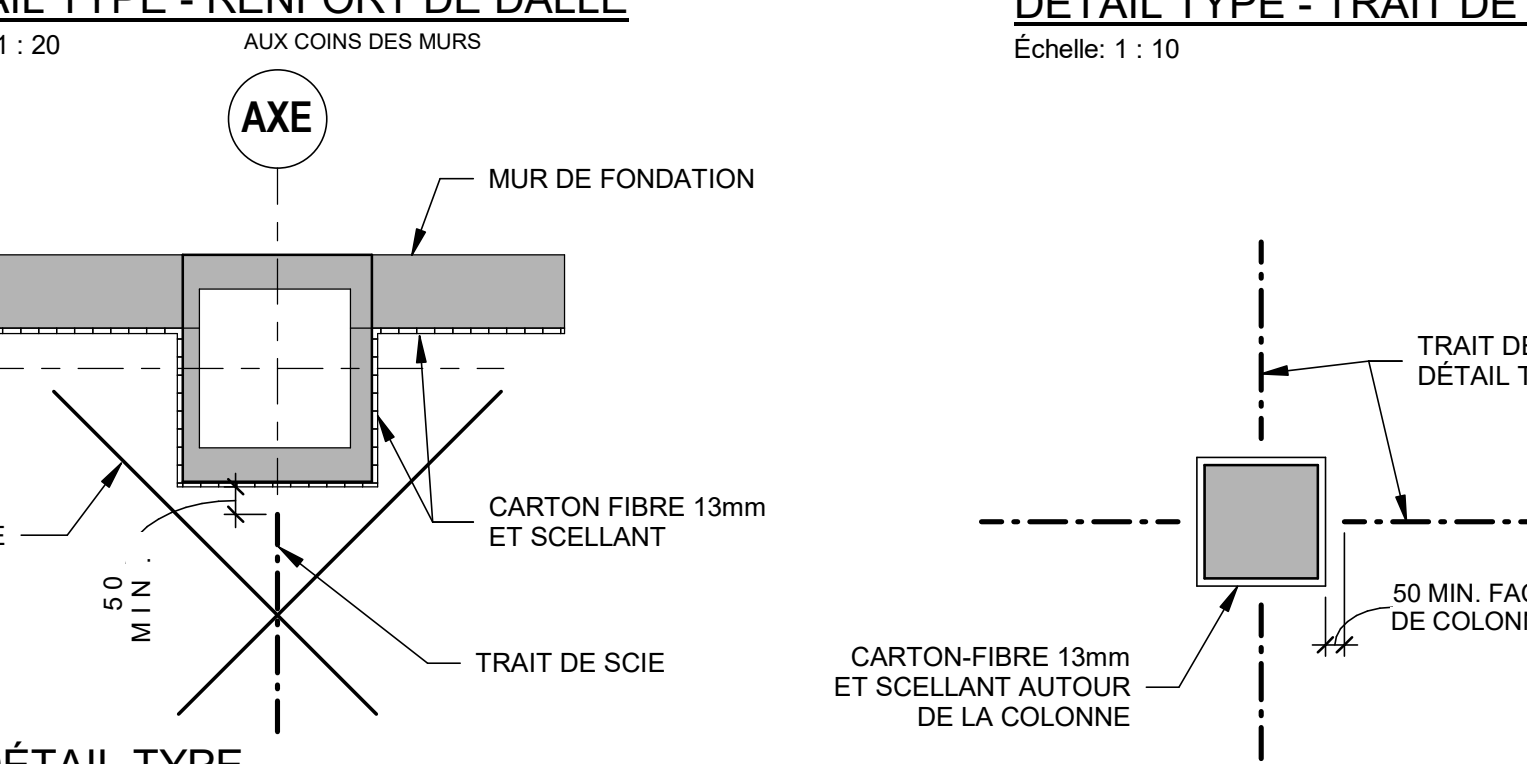
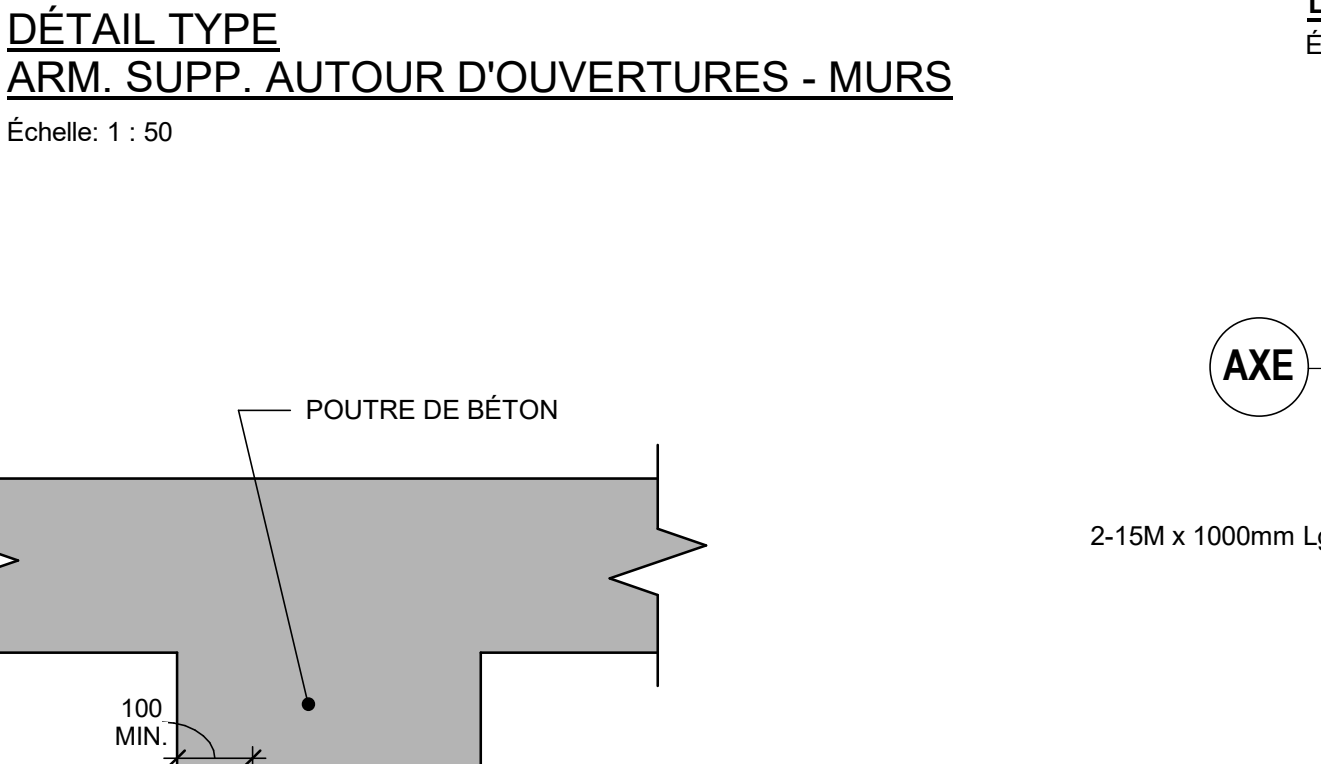
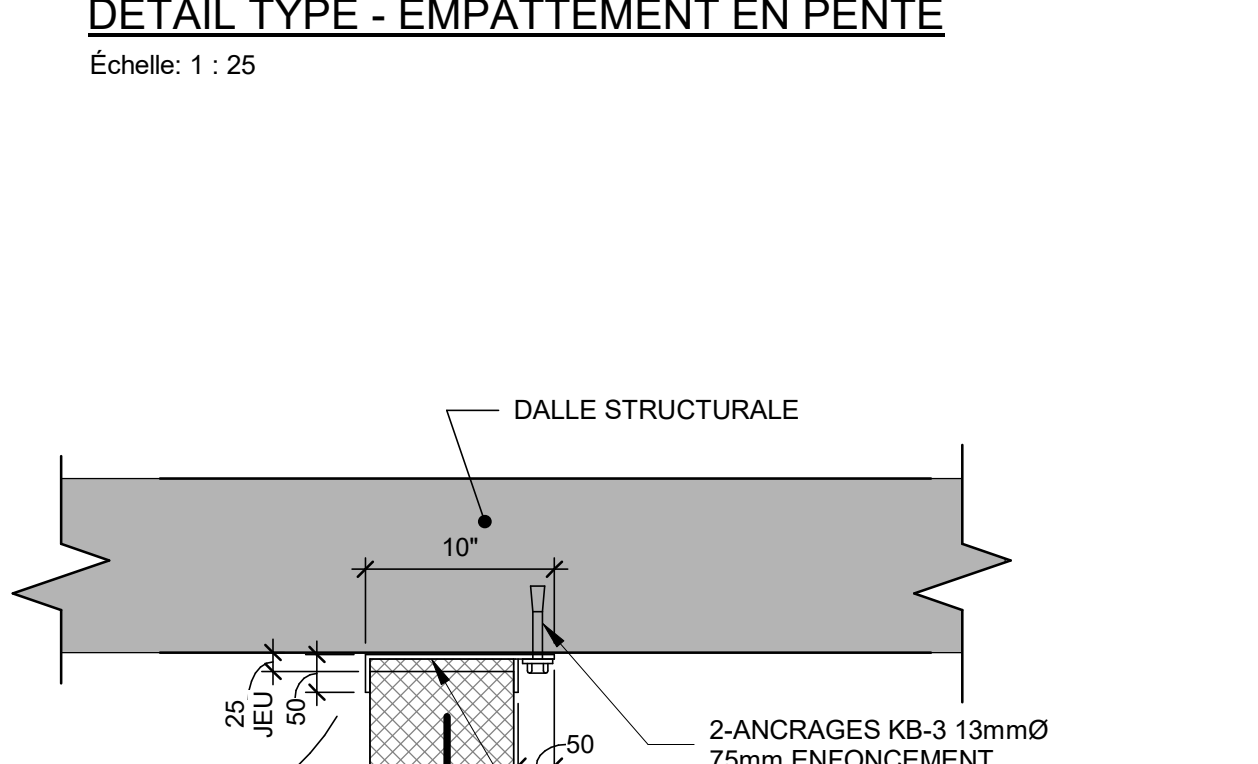
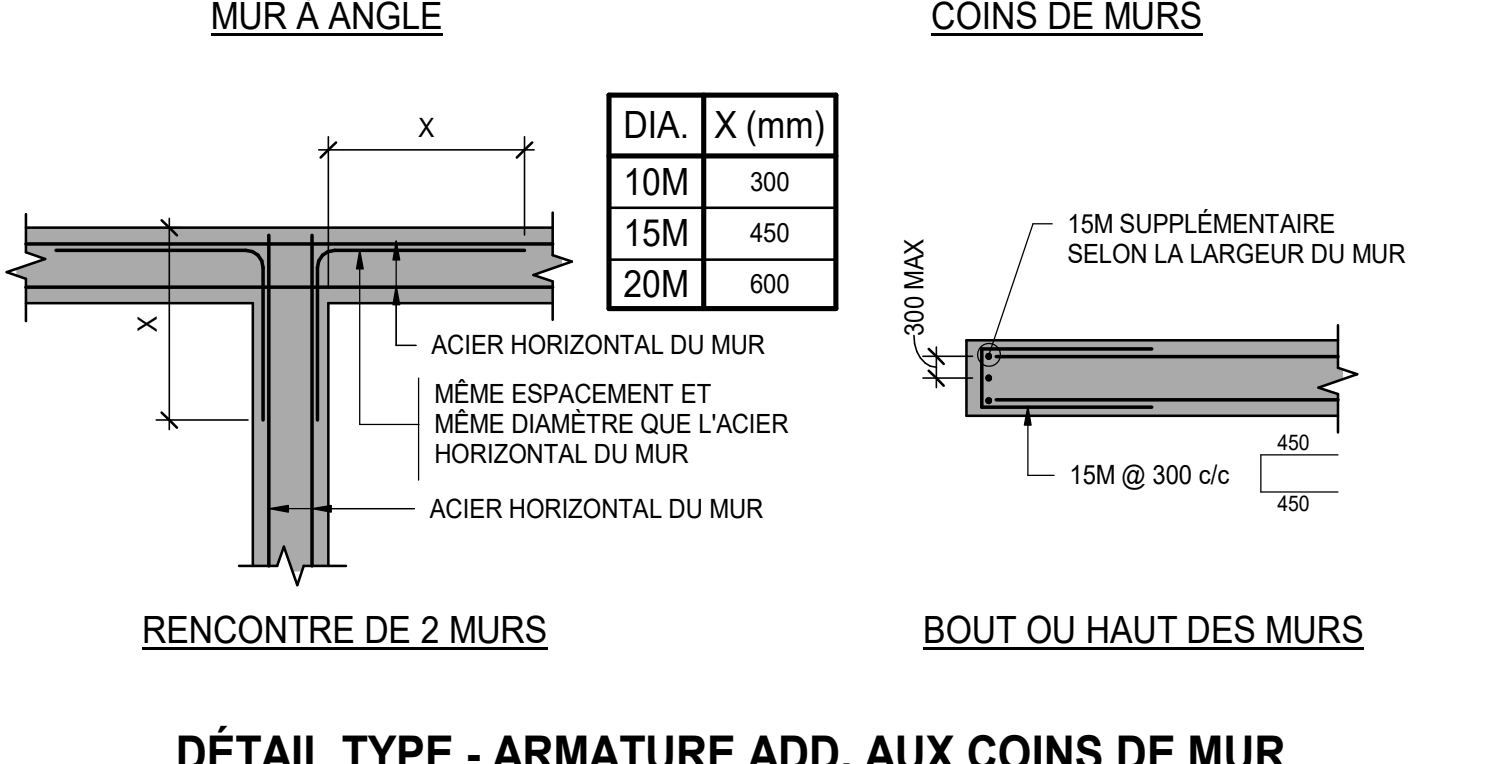
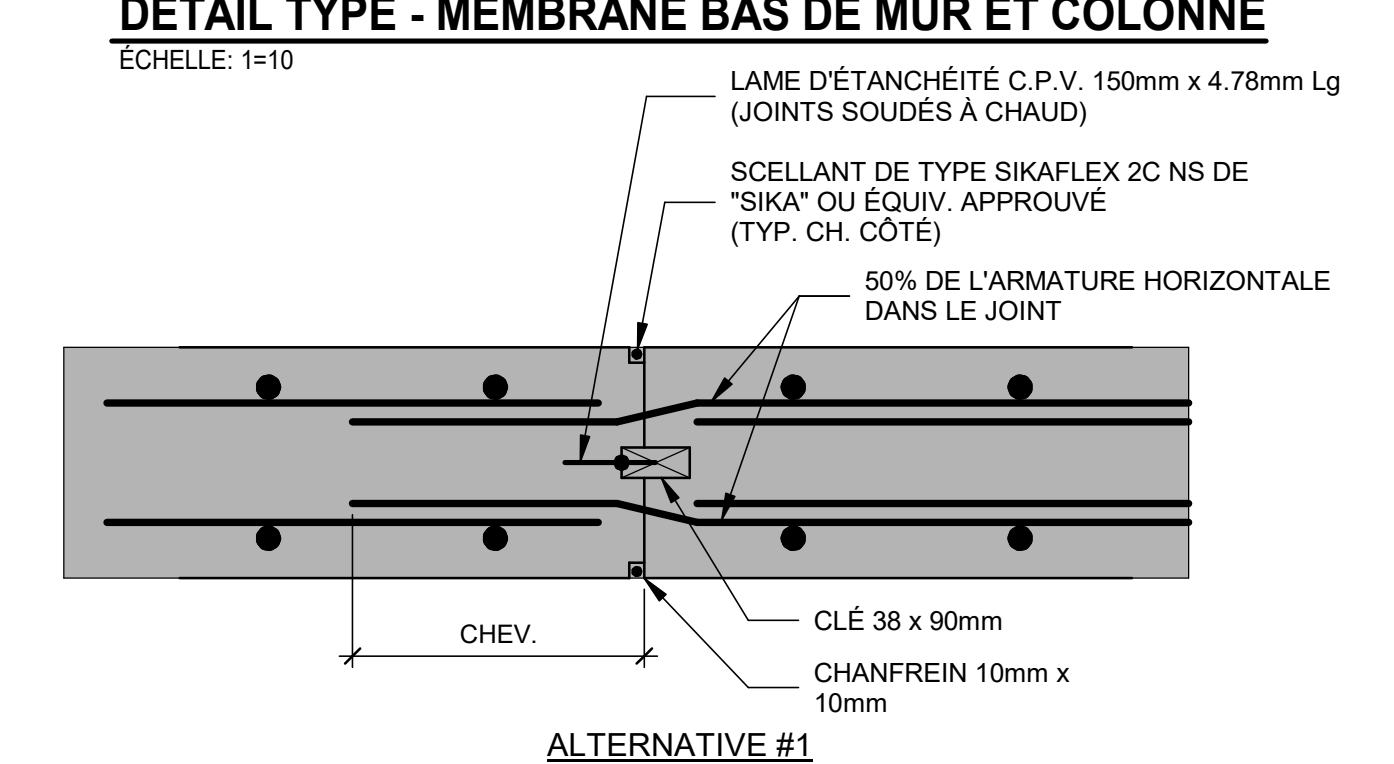
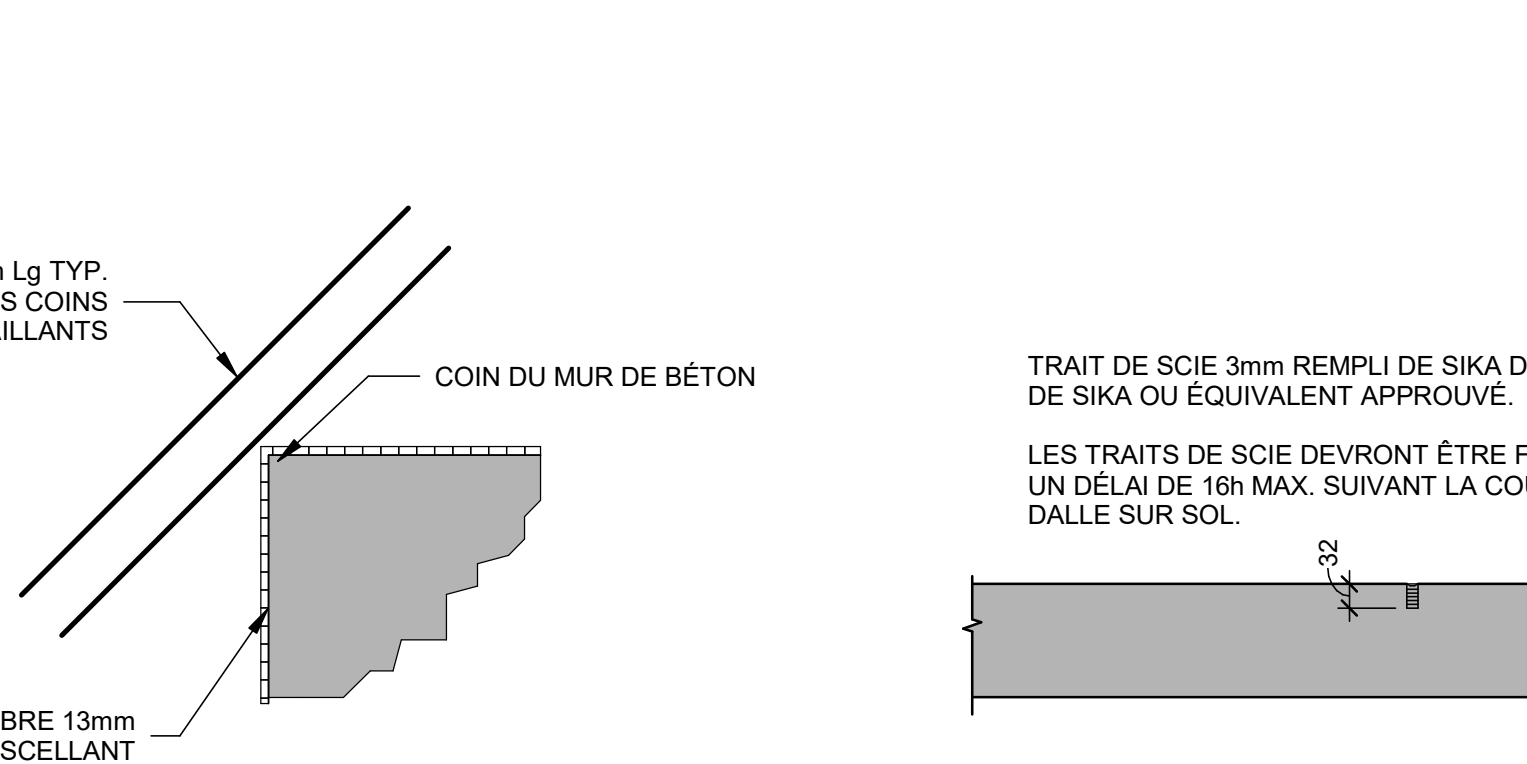
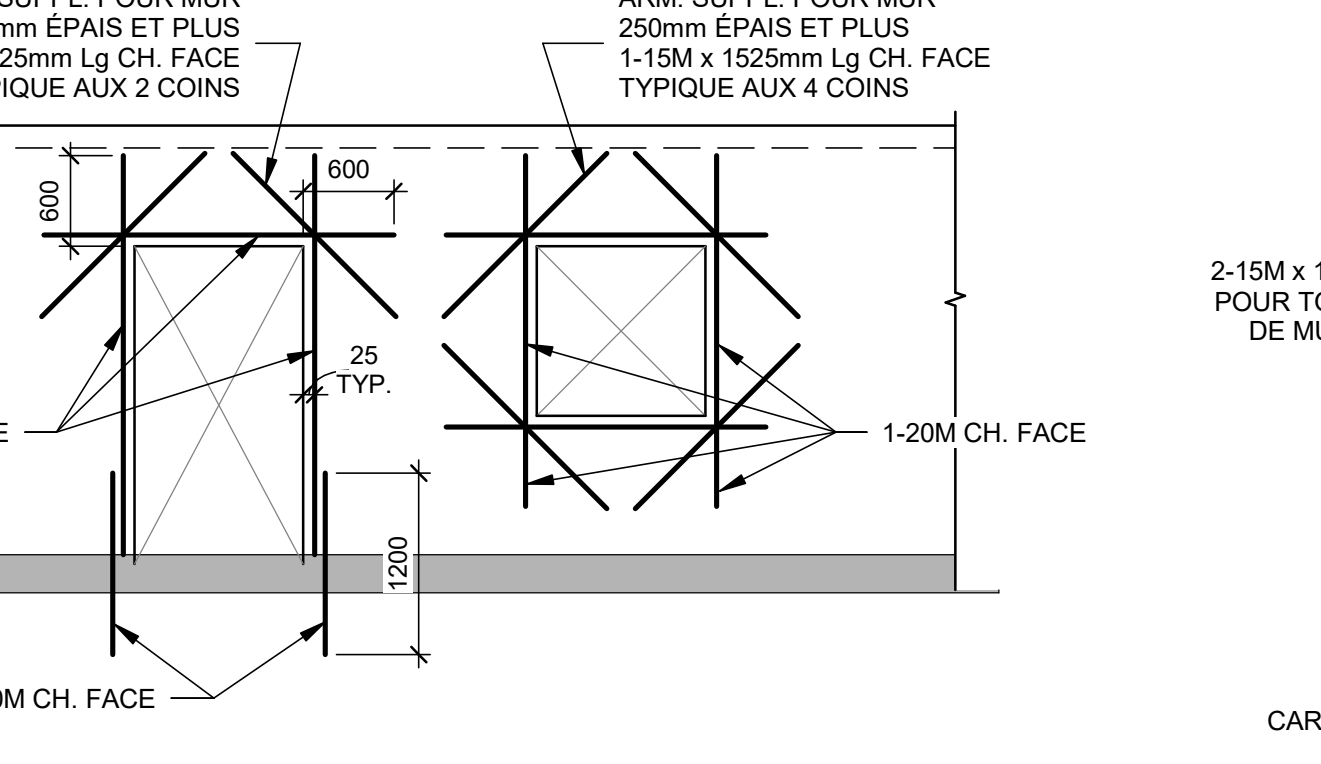
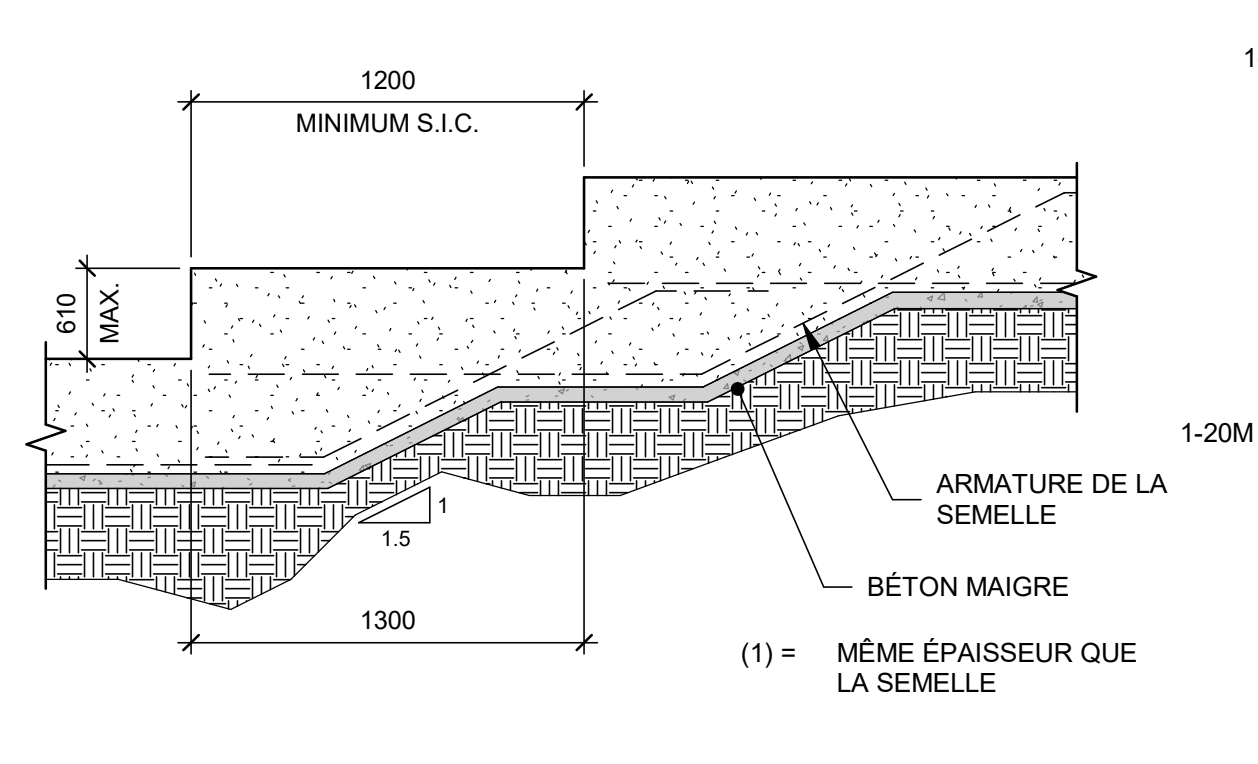
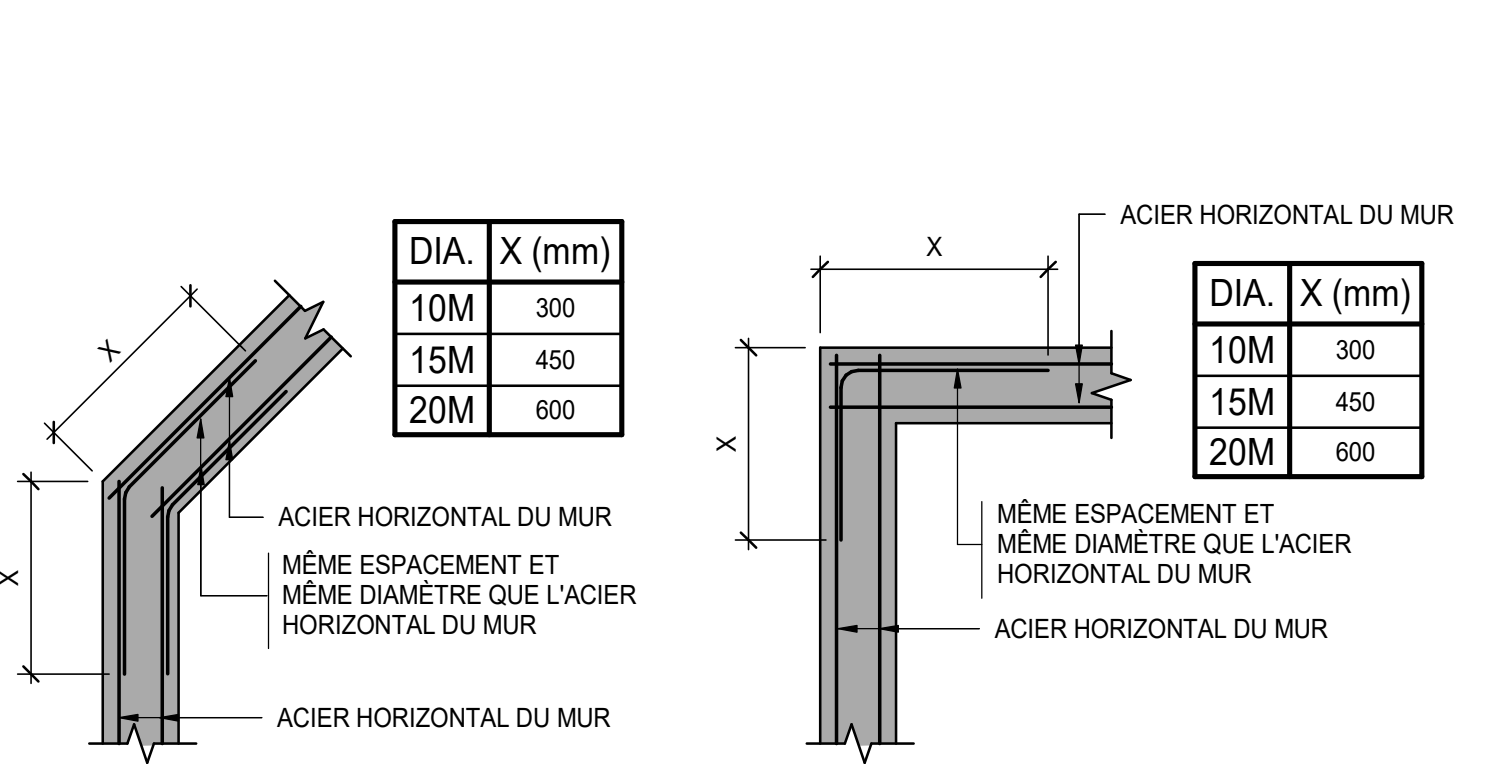
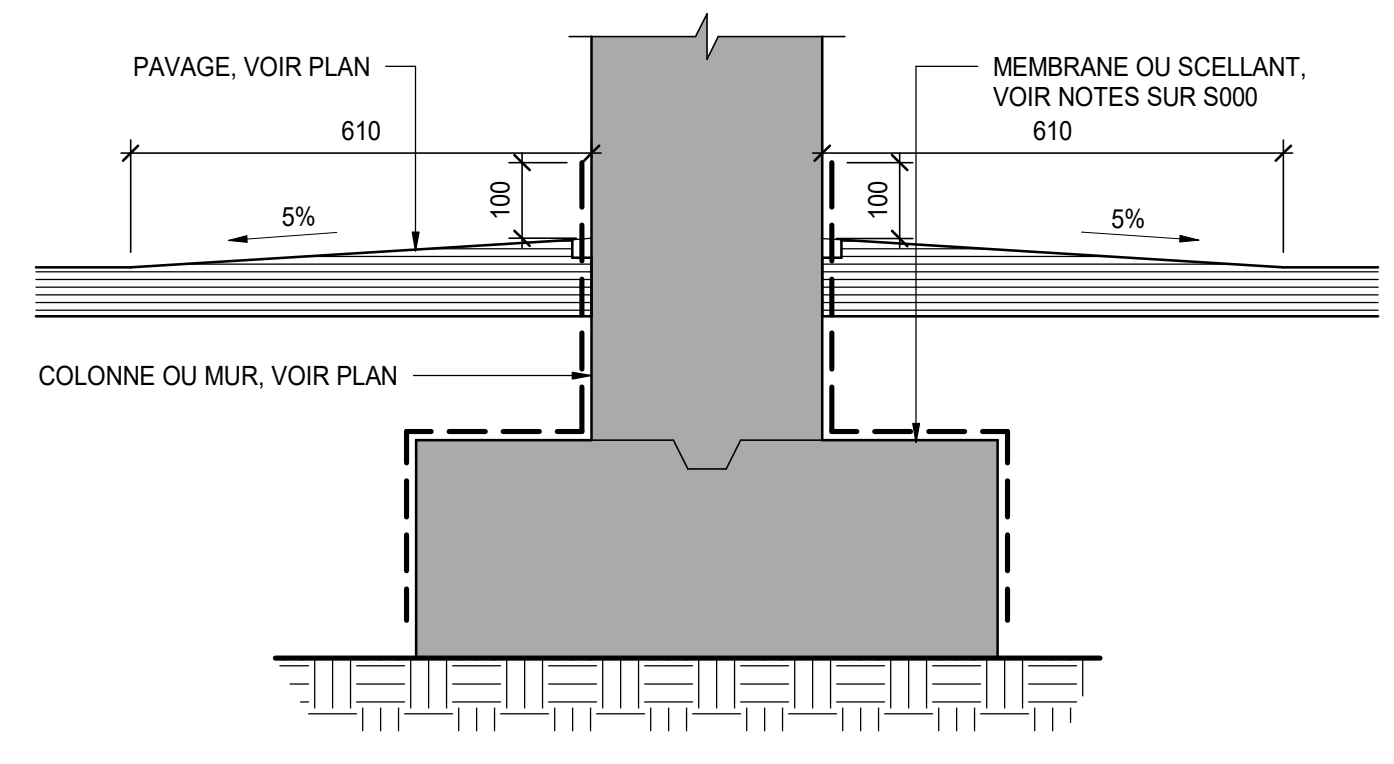
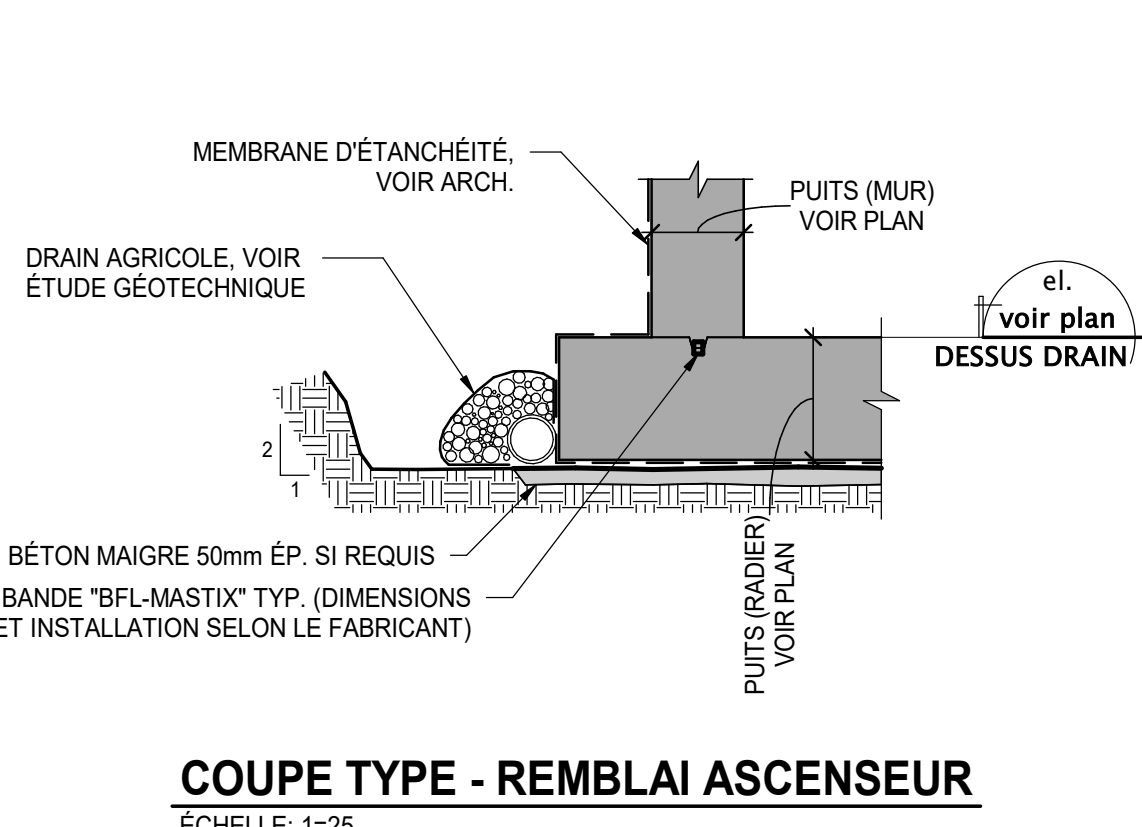
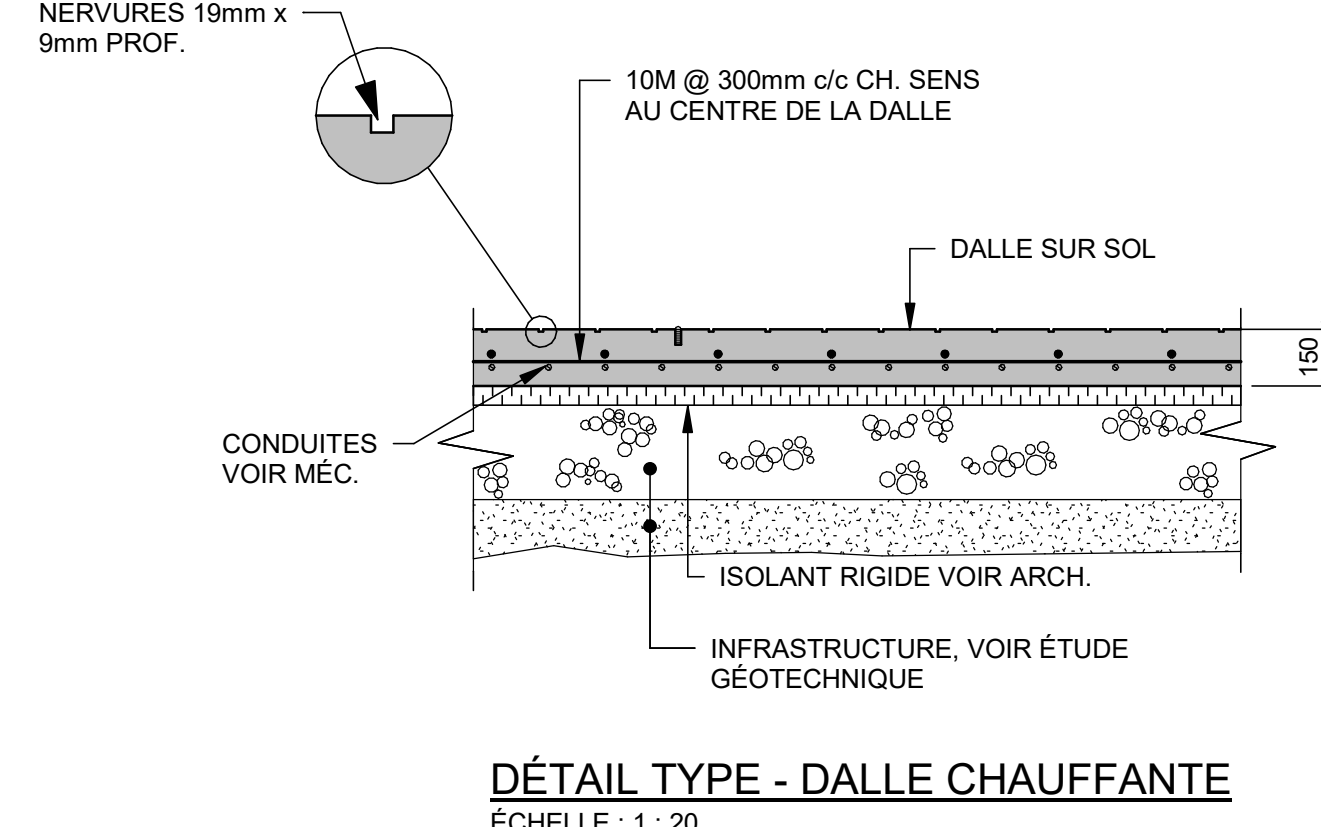
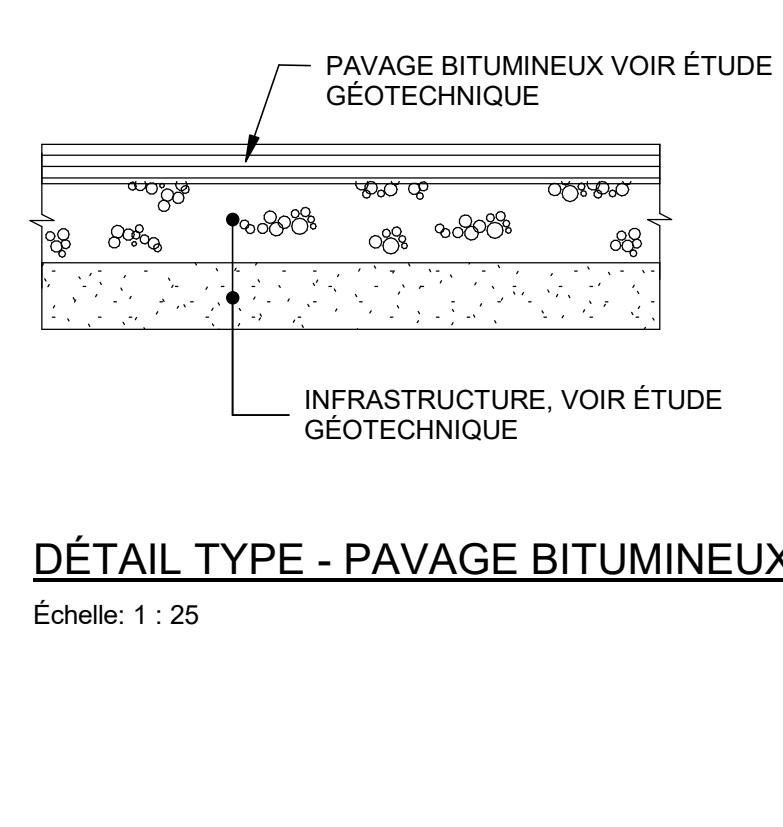
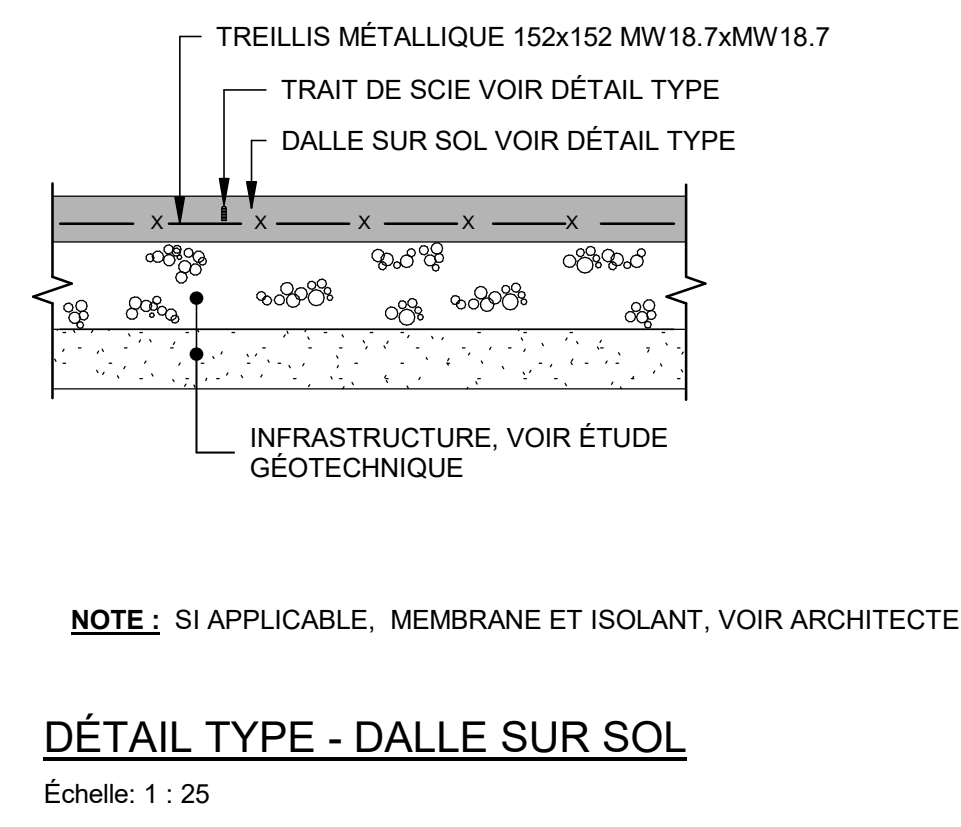
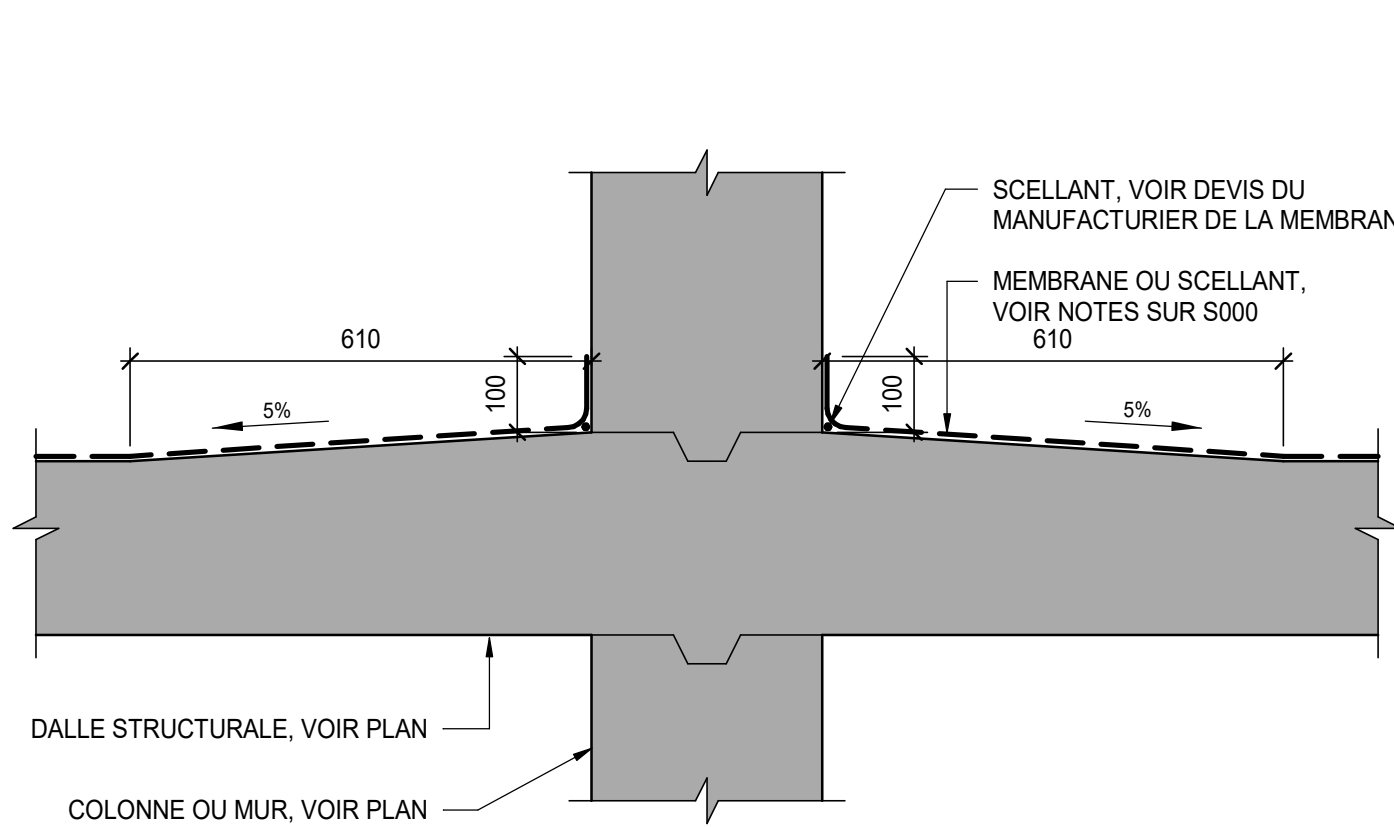
Conçu par: V. GINGRAS, ing.	Dessiné par: A. THIVIERGE, tech.
Vérifié par: S. SAMSON, ing.	

Titre du projet:
69 LOGEMENTS
47e RUE OUEST

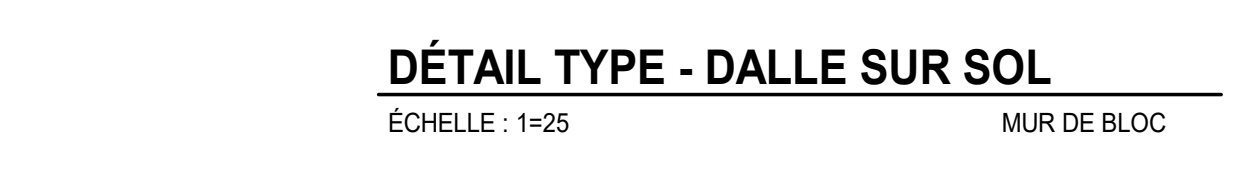
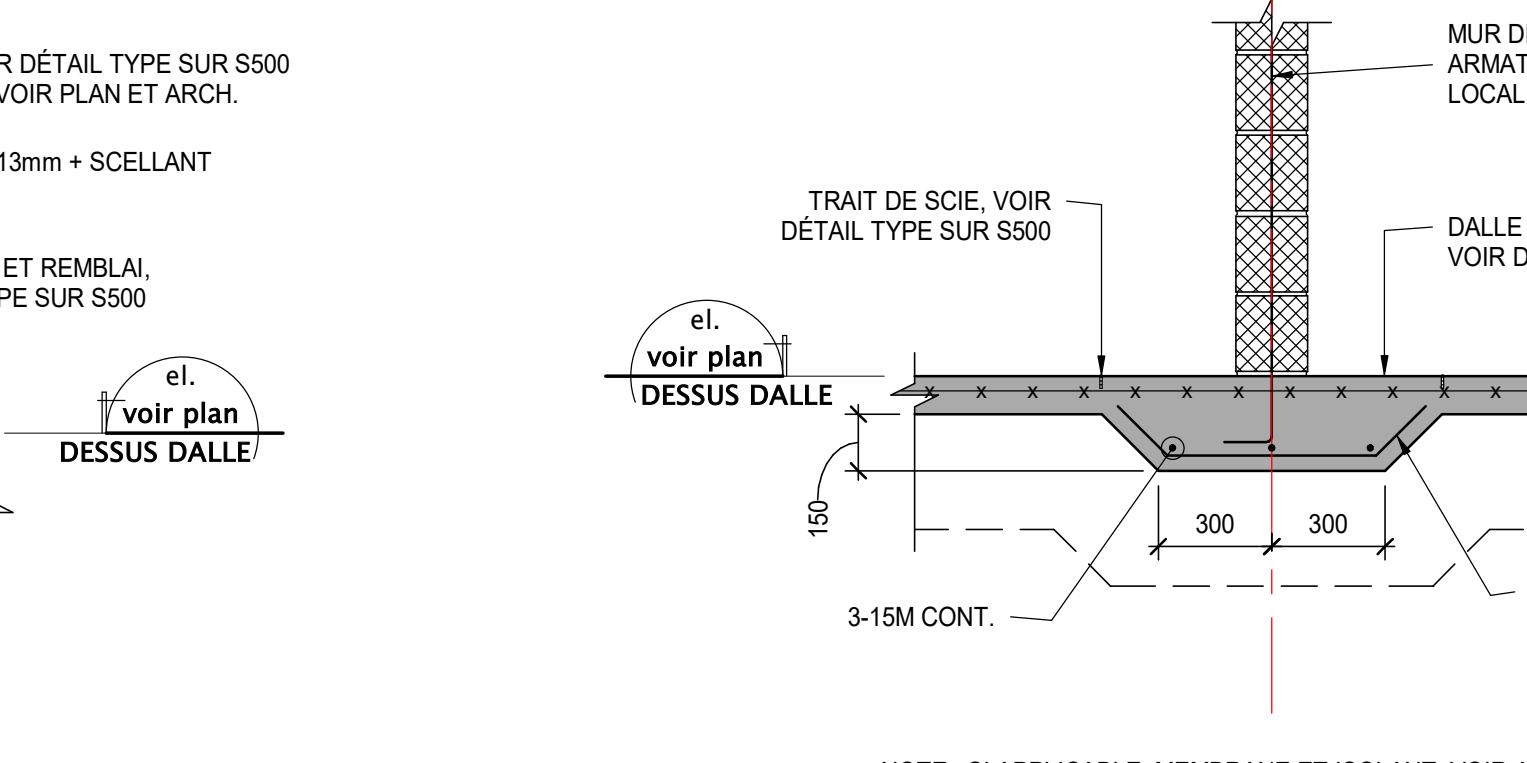
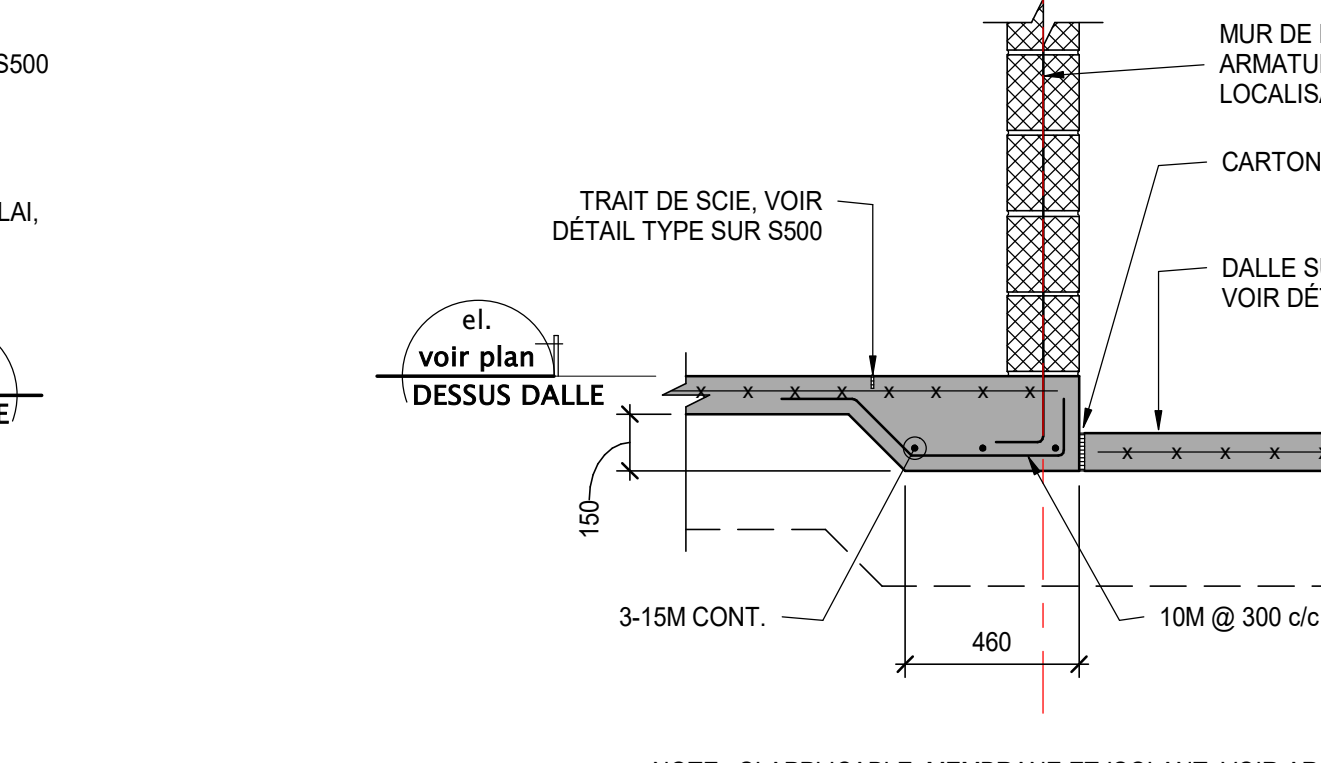
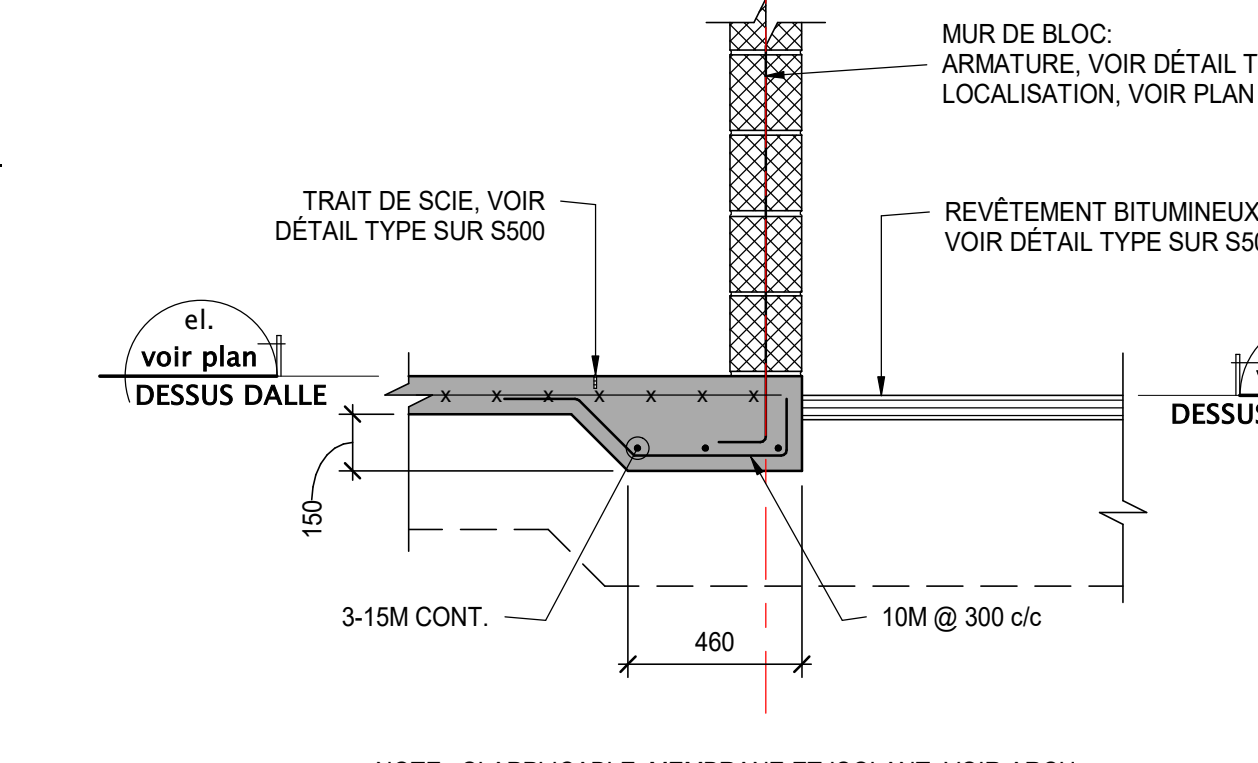
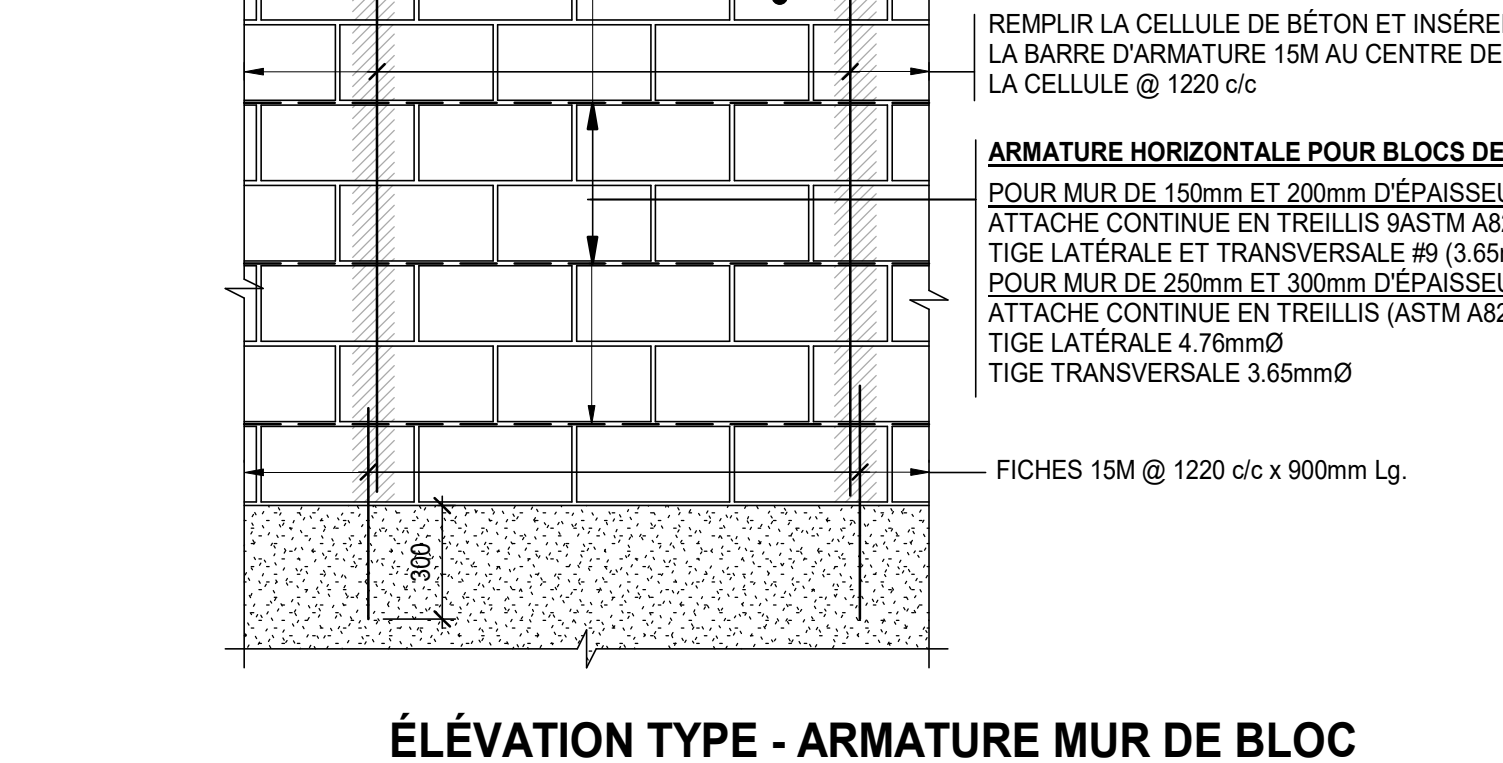
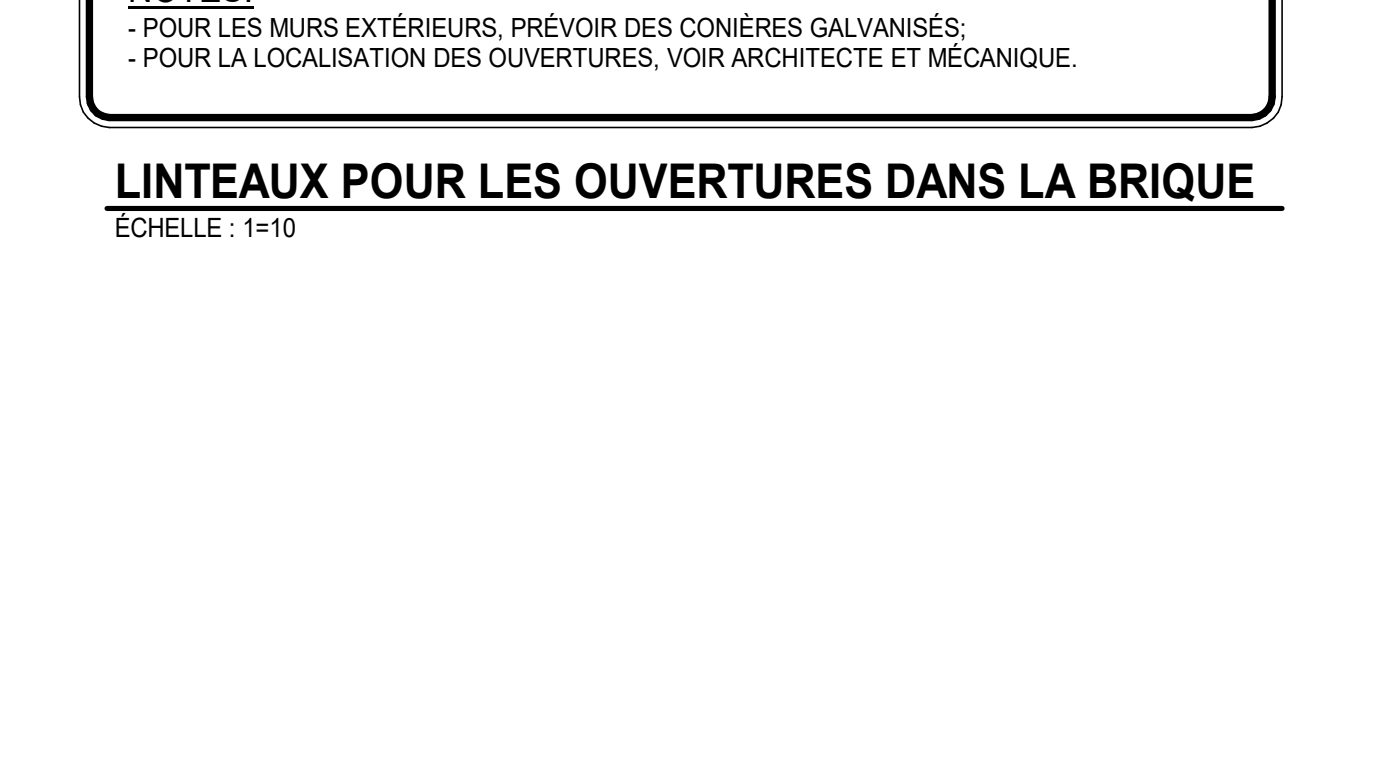
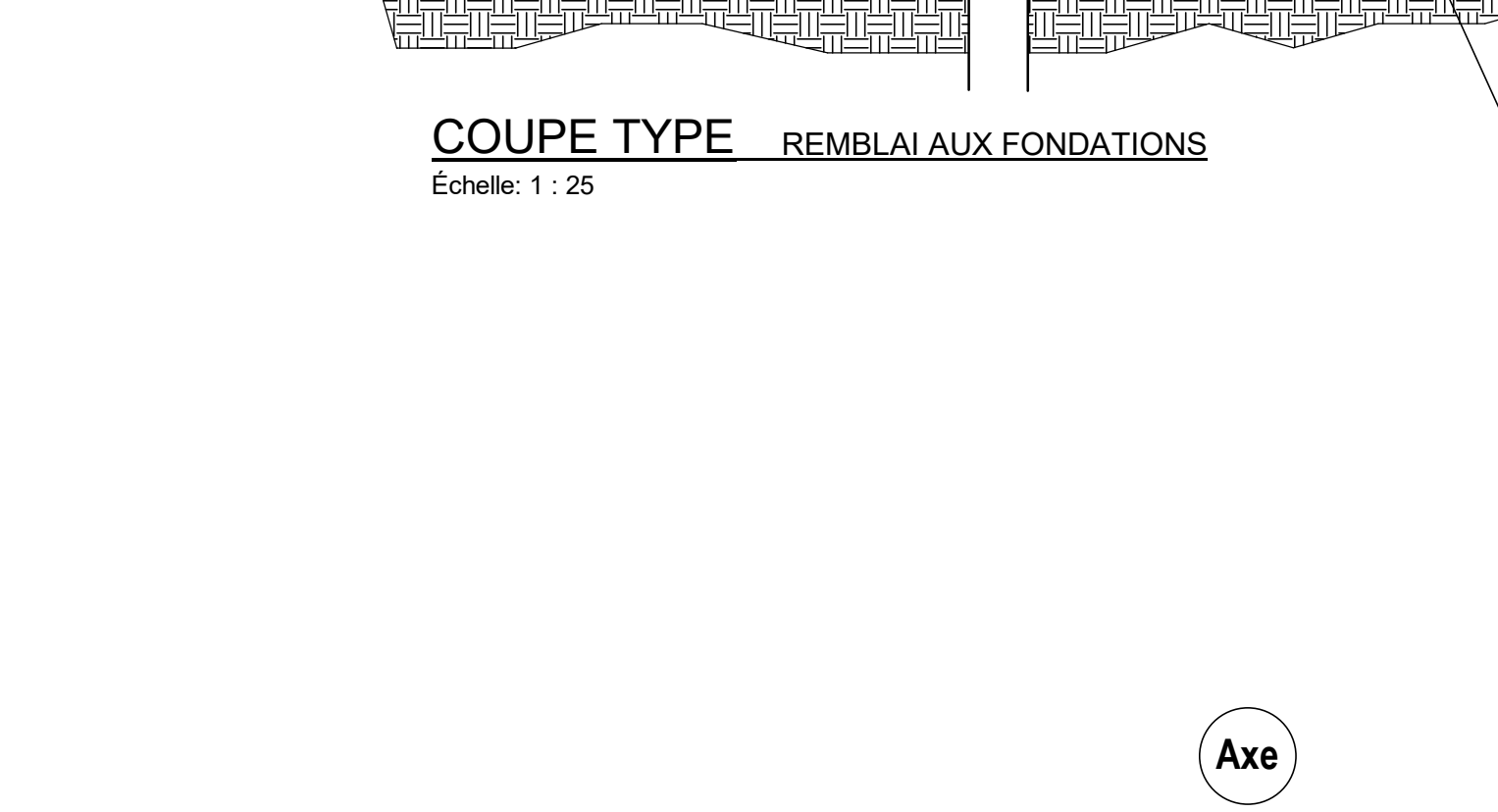
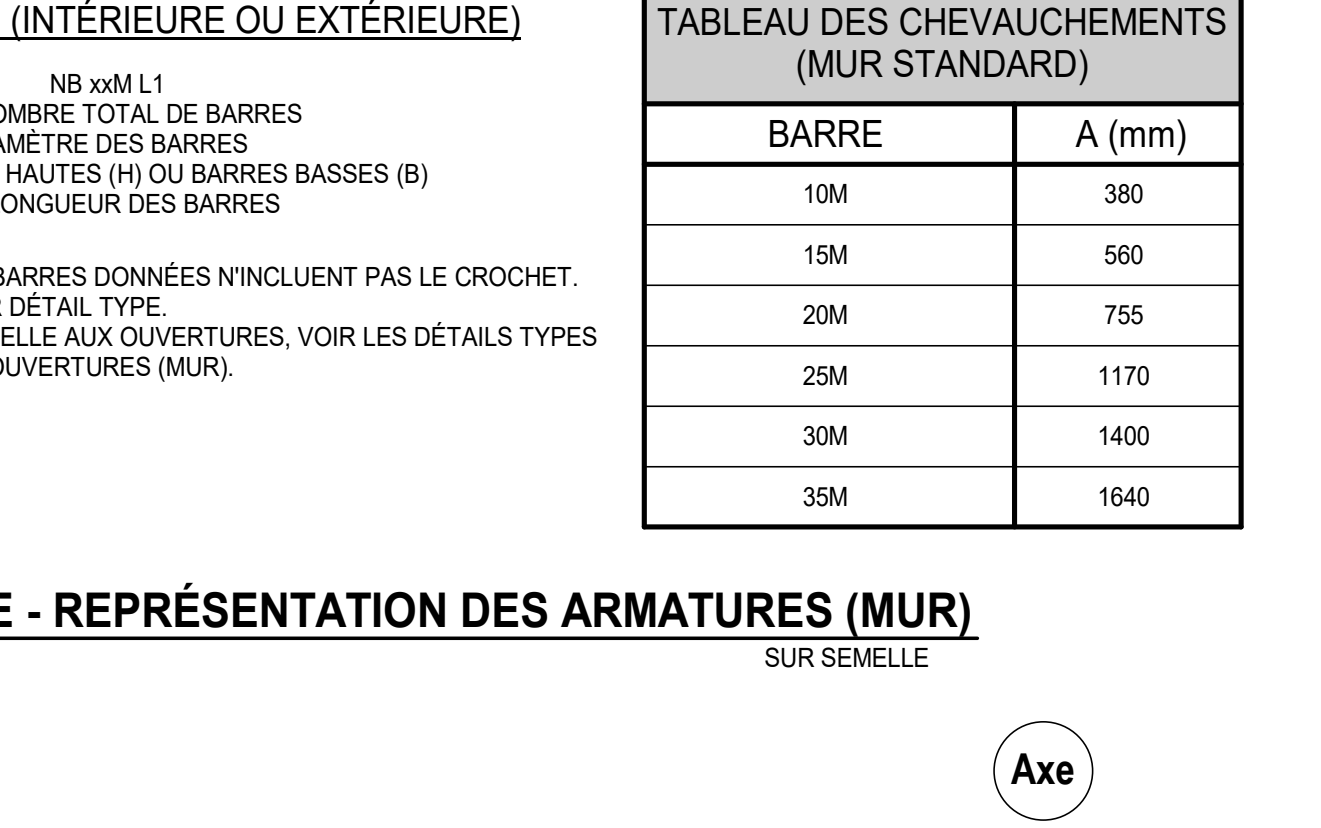
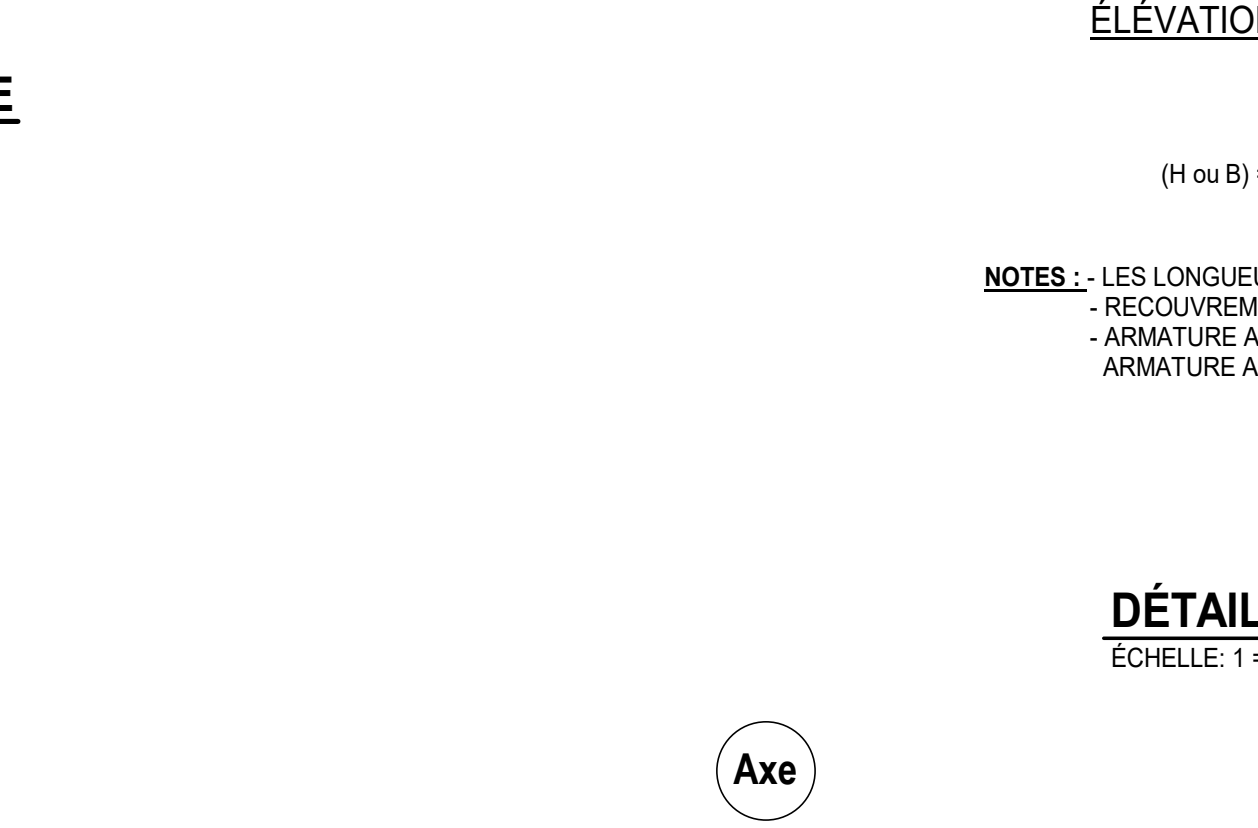
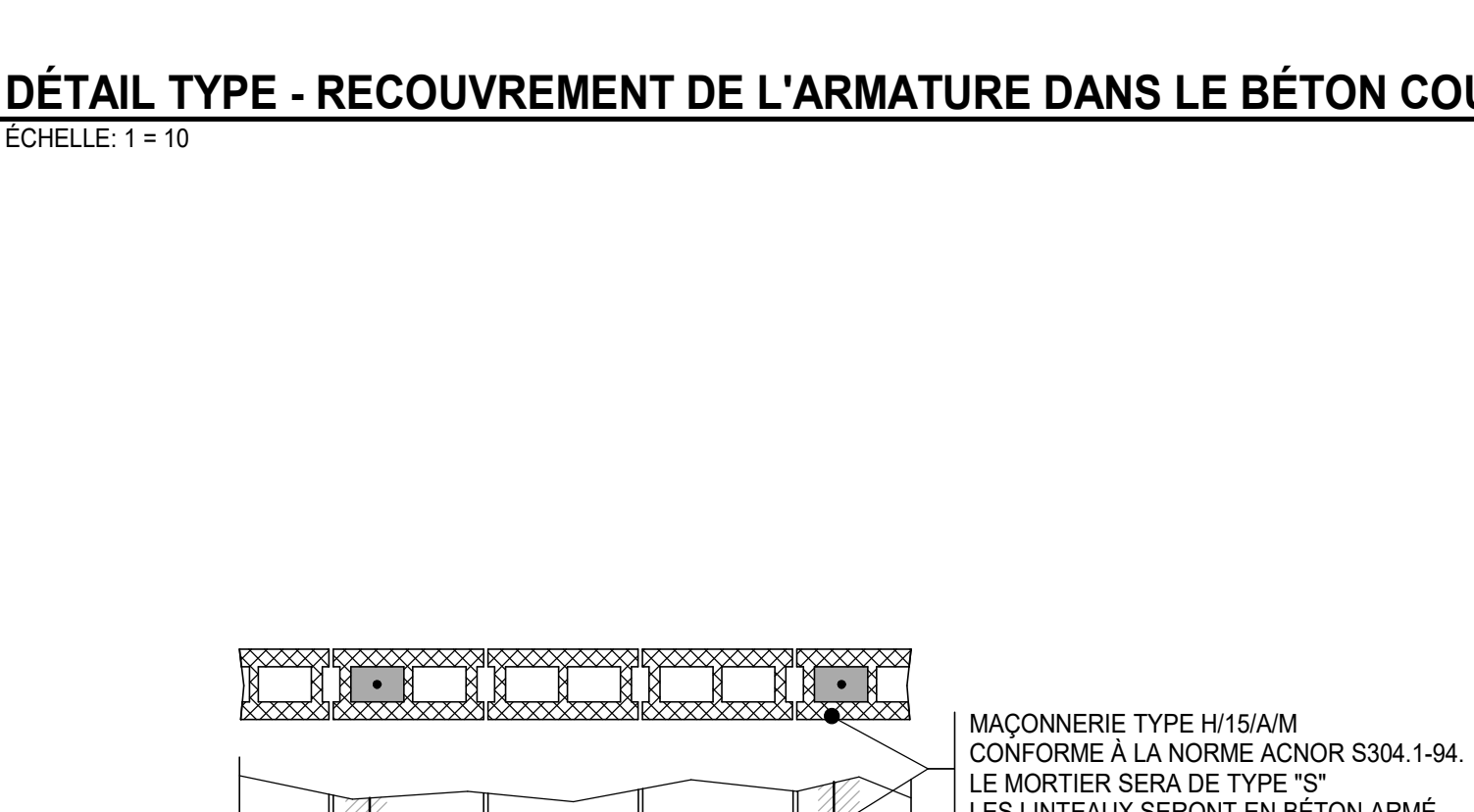
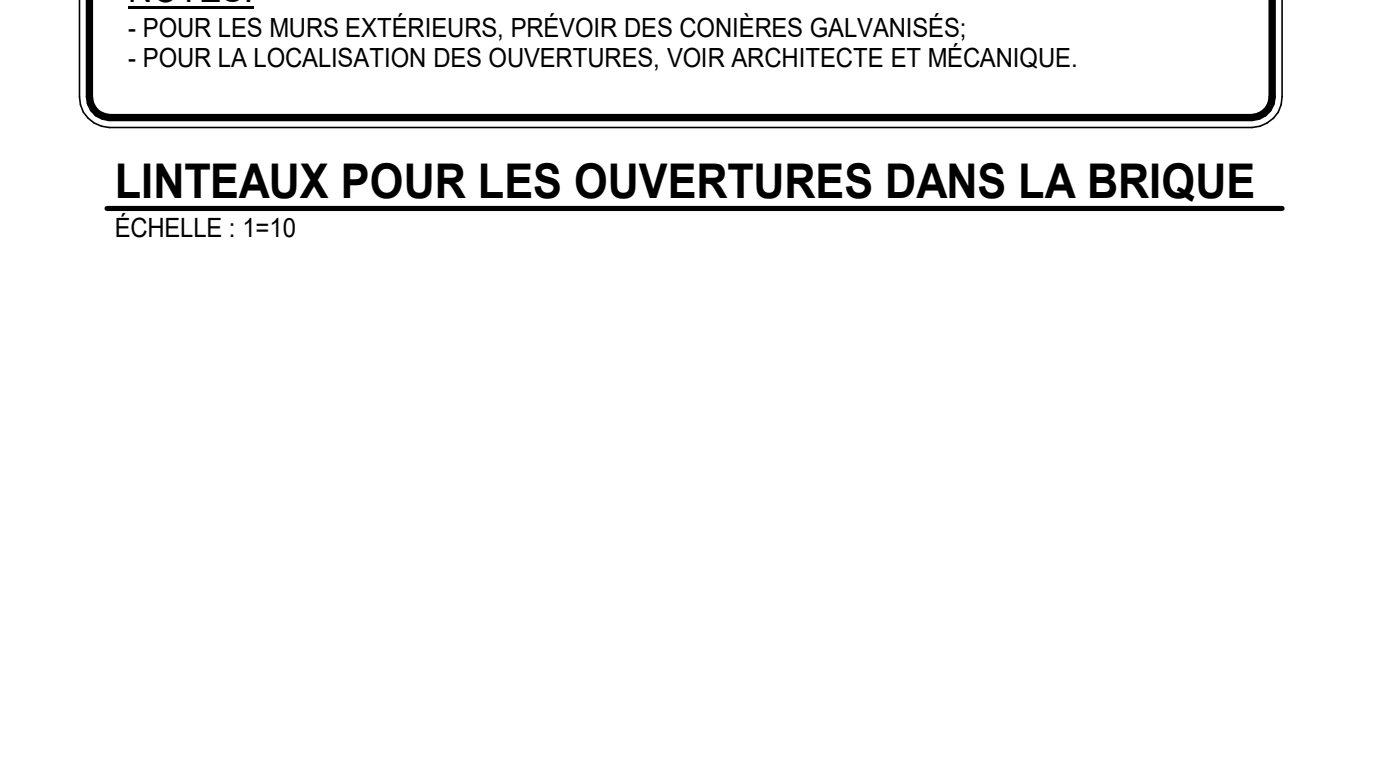
Titre du dessin:
COUPES ET DÉTAILS

STRUCTURE

Échelle: 1 : 25	Projet No. : 24-7135S	Feuille No. : S402
Date:	Nom du Fichier:	
DATE DU PROJET		



DIMENSIONS MIN. DES CORNIÈRES	PORTÉE MAXIMALE			APPUI À CH. EXTREMITÉ
	BRIQUE 75mm	BRIQUE 90mm	PIERRE 100mm	
L89x70x4 EP.	2550mm	-	-	150mm
L89x89x4 EP.	2590mm	2470mm	2300mm	200mm
L102x89x4 EP.	2790mm	2660mm	2480mm	250mm
L127x89x7.9 EP.	3470mm	3310mm	3080mm	300mm
L127x89x11.0 EP.	3640mm	3480mm	3240mm	300mm



Architecte : **A21**
ATELIER 21 ARCHITECTURE VERTE + DESIGN URBAIN
680, PLACE D'ORVILLE, 21^E ÉTAPE / QUÉBEC QC G1R 3P4
T 418 688-2060 F 418 688-1570 WWW.A21.CA

Ingénieur mécanique : **CBTEC.**
1200, av. St-Jean-Baptiste, boul. 116
Québec (Québec) Canada G2E 5E8
Tél. 418 871-9330
cbtec.ca
Tél. 418 871-9330
cbtec.ca

Propriétaire : **garoy** CONSTRUCTION

NE PAS CONSTRUIRE AVEC CES PLANS

1 POUR SOUMISSION	2025-11-28
No. Revisions(s)	AAAA-MM-JJ

SID INGÉNIEURS
418-781-9798 WWW.GROUPESID.CA

Conçu par : V. GINGRAS, ing. Dessiné par : A. THIVIERGE, tech.
Vérifié par : S. SAMSON, ing.

Titre du projet : **69 LOGEMENTS**
47e RUE OUEST

Titre du dessin : **DÉTAILS TYPQUES**

STRUCTURE

Echelle: Comme indiqué	Projet No.: 24-7135S	Feuille No.: S500
Date: DATE DU PROJET	Nom du Fichier:	